



Bulletin Officiel

N°7352 Mercredi 30 avril 2025

www.cmf.tn30^{ème} année

ISSN 0330 – 7174

AVIS ET COMMUNIQUES DU CMF

TRANSMISSION A LA JUSTICE DU DOSSIER DE LA SOCIETE D'INTERMEDIATION EN BOURSE « TSI » ET POURSUITE
DES MESURES CONSERVATOIRES A SON ENCONTRE

3

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

CITY CARS

5

OFFICE PLAST

6

COMMUNIQUES DE PRESSE

BANQUE DE TUNISIE

8

SOCIETE ADVANCED E-TECHNOLOGIES -AETECH

9

DELICE HOLDING

10

SOCIETE MAGASIN GENERAL

11

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

12

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (MISE A JOUR EN DATE DU 28/04/2025)

ANNEXE II

INFORMATIONS POST AGO

- ATIJARI LEASING
- BTK LEASING
- SIOS ZITEX

ANNEXE III

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

- EMPRUNT OBLIGATAIRE « ENDA TAMWEEL 2025-1 »

ANNEXE IV

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2024

- POULINA GROUP HOLDING -PGH
- SOCIETE IMMOBILIERE ET DE PARTICIPATIONS - SIMPAR
- COMPANIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES - ASTREE
- MCP EQUITY FUND
- MCP CEA FUND

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2024

- POULINA GROUP HOLDING -PGH

بلاغ هيئة السوق المالية

إحالة ملف شركة الوساطة بالبورصة "التونسية السعودية للاستثمار" على القضاء ومواصلة الإجراءات التحفظية بشأنها

تُعلم هيئة السوق المالية العموم بأنّها، وفي إطار دورها في حماية المدّخرين وضمان سلامة السوق المالية، وتبعاً لما تمّ رصده من تجاوزات وإخلالات جسيمة في علاقة بتسيير وإدارة شركة الوساطة بالبورصة "التونسية السعودية للاستثمار - TSI" وطبقاً لما تقتضيه أحكام القانون عدد 117 لسنة 1994 المؤرّخ في 14 نوفمبر 1994 المتعلّق بإعادة تنظيم السوق المالية، والفصل 29 من مجلة الإجراءات الجزائية، فقد بادر رئيس مجلس هيئة السوق المالية المفوض بتاريخ اليوم، بإعلام السيّد وكيل الجمهورية بالمحكمة الابتدائية بتونس بجميع الممارسات المستوجبة لعقوبات جزائية والتي تمّ رصدها في إطار الأبحاث والتحريات الأولية بخصوص شركة الوساطة بالبورصة "التونسية السعودية للاستثمار" ورئيسها مديرها العام، وذلك قصد اتخاذ ما يراه مناسباً من إجراءات.

وفي هذا السياق، تُعلم الهيئة أنّها تواصل التحقيقات المعمّقة في مختلف التجاوزات المرصودة، بالتوازي مع اتخاذ جملة من التدابير الاحترازية والتحفظية بهدف حماية أموال الحرفاء وضمان حقوقهم. كما شرعت في تفعيل المسار التأديبي ضد الأطراف المعنية، طبقاً للإجراءات القانونية الجاري بها العمل، وذلك في انتظار استكمال المسارات القضائية ذات الصلة.

وإذ تُؤكّد هيئة السوق المالية حرصها الثابت على حماية السوق والمستثمرين، فإنها تجدد التزامها الكامل بتطبيق القانون بكلّ صرامة ودون أيّ تهاون.

Communiqué du Conseil du Marché Financier

**Transmission à la justice du dossier de la société d'intermédiation en bourse « TSI » et
poursuite des mesures conservatoires à son encontre**

Le Conseil du Marché Financier informe le public que, dans le cadre de sa mission de protection de l'épargne et de préservation de l'intégrité du marché financier, et à la suite de la détection de manquements et d'irrégularités graves relatifs à la gestion et à l'administration de la société d'intermédiation en bourse « Tuniso-Séoudienne d'Investissement – TSI », et conformément aux dispositions de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, ainsi que de l'article 29 du Code de procédure pénale, le Président du Collège du Conseil du Marché Financier Délégué, a saisi Monsieur le Procureur de la République près le Tribunal de première instance de Tunis, au sujet des agissements passibles de sanctions pénales relevés dans le cadre des premières investigations et enquêtes menées à l'encontre de la société d'intermédiation en bourse précitée et de son président directeur général, aux fins des suites qu'il estimera appropriées.

Dans ce même contexte, le CMF informe également le public qu'il poursuit des investigations approfondies sur les différents manquements constatés, parallèlement à la mise en œuvre d'un ensemble de mesures conservatoires et préventives visant à protéger les avoirs et les droits des clients. Il a également engagé une procédure disciplinaire à l'encontre des parties concernées, conformément aux dispositions légales en vigueur, et ce, dans l'attente de l'issue des procédures judiciaires y afférentes.

Le CMF réaffirme, par ailleurs, son engagement constant en faveur de la protection du marché et des investisseurs, et sa détermination à faire respecter la loi avec la plus grande rigueur.

AVIS DES SOCIÉTÉS

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**CITY CARS**

Siège Social : 31, Rue des usines, Z.I Kheireddine, 2015, la Goulette, Tunis

La société CITY CARS publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2025.

INDICATEURS D'ACTIVITE RELATIFS AU 1^{er} TRIMESTRE 2025

Désignation	1 ^{er} Trimestre 2025 *	1 ^{er} Trimestre 2024	Au 31/12/2024 *
Total des Revenus (Hors taxes)	70 979 997	89 926 519	364 191 281
Coût d'achat des marchandises vendues	59 865 882	78 549 104	311 258 056
Charges Financières nettes	743 656	382 212	3 697 207
Produits des placements	1 308 002	1 273 799	8 282 633
Trésorerie nette	49 423 397	50 550 100	74 839 069
Délai Moyen de règlement des fournisseurs	157	153	162
Nombre de points de vente	22	22	22
Surface totale des points de vente (en m ²)	25 152	25 152	25 152
Masse Salariale	1 080 843	1 036 552	4 618 170
Effectif fin de période	73	70	73

* : Selon les données comptables disponibles

Les indicateurs publiés ci-dessus sont issus des comptes comptables établis conformément aux principes et normes comptables Tunisiens.

Faits saillants :

- Au terme du 1^{er} trimestre 2025, les revenus de CITY CARS se sont établis à 70,980 MD contre 89,927 MD durant la même période en 2024, affichant ainsi une baisse de 21,1%. Cette régression est due à un volume d'importation de Véhicules Neufs courant le 1^{er} trimestre 2025 moins important que celui de la même période en 2024.
- Courant le 1^{er} trimestre 2025, les produits des placements ont atteint à 1,308 MD contre 1,274 MD durant la même période en 2024, soit une hausse 2,7%.
- La trésorerie nette s'est établie au 31 mars 2025 à 49,423 MD contre 50,550 MD une année auparavant, enregistrant une baisse de 2,2%.
- La masse salariale s'est élevée au terme du 1^{er} trimestre 2025 à 1,081 MD contre 1,037 MD pendant la même période 2024, marquant une augmentation de 4,3%.

MD : Million(s) de Dinars.

AVIS DES SOCIÉTÉS

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

OFFICE PLAST S.A

Siège social : ZI-2, Mdejez El Bab-BP.156-9070 Tunisie

La société Office Plast publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2025 :

Indicateurs	1er trimestre 2025	1 er trimestre 2024	Variation 31/03/2025 - 31/03/2024	31/12/2024**
I. Production				
a- Production en valeur (en DT)	8 383 286	6 543 211	28%	34 118 043
b- Production en quantité (en Pièce)	12 905 495	10 380 527	24%	68 435 025
CA LOCAL	2 199 451	2 513 994	-13%	13 785 017
CA EXPORT	3 340 760	1 787 944	87%	21 239 926
II. Total Chiffre d'affaires en DT	5 540 211	4 301 938	29%	35 024 943
Concessions de marques				
Logiciel				10 002
Terrain		7 803	-100%	7 803
Construction				8 489
Matériel industriel	104 334			731 243
Outillage industriel	6 778			73 011
Matériel de Transport				245 264
Matériel informatique				13 167
Installation générale, ag & aménag divers		100 014	-100%	214 793
Equipements de bureaux		1 500	-100%	8 237
Immobilisation en cours	41 896	104 428	-60%	524 089
Immobilisation à statut juridique particulier				45 359
III. Total Investissements en DT	153 008	213 745	-28%	328 252
Titres de participations	3 150 000	650 000	385%	3 150 000
IV. Total Immobilisations financières	3 150 000	650 000	385%	3 150 000
Endettement à moyen et long terme	3 945 057	5 043 109	-22%	4 276 512
Emprunts à moins d'un an	2 072 263	1 828 270	13%	2 493 323
Financement en devise	883 376	1 205 090	-27%	1 302 699
Mobilisation des créances nées sur l'étranger	940 000	230 000	309%	335 000
CHIRAET / MOURABAHA	6 125 000	6 494 639	-6%	3 458 184
CREDIT PFE	2 500 000	2 300 000	9%	2 500 000
Crédit Obliga & Cautions douanières	516 160	377 316	37%	356 375
Découvert mobilisé	1 000 000	1 000 000	0%	1 000 000
Financement de stocks	560 000	560 000	0%	560 000
Traites avalisées				
Escompte effets	1 894 556	3 369 879	-44%	3 560 646
Factoring	305 006	290 800	5%	306 500
V. Total Endettement en DT	20 741 418	22 699 103	-9%	20 149 239
VI. Trésorerie en DT	-	340 948	-	361 698
(**) Exercice non audité			6%	-
				654 248

Commentaires :

* Au terme du premier trimestre 2025, La valeur de la production de la société Office Plast s'élève à 8,38 MDT soit une augmentation de 28% par rapport à la même période de 2024 afin de satisfaire son carnet des commandes.

* Le chiffre d'affaires relatif au premier trimestre 2025 a enregistré une augmentation de 29% par rapport à la même période de 2024. Cette amélioration est le résultat de la hausse du chiffre d'affaires à l'export de 87%.

* La valeur des investissements du premier trimestre 2025 est de 153 008 DT soit une baisse de 28 % par rapport à la même période de l'exercice 2024.

* Les immobilisations financières de la société s'élèvent à 3 150 000 DT au premier trimestre 2025 soit une hausse de 2 500 000 DT par rapport à la même période de 2024. En effet, il a été procédé à des opérations de recapitalisation des filiales de la société afin de renforcer leurs capitaux propres et par conséquent la diminution de l'endettement de la société Office Plast, l'amélioration de sa capacité financière et l'augmentation de son chiffre d'affaires.

* L'endettement de la société s'élève à 20,74 MDT au 31 mars 2025 contre 22,70 MDT au 31 mars 2024 soit une baisse de 9%.

* Au 31 mars 2025, la trésorerie d'Office Plast ressort négative de 340 948 DT.

AVIS DES SOCIÉTÉS*

COMMUNIQUE DE PRESSE

BANQUE DE TUNISIE

Siège social : 2, Rue de Turquie - 1001 Tunis

La Banque de Tunisie a le plaisir de porter à la connaissance de ses actionnaires, que son Assemblée Générale Ordinaire, tenue le 29 avril 2025, a fixé le montant des dividendes à 0,350 dinar par action.

La date de détachement est fixée pour le 7 Mai 2025.

Le règlement s'effectuera auprès des intermédiaires en Bourse et teneurs de comptes dépositaires des titres via TUNISIE CLEARING pour les titres qui y sont déposés.

(*) Le CMF n'entend donner aucune opinion, ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la banque qui en assume l'entière responsabilité.

2025 – AS – 0498

AVIS DES SOCIÉTÉS*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Société Advanced e-Technologies « AeTECH »

Siège social : Z.I Ariana Aéroport 03 Rue des Métiers, Charguia II 2035 Tunis Carthage

Il est porté à la connaissance des candidats pour le poste d'un administrateur indépendant au Conseil d'Administration de la société AeTECH que le délai de dépôt des candidatures prévues pour le 30 avril 2025 est prolongé au 31 mai 2025 et les autres dispositions prévues à l'annonce du 07 mars 2025 restent inchangées.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

2025 – AS – 0499

AVIS DES SOCIETES (*)

COMMUNIQUE DE PRESSE

DELICE HOLDING SA « DH »

Siège Social : Immeuble Joumena, zone d'activité Kheïreddine, la Goulette 2060 -

La Société Délice Holding « DH » informe ses actionnaires et le public que le Conseil d'Administration, réuni en date du 28 avril 2025, a arrêté les états financiers individuels et consolidés relatifs à l'exercice 2024, lesquels font ressortir :

- Un résultat net individuel au 31 décembre 2024 de **58 901 016 dinars**, contre **34 430 924 dinars** au 31 décembre 2023, soit une progression de **71,1 %**.
- Un résultat net part du groupe au 31 décembre 2024 de **101 013 371 dinars**, contre **97 781 367 dinars** au 31 décembre 2023, soit une progression de **3,3 %**.

Le Conseil d'Administration a décidé de :

- Proposer à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire, qui se tiendra le **23 mai 2025 à 10h00**, la distribution d'un dividende de **un (1) dinar** par action ;
- Proposer à la prochaine Assemblée Générale Extraordinaire, qui se tiendra le **23 mai 2025 à 12h00**, la modification de la valeur nominale de l'action de la Société Délice Holding « DH », pour la porter de **dix (10) dinars à cinq (5) dinars**.

(*) Le CMF n'entend donner aucune opinion, ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

AVIS DES SOCIETES(*)

COMMUNIQUE DE PRESSE

Société Magasin Général « SMG » Siège Social :
Siège Social : 28 Rue Kamel Atatürk – 1001 Tunis

Le conseil d'administration de la Société Magasin Générale s'est réuni le 29/04/2025 pour passer en revue l'activité de la société relative à l'année 2024 et arrêter les états financiers individuels et consolidés y afférents.

Il en ressort que la Société Magasin Générale a réalisé :

- Un chiffre d'affaires HT de 1 041 473 010 DT au 31/12/2024 contre 984 555 078 DT au 31/12/2023 soit une augmentation de 5,78%.
- Un résultat net déficitaire de 3 742 708 DT au 31/12/2024 contre un résultat net déficitaire de 34 009 323 DT au 31/12/2023.

S'agissant du groupe le chiffre d'affaires est de 1 109 685 367 DT au 31/12/2024 contre 1 069 850 648 DT au 31/12/2023 soit une évolution de 3,72% et un résultat groupe déficitaire de 10 067 663 DT contre 42 372 774 DT.

A ce titre le conseil d'administration a décidé de convoquer la prochaine assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mercredi 11 juin 2025 à 10 heures à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises : Rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac 1053 – Tunis.

(*)Le CMF n'entend donner aucune opinion, ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2024	VL antérieure	Dernière VL	
OPCVM DE CAPITALISATION						
SICAV OBLIGATAIRES						
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	20/07/92	123,874	126,331	126,352
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/04/07	173,296	176,779	176,808
3	UNION FINANCIERE SALAMMO SICAV	UNION CAPITAL **	01/02/99	142,702	145,635	145,659
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17	155,522	158,811	158,842
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	147,960	150,786	150,808
6	FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	152,977	156,473	156,503
7	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	141,042	143,630	143,650
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	57,434	58,630	58,636
9	SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	42,283	43,250	43,261
10	POSTE OBLIGATAIRES SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	143,750	146,912	146,940
11	BTK SICAV	BTK CONSEIL	16/10/00	125,992	128,830	128,853
12	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UB FINANCE	07/10/98	125,576	128,370	128,394
13	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	108,189	110,657	110,677
14	SICAV CAPITALISATION PLUS	SBT	04/12/24	100,604	102,900	102,919
15	AFC AMANETT SICAV	AFC	05/12/24	101,361	103,801	103,820
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE						
16	FCP SALAMEIT CAP	AFC	02/01/07	22,121	22,571	22,575
17	MCP SAFEFUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	153,803	156,757	156,795
18	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	147,502	150,373	150,404
19	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	14,047	14,301	14,304
20	FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	213,112	217,741	217,780
21	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	120,228	122,460	122,507
22	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	ATTIJARI GESTION	23/08/21	125,088	127,661	127,683
23	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	BNA CAPITAUX	03/04/07	17,435	17,821	17,824
24	FCP AFC AMANETT	AFC	12/09/23	110,791	113,394	113,417
25	FCP LEPTIS OBLIGATAIRE CAP	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	25/04/24	106,015	108,428	108,449
FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE						
26	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	2,346	2,395	2,398
SICAV MIXTES						
27	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/05/93	76,296	78,882	78,942
28	SICAV PROSPERITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	25/04/94	158,301	165,957	165,757
29	SICAV OPPORTUNITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	11/11/01	114,137	125,386	125,331
30	AMEN ALLIANCESICAV	AMEN INVEST	17/02/20	131,813	134,330	134,352
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE						
31	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	167,736	178,196	178,096
32	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	628,033	658,443	658,267
33	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	149,426	147,492	147,484
34	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	208,817	211,260	211,463
35	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/09/10	115,011	125,624	125,665
36	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	09/05/11	162,164	170,243	170,572
37	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	191,263	201,057	200,998
38	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	174,699	183,698	183,629
39	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	04/06/07	28,699	32,056	32,067
40	STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16	107,771	111,220	111,166
41	FCP GAT VIE MODERE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	1,191	1,275	1,275
42	FCP GAT VIE CROISSANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	1,236	1,347	1,347
43	FCP BNA CEA	BNA CAPITAUX	27/03/25	-	100,521	100,536
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE						
44	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2 694,541	2 800,529	2 806,169
45	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	266,280	288,525	292,721
46	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	3,507	3,780	3,822
47	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	3,104	3,298	3,331
48	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	50,086	54,345	53,443
49	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,510	1,535	1,536
50	FCP HAYETT PLENTUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,344	1,417	1,424
51	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,366	1,478	1,488
52	FCP PERSONNEL UB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	17,980	19,178	19,352
53	FCP BIAT-CEA PNT TUNIS AIR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/11/17	13,154	14,999	15,150
54	FCP ILBOURSA CEA	MAC SA	21/06/21	18,288	19,966	20,139
55	FCP VALEURS SERENITE 2028	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/04/23	5 750,273	6 030,517	6 087,313
SICAV ACTIONS						
56	UBCF-UNIVERS ACTIONS SICAV	UNION CAPITAL **	10/04/00	105,131	117,447	117,352
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE						
57	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,424	1,616	1,623

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2024	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
OPCVM DE DISTRIBUTION								
SICAV OBLIGATAIRES								
58	SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	16/05/24	4,642	114,248	116,274	116,292
59	AMEN PREMIÈRE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	22/05/24	5,447	102,013	104,003	104,022
60	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	15/05/24	6,567	109,949	112,383	112,404
61	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	20/05/24	5,887	107,369	109,234	109,251
62	SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	30/05/24	5,222	113,029	115,112	115,129
63	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	15/05/24	6,728	108,635	110,991	111,011
64	SICAV TRESOR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	03/02/97	22/04/24	7,041	105,621	107,791	107,811
65	CAP OBLIG SICAV	UNION CAPITAL **	17/12/01	30/05/24	5,857	109,900	112,126	112,145
66	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	30/05/24	7,070	110,285	112,620	112,640
67	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/24	5,885	108,149	110,044	110,060
68	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	14/03/25	6,805	108,191	103,574	103,592
69	SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	05/01/00	6,692	106,862	109,306	109,328
70	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	05/06/08	30/05/24	3,542	110,373	112,275	112,292
71	SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	20/05/24	6,162	106,425	108,597	108,616
72	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	29/05/24	4,313	103,323	104,841	104,858
73	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	01/08/05	22/04/24	5,482	110,492	112,491	112,507
74	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UNION CAPITAL **	15/11/93	23/04/25	6,482	105,970	101,649	101,666
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
75	FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	15/05/24	5,372	115,670	118,429	118,448
76	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	31/05/24	7,103	107,952	110,349	110,381
77	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	31/05/24	5,640	112,925	115,169	115,190
78	FCP SMART CASH	SMART ASSET MANAGEMENT	13/03/23	26/03/25	6,916	108,590	104,160	104,188
79	FCP GAT OBLIGATAIRE	GAT INVESTISSEMENT	31/08/23	-	-	1 083,461	1 106,032	1 106,234
80	FCP SMART CASH PLUS	SMART ASSET MANAGEMENT	29/01/24	-	-	10 779,263	11 025,535	11 028,317
81	FCP LEPTIS OBLIGATAIRE	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	25/04/24	-	-	105,974	108,389	108,409
FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE								
82	FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	31/05/24	7,697	111,308	113,803	113,954
83	FCP HELION SEPTIM II	HELION CAPITAL	22/12/23	-	-	107,643	110,241	110,381
SICAV MIXTES								
84	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	16/05/24	0,944	69,397	71,824	72,019
85	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	15/05/24	4,403	121,639	137,288	137,615
86	SICAV SECURITY	UNION CAPITAL **	26/07/99	30/05/24	0,847	17,981	18,336	18,329
87	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	14/03/25	17,798	347,731	356,137	355,968
88	STRATEGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	22/04/24	51,435	2 470,331	2 602,536	2 604,066
89	SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	21/05/24	2,671	69,738	70,622	70,597
90	SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	23/05/24	2,326	55,724	56,372	56,365
91	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UNION CAPITAL **	17/05/99	23/04/25	2,055	110,197	112,925	112,930
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
92	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	16/05/24	0,120	11,126	11,291	11,293
93	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	16/05/24	1,238	17,949	20,385	20,418
94	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	13/05/24	0,571	19,243	21,317	21,315
95	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	13/05/24	0,544	16,771	18,280	18,281
96	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	31/05/24	3,933	104,941	106,475	106,474
97	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	25/04/24	2,315	92,841	93,675	93,800
98	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	07/05/24	2,252	96,021	97,764	97,873
99	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/23	3,820	113,771	117,122	117,110
100	UBCI - FCP CEA	UNION CAPITAL **	22/09/14	17/04/25	3,885	105,845	111,146	111,082
101	FCP SMART CEA	SMART ASSET MANAGEMENT	06/01/17	03/04/25	0,228	12,287	13,289	13,293
102	FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	24/02/25	4,656	105,749	110,971	111,193
103	FCP BIAT EPARGNE ACTIONS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	15/01/07	22/04/24	2,222	84,284	94,547	94,524
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
104	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	26/05/22	2,183	97,168	107,356	108,053
105	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	31/05/24	2,609	128,126	134,055	134,287
106	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	0,963	161,949	172,449	172,491
107	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	29/05/24	6,689	164,061	174,142	174,167
108	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	27/05/24	1,824	220,308	227,029	228,661
109	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	27/05/24	3,330	202,935	208,214	209,566
110	MAC EPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	27/05/24	3,985	199,122	206,660	207,593
111	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	27/05/24	0,281	29,858	32,893	33,150
112	MAC HORIZON 2032 FCP	MAC SA	16/01/23	16/04/25	681,187	11 520,927	11 636,581	11 736,005
113	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES *	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	En liquidation	En liquidation	En liquidation
114	FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	15/05/24	3,107	104,448	114,641	115,311
115	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	12/11/18	22/04/24	137,674	5 640,928	5 881,882	5 970,485
116	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	03/04/25	0,475	11,495	12,034	12,071
117	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	29/05/24	8,627	181,073	191,573	191,487
118	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/05/16	22/04/24	377,263	12 473,115	13 632,656	13 723,242
119	FCP GAT PERFORMANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	22/05/24	511,502	11 297,464	12 182,406	12 246,233
120	FCP JASMIN 2033	MAXULA BOURSE	13/03/23	28/04/25	752,405	10 843,923	11 221,908	10 529,948
121	MAC HORIZON 2033 FCP	MAC SA	08/05/23	16/04/25	677,813	11 344,005	11 445,152	11 542,817
122	FCP FUTURE 10	MAXULA BOURSE	26/06/23	28/04/25	772,740	10 896,061	11 268,489	10 553,119
123	FCP PROSPER + CEA	BTK CONSEIL	12/02/24	-	-	11,152	12,300	12,396
124	MAC FCP DYNAMIQUE	MAC SA	13/05/24	16/04/25	1,113	111,359	117,975	119,056
125	FCP CEA BMCE CAPITAL VALUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	18/12/24	-	-	100,084	105,181	105,617
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
126	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	31/05/24	5,196	129,208	134,335	134,063
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
127	FCP SMART TRACKER FUND	SMART ASSET MANAGEMENT	03/01/23	11/04/25	37,985	1 116,878	1 180,746	1 186,960

* OPCVM en liquidation anticipée

** Initialement dénommé COFIB CAPITAL FINANCE

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**
Immeuble CMF – Centre Urbain Nord
Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**
www.cmf.tn
email : cmf@cmf.tn
Le Président du Collège Délégué
M. Hatem Smiri

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par l'insertion de la « Société Immobilière et Touristique -SIT-» et la « Société Régionale de Transport de Kairouan » ainsi que par la clôture de la liquidation de FCP SALAMETT PLUS et l'ouverture au public du FCP BNA CEA et des fonds de capital investissement « FCPR MAXULA EQUITY FUND », « FCPR STRATEGY FUND », « FCPR IKLAA » et « FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA V », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit:

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue HédiNouira -1001 TUNIS-	71 351 155
5. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
6.Assurances Maghrebias.A	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
7.Assurances Maghrebias Vie	24, rue du Royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
10. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue HédiKarray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
11.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
12. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	Boulevard BejiCaid Essebsi -lot AFH- DC8, Centre Urbain Nord -1082 TUNIS-	71 112 000
13. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
14.Banque Nationale Agricole "BNA BANK"	Avenue Mohamed V 1002 Tunis	71 830 543
15.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolles Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
16.BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
17. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
18.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
19.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
20.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
21. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
22. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
23. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
24. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
25.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
26.EURO-CYCLES	Zone Industrielle KalâaKébira -4060 Sousse-	73 342 036
27.Hannibal LeaseS.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemane, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400
28. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
29. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988

30. Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
31. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
32. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
33. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
34. Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
35. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 MarkezSahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
36. SMART TUNISIE S.A	9, Bis impasse n°3, rue 8612 Z.I, Charguia 1-2035 Tunis	71 115 600
37. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
38. Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
39. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
40. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
41. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi – Centre Urbain Nord – 1082-	71 189 200
42. Société Immobilière et de Participations "SIMPAN"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
43. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
44. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
45. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
46. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
47. Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
48. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
49. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
50. Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435
51. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
52. Société de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
53. Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
54. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
55. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
56. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	9, Rue de Palestine Cité des affaires Kheireddine 2060 La Goulette.	71 340 866
57. Société Tunisienne d'Automobiles « STA »	Z.I Borj Ghorbel, la nouvelle médina -2096 Ben Arous-	31 390 290
58. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
59. Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
60. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 -1080 TUNIS-	71 713 100
61. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhi'af, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
62. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
63. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, BirKassaa -BEN AROUS-	71 384 200
64. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
65. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
66. Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922

67. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
68. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue HédiKarray - 1082 TUNIS -	70 132 000
69. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
70. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
71. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
72. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de KalaaKébira -4060 Sousse-	73 342 669
73. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
74. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Adwya SA	Route de la Marsa GP 9, Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2 Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	Avenue Cheikh Mohamed Fadhel Ben Achour, Centre Urbain Nord -1003 Tunis-	71 186 825
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	30 300 100
8. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA" "- En Liquidation -	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
9. Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue HédiKarray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
10. Banque Franco-Tunisienne "BFT"- En Liquidation -	Rue AboubakrEchahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
11. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
12. Banque Tuniso-Koweïtienne -BTK-	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
13. Banque Tuniso-Lybieenne « BTL »	Immeuble BTL Boulevard de la Terre – Lot AFH E12 – Centre Urbain Nord – 1082	71 901 350
14. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
15. BNA Assurances	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
16. BTK Leasing et Factoring	11, rue HédiNouira, 8 ^{ème} étage -1001 TUNIS-	70 241 402
17. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
18. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
19. Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
20. Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
21. Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
22. Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
24. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
25. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
26. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
27. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
28. Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222

29. ENDA Tamweel	Rue de l'assistance, cité El Khadra 1003 Tunis	71 804 002
30. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
31. GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
32. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
33. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
34. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
35. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
36. Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
37. Loan and Investment Co	Avenue OuledHaffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
38. Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Chargaia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
39. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha TaksimEnnasim -1002 Tunis	71 950 800
40. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Hourmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
41. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
42. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
43. Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue HédiNouiraAiana	71 810 750
44. SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Chargaia I - 2035 Tunis-	70 730 250
45. Société Anonyme Carthage Médical-Centre International Carthage Médical-	Jinen El Ouest, Zone Touristique, -5000 Monastir-	73 524 000
46. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguaia –1153 Manouba-	71 550 711
47. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
48. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
49. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
50. Société Al Majed Investissement SA	Avenue de la Livre Les Berges du Lac II -153 Tunis-	71 196 950
51. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	36 010 101
52. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue BirChallouf -8000 Nabeul-	72 285 330
53. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
54. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
55. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest "SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
56. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
57. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue TaïbMhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
58. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
59. Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
60. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
61. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
62. Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
63. Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
64. Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
65. Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
66. Société Immobilière et Touristique -SIT-	42, rue Mendes France -5100 Mahdia-	73 680 274

67.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
68.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
69.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
70.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
71.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
72.Société LLOYD Vie	Avenue de la Monnaie, Les Berges du Lac 2	71 963 293
73.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
74.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
75. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
76.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
77. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue MajidaBouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
78. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
79.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
80.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
81.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
82. Société Régionale de Transport Jendouba	Avenue 9 Avril 1938 -8100 Jendouba-	78 600 690
83 Société Régionale de Transport de Kairouan	Avenue Assad Ibn Fourat BP 35 -3100 kairouan	70 241 180
84. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax.-	74 624 424
85.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
86.Société TECHNOLATEX SA	Lot N°2 Zone Industrielle Sidi Bouteffaha -9000 Béja -	78 449 022
87.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
88.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
89.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
90.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
91.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
92.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
93.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
94.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue de la Monnaie, Les Berges du Lac 2	71 962 777
95.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
96Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
97.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"- En Liquidation -	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
98.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalie A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
99. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
100.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
101.société Unie des portefaix et Services Port de la Goulette	15, avenue Farhat Hached -2025 Salammbô	71 979 792
102.Société Unionde Factoring	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 234 115
103.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400

104.TAYSIR MICROFINANCE	2 , Place Mendès France Mutuelleville -1082 Tunis-	70 556 903
105.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
106.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue HédiKarray - 1082 TUNIS -	70 243 000
107. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
108. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
109.UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	71 234 115
110.Zitouna Takaful	Boulevard qualité de la Vie, Immeuble LA RENNAISSANCE, Bloc « C » ZITOUNA TAKAFULbuilding, les jardins de Carthage, 1090, Tunis	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AFC AMANETT SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
2	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT - TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
3	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
4	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
11	BTK SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BTK CONSEIL	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
12	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
13	FCP AFC AMANETT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
14	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT - TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
15	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT - TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
17	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
19	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis

20	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
22	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
23	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
24	FCP BIAT- ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
25	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
26	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITALAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
27	FCP BNA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	BNA CAPITALAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
28	FCP CEA BMCE CAPITAL VALUE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
29	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
30	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
31	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
32	FCP FUTURE 10	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
33	FCP GAT OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
34	FCP GAT PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
35	FCP GAT VIE MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
36	FCP GAT VIE CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
37	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
38	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
39	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
40	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
41	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
42	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis

43	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
44	FCP HELION SEPTIM II	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
45	FCP ILBOURSA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
46	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
47	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
48	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
49	FCP JASMIN 2033	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
50	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT - TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
51	FCP LEPTIS OBLIGATIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	Immeuble BTL Boulevard de la Terre Lot AFH E 12 - Centre Urbain Nord 1082 Tunis
52	FCP LEPTIS OBLIGATIRE CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	Immeuble BTL Boulevard de la Terre Lot AFH E 12 - Centre Urbain Nord 1082 Tunis
53	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE - UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
54	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE - UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
55	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE - UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
56	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE - UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
57	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
58	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
59	FCP OPTIMA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
60	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
61	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
62	FCP PROSPER + CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BTK CONSEIL	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
63	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
64	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
65	FCP SMART CASH	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
66	FCP SMART CASH PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
67	FCP SMART CEA (3)	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
68	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
69	FCP SMART TRACKER FUND	ACTIONS	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
70	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

71	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
72	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
73	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
74	FCP VALEURS SERENITE 2028	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
75	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES (1)	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
76	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT - TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
77	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
78	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
79	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness - Les Berges du Lac -1053 Tunis
80	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac-1053 Tunis.
81	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT - CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin -1001 Tunis
82	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
83	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
84	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
85	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
86	MAC FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
87	MAC HORIZON 2032 FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
88	MAC HORIZON 2033 FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
89	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
90	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
91	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
92	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
93	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
94	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac -1053 Tunis
95	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
96	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis

97	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
98	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
99	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
100	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
101	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
102	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
103	SICAV CAPITALISATION PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
104	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
105	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
106	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
107	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
108	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
109	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
110	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
111	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
112	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
113	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
114	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
115	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
116	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
117	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
118	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA-UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
119	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
120	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GERE	Boulevard Beji Caid Essebsi - Lot AFH - DC8, Centre Urbain Nord - 1082 Tunis
121	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
122	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
123	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA-UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
124	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA-UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

125	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
126	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
127	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène

(1) OPCVM en liquidation anticipée

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1 *	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2 *	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis

* FCC en liquidation anticipée

LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	FA PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	FA CAPITALEASE SEED FUND *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	FA STARTUP FACTORY SEED FUND *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	FA SOCIAL BUSINESS	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
5	FA CAPITALEASE SEED FUND 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	FA ANAVA SEED FUND	FLAT6LABS Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
7	FA CAPITAL'ACT SEED FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
8	FA START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, lesBerges du Lac, 1053-Tunis
8	FA HEALTH TECH FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

* FA en liquidation

LISTE DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT À RISQUE

		Gestionnaire	Adresse
1	FCPR ATID FUND I *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	FCPR FIDELIUM ESSOR *	FIDELIUM FINANCE	Immeuble «Golden Towers», Bloc A, 11ème étage, bureau 11-4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT *	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II *	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis

7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP *	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA *	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR *	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND II *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR INTILAQ FOR GROWTH	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR INTILAQFOR EXCELLENCE	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR FONDS CDC CROISSANCE 1	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
31	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUNDIII	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis

34	FCPR TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez,lesBerges du Lac, 1053-Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue HédiKarray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	FCPR MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez,lesBerges du Lac, 1053-Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94,Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
44	FCPR STB GROWTH FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue HédiKarray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage,Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
47	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUNDIV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUNDIV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
49	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
50	FCPR BYRSA FUND I	DIDO CAPITAL PARTNERS	Avenue Elissa, La Percée Verte, 5ème étage, B5.2, Jardins de Carthage, 1053-Tunis
51	FCPR TANMYA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage,Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
52	FCPR MOURAFIK II	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
53	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA III	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
54	FCPR CAPITAL RETOURNEMENT	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez,lesBerges du Lac, 1053-Tunis
55	FCPR SWING 3	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
56	FCPR MOURAFIK III	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
57	FCPR MAXULA CAPITAL RETOURNEMENT	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez,lesBerges du Lac, 1053-Tunis
58	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA IV	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
59	FCPR GROWTH VENTURE CAPITAL	GAT INVESTISSEMENT	92-94 avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
60	FCPR RELANCE+	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage,Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
61	FCPR ADVANCED FUND	GMP CAPITAL	Bureau A12, Immeuble Green Center, Rue du Lac de Constance, Les Berges du Lac 1, 1053-Tunis
62	FCPR PROGRESS FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue HédiKarray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
63	FCPR SMART TURN AROUND	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar, Belvédère, 1002-Tunis

64	FCPR MOURAFIK IV	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
65	FCPR MAXULA EQUITY FUND	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
66	FCPR STRATEGY FUND	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
67	FCPR IKLAA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
68	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA V	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis

* FCPR en liquidation

LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

LISTE DES FONDS D'INVESTISSEMENT SPÉCIALISÉS ET DES COMPARTIMENTS DE FIS

		Gestionnaire	Adresse
1	FIS INNOVATECH	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.
2	Compartiment 1 du FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
3	Compartiment 2 du FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
4	Compartiment C1 du FIS EMPOWER FUND-B	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
5	Compartiment C2 du FIS EMPOWER FUND-B	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
6	Compartiment TITAN SEED FUNDI - Dinars du FIS TITAN SEED FUND	MEDIN Fund Management Company	Rue du Lac Constance, Immeuble Galerie du Lac, Appartement n°13, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
7	Compartiment TITAN SEED FUNDI - Euros du FIS TITAN SEED FUND	MEDIN Fund Management Company	Rue du Lac Constance, Immeuble Galerie du Lac, Appartement n°13, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
8	FIS INNOV INVEST	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue HédiKarray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
9	Compartiment GO LIVE LOCAL FUND du FIS GO LIVE FUND	GO BIG PARTNERS	Immeuble Henda, Bloc A, Bureau A1, Rue de l'île Rhodes, Les Berges du Lac II, 1053-Tunis
10	Compartiment GO LIVE INTERNATIONAL FUND du FIS GO LIVE FUND	GO BIG PARTNERS	Immeuble Henda, Bloc A, Bureau A1, Rue de l'île Rhodes, Les Berges du Lac II, 1053-Tunis
11	Compartiment FIS NEXT CAP 1 du FIS NEXT CAP FUND	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
12	Compartiment FIS NEXT CAP 2 du FIS NEXT CAP FUND	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
13	Compartiment NEW ERA LOCAL FUND du FIS NEW ERA FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – Venture Capital	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
14	Compartiment NEW ERA INTERNATIONAL FUND du FIS NEW ERA FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – Venture Capital	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
15	Compartiment 216 CAPITAL FUND II - Dinars du FIS 216 CAPITAL FUND II	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
16	Compartiment 216 CAPITAL FUND II - Euros du FIS 216 CAPITAL FUND II	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

AVIS DES SOCIETES

Informations post AGO

ATTIJARI LEASING

Siège social : Rue du Lac d'Annecy –1053 Les Berges du Lac- Tunis

Suite à la réunion de son assemblée Générale Ordinaire en date du 8 avril 2025, la société Attijari Leasing publie, ci-dessous :

- Les résolutions adoptées
- Le Bilan après affectation du résultat comptable
- L'état d'évolution des capitaux propres.
- Liste des membres du Conseil d'administration

I-Résolutions adoptées :

PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2024 et le rapport général des Commissaires aux Comptes sur les états financiers relatifs à l'exercice 2024 de Attijari Leasing, approuve lesdits états financiers arrêtés au 31/12/2024 tels qu'ils lui sont présentés ainsi que le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2024.

L'Assemblée Générale Ordinaire donne ainsi, quitus entier et sans réserve aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2024.

Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION :

(Approbation des conventions et engagements visés par les articles 43 et 62 de la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers ainsi que par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales)

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des différentes conventions proposées et validées par le Conseil d'Administration de la société, du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements soumis aux dispositions de les articles 43 et 62 de la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers ainsi qu'aux dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, prend acte de ce rapport et approuve les conventions dont il fait état pour les besoins de l'arrêté de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION :

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale décide :
D'affecter les résultats de l'exercice 2024 comme suit :

(Montant en Dinars Tunisien)

Proposition Affectation Résultat 2024	
Résultat Net 2024	<u>10 003 860</u>
Report à nouveau	8 011 381
Réserves de réinvestissement	3 000 000
Bénéfice disponible	<u>15 015 241</u>
Distribution Prévue (2DT / action ou de 20% de la VN)	5 500 000
Dotation au Fonds Social	400 000
Report à Nouveau	<u>9 115 241</u>

L'Assemblée générale Ordinaire décide de fixer la date de paiement des dividendes pour le lundi 28 Avril 2025

Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire arrête le montant des jetons de présence relatifs à l'exercice 2024 à 80 mille dinars nets et donne pouvoirs au Conseil d'Administration de fixer les critères de sa répartition.

L'Assemblée Générale Ordinaire arrête le montant des jetons de présence relatifs à l'exercice 2025 à 80 mille dinars nets et donne pouvoirs au Conseil d'Administration de fixer les critères de sa répartition.

Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire arrête le montant de la rémunération des membres du Comité d'Audit au titre de l'exercice 2025 à 15 mille dinars nets.

L'Assemblée Générale Ordinaire arrête le montant de la rémunération des membres du Comité des Risques au titre de l'exercice 2025 à 15 mille dinars nets.

L'Assemblée Générale Ordinaire arrête le montant de la rémunération des membres du Comité de Nomination et de Rémunération au titre de l'exercice 2025 à 15 mille dinars nets.

Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise, sur proposition du Conseil d'Administration, l'émission d'un ou de plusieurs emprunts obligataires ordinaires et/ou subordonnés, d'un montant de 100 000 000 dinars (cent millions de dinars), à émettre dans un délai d'un an et délègue au Conseil d'Administration les pouvoirs nécessaires afin de réaliser ces émissions (fixer les montants successifs, les modalités et les conditions)

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise au conseil d'administration a délégué au directeur général le pouvoir de fixer à la veille de l'émission les modalités et les conditions de l'emprunt.

Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION :

Le Président de l'Assemblée informe les actionnaires de la fin du mandat de l'ensemble des membres du présent Conseil d'Administration, et par application des dispositions de la circulaire de la BCT n°2021-05 du 19/08/2021 relative au cadre de gouvernance des banques et des établissements financiers, l'Assemblée Générale Ordinaire, décide :

A- De renouveler les mandats de messieurs :

- M. Said SEBTI
- M. Mohsen BOUZID
- M. Faissal CHAHROUR
- M. Abdelkader TRAD

B- De désigner :

- Mme **Raja AISSAOUI EP DARGHOUTH** pour le poste d'Administrateur Indépendant (Président du Comité des Risques) en remplacement de **M Moez EL GHALI** ;
- Mme **Habiba JRAD EP LOUATI** pour le poste d'Administrateur Indépendant (Président du Comité d'Audit) en remplacement de **M Lassad M'ZAH**.

C- D'approuver la nomination de :

- Monsieur **Abdelkarim LASSOUED** pour le poste d'administrateur représentant les actionnaires minoritaires, en remplacement de **M Mongi TRIMECHE**.

Les administrateurs nommés, sont élus pour une durée de trois (03) années (2025,2026 et 2027), jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2027.

Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

HUITIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte des fonctions et responsabilités occupées par le Président et les membres du Conseil d'Administration dans d'autres sociétés en tant que Gérant, Administrateur, Président Directeur Général, Directeur Général, Membre de Directoire ou de Conseil de Surveillance, et ce, en application des dispositions de l'article 192 du code des sociétés commerciales.

Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

NEUVIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour accomplir toutes les formalités légales de dépôt, d'enregistrement et de publication.

Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à l'unanimité

II. Le Bilan après affectation du résultat comptable

BILAN APRES AFFECTATION ARRETE AU 31 DECEMBRE 2024

(Exprimé en dinar tunisien)

	31 / 12 / 2024	31 / 12 / 2023
ACTIFS		
Caisses et avoirs auprès des banques	6 925 323	7 059 258
Créances sur la clientèle de Leasing	495 840 459	458 281 107
Acheteurs factorés	14 269 107	15 341 132
Portefeuille de placement	5 469 487	8 000 000
Portefeuille d'investissement	24 444 923	23 369 172
Valeurs immobilisées	4 638 903	4 350 782
Autres actifs	7 377 171	7 102 572
TOTAL DES ACTIFS	558 965 372	523 504 022
PASSIFS		
Concours bancaires	514	2 905 702
Dettes envers la clientèle	10 412 301	10 551 363
Comptes courants des adhérents	2 293 380	2 502 185
Emprunts et dettes rattachées	400 595 522	374 936 592
Fournisseurs et comptes rattachés	60 598 177	52 759 916
Autres passifs	14 023 216	13 011 893
TOTAL DES PASSIFS	487 923 109	456 667 650
CAPITAUX PROPRES		
Capital social	27 500 000	27 500 000
Réserves	2 750 000	2 750 000
Primes d'émission	2 000 000	2 000 000
Réserves pour fonds social	584 849	482 819
Fonds capital risque	29 000 000	26 000 000
Subventions d'investissement	92 173	92 173
Résultat reportés	9 115 241	8 011 380
Total des capitaux propres	71 042 241	8 011 380
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS	558 965 372	523 504 023

III- L'état d'évolution des capitaux propres

Etat d'évolution des capitaux propres pour l'exercice 2024 après tenue de L'AGO

	Capital social	Réserve légale	Prime d'émission	Réserve spéciale de réinvestissement	Fonds Social	Subvention d'investissement	Résultats Reportés	Résultat de l'exercice	Total
Capitaux propres au 31 Décembre 2023	27 500 000	2 750 000	2 000 000	23 000 000	182 818	92 173	6 614 823	8 821 558	70 961 372
Affectation par l'A.G.O				3 000 000	300 000		5 521 558	(8 821 558)	0
Dividendes versés sur le bénéfice de 2023							(4 125 000)		(4 125 000)
Subvention d'investissement						0			0
Prélèvement sur fonds social					(297 970)				(297 970)
Résultat au 31 décembre 2024								10 003 860	10 003 860
Capitaux propres au 31 Décembre 2024 Avant Affectation	27 500 000	2 750 000	2 000 000	26 000 000	184 849	92 173	8 011 381	10 003 860	76 542 263
Affectation par l'A.G.O du 08/04/2025				3 000 000	400 000		6 603 860	(10 003 860)	(0)
Dividendes versés sur le bénéfice de 2024							(5 500 000)		(5 500 000)
Capitaux propres au 31 Décembre 2024 Après Affectation	27 500 000	2 750 000	2 000 000	29 000 000	584 849	92 173	9 115 241	(0)	71 042 263

IV- Liste des membres du Conseil d'administration

Nom et prénom	Fonction	Actionnaire représenté	Mandat	Adresse	Activités
Attijari BANK	Administrateur	M. Said SEBTI	2025-2027	Tunis	Directeur Général Attijari bank
M.Faissal CHAHROUR	Administrateur	Lui même	2025-2027	Tunis	DGA Pôle Risques, Attijari bank
M. Mohsen BOUZID	Administrateur	Lui même	2025-2027	Tunis	Responsable du Pôle Recouvrement, Contentieux et Juridique d'Attijari bank.
M. Abdelkader TRAD	Administrateur	Lui même	2025-2027	Tunis	DGA Pôle Commercial, Attijari bank
Mme Habiba JRAD EP LOUATI	Administrateur Indépendant	indépendant	2025-2027	Tunis	-Directeur Général de la direction Générale des Etudes et de la Législation Fiscales (Ministère des finances) 2012-2016 -Membre dans le comité de risque TSB Bank 2015-2017 -Membre du conseil d'administration et présidente du comité permanent d'Audit LLOYD vie 2022-2025
Mme Raja AISSAOUI EP DARGHOUTH	Administrateur Indépendant	indépendant	2025-2027	Tunis	-Administrateur représentant la BCT à Karama Holding 2012-2016 -Administrateur à la poste 2016-2017 -Administrateur à la SNDP 2022-2024 -Président comité des risques QNB 2024
M.Abdelkarim LASSOUED	Administrateur, représentant les actionnaires minoritaires d'Attijari Leasing	Actionnaire minoritaire	2025-2027	Tunis	-Directeur général des financements et des paiements extérieurs à la banque centrale 2021-2023 -Membre du Conseil d'administration SODEP 2016-2018 , ETAP 2018-2023

INFORMATIONS POST AGO

BTK LEASING

«Ex –AIL-»

Siège social : 11, rue Hédi Nourira 1001 Tunis

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 7 avril 2025, la société BTK Leasing publie ci-dessous :

- ♦ Les résolutions adoptées,
- ♦ Le bilan après affectation du résultat comptable,
- ♦ L'état d'évolution des capitaux propres.
- ♦ Liste des membres du Conseil d'administration

1. Les résolutions adoptées

Première Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société et des rapports des Commissaires aux Comptes sur l'exercice 2024, approuve le rapport d'activité du conseil d'administration de l'exercice 2024 et les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2024 tel que présentés.

Cette résolution mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.

Deuxième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport spécial des commissaires aux comptes relatif aux opérations régies par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales et de l'article 62 de la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers, prend acte dudit rapport et approuve dans leur intégralité et sans réserve les opérations relatives aux conventions règlementées qui y sont mentionnées.

Cette résolution mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.

Troisième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, décide de reclasser les réserves spéciales de réinvestissement d'un montant de 250 0000 DT dans les résultats reportés « Bénéfice disponible » représentant la partie libérée sur les fonds gérés confiés à la société BTK Capital suite à l'expiration du délai réglementaire de 5 ans.

Cette résolution mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.

Quatrième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve la proposition du Conseil d'Administration pour :

- 1) Affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice clos le 31/12/2024 d'un montant de 5 507 963 DT comme suit (en dinars) :

Rubrique	Montant en DT
Résultat bénéficiaire - Exercice 2024	5 507 963
Report à nouveau sur les exercices antérieurs	1 780 795
Sous total (1)	7 288 758
Libération de fonds gérés	250 000
Sous total (2)	7 538 758
(-) Déduction de la réserve légale (5% de résultat net majoré des résultats reportés dans la limite de 10% du capital)	-362 384
Bénéfice disponible (3)	7 176 374
(-) Dotation fonds social	-150 000
(-) Réserves spéciales de réinvestissement exonéré	-4 000 000
Bénéfice disponible (4)	3 026 374
Résultats reportés 2024	3 026 374

2) Confier le montant du réinvestissement de 4 000 000 DT à la société BTK Capital

Cinquième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, ratifie la décision du conseil d'administration du 16 avril 2024 relative à la nomination de M Khelil LAJIMI en tant qu' administrateur indépendant, Président du Comité des Risques et M Fadhel BEN OTHMAN en tant qu'administrateur indépendant, Président du Comité d'Audit, et ce pour une durée de 3 ans qui prendra fin à l'issue de la tenue l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir en 2027 à l'effet de statuer sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2026.

Cette résolution mise aux voix a été adoptée à l'unanimité.

Sixième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, donne quitus entier et sans réserve aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion du 1er janvier au 31 décembre 2024.

Cette résolution mise aux voix a été adoptée à l'unanimité.

Septième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'accorder aux membres du Conseil d'Administration des jetons de présences au titre de l'exercice 2024 pour un montant total brut de 183 mille dinars et délègue au Conseil d'administration le pouvoir de les répartir.

Cette résolution mise aux voix a été adoptée à l'unanimité.

Huitième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, autorise l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires ordinaires et/ou subordonnés en une ou plusieurs tranches d'un montant maximum de 80 Millions de dinars à compter de la date de la présente Assemblée Générale Ordinaire et ce jusqu'au 31 décembre 2026.

L'Assemblée Générale Ordinaire donne pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les montants successifs, les modalités et les conditions pour chaque émission d'emprunt obligataire.

Cette résolution mise aux voix a été adoptée l'unanimité.

Neuvième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au représentant légal de la société, ou à son mandataire, à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales d'enregistrement, de dépôts et de publication nécessaires.

Cette résolution mise aux voix a été adoptée l'unanimité.

2- Bilan après affectation du compte de résultat

Librairies en dinars	31-déc.	31-déc.
	2 024	2 023
A C T I F		
Liquidités et équivalents de liquidités	5 424 232	7 781 529
Placements à court terme	-	-
Créances issues d'opérations de leasing	337 242 907	275 144 095
a- Créances sur contrats mis en force	334 339 479	273 438 305
b- Créances sur contrats en instance de mise en force	2 903 428	1 705 789
Placements à long terme	24 433 729	19 682 685
Valeurs immobilisées	3 499 416	1 108 956
a- Immobilisations incorporelles	406 866	422 131
b- Immobilisations corporelles	3 092 550	686 825
Autres actifs	21 011 607	11 637 452
a- Prêts au personnel	410 926	423 578
b- Charges reportées	622 925	485 593
c- Autres	19 977 756	10 728 281
Total de l'actif	391 611 891	315 354 717
P A S S I F		
Concours bancaires et dettes rattachées	1 873 917	1 838 493
Emprunts et dettes rattachées	299 397 360	231 670 649
Dettes envers la clientèle	7 026 041	5 630 756
Fournisseurs et comptes rattachés	30 128 470	28 875 659
Autres passifs	4 174 317	3 694 668
a- Provisions pour passifs et charges	1 650 000	1 650 000
b- Autres	2 524 317	2 044 668
Total du passif	342 600 105	271 710 224
C A P I T A U X P R O P R E S		
Capital	25 000 000	25 000 000
Réserves	20 985 412	16 863 698
Résultats reportés	3 026 374	1 780 795
Résultat de l'exercice	-	-
Total des capitaux propres	49 011 786	43 644 493
Total passif et capitaux propres	391 611 891	315 354 717

2- Etat de variation des capitaux propres en tenant compte de la décision d'affectation du compte de résultat comptable

Rubrique	Capital social	Réserve légale	Réserves pour réinv. exonérés	Réserves pour fonds social	Effet de modifications comptables	Résultats reportés	Résultat de la période	Total
Soldes au 31 décembre 2023 avant affectation	25 000 000	1 772 837	8 954 000	622 082	0	2 005 495	5 290 080	43 644 493
Affectation approuvée par l'AGO du 16 avril 2024								
Réserve légale		364 779				-	(364 779)	-
Réserve spéciale de réinvestissement			5 000 000			(74 699)	(4 925 301)	-
Dotations fonds social				150 000		(150 000)		-
Prélèvements sur fonds social								-
Soldes au 31 décembre 2023 après affectation	25 000 000	2 137 616	13 954 000	772 082	-	1 780 795	0	43 644 493
Prélèvements sur fonds social				(140 670)				(140 670)
Résultat de l'exercice							5 507 963	5 507 963
Soldes au 31 décembre 2024	25 000 000	2 137 616	13 954 000	631 412	-	1 780 795	5 507 963	49 011 786
Affectation approuvée par l'AGO du 07 avril 2025								
Réserve légale		362 384				-	(362 384)	-
Réserve spéciale de réinvestissement			4 000 000				(4 000 000)	-
Réintégration de la Réserve spéciale de réinvestissement			(250 000)			250 000		-
Dotations fonds social				150 000		(4 421)	(145 579)	-
Prélèvements sur fonds social								-
Résultat de la période close le 31 décembre 2024						1 000 000	(1 000 000)	-
Soldes au 31 décembre 2024 après affectation	25 000 000	2 500 000	17 704 000	781 412	0	3 026 374	0	49 011 786

3- Liste des membres du Conseil d'administration

Nom	Qualité	Représenté par	Date expiration mandat	Principales activités professionnelles
Mme Salma ELLOUMI REKIK	Administrateur	Elle-même	Date AGO 2026	- Présidente du Conseil BTK Leasing - Vice-Présidente du conseil BTK Bank - PDG de groupes de sociétés
Noureddine YAICHE	Administrateur	Lui-même	Date AGO 2026	- Retraité de la BIAT - Administrateur BH assurance
M Khalil LAJIMI	Indépendant	Lui-même	Date AGO 2026	- Président Comité des Risques - Consultant SFI
M Fadhel BEN OTHMAN	Indépendant	Lui-même	Date AGO 2026	- Retraité de la BNA - Administrateur société Simpar Immobilière - Administrateur société SPDIT
Mme Myriam ELLOUMI	Administrateur	Elle-même	Date AGO 2026	Directeur du Corporate Affaires & business Développement auprès de COFICAB
M. Imed DEROUICHE	Administrateur	Lui-même	Date AGO 2026	Expert international en énergie, énergie renouvelable et transition énergétique
Mme Sonia REKIK	Administrateur	Elle-même	Date AGO 2026	- Directeur Financier de COFAT MED et Directeur Général de l'Institut Vision & Rétime - Administrateur au Conseil d'administration de COFAT EGYPT
M. Zied ELLOUMI	Administrateur	Lui-même	Date AGO 2026	Directeur Général de la société Chakira Cables
Mme Samira BELKHADI	Administrateur	Elle-même	Date AGO 2026	Retraîtée de la BTK Bank

BTK	Administrateur	Rim LAKHOUA	Date AGO 2026	Directeur des Participations et des Filiales de la BTK et administrateur dans plusieurs sociétés dans lesquelles BTK détient une participation, notamment les filiales de la BTK: BTK Finance, BTK Leasing, BTK Conseil, STPI, MEDAI. DGA de de la société BTK INVEST HOLDING DG BTK Capital PDG BTK SICAV PCA Tunis Center
-----	----------------	----------------	---------------	--

بلاغ الشركات

قرارات الجلسة العامة العادية

الشركة الصناعية للزيوت بصفافس- سيوس زيتاكس

المقر الاجتماعي: طريق قابس كلم 1.5 – 3003 صفافس

اثر انعقاد الجلسة العامة العادية بتاريخ 29 مارس 2025 تنشر الشركة الصناعية للزيوت بصفافس- سيوس زيتاكس ابلي:

- القرارات المعتمدة من قبل الجلسة العامة العادية.
- الموازنة بعد تخصيص النتيجة المحاسبية.
- قائمة تطور الاموال الذاتية باعتبار قرار تخصيص النتائج.
- قائمة اعضاء مجلس الإدارة

1. القرارات المعتمدة من قبل الجلسة العامة العادية.

القرار الأول: المصادقة على آجال وشكليات وتاريخ استدعاء الجلسة العامة العادية المتعلقة بالسنة المالية 2023-2024

المصادقة على آجال وشكليات وتاريخ استدعاء الجلسة العامة العادية المتعلقة بالسنة المالية 2023-2024.

تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع

القرار الثاني: المصادقة على الاتفاقيات المنظمة

بعد الاستماع إلى التقرير الخاص لمراقب الحسابات، تصادق الجلسة العامة على الاتفاقيات المنظمة المنصوص عليها بالفصلين 200 و475 من مجلة الشركات التجارية والمضمنة بالتقرير الخاص لمراقب الحسابات.

تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع

القرار الثالث: المصادقة على تقريراً لتصرف وعلى القوائم المالية الفردية للسنة المالية 2023-2024

بعد الاستماع إلى تقرير مجلس الإدارة والتقرير العام لمراقب الحسابات، تصادق الجلسة العامة على تقرير التصرف والحسابات الفردية لشركة سيوس زيتاكس للسنة المالية 2023-2024 والمختومة في 30 سبتمبر 2024 كما أعدها مجلس الإدارة والتي تبرز أرباح بقيمة 1 147 893 ديناراً.

تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع

القرار الرابع: تبرئة ذمة أعضاء مجلس الإدارة

تقرر الجلسة العامة العادية للشركة إبراء ذمة أعضاء مجلس الإدارة تبرئة تامة ونهائية وبدون أي احتراز بعنوان تصرفهم طيلة السنة المالية التي قفلت حساباتها في 30 سبتمبر 2024.

تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع

القرار الخامس: تخصيص نتائج السنة المالية 2024-2023

تقرّر الجلسة العامة العادية رصد أرباح السنة المالية 2024-2023، والبالغة 1 147 893 دينار بحساب الاحتياطات العادية، كما تقرّر توزيع دينار (1.000 د) لكلّ سهم، تصرف بداية من تاريخ 29 جوان 2025، أي بقيمة جمليه تقدّر ب 242 500 دينار، تؤخذ من رصيد الاحتياطات الخارقة للعادة القابلة للتوزيع، ولا تخضع للخصم من المورد، وبيان ذلك كالآتي:

النتيجة المحاسبية 2024-2023 1 147 893 د

الاحتياطات الأخرى 1 147 893 د

الباقى 0 د

تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع

القرار السادس: المصادقة على تقرير التصرف للمجمع وعلى القوائم المالية المجمعة للسنة المالية: 2024-2023

بعد الاستماع إلى تقرير التصرف الخاص بتجمع الشركات وتقارير مراقب الحسابات، تصادق الجلسة العامة على تقرير التصرف وعلى القوائم المالية المجمعة للسنة المالية: 2024-2023 والتي تبرز خسائر بقيمة 1 207 859 ديناراً.

تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع

القرار السابع: منح حضور أعضاء مجلس الإدارة

تقرّر الجلسة العامة العادية لموسم 2024-2023 تحديد مقدار منح حضور لأعضاء مجلس الإدارة بألفي ديناراً (2000 ديناراً) صافية لكل عضو في السنة.

تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع

القرار الثامن: انتخاب أعضاء مجلس الإدارة

تقرر الجلسة العامة العادية لموسم 2024-2023 تعيين سبعة أعضاء وهم السادة الآتي ذكرهم: فيصل خروف، منصف بوشكوة، احمد السلامي، طارق الفقي، ثامر عباس، مهدي النوري وشركة الأقصر للهندسة والتجارة كأعضاء بمجلس الإدارة لمدة ثلاث سنوات تنتهي مع انعقاد الجلسة العامة العادية لموسم 2026-2027.

تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع

القرار التاسع: إعطاء النفوذ للقيام بالإجراءات

تعطي الجلسة العامة العادية جميع الصلاحيات لحامل نسخة أو ملخص من هذا المحضر للقيام بكل الإجراءات والترتيب والإشهارات التي يقتضيها القانون.

تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع

3.الموازنة بعد تخصيص النتيجة المحاسبية .

(En Dinars Tunisiens)

ACTIFS	30/09/2024	30/09/2023
ACTIFS NON COURANTS		
Actifs immobilisés	8 319 595	9 506 944
Immobilisations incorporelles	41 643	41 643
Amortissements	39 517	36 515
	2 126	5 129
Immobilisations corporelles	6 649 991	6 494 843
Amortissements	5 623 572	5 596 717
	1 026 419	898 127
Immobilisations financières	7 852 374	9 137 124
Provisions	561 323	533 436
	7 291 050	8 603 688
Total des actifs non courants	8 319 595	9 506 944
ACTIFS COURANTS		
Stocks	602 633	652 655
Provisions	55 233	55 233
	547 400	597 422
Clients et comptes rattachés	1 568 201	1 277 291
Provisions	175 446	175 446
	1 392 755	1 101 845
Autres actifs courants	2 271 473	548 612
Provisions	3 148	3 148
	2 268 324	545 464
Placements et autres actifs financiers	1 146	1 104
Provisions	-	-
	1 146	1 104
Liquidités et équivalents de liquidités	18 920	34 441
Total des actifs courants	4 228 545	2 280 276
TOTAL DES ACTIFS	12 548 140	11 787 219

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	30/09/2024	30/09/2023
Capital social	2 425 000	2 425 000
Réserves et résultats reportés	8 387 521	7 482 128
Autres capitaux propres	-	-
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice	10 812 521	9 907 128
Résultat net de l'exercice	-	-
Total des capitaux propres	10 812 521	9 907 128
<u>PASSIFS</u>		
<u>Passifs non courants</u>		
Provisions pour risques et charges	160 160	160 160
	160 160	160 160
<u>Passifs courants</u>		
Fournisseurs et comptes rattachés	355 323	362 382
Autres passifs courants	1 218 048	1 357 549
Concours bancaires et autres passifs financiers	2 089	-
	1 575 460	1 719 932
Total des passifs	1 735 620	1 880 092
TOTAL DES PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES	12 548 140	11 787 219

1. قائمة تطور الاموال الذاتية باعتبار قرار تخصيص النتائج

المجموع	منح الاستثمار	نتائج السنة المحاسبية	نتائج موجلة	احتياطي خاضع لنظام خاص أصبح متوفر	احتياطي خاضع لنظام خاص	احتياطي لإعادة الاستثمار المعفى غير المتوفر	احتياطيات اخرى	احتياطي خاص لإعادة التقييم	احتياطيات قانونية	منح الإصدار	راس المال	
11 055 021		1 147 893	600 974		5 145 801		205 230	1 287 622	242 500		2 425 000	مجموع الأرصدة الى 2024/09/30 قبل التخصيص
0		-1 147 893					1 147 893					تخصيص النتائج بعد قرار الجلسة العامة العادية بتاريخ 2025/03/29
-242 500					-242 500							المراييح الموزعة
10 812 521			600 974		4 903 301		1 353 123	1 287 622	242 500		2 425 000	مجموع الأرصدة الى 2024/09/30 بعد التخصيص

4. قائمة أعضاء مجلس الإدارة

Nom et prénom	Principale activité Professionnelle	Représentation légale dans le conseil d'administration de la Sté SIOS-ZITEX	Date de nomination et Mandat dans le conseil d'administration de la société SIOS-ZITEX	Mandat dans d'autre conseil d'administration d'autre société
FAYCAL KHROUF	Retraité	Président du conseil d'administration	Nomination au PV du conseil d'administration du 29/03/2025 suite à la nomination du conseil d'administration à l'AGO EXR 23/24 du 29/03/2025 pour un mandat de trois ans qui prendra fin avec l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2026/2027.	
SALLEMI AHMED	Retraité	1 er Vis Président du conseil d'administration	Nomination au PV du conseil d'administration du 29/03/2025 suite à la nomination du conseil d'administration à l'AGO EXR 23/24 du 29/03/2025 pour un mandat de trois ans qui prendra fin avec l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2026/2027.	
TARAK FEKI	Gérant d'une société	2 ème Vis Président du conseil d'administration	Nomination au PV du conseil d'administration du 29/03/2025 suite à la nomination du conseil d'administration à l'AGO EXR 23/24 du 29/03/2025 pour un mandat de trois ans qui prendra fin avec l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2026/2027.	
MONCEF BOUCHEKOUA	Retraité	Administrateur	Mandat de trois ans qui prendra fin avec l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2026/2027	
THAMEUR ABBES	Retraité	Administrateur	Mandat de trois ans qui prendra fin avec l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2026/2027	
MAHDI ENNOURI	Pharmacien	Administrateur	Mandat de trois ans qui prendra fin avec l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2026/2027	
STE LUXOR technology and trade		Administrateur représenté par Mr NAIM AMOURI	Mandat de trois ans qui prendra fin avec l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2026/2027	

AVIS DES SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

Visa du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2024 pour tout placement sollicité après le 30/04/2025.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Emprunt Obligataire « ENDA Tamweel 2025-1 »

Décisions à l'origine de l'émission :

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la société ENDA Tamweel réunie le **22/05/2024** a autorisé l'émission d'un ou de plusieurs emprunts obligataires par appel public à l'épargne et/ou privé pour un montant global maximum de 450 millions de dinars dans un délai ne dépassant pas le 31/12/2027 et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les montants successifs, les modalités et les conditions des émissions envisagées.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration réuni le **27/02/2025** a approuvé l'émission d'un emprunt obligataire par appel public à l'épargne « **ENDA Tamweel 2025-1** » selon les conditions suivantes :

Montant : 50 millions de dinars, susceptible d'être porté à 60 millions de dinars

Taux d'intérêts :

- Taux fixe : une fourchette avec un minimum de 10% brut l'an et un maximum de 11,5% brut l'an ;
- Taux variable : TMM+2,50% brut l'an au minimum et TMM+3,50% brut l'an au maximum.

Durée : de 5 à 10 ans

Le Conseil d'Administration a également chargé la Direction Générale de fixer les conditions définitives de l'emprunt à la veille de l'émission pour tenir compte de la situation du marché.

A cet effet, la Direction Générale a fixé la durée et les taux d'intérêt de l'emprunt comme suit :

- Catégorie A : 10,00% et/ou TMM + 2,50% brut l'an sur 5 ans avec amortissement annuel constant par 1/5 de la valeur nominale à partir de la première année ;
- Catégorie B : 10,20% et/ou TMM + 2,70% brut l'an sur 7 ans dont 2 années de grâce avec amortissement annuel constant par 1/5 de la valeur nominale à partir de la troisième année.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION :

Montant :

L'emprunt obligataire « ENDA Tamweel 2025-1 » est d'un montant de **50 Millions de dinars, susceptible d'être porté à 60 Millions de dinars**, divisé en 500 000 obligations, susceptibles d'être portées à 600 000 obligations de nominal 100 dinars.

Le montant définitif de l'emprunt « ENDA Tamweel 2025-1 » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

Période de souscription et de versement :

Les souscriptions au présent emprunt obligataire seront ouvertes le **08/05/2025** et clôturées sans préavis au plus tard le **16/06/2025**. Elles peuvent être clôturées, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (60 000 000 DT) est intégralement souscrit.

L'ouverture des souscriptions à cet emprunt reste, cependant, tributaire de la publication par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site de la notation définitive de l'emprunt (cf. Notation de l'emprunt).

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 600 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 50 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **16/06/2025**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 50 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **16/06/2025**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **30/06/2025** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public :

Les souscriptions au présent emprunt obligataire et les versements seront reçus à partir du **08/05/2025** aux guichets de **TUNISIE VALEURS** (Agence de Tunis Centre Urbain Nord, Agence de Tunis Belvédère, La Marsa, Les Berges du Lac II, Menzeh 6, Nabeul, Sousse, Monastir et Sfax).

But de l'émission :

ENDA Tamweel a décidé d'émettre cet emprunt obligataire par appel public à l'épargne dans le cadre d'une stratégie visant la consolidation de ses ressources à moyen et long terme et ce, afin de soutenir le développement de son activité dans les meilleures conditions.

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS :

- **Dénomination de l'emprunt :** « ENDA Tamweel 2025-1 »
- **Nature des titres :** Titres de créance.
- **Forme des titres :** Les obligations du présent emprunt seront nominatives.
- **Catégorie des titres :** Ordinaire.
- **Législation sous laquelle les titres sont créés :** Code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous-titre 5, chapitre 3 : des obligations.

- **Modalités et délais de délivrance des titres :** Le souscripteur au présent emprunt obligataire recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations détenues, délivrée par ENDA Tamweel, mentionnant la catégorie choisie ainsi que la quantité y afférente.

Prix de souscription et d'émission :

Les obligations souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt obligataire portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **16/06/2025**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts, pour toutes les obligations émises servant de base pour les besoins de la cotation en Bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le **16/06/2025** et ce, même en cas de prorogation de cette date.

Date de règlement :

Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêt :

Les obligations « **ENDA Tamweel 2025-1** » seront offertes à des durées et des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

- Pour la catégorie A d'une durée de 5 ans :

- ✓ **Taux fixe :** Taux annuel brut de **10,00%** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.
- ✓ **Taux variable :** **Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) +2,50%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 250 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois de juin de l'année N-1 au mois de mai de l'année N.

- Pour la catégorie B d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce :

- ✓ **Taux fixe :** Taux annuel brut de **10,20%** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.
- ✓ **Taux variable :** **Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) +2,70%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement

des intérêts majorée de 270 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois de juin de l'année N-1 au mois de mai de l'année N.

Le souscripteur choisira, lors de la souscription, le type de taux à adopter.

Amortissement-remboursement :

Toutes les obligations émises sous les catégories A et B sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit le un cinquième (1/5) de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la 1^{ère} année pour la catégorie A et à la 3^{ème} année pour la catégorie B.

L'emprunt sera amorti en totalité le **16/06/2030** pour la catégorie A et le **16/06/2032** pour la catégorie B.

Prix de remboursement :

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Paielement :

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **16 juin** de chaque année.

Pour la catégorie A, le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le **16/06/2026**.

Pour la catégorie B, le premier paiement en intérêts aura lieu le **16/06/2026** et le premier remboursement en capital aura lieu le **16/06/2028**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers TUNISIE CLEARING.

Taux de rendement actuariel et marge actuarielle :

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Ce taux est de **10,00%** l'an pour la catégorie A et de **10,20%** l'an pour la catégorie B.

Marge actuarielle (souscription à taux variable) :

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois de mars 2025 à titre indicatif, qui est égale à 7,978% et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 10,478% pour la catégorie A et de 10,678% pour la catégorie B. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de **2,50%** pour la catégorie A et de **2,70%** pour la catégorie B et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :

Durée totale :

Les obligations de l'emprunt obligataire « **ENDA Tamweel 2025-1** » sont émises pour une durée de :

- **5 ans** pour la catégorie A ;
- **7 ans dont 2 années de grâce** pour la catégorie B.

Durée de vie moyenne :

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Cette durée est de :

- **3 ans** pour la catégorie A ;
- **5 ans** pour la catégorie B.

Duration de l'emprunt :

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de :

- **2,660 années** pour la catégorie A ;
- **4,093 années** pour la catégorie B.

Garantie :

Le présent emprunt ne fait aucune mention de garantie.

Notation de la société :

En date du **15/10/2024**, Fitch Ratings a maintenu la note nationale à long terme attribuée à ENDA Tamweel à **BBB (tun)** avec perspective stable. L'agence de notation a confirmé la note nationale à court terme à **F3 (tun)**.

Ci-après le lien de Fitch Ratings relatif à cette notation :

<https://www.fitchratings.com/entity/enda-tamweel-sa-96665859>

Notation de l'emprunt :

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué en date du **08/04/2025** une notation **provisoire** à long terme **BBB (tun) (EXP)** à l'emprunt obligataire « ENDA Tamweel 2025-1 » objet de la présente note d'opération.

La notation définitive du présent emprunt sera publiée après l'obtention du Visa du Conseil du Marché Financier et avant la période de souscription sur le site internet de l'agence de notation Fitch Ratings : www.fitchratings.com.

Il importe de signaler que les souscriptions à cet emprunt ne peuvent commencer à la date prévue au niveau de la note d'opération qu'à la condition de publication de la notation définitive de l'emprunt par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site. A cet égard, l'intermédiaire en bourse « Tunisie Valeurs » en sa qualité de chargé de l'opération s'engage à informer le CMF dès la réalisation de cette publication. Un avis dans ce sens sera publié sur le bulletin officiel du CMF.

Mode de placement :

L'emprunt obligataire « ENDA Tamweel 2025-1 » est émis **par Appel Public à l'Épargne**. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à tout investisseur intéressé aux guichets de TUNISIE VALEURS (Agence Tunis Centre Urbain Nord, Agence

Tunis Belvédère, La Marsa, Les Berges du Lac II, Menzeh 6, Nabeul, Sousse, Monastir et Sfax).

Organisation de la représentation des porteurs des obligations :

Les obligataires peuvent se réunir en assemblée spéciale, laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès verbal de l'assemblée générale des actionnaires.

L'assemblée générale spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des obligataires et à son représentant.

Le représentant de l'assemblée générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres :

Les intérêts des obligations demeurent soumis aux dispositions du Code de l'impôt sur le Revenu des Personnes Physiques et de l'impôt sur les Sociétés, ses textes d'application et textes connexes ainsi qu'aux dispositions du code de la TVA, régissant la fiscalité de ces revenus.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations :

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues (autres que celles délivrées lors de la souscription à cet emprunt) ainsi que la tenue de registre des obligations de l'emprunt « ENDA Tamweel 2025-1 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par **TUNISIE CLEARING**. L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie et le taux d'intérêt choisis par ce dernier ainsi que la quantité y afférente.

Marché des titres :

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, ENDA Tamweel s'engage à charger l'intermédiaire en Bourse « TUNISIE VALEURS » de demander l'admission des obligations souscrites de l'emprunt « **ENDA Tamweel 2025-1** » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing :

ENDA Tamweel s'engage, dès la clôture de l'emprunt « ENDA Tamweel 2025-1 », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de **TUNISIE CLEARING** en vue de la prise en charge des obligations souscrites.

Tribunal compétent en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire :

La souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la société un risque de taux du fait que les emplois sont octroyés à des taux fixes.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF en date du **22/04/2025** sous le n°**25-1154**, du document de référence « Enda Tamweel 2025 » enregistré auprès du CMF en date du **22/04/2025** sous le n°**25-002** ainsi que des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2024 pour tout placement sollicité après le 30/04/2025.

La note d'opération et le document de référence susvisés sont mis à la disposition du public sans frais auprès de ENDA Tamweel, Rue de l'Assistance – Cité Khadra, 1003 Tunis, TUNISIE VALEURS, Intermédiaire en Bourse, Immeuble Integra - Centre Urbain Nord, 1082 Tunis Mahrajène, et sur le site internet du CMF : www.cmf.tn.

Les états financiers relatifs à l'exercice 2024 seront publiés au Bulletin Officiel du CMF et sur son site internet au plus tard le 30/04/2024.

2025 – AS – 0437

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS

POULINA GROUP HOLDING -PGH -
Siège Social : GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous-

La société Poulina Group Holding, publie ci-dessous, ses états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2024 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 11 juin 2025. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes : Mr Elyes BEN M'BAREK (SAECO Consulting) & Mr Salah MEZIOU (Expert-Partners).

ACTIFS	Notes	31/12/2024	31/12/2023
ACTIFS NON COURANTS			
<i>Immobilisations incorporelles</i>			
Immobilisations incorporelles		997 555	795 275
Amortissements immobilisations incorporelles		-791 963	-780 874
	1	205 592	14 401
<i>Immobilisations corporelles</i>			
Immobilisations corporelles		40 671 379	36 175 946
Amortissements des immobilisations corporelles		-17 405 613	-15 321 270
	1	23 265 765	20 854 676
<i>Immobilisations financières</i>			
Immobilisations financières		647 893 428	550 569 548
Autres Immobilisations financières		28 401 819	10 658 641
	2	676 295 247	561 228 189
TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES		699 766 604	582 097 265
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		699 766 604	582 097 265
ACTIFS COURANTS			
Clients et comptes rattachés	3	8 800 707	6 823 203
Autres actifs courants	4	18 162 506	7 081 134
Placements et autres actifs financiers	5	50 664 755	103 069 960
Liquidités et équivalents de liquidités	6	9 559 685	1 656 613
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		87 187 652	118 630 911
TOTAL DES ACTIFS		786 954 257	700 728 176

Les Notes de 1 à 20 font partie intégrante des états financiers.

CAPITAUX PROPRES & PASSIFS	Notes	31/12/2024	31/12/2023
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		180 003 600	180 003 600
Réserve légale		18 000 360	18 000 360
Résultats reportés		803	554
Autres capitaux propres		327 771 057	321 610 057
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		525 775 820	519 614 571
Résultat de l'exercice		129 202 381	70 962 545
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	7	654 978 200	590 577 116
PASSIFS			
<i>Passifs non courants</i>			
Emprunts		90 913 342	78 306 086
Autres passifs non courants		120 299	120 299
Total des passifs non courants	8	91 033 643	78 426 385
<i>Passifs courants</i>			
Fournisseurs et comptes rattachés	9	4 449 271	2 595 817
Autres passifs courants	10	9 206 677	8 162 268
Concours bancaires et autres passifs financiers	11	27 286 466	20 966 590
Total des passifs courants		40 942 414	31 724 675
TOTAL DES PASSIFS		131 976 057	110 151 060
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		786 954 257	700 728 176

Les Notes de 1 à 20 font partie intégrante des états financiers.

<i>Désignation</i>	Notes	31/12/2024	31/12/2023
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus		153 923 582	92 198 640
Total des produits d'exploitation	12	153 923 582	92 198 640
CHARGES D'EXPLOITATION			
Charges de personnel	13	-7 460 811	-7 356 015
Dotations aux Amortissements et aux Provisions	14	-1 230 734	-1 166 384
Autres charges d'exploitation	15	-6 832 448	-5 857 142
Total des charges d'exploitation		-15 523 993	-14 379 541
RESULTAT D'EXPLOITATION		138 399 589	77 819 099
Charges financières nettes	16	-8 011 550	-6 784 567
Autres gains ordinaires	17	456 065	157 683
Autres pertes ordinaires	18	-1 324 806	-36 036
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOTS		129 519 299	71 156 179
Impôts sur les bénéfices		-315 418	-191 184
Contributions conjoncturelles		-1 500	-2 451
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		129 202 381	70 962 545

Les Notes de 1 à 20 font partie intégrante des états financiers.

Désignation	Notes	31/12/2024	31/12/2023
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net de l'exercice	7	129 202 381	70 962 545
Ajustements pour :			
* Dotations aux amortissements et aux provisions	14	4 059 424	3 397 005
* Moins-values sur cessions d'immobilisations corporelles	18	74 101	36 001
* Plus-values sur cessions d'immobilisations corporelles	17	-456 031	-157 679
* TVA à reverser sur cessions d'immobilisations corporelles		-20 270	0
* Plus-values sur cessions d'immobilisations financières	2.1.2	-23 520 805	-13 669 050
* Moins-values sur cessions d'immobilisations financières	2.1.2	24 689 758	13 695 879
* Plus-values sur cessions de placements	5.1	-1 311 311	-770
* Variation du BFR		-2 634 413	2 830 776
* Produits des fonds gérés TDS		-85 302	-216 764
* Liquidités déposées chez les intermédiaires en bourse	5	-127 376	0
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		129 870 156	76 877 942
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décassements sur acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	1	-3 769 471	-5 530 600
Encaissements sur cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		679 141	248 600
Décassements sur acquisitions d'immobilisations financières	2	-284 604 906	-74 994 839
Encaissements sur cession d'immobilisations financières	2	178 697 375	126 359 808
Décassements provenant de l'acquisition des Titres Participatifs	2	-17 200 000	0
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		-126 197 861	46 082 969
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Distribution de dividendes	7	-64 801 296	-42 300 846
Variation trésorerie provenant des emprunts	8 & 11	15 807 631	43 215 681
Encaissements & Décassements Crédits relais	11	0	-49 000 000
Variation de trésorerie provenant placement courants	5	53 843 892	-79 403 060
Variation de trésorerie provenant des prêts et des dépôts et cautionnements versés	2	-613 776	-88 767
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement		4 236 451	-127 576 992
Variation de la trésorerie	6 & 11	7 908 746	-4 616 081
Trésorerie au début de l'exercice	6 & 11	1 650 939	6 267 020
TRESORERIE A LA FIN DE L'EXERCICE	6 & 11	9 559 685	1 650 939

Les Notes de 1 à 20 font partie intégrante des états financiers.



POULINA GROUP HOLDING S.A.

**PRESENTATION DE LA SOCIETE
PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES
D'EVALUATION**

PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ

POULINA GROUP HOLDING est une société anonyme de droit Tunisien constituée en juin 2008 ayant pour activité principale :

- La promotion des investissements par la détention et/ou la gestion d'un portefeuille de titres de valeurs mobilières cotées ou non cotées en Tunisie et/ou à l'étranger ;
- La prise de participations dans le capital de toutes entreprises créées ou à créer notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport de fusion, alliance, souscription, achats de titres ou droit sociaux ou associations...;
- L'assistance, l'étude, le conseil, le marketing et l'ingénierie financière, comptable, juridique et autres...;
- Et généralement toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus indiqués ou à tous autres objets similaires.

Le capital social de la société PGH, à la constitution, s'élevant à 150 000 000 DT représente des apports en nature sous forme d'actions ou de parts sociales de 72 sociétés du groupe POULINA.

Une augmentation du capital de la société PGH a été réalisée en 2008 par appel public à l'épargne et souscription de 16 670 000 actions de 1 DT chacune avec une prime d'émission de 4,950 par action.

Une augmentation de capital par incorporation de réserves pour un montant de 13 333 600 DT a été effectuée en 2011.

Des opérations de restructuration du capital des sociétés émettrices des titres objet des apports en nature ci-dessus indiqués, ont été réalisées avant la création de la société PGH.

Il est à signaler que le groupe POULINA, créé à l'initiative de promoteurs privés Tunisiens en 1967, a démarré son activité avec une première entité d'élevage avicole.

Au fil des années, la taille du groupe s'est considérablement développée, son activité s'est largement diversifiée ce qui lui a permis d'occuper une place très importante sur le marché tunisien au niveau de plusieurs secteurs d'activités, et notamment :

- L'agriculture et l'agroalimentaire ;
- L'industrie métallurgique et du bois ;
- La céramique ;
- Le carton.

PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

Référentiel comptable :

Les états financiers individuels de la société POULINA GROUP HOLDING sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie tels que définis par la loi 96-112 et le décret 96-2459 du 30 Décembre 1996.

Conventions comptables et Hypothèses sous-jacentes :

Les états financiers individuels de la société sont libellés en Dinars Tunisiens et préparés en respectant notamment les hypothèses sous-jacentes et les conventions comptables, plus précisément :

- *Hypothèse de continuité d'exploitation ;*
- *Hypothèse de comptabilité d'engagement ;*

- Convention de l'entité ;
- Convention de l'unité monétaire ;
- Convention de la périodicité ;
- Convention du coût historique ;
- Convention de réalisation du revenu ;
- Convention de rattachement des charges aux produits ;
- Convention de l'objectivité ;
- Convention de l'information complète ;
- Convention de l'importance relative ;
- Convention de prudence ;
- Convention de permanence des méthodes.

1- Principes et méthodes comptables :

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par la société POULINA GROUP HOLDING pour la préparation de ses états financiers sont les suivants :

a. Exercice comptable :

La société POULINA GROUP HOLDING arrête ses comptes et clôture son exercice comptable au 31 Décembre de chaque année.

Les présents états financiers individuels sont arrêtés au 31 décembre 2024.

b. Immobilisations corporelles et contrats de leasing :

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition Hors TVA déductible et amorties au taux linéaire suivants :

<i>Immobilisations</i>	Taux
<i>Licences</i>	33 %
<i>Logiciels</i>	33 %
<i>Constructions</i>	5 %
<i>Matériels de transport</i>	20 %
<i>Agencements, Aménagements et Installations</i>	10 %
<i>Équipements de bureaux et matériels informatiques</i>	10 % & 15%
<i>Petits matériels d'exploitation</i>	33 %

Le traitement comptable du matériel financé par des crédits leasing est effectué selon la norme comptable Tunisienne NC 41 relative aux contrats de location avec l'application des taux d'amortissement ci-dessus indiqués.

2- Revenus et traitement des charges communes imputées aux sociétés du groupe :

Les revenus de la société PGH sont constitués essentiellement par des dividendes, des intérêts de placements, de prestations de services d'assistance et de revenus de location facturés aux sociétés du groupe et à des sociétés hors groupe.

Les charges communes encourues par la société PGH sont réparties sur les sociétés du groupe par le biais de l'émission de notes de débit (y compris leur quote-part dans la TVA déductible correspondante) au prorata de leur chiffre d'affaires. Des copies des factures et autres pièces justificatives correspondant aux charges réparties sont annexées aux notes de débit, le tout conformément à la **Note commune de la DGI N° 22 / 2013**.

Ces notes de débit, correspondant à des remboursements de frais, sont portées au compte transfert de charges et par la suite déduites au niveau de l'état de résultat des rubriques des charges d'exploitation correspondantes, étant précisé que la TVA figurant sur la note de débit est déduite de la TVA récupérable comptabilisée.

Il est à préciser que les services relatifs à des interventions spécifiques font l'objet d'une facturation et sont comptabilisés parmi les revenus de la société **PGH**.

3- Etat de résultat et état des flux de trésorerie :

L'état de résultat et l'état des flux de trésorerie sont présentés selon les modèles autorisés.

Le renouvellement des billets de trésorerie est considéré comme un décaissement ou un encaissement.

4- Impôts sur le résultat :

La société PGH est soumise à l'impôt sur les sociétés au taux de 20 %. Elle est également soumise à la contribution sociale de solidarité au taux de 3 %. A partir de 2025, elle est devenue soumise à la nouvelle contribution conjoncturelle instaurée par la Loi de Finances pour la gestion 2025 au taux de 2 %.

Les impôts sur le résultat sont constatés suivant la méthode de l'impôt exigible et les impôts différés ne sont pas pris en compte.

5- Evènements postérieurs à la date de clôture :

Conformément aux dispositions de la NC 14 relative aux éventualités et évènements postérieurs, aucun évènement important n'est survenu après la date de clôture des états financiers arrêtés au 31 décembre 2024 et qui nécessite d'être porté au niveau des notes aux états financiers.

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le conseil d'administration du 23 avril 2025. Par conséquent, ils ne reflètent pas les évènements survenus postérieurement à cette date.



POULINA GROUP HOLDING S.A.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

NOTE 1 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES :

La valeur nette globale figurant au bilan à la date du 31 Décembre 2024, représente le prix d'acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles, après déduction des amortissements correspondants et compte tenu des mouvements de l'exercice résumés dans le tableau suivant :

POULINA GROUP HOLDING S.A.
TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS
AU 31 Décembre 2024
(Exprimé en Dinar Tunisien)

Désignations	VALEURS BRUTES					AMORTISSEMENTS						V.C.N.	
	Cumul au 31/12/2023	Acquisitions 2024	Reclassements 2024	Cessions 2024	Cumul au 31/12/2024	Cumul au 31/12/2023	Dotations de l'exercice	Transfert de charges	Dotations nettes de transfert	Régul Amt. sur cessions	Cumul au 31/12/2024	31/12/2024	31/12/2023
<u>Immobilisations Incorporelles</u>													
<i>Logiciels</i>	249 121	202 280	0	0	451 401	242 847	10 771	-7 505	3 266	0	253 618	197 783	6 274
<i>Licences</i>	546 154	0	0	0	546 154	538 027	318	-222	96	0	538 345	7 809	8 127
<u>Total des immobilisations incorporelles</u>	795 275	202 280	0	0	997 555	780 874	11 089	-7 727	3 362	0	791 963	205 592	14 401
<u>Immobilisations Corporelles</u>													
<i>Terrains</i>	4 257 625	0	0	0	4 257 625	0	0	0	0	0	0	4 257 625	4 257 625
<i>Constructions</i>	6 845 766	0	0	0	6 845 766	2 700 339	342 288	-238 513	103 775	0	3 042 628	3 803 138	4 145 427
<i>Matériel de Transport</i>	15 887 618	4 908 543	0	-2 196 933	18 599 228	7 877 187	2 879 455	-2 006 463	872 992	-1 963 992	8 792 650	9 806 578	8 010 431
<i>Installations générales Ag & Amé. Divers</i>	3 817 333	243 428	731 055	0	4 791 816	1 304 055	383 525	-267 248	116 277	0	1 687 579	3 104 236	2 513 278
<i>Équipements de bureaux et matériel informatique</i>	4 744 778	463 273	0	0	5 208 051	3 196 352	401 832	-280 005	121 827	0	3 598 184	1 609 867	1 548 426
<i>Petit matériel d'exploitation</i>	402 826	77 019	0	0	479 845	243 337	41 235	-28 733	12 502	0	284 572	195 273	159 489
<i>Immobilisations corporelles en cours et avances</i>	220 000	1 000 103	-731 055	0	489 047	0	0	0	0	0	0	489 047	220 000
<u>Total des immobilisations corporelles</u>	36 175 946	6 692 366 (*)	0	-2 196 933	40 671 379	15 321 270	4 048 335	-2 820 963	1 227 373	-1 963 992	17 405 613	23 265 765	20 854 676
Totaux	36 971 221	6 894 646 (*)	0	-2 196 933	41 668 934	16 102 144	4 059 424	-2 828 690	1 230 734	-1 963 992	18 197 576	23 471 357	20 869 076

1.1 – Acquisitions de l'exercice :

Les acquisitions de l'exercice 2024 se détaillent comme suit :

(Exprimé en TND)

	<i>Montant</i>
<i>Logiciels</i>	202 280
<i>Matériel de transport (*)</i>	4 908 543
<i>Installations générales, agencements et aménagements divers</i>	243 428
<i>Equipements de bureaux et matériel informatique</i>	463 273
<i>Petit matériel d'exploitation</i>	77 019
<i>Immobilisations corporelles encours et avances</i>	1 000 103
Total des acquisitions	6 894 646

(*) Dont 3 125 175 Dinars acquis par leasing.

1.2 – Reclassements de l'exercice :

Les reclassements de l'exercice 2024 s'analysent comme suit :

(Exprimé en TND)

	<i>Montant</i>
<i>Installations générales, agencements et aménagements divers</i>	731 055
<i>Immobilisations corporelles encours et avances</i>	-731 055
Total des reclassements	0

1.3 – Cessions de l'exercice :

Les cessions de l'exercice 2024 se détaillent en valeur brute comme suit :

(Exprimé en TND)

	<i>Montant</i>
<i>Matériel de transport</i>	2 196 933
Total des cessions	2 196 933

NOTE 2 – IMMOBILISATIONS FINANCIERES :

La valeur des immobilisations financières s'élève au 31 Décembre 2024 à 676 295 247 DT contre 561 228 189 DT à la clôture de l'exercice précédent, enregistrant ainsi une augmentation de 115 067 059 DT. Le détail de ces soldes se présente comme suit :

(Exprimés en TND)

	<i>Solde au 31/12/2024</i>	<i>Solde au 31/12/2023</i>	<i>Variations</i>
<i>Titres de participation</i>	641 192 213	543 953 635	97 238 578
<i>Dépôts en fonds gérés auprès de TDS</i>	6 100 000	6 100 000	0
<i>Créances rattachées aux fonds gérés déposés auprès de TDS</i>	601 215	515 913	85 302
<i>Titres de participation et fonds gérés</i>	647 893 428	550 569 548	97 323 880
<i>Prêts au personnel</i>	1 197 669	586 466	611 203
<i>Dépôts et cautionnements versés</i>	4 150	72 174	-68 024
<i>Titres participatif El MAZRAA</i>	27 200 000	10 000 000	17 200 000
<i>Total Général</i>	676 295 247	561 228 189	115 067 059

2.1 – Titres de participations :

Le détail de cette rubrique, au 31 Décembre 2024, se présente comme suit :

Titres	Au 31/12/2024		Au 31/12/2023		Mouvements 2024	
	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur	Acquisitions	Cessions
DICK	9 146 847	147 573 357	2 900 000	18 400 000	129 173 357	0
CARTHAGO	458 417	53 209 706	935 018	108 530 104	103	55 320 501
NUTRIMIX	5 894 133	108 159 407	2 392 436	37 098 740	71 060 667	0
EL MAZRAA	4 324 467	57 157 958	2 862 479	32 157 964	24 999 995	0
MBG	2 188	449 836	251 934	51 795 720	0	51 345 884
GAN	14 309	166 783	3 718 394	43 340 821	0	43 174 038
PREMIX SEBRI	115 000	35 404 925	62 903	15 635 304	19 769 620	0
SNA	3 207 739	33 616 224	750 411	9 830 564	23 785 660	0
POULINA	636 220	32 418 458	636 220	32 418 458	0	0
ETTAAMIR	508 147	15 673 561	1 015 147	31 311 743	0	15 638 182
EL JENENE	1 957 912	27 271 090	1 453 912	21 459 970	5 811 120	0
MED FACTOR	249 985	26 918 887	249 985	26 918 887	0	0
YASMINE	1 609 591	25 894 608	1 090 591	19 630 638	6 263 970	0
LE PASSAGE	2 237	9 391 807	5 337	22 406 827	0	13 015 020
SABA	743 295	14 108 118	743 295	14 108 118	0	0
PAYVAGO	899 994	8 999 940	899 994	8 999 940	0	0
ENNAKL AUTOMOBILES	666 767	8 485 232	666 767	8 485 232	0	0
CEDRIA	34 875	7 881 902	34 875	7 881 902	0	0
ALMES	338 651	3 295 996	693 500	6 735 722	15 196	3 454 922

Titres	Au 31/12/2024		Au 31/12/2023		Mouvements 2024	
	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur	Acquisitions	Cessions
ASTER TRAINING	199 499	6 224 319	199 499	6 224 319	0	0
BH ASSURANCES	90 520	4 318 376	90 520	4 318 376	0	0
CHIFCO	341 227	4 216 396	341 227	4 216 396	0	0
TDS	29 994	3 449 379	29 994	3 449 379	0	0
OASIS	1	26	101 449	2 677 306	0	2 677 280
BBM	17 392	2 000 080	0	0	2 000 080	0
ENNAJEH	0	0	87 453	1 908 848	0	1 908 848
MED OIL COMPANY	152 375	1 750 726	2 375	25 726	1 725 000	0
INDUSTRIE ET TECHNIQUES	143 511	1 641 138	143 511	1 641 138	0	0
BJO	2 530	253 000	10 050	1 005 000	0	752 000
AGROMED	483 000	415 306	483 000	415 306	0	0
SAT	2 099	201 318	2 099	201 318	0	0
BIM IN TOUCH	12 000	180 000	12 000	180 000	0	0
SIGA	50	115 000	50	115 000	0	0
PPM Plus	0	0	99	78 595	0	78 595
DATAION	7 500	75 000	7 500	75 000	0	0
STARMAT	100	55 000	100	55 000	0	0
NOVA GREEN VOLT	510	51 000	510	51 000	0	0
ROMULUS VOYAGES	701	40 681	701	40 681	0	0
SOCIETE D'EQUIPEMENTS	500	21 803	500	21 803	0	0
CM LASER	1 000	15 000	1 000	15 000	0	0
INTRINSEC AFRIQUE	1 500	15 000	1 500	15 000	0	0
TAZOGHRANE	1 500	15 000	1 500	15 000	0	0
CHAHRAZED	1 437	14 370	1 437	14 370	0	0
GREEN LABEL OIL	1 000	10 000	1 000	10 000	0	0
EDC	1	10 000	1	10 000	0	0
POLYPHOS	959	9 590	959	9 590	0	0
CARTHAGO SANITAIRE	50	5 000	50	5 000	0	0
ITC	479	4 583	479	4 583	0	0
ETTAAMIR NEGOCE	2 000	2 690	2 000	2 690	0	0
SITS	598	1 392	598	1 392	0	0
SELMA	84	1 179	84	1 179	0	0
POULINA TRADING	0	0	786	1 057	0	1 057
AMIRA	8	800	8	800	0	0
JAWHARA TELECOM	1	500	1	500	0	0
BITUMEX	1	137	0	0	137	0
LARIA INT	1	100	1	100	0	0
STLV	1	100	1	100	0	0
POULINA BAT ET T PUB	10	100	10	100	0	0
TRIANON DE PROM IMMOB	10	98	10	98	0	0
AGRO BUSINESS	1	58	1	58	0	0
TECHNOLFLEX	5	50	5	50	0	0
GIPA	1	49	1	49	0	0
PAF	10	30	10	30	0	0

Titres	Au 31/12/2024		Au 31/12/2023		Mouvements 2024	
	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur	Acquisitions	Cessions
EL MAZRAA MARKET	1	21	1	21	0	0
ESSANA OUBAR	1	12	1	12	0	0
LINPACK	1	10	1	10	0	0
Total		641 192 213		543 953 635	284 604 906	187 366 327

2.1.1 – Acquisitions titres de participations :

Les acquisitions des titres de participation se détaillent comme suit :

(Exprimés en TND)

Mouvements sur titres de participation 2024 : Acquisitions et Souscriptions			
Titre	Nature	Nombre de Titres	Valeurs d'acquisition
CARTHAGO	Acquisitions	1	103
PREMIX SEBRI	Acquisitions	52 097	19 769 620
EL MAZRAA	Souscription	1 461 988	24 999 995
YASMINE	Acquisitions	519 000	6 263 970
SNA	Acquisitions	2 457 328	23 785 660
DICK	Acquisitions	6 246 847	129 173 357
ALMES	Acquisitions	131	15 196
EL JENENE	Acquisitions	504 000	5 811 120
MED OIL COMPANY	Acquisitions	150 000	1 725 000
NUTRIMIX	Acquisitions	3 501 697	71 060 667
BBM	Acquisitions	17 392	2 000 080
BITUMEX	Acquisitions	1	137
Total			284 604 906

2.1.2 – Cessions titres de participations :

Les cessions des titres de participation se détaillent comme suit :

(Exprimés en TND)

Mouvements sur titres de participation 2024 : Cessions						
Titre	Nature de l'acte	Nombre de Titres	Valeur de cession (CMP)	Prix Cession	+ Values	- Values
CARTHAGO	Cession	476 602	55 320 501	49 280 647		6 039 854
GAN	Cession	3 704 085	43 174 038	39 115 138		4 058 900
MBG	Cession	249 746	51 345 884	50 219 492	220 379	1 346 771
ETTAAMIR	Cession	507 000	15 638 182	37 974 807	22 336 625	
LE PASSAGE	Cession	3 100	13 015 020	1 119 100		11 895 920
ALMES	Cession	354 980	3 454 922	3 911 880	456 958	
OASIS	Cession	101 448	2 677 280	1 328 969		1 348 311
ENNAJEH	Cession	87 453	1 908 848	2 155 716	246 868	
BJO	Cession	7 520	752 000	1 000 160	248 160	
PPM Plus	Cession	99	78 595	80 190	1 595	
POULINA TRADING	Cession	786	1 057	11 277	10 220	
Total			187 366 327	186 197 375	23 520 805	24 689 758

NOTE 3 – CLIENTS ET COMPTES RATTACHES :

La valeur des comptes clients et comptes rattachés s'élève au 31 Décembre 2024 à 8 800 707 DT contre 6 823 203 DT à la clôture de l'exercice précédent, enregistrant ainsi une augmentation de 1 977 503 DT.

Le détail de ces soldes se présente comme suit :

(Exprimés en TND)

	<i>Solde au 31/12/2024</i>	<i>Solde au 31/12/2023</i>	<i>Variations</i>
<i>Créances clients (i)</i>	8 248 091	6 820 722	1 427 369
<i>Clients, effets à recevoir</i>	552 615	2 481	550 134
<i>Total</i>	8 800 707	6 823 203	1 977 503

(i) : Il s'agit principalement de créances sur les sociétés du groupe relatives à des prestations administratives et techniques et à la répartition des charges communes.

NOTE 4 – AUTRES ACTIFS COURANTS :

La valeur des autres actifs courants s'élève au 31 Décembre 2024 à 18 162 506 DT contre 7 081 134 DT à la clôture de l'exercice précédent, enregistrant ainsi une augmentation de 11 081 371 DT. Le détail des autres actifs courants se présente comme suit :

(Exprimés en TND)

	<i>Solde au 31/12/2024</i>	<i>Solde au 31/12/2023</i>	<i>Variations</i>
<i>Etat, report d'impôt sur les sociétés</i>	6 584 962	5 124 241	1 460 721
<i>Créances sur cession d'immobilisations</i>	0	14 739	-14 739
<i>Charges constatées d'avance</i>	60 914	61 555	-642
<i>Personnel avances et acomptes</i>	7 058	6 820	238
<i>Produits à recevoir</i>	4 009 571	1 873 779	2 135 792
<i>Créances sur cession de valeurs mobilières</i>	7 500 000	0	7 500 000
<i>Total</i>	18 162 506	7 081 134	11 081 371

NOTE 5 – PLACEMENTS COURANTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS :

Les placements et autres actifs financiers totalisent au 31 Décembre 2024 un montant de 50 664 755 DT contre 103 069 960 DT à la clôture de l'exercice précédent, enregistrant ainsi une augmentation de 52 405 205 DT. Ces placements se détaillent comme suit :

(Exprimé en TND)

	<i>Nombre</i>	<i>Solde au 31/12/2024</i>	<i>Nombre</i>	<i>Solde au 31/12/2023</i>
<i>PARTNER INVESTMENT</i>	3 523 986	43 456 048	7 950 367	98 039 984
<i>FCPR AFRICAMEN</i>	2 400	2 399 700	2 400	2 399 700
<i>Fidelity SICAV +</i>	28 513	4 180 085	947	128 729
<i>ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV</i>	11	1 163	11	1 163
<i>Placements en billets de trésorerie</i>		500 000		2 500 000
<i>Liquidités chez intermédiaires en bourse</i>		127 759		383
<i>Total</i>		50 664 755		103 069 960

5.1. – Cessions de placements :

Les cessions de titres de placements réalisées en 2024 se détaillent comme suit :

Mouvements sur placements 2024 : Cessions						
Titre	Nature de l'acte	Nombre de Titres	Valeur de cession (CMP)	Prix Cession	+ Values	- Values
PARTNER INVESTMENT	Cessions	4 426 381	54 583 936	55 890 036	1 306 100	0
Actions SICAV	Cessions	1 152	165 537	169 748	5 211	0
Total					1 311 311	0

NOTE 6 – LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES :

Les liquidités et équivalents de liquidités totalisent au 31 Décembre 2024 un montant de 9 559 685 DT contre 1 656 613 DT à la clôture de l'exercice précédent, enregistrant ainsi une augmentation de 7 903 072 DT qui se présentent comme suit :

(Exprimés en TND)

	<i>Solde au 31/12/2024</i>	<i>Solde au 31/12/2023</i>	<i>Variations</i>
<i>Avoirs en comptes courants bancaires</i>	9 467 274	1 611 515	7 855 759
<i>Avoirs en caisses</i>	92 411	45 098	47 313
<i>Total</i>	9 559 685	1 656 613	7 903 072

NOTE 7 – CAPITAUX PROPRES :

Les capitaux propres sont arrêtés au 31 Décembre 2024 à une valeur de 654 978 200 DT contre 590 577 116 DT à la clôture de l'exercice précédent, enregistrant ainsi une augmentation de 64 401 085 DT. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

(Exprimés en TND)

	<i>Solde au 31/12/2024</i>	<i>Solde au 31/12/2023</i>	<i>Variations</i>
<i>Capital social</i>	180 003 600	180 003 600	0
<i>Réserve légale</i>	18 000 360	18 000 360	0
<i>Autres réserves (y compris les primes d'émission)</i>	327 771 057	321 610 057	6 161 000
<i>Résultats reportés</i>	803	554	249
<i>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</i>	525 775 820	519 614 571	6 161 249
<i>Résultat de l'exercice</i>	129 202 381	70 962 545	58 239 836
<i>Total des capitaux propres avant affectation</i>	654 978 200	590 577 116	64 401 085

7.1 – Tableau de variation des capitaux propres :

Le tableau de variation des capitaux propres aux 31 décembre 2024, se présente comme suit :

	TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES						
	Arrêté au 31 Décembre 2024						
	(Exprimé en TND)						
	Capital social	Autres Réserves	Réserve Légale	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Dividendes à payer	Total
Total Capitaux propres au 31/12/2023	180 003 600	321 610 057	18 000 360	554	70 962 545	0	590 577 116
<i>Affectation du résultat de l'exercice 2023</i>		6 161 000		249	-70 962 545	64 801 296	0
<i>Dividendes distribués</i>						-64 801 296	-64 801 296
Résultat au 31/12/2024				129 202 381			129 202 381
Total Capitaux propres au 31/12/2024	180 003 600	327 771 057	18 000 360	803	129 202 381	0	654 978 200

(1) : L'affectation du résultat 2023 a été comptabilisée conformément à la décision de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société du 12 Juin 2024 statuant sur les comptes de l'exercice 2023.

(2) : L'évolution du résultat par action se présente comme suit :

(Exprimés en TND)

Désignation	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023
Résultat net	129 202 381	70 962 545
Nombre d'actions	180 003 600	180 003 600
Résultat par action	0,718	0,394

NOTE 8 – PASSIFS NON COURANTS :

Les passifs non courants s'élèvent au 31 Décembre 2024 à une valeur de 91 033 642 DT contre 78 426 385 DT à la clôture de l'exercice précédent, enregistrant ainsi une augmentation de 12 607 255 DT. Le détail de ces comptes se présente comme suit :

(Exprimés en TND)

	<i>Solde au 31/12/2024</i>	<i>Solde au 31/12/2023</i>	<i>Variations</i>
<i>Echéances à + 1 an Contrat Mourabha Zitouna Bank</i>	5 999 303	11 436 438	-5 437 135
<i>Echéances à + 1 an Crédits Attijari Bank</i>	18 389 657	24 439 133	-6 049 475
<i>Echéances à + 1 an Crédits ATB</i>	34 571 429	4 285 714	30 285 714
<i>Echéances à + 1 an Crédits BIAT</i>	28 506 708	35 870 558	-7 363 851
<i>Echéances à + 1 an Crédits Leasing</i>	2 589 102	559 957	2 029 146
<i>Echéances à + 1 an Crédits BNA</i>	857 143	1 714 286	-857 143
<i>Dettes rattachées au fonds gérés</i>	61 652	61 652	0
<i>Dépôts et cautionnements reçus</i>	58 648	58 648	0
Total	91 033 643	78 426 385	12 607 255

NOTE 9 – FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES :

Les comptes fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent au 31 Décembre 2024 à 4 449 271 DT contre 2 595 817 DT à la clôture de l'exercice précédent, enregistrant ainsi une augmentation de 1 853 454 DT.

Le détail de ces comptes se présente comme suit :

(Exprimés en TND)

	<i>Solde au 31/12/2024</i>	<i>Solde au 31/12/2023</i>	<i>Variations</i>
<i>Fournisseurs locaux</i>	3 144 722	1 309 192	1 835 531
<i>Fournisseurs, effets à payer</i>	1 061 466	1 102 290	-40 824
<i>Fournisseurs étrangers</i>	111 602	42 535	69 067
<i>Fournisseurs, retenues de garantie</i>	4 340	4 340	0
<i>Fournisseurs, factures non parvenues</i>	127 141	137 461	-10 320
Total	4 449 271	2 595 817	1 853 454

NOTE 10 – AUTRES PASSIFS COURANTS :

Cette rubrique totalise au 31 Décembre 2024 un montant 9 206 677 DT contre 8 162 268 DT à la clôture de l'exercice précédent qui se présente comme suit :

(Exprimés en TND)

	<i>Solde au 31/12/2024</i>	<i>Solde au 31/12/2023</i>	<i>Variations</i>
<i>Personnel, rémunérations dues</i>	411 391	267 225	144 166
<i>Cotisations de sécurité sociale à payer à la CNSS</i>	1 500 697	1 276 636	224 061
<i>Etat, impôts et taxes à payer</i>	1 746 987	1 111 277	635 709
<i>Associés, dividendes à payer</i>	30 044	25 947	4 096
<i>Charges à payer</i>	5 177 922	5 259 192	-81 270
<i>Créditeurs divers</i>	60 716	73 101	-12 385
<i>Produits constatés d'avance</i>	199 660	98 890	100 770
<i>Provisions courantes pour risques et charges</i>	50 000	50 000	0
<i>Avances sur cession d'immobilisations corporelles</i>	29 261	0	29 261
Total	9 206 677	8 162 268	1 044 409

NOTE 11 – CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS :

Cette rubrique totalise au 31 Décembre 2024 un montant 27 286 466 DT contre 20 966 590 DT à la clôture de l'exercice précédent, enregistrant ainsi une augmentation de 6 319 876 DT. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

(Exprimés en TND)

	<i>Solde au 31/12/2024</i>	<i>Solde au 31/12/2023</i>	<i>Variations</i>
<i>Echéances à moins d'un an sur Crédits Bancaires</i>	26 421 889	20 416 379	6 005 510
<i>Echéances à moins d'un an sur Crédits Leasing</i>	864 577	544 537	320 040
<i>Découverts bancaires</i>	0	5 674	-5 674
Total	27 286 466	20 966 590	6 319 876

NOTE 12 – REVENUS :

Les revenus totalisant au 31 Décembre 2024 la somme de 153 923 582 DT se détaillent comme suit :

(Exprimés en TND)

	<i>Solde au 31/12/2024</i>	<i>Solde au 31/12/2023</i>	<i>Variations</i>
<i>Dividendes</i>	<i>130 808 412</i>	<i>71 074 479</i>	<i>59 733 933</i>
<i>Prestations de Services</i>	<i>22 729 133</i>	<i>20 767 554</i>	<i>1 961 579</i>
<i>Produits de location</i>	<i>386 037</i>	<i>356 606</i>	<i>29 430</i>
<i>Total</i>	<i>153 923 582</i>	<i>92 198 640</i>	<i>61 724 942</i>

12.1 Dividendes :

Les dividendes reçus par la société au cours de l'exercice 2024 se détaillent comme suit :

(Exprimés en TND)

	<i>2024</i>
<i>NUTRIMIX</i>	<i>47 153 064</i>
<i>PREMIX</i>	<i>19 550 000</i>
<i>DICK</i>	<i>16 948 294</i>
<i>EL MAZRAA</i>	<i>14 312 395</i>
<i>POULINA</i>	<i>13 996 840</i>
<i>EL JENENE</i>	<i>6 106 430</i>
<i>PARTNER INVESTMENT</i>	<i>2 919 563</i>
<i>TDS</i>	<i>2 399 520</i>
<i>CEDRIA</i>	<i>1 743 750</i>
<i>YASMINE</i>	<i>1 596 827</i>
<i>ETTAAMIR</i>	<i>1 270 368</i>
<i>SABA</i>	<i>1 114 943</i>
<i>ASTER TRAINING</i>	<i>638 397</i>
<i>ENNAKL Automobiles</i>	<i>466 737</i>
<i>MED FACTOR</i>	<i>399 976</i>
<i>BH ASSURANCES</i>	<i>135 780</i>
<i>Dividendes rattachés au fonds gérés de TDS</i>	<i>55 464</i>
<i>ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV</i>	<i>65</i>
<i>Total</i>	<i>130 808 412</i>

NOTE 13 – CHARGES DE PERSONNEL :

Au 31 Décembre 2024, les charges de personnel présentent un solde de 7 460 811 DT contre 7 356 015 DT au 31 Décembre 2023 se détaillant comme suit :

(Exprimés en TND)

	<i>Solde au 31/12/2024</i>	<i>Solde au 31/12/2023</i>	<i>Variations</i>
<i>Salaires et compléments de salaires</i>	6 420 615	6 316 016	104 599
<i>Charges sociales légales</i>	1 040 196	1 039 999	197
<i>Total</i>	7 460 811	7 356 015	104 796

NOTE 14 – DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS :

Cette rubrique totalise au 31 Décembre 2024 un montant de 1 230 734 DT contre 1 166 384 DT à la clôture de l'exercice précédent, se présentant comme suit :

(Exprimés en TND)

	<i>Solde au 31/12/2024</i>	<i>Solde au 31/12/2023</i>	<i>Variations</i>
<i>Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles</i>	1 230 734	1 166 384	64 351
<i>Total</i>	1 230 734	1 166 384	64 351

NOTE 15 – AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION :

Au décembre 2024, les autres charges d'exploitation présentent un solde de 6 832 448 DT contre un solde 5 857 142 DT au 31 Décembre 2023. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

(Exprimé en TND)

	<i>Solde au 31/12/2024</i>	<i>Solde au 31/12/2023</i>	<i>Variations</i>
<i>Achats de fournitures et consommables</i>	330 434	359 157	-28 723
<i>Sous-traitance</i>	307 420	226 825	80 595
<i>Locations</i>	1 151 121	1 074 994	76 127
<i>Entretien et réparations</i>	305 273	265 667	39 606
<i>Primes d'assurance</i>	29 264	71 235	-41 971
<i>Rémunérations d'intermédiaires et honoraires</i>	2 976 625	2 370 183	606 442
<i>Publicités, publications et relations publiques</i>	99 565	66 443	33 122
<i>Transport, déplacements et missions</i>	297 807	276 305	21 502
<i>Cadeaux et réceptions</i>	71 966	53 161	18 805
<i>Abonnements et documentations</i>	77 749	76 124	1 625

(Exprimé en TND)

	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023	Variations
Subventions et dons	7 461	27 126	-19 665
Frais postaux et de télécommunications	46 755	61 713	-14 958
Impôts et taxes	513 175	374 422	138 753
Charge divers ordinaires	617 833	553 787	64 046
Total	6 832 448	5 857 142	975 306

NOTE 16 – CHARGES FINANCIERES NETTES :

Au 31 Décembre 2024, les charges financières nettes ont totalisé 8 011 550 DT contre une charge nette de 6 784 568 DT à la clôture de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

(Exprimé en TND)

	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023	Variations
Charges d'intérêts	-11 097 277	-9 643 422	-1 453 854
Pertes de change	-7 338	-1 194	-6 144
Gains de change	-2 356	9 036	-11 391
Charges nettes sur cessions des titres de participation (i)	-24 689 758	-13 695 879	-10 993 879
Produits nets sur cessions des titres de participation (i)	23 520 806	13 669 050	9 851 756
Produits nets sur cessions des titres de placements(i)	1 311 311	763	1 310 548
Produits des titres participatifs (i)	3 002 839	1 670 047	1 332 792
Autres charges financières	-149 115	-130 985	-18 130
Intérêts des placements à court terme (i)	12 380	1 097 388	-1 085 008
Produits financiers	86 957	240 627	-153 670
Total	-8 011 550	-6 784 568	-1 226 982

(i) : Ces éléments devraient être présentés au niveau de la rubrique « Produits de placements ».

NOTE 17 – AUTRES GAINS ORDINAIRES :

Au 31 Décembre 2024, les autres gains ordinaires présentent un solde de 456 065 DT contre un solde de 157 683 DT au 31 Décembre 2023. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023	Variations
Produits nets sur cessions d'immobilisations	456 031	157 679	298 352
Autres produits exceptionnels	34	5	29
Total	456 065	157 683	298 382

NOTE 18 – AUTRES PERTES ORDINAIRES :

Au 31 Décembre 2024, les autres pertes ordinaires présentent un solde de 1 324 806 DT contre un solde de 36 036 DT au 31 Décembre 2023. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

(Exprimés en TND)

	<i>Solde au 31/12/2024</i>	<i>Solde au 31/12/2023</i>	<i>Variations</i>
<i>Charges nettes sur cessions d'immobilisations</i>	<i>74 101</i>	<i>36 001</i>	<i>38 100</i>
<i>Autre pertes exceptionnelles</i>	<i>1 250 705</i>	<i>35</i>	<i>1 250 670</i>
<i>Total</i>	<i>1 324 806</i>	<i>36 036</i>	<i>1 288 770</i>

NOTE 19 – INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES :

Les opérations réalisées avec les parties liées durant l'exercice 2024 se détaillent comme suit :

1- Opérations d'achats et de ventes inter groupe :

Sociétés du groupe	Au 31/12/2024	
	Achats en HTVA	Ventes et charges communes en HTVA
EL MAZRAA	220 969	4 768 041
DICK	144 925	3 918 898
MED OIL COMPANY	39 057	3 442 720
NUTRIMIX	0	3 441 131
SNA	0	3 375 084
GIPA	0	2 589 757
PARTNER INVESTMENT	0	2 357 633
ALMES	15 228	2 289 914
S.I.D	0	2 052 756
ASTER TRAINING	1 793 418	795 415
CARTHAGO	7 310	1 495 996
TUNISIE DEVELOPPEMENT SICAR	61 000	1 466 397
GREEN LABEL OIL	0	1 359 392
PROINJECT	0	1 266 025
ZAHRAT MORNAG	0	1 176 920
ELIOS	0	1 086 048
MBG	24 065	970 399
GAN	82 792	965 798
GLOBAL TRADING	41 349	905 599
YASMINE	0	794 092
SAOUEF	0	790 383
MED FACTOR	0	705 824
CEDRIA	0	671 996
PAF	0	610 593
POULINA	0	607 555
UNIPACK	0	594 549
EL JENENE	0	565 215
SIDI OTHMANE	0	541 430
T'PAP	0	468 691
SOKAPO	96 757	468 453
PREMIX SEBRI	0	465 369
EL MAZRAA MARKET	439 567	382 338
ASTER INFORMATIQUE	411 434	85 628
PAYVAGO	0	396 169
AGROBUSINESS	98 193	382 803
PPM	0	380 758

Sociétés du groupe	Au 31/12/2024	
	Achats en HTVA	Ventes et charges communes en HTVA
BRIQUETERIE BIR MCHERGUA	0	372 566
SABA	0	343 029
TECHNOFLEX	0	337 886
CHAHRAZED	0	332 453
BRIQUETERIE JBEL OUEST	0	324 723
SOCIETE D'EQUIPEMENTS	0	322 490
OASIS	14 100	276 263
SUD PACK	0	256 530
LINPACK	0	230 653
GPL	0	226 341
GAN DISTRIBUTION	1 907	201 212
SGTM	0	186 393
ROMULUS VOYAGES	173 098	5 267
CHIFCO	1 200	170 731
TRANSPPOOL	0	152 104
ENNAKL AUTOMOBILES	133 035	0
ENNAJEH	0	128 400
INDUSTRIE ET TECHNIQUES	710	120 247
SIGA	0	116 297
ETTAAMIR	0	103 520
MAGHREB INDUSTRIE	0	95 850
TAZOGHRANE	0	94 510
NOVA GREEN VOLT	0	89 148
LE PASSAGE	0	71 186
PRINTPACK	3 357	61 704
ITC	0	60 926
EL BORAQ	0	60 292
MED INDUSTRIES	0	59 835
TRIANON	0	58 212
ESSANA OUBAR	14 531	53 549
PROMETAL PLUS	0	52 187
PROVITAL	0	43 404
STE LES ABATTOIRES DE TUNIS	0	29 060
DATA XION	27 336	23 857
FMA	0	12 639
SIDI DAOUD	0	7 203
SELMA	0	5 621
SCI	0	5 144
BIM IN TOUCH	0	2 281
TMT	0	1 665
POULINA TRADING	0	1 440
STE TUNISIENNE DE COMMERCE	0	576
BITUMEX	0	465

Sociétés du groupe	Au 31/12/2024	
	Achats en HTVA	Ventes et charges communes en HTVA
EL FERDAOUS	0	465
DAKHLA	0	130
Total	3 845 340	53 734 220

2- Fonds gérés déposés chez TDS :

- La société POULINA GROUP HOLDING a placé chez la société TUNISIE DEVELOPPEMENT SICAR un fonds géré pour un montant de **6 100 000 dinars**. Ce placement a fait l'objet d'une convention de gestion en date du 23 Mars 2020.

- La société POULINA GROUP HOLDING a porté au niveau des charges et produits de l'exercice 2024 les montants suivants se rattachant au fonds géré déposé chez de la société TUNISIE DEVELOPPEMENT SICAR :

Désignation	Montant en DT
- Dividendes PARTNER INVESTEMENT	55 464
- Plus-values de cessions de placements	29 838
- Commission de gestion fonds gérés (en Hors taxes)	(61 000)

3- Revenus des titres participatifs :

- La société POULINA GROUP HOLDING détenant 544 titres participatifs chez la société EL MAZRAA pour un montant total de **27 200 000 dinars**, a porté au niveau des produits de l'exercice des intérêts sur titres participatifs au titre de l'exercice 2024 pour un montant de **2 973 001 dinars** non encaissés et portés parmi les produits à recevoir, et ce conformément à la notice d'émission en date du 24 Décembre 2019 tel qu'approuvé par le Conseil d'Administration de la société EL MAZRAA en date du 24 Décembre 2019. Une partie de ces titres, soit 344 titres, est acquise en 2024 auprès de la société NUTRIMIX pour une valeur nominale de 17 200 000 dinars. Les intérêts à recevoir payés lors de l'acquisition de ces titres sont portés parmi les produits à recevoir. **(Voir Note 2)**.

NOTE 20 – ENGAGEMENTS HORS BILAN :

Les engagements hors bilan de la société PGH arrêtés au 31 décembre 2024 :

1- Cautions et garanties données :

Les garanties données sur des crédits bancaires par la société PGH au profit de ses parties liées sont analysées comme suit :

Banques	Nature d'engagement	Sociétés Cautionnées	Montant de la caution en DT
STB	Cautions solidaire	SNA	20 000 000
AMEN BANK	Cautions solidaire	SNA	17 450 000
BH	Cautions solidaire	SNA	15 750 000
BNA	Cautions solidaire	SNA	14 000 000
BNA	Cautions solidaire	SNA	13 250 000
STB	Cautions solidaire	SNA	12 500 000
BH	Cautions solidaire	SNA	12 000 000
UIB	Cautions solidaire	SNA	10 240 000
ATB	Cautions solidaire	SNA	10 050 000
BIAT	Cautions solidaire	SNA	10 000 000
BT	Cautions solidaire	SNA	9 750 000
ATTIJARI BANK	Cautions solidaire	SNA	9 750 000
AL BARAKA BANK	Cautions solidaire	SNA	8 229 321
BT	Cautions solidaire	SNA	7 500 000
ABC Tunisie	Cautions solidaire	SNA	7 000 000
QNB	Cautions solidaire	SNA	7 000 000
BNA	Cautions solidaire	SNA	5 000 000
AMEN BANK	Cautions solidaire	SNA	5 000 000
BANQUE ZITOUNA	Cautions solidaire	SNA	5 000 000
ATTIJARI BANK	Cautions solidaire	SNA	4 700 000
ATTIJARI BANK	Cautions solidaire	SNA	4 536 000
BH	Cautions solidaire	SNA	4 000 000
UBCI	Cautions solidaire	SNA	3 000 000
UIB	Cautions solidaire	MED OIL COMPANY	19 200 000
STB	Cautions solidaire	MED OIL COMPANY	15 000 000
AMEN BANK	Cautions solidaire	MED OIL COMPANY	14 125 000
QNB	Cautions solidaire	MED OIL COMPANY	12 500 000
BNA	Cautions solidaire	MED OIL COMPANY	12 150 000
BH	Cautions solidaire	MED OIL COMPANY	11 600 000
BIAT	Cautions solidaire	MED OIL COMPANY	10 770 000
ATB	Cautions solidaire	MED OIL COMPANY	9 380 000
ATTIJARI BANK	Cautions solidaire	MED OIL COMPANY	8 600 000
BTK	Cautions solidaire	MED OIL COMPANY	8 500 000
QNB	Cautions solidaire	MED OIL COMPANY	7 500 000
BTK	Cautions solidaire	MED OIL COMPANY	7 500 000
BT	Cautions solidaire	MED OIL COMPANY	6 900 000
BNA	Cautions solidaire	MED OIL COMPANY	5 850 000
ATTIJARI BANK	Cautions solidaire	MED OIL COMPANY	5 400 000
AL BARAKA BANK	Cautions solidaire	MED OIL COMPANY	5 143 325

Banques	Nature d'engagement	Sociétés Cautionnées	Montant de la caution en DT
BIAT	Caution solidaire	MED OIL COMPANY	5 100 000
QNB	Caution solidaire	MED OIL COMPANY	5 000 000
ABC Tunisie	Caution solidaire	MED OIL COMPANY	5 000 000
BT	Caution solidaire	MED OIL COMPANY	4 870 000
UIB	Caution solidaire	MED OIL COMPANY	4 000 000
AL BARAKA BANK	Caution solidaire	MED OIL COMPANY	3 105 677
BNA	Caution solidaire	MED OIL COMPANY	1 450 000
STB	Caution solidaire	ALMES	20 000 000
AMEN BANK	Caution solidaire	ALMES	17 600 000
STB	Caution solidaire	ALMES	10 000 000
ATB	Caution solidaire	ALMES	9 100 000
BT	Caution solidaire	ALMES	8 600 000
AL BARAKA BANK	Caution solidaire	ALMES	8 315 012
UIB	Caution solidaire	ALMES	8 150 000
BNA	Caution solidaire	ALMES	8 000 000
ATTIJARI BANK	Caution solidaire	ALMES	7 350 000
AL BARAKA BANK	Caution solidaire	ALMES	7 200 656
BANQUE ZITOUNA	Caution solidaire	ALMES	7 000 000
ABC Tunisie	Caution solidaire	ALMES	7 000 000
ABC Tunisie	Caution solidaire	ALMES	7 000 000
UBCI	Caution solidaire	ALMES	6 500 000
QNB	Caution solidaire	ALMES	6 000 000
BNA	Caution solidaire	ALMES	5 000 000
ATB	Caution solidaire	ALMES	4 500 000
BH	Caution solidaire	ALMES	4 000 000
AMEN BANK	Caution solidaire	NUTRIMIX	20 500 000
BIAT	Caution solidaire	NUTRIMIX	16 625 000
ATB	Caution solidaire	NUTRIMIX	15 500 000
BNA	Caution solidaire	NUTRIMIX	11 375 000
BNA	Caution solidaire	NUTRIMIX	10 375 000
BIAT	Caution solidaire	NUTRIMIX	10 000 000
ATTIJARI BANK	Caution solidaire	NUTRIMIX	9 500 000
QNB	Caution solidaire	NUTRIMIX	8 000 000
BANQUE ZITOUNA	Caution solidaire	NUTRIMIX	8 000 000
ATTIJARI BANK	Caution solidaire	NUTRIMIX	6 250 000
BH	Caution solidaire	NUTRIMIX	6 100 000
BNA	Caution solidaire	NUTRIMIX	5 250 000
AMEN BANK	Caution solidaire	NUTRIMIX	5 000 000
BNA	Caution solidaire	NUTRIMIX	5 000 000
QNB	Caution solidaire	NUTRIMIX	3 000 000
BH	Caution solidaire	NUTRIMIX	2 000 000
STB	Caution solidaire	MBG	15 000 000
BNA	Caution solidaire	MBG	14 760 000
UIB	Caution solidaire	MBG	14 758 000
STB	Caution solidaire	MBG	10 000 000
UIB	Caution solidaire	MBG	9 000 000
STB	Caution solidaire	MBG	8 000 000
STB	Caution solidaire	MBG	7 270 000

Banques	Nature d'engagement	Sociétés Cautionnées	Montant de la caution en DT
ATTIJARI BANK	Caution solidaire	MBG	7 000 000
BH	Caution solidaire	MBG	6 800 000
STB	Caution solidaire	MBG	6 430 000
ATTIJARI BANK	Caution solidaire	MBG	6 180 000
AMEN BANK	Caution solidaire	MBG	5 880 000
AMEN BANK	Caution solidaire	MBG	4 650 000
BTK	Caution solidaire	MBG	3 100 000
BTK	Caution solidaire	MBG	3 000 000
ATTIJARI BANK	Caution solidaire	MBG	2 650 000
STB	Caution solidaire	MBG	1 200 000
BH	Caution solidaire	MBG	500 000
AMEN BANK	Caution solidaire	MBG	300 000
UIB	Caution solidaire	DICK	13 500 000
BIAT	Caution solidaire	DICK	10 000 000
BNA	Caution solidaire	DICK	10 000 000
ATB	Caution solidaire	DICK	8 700 000
BIAT	Caution solidaire	DICK	7 500 000
ATTIJARI BANK	Caution solidaire	DICK	7 000 000
AMEN BANK	Caution solidaire	DICK	5 150 000
BNA	Caution solidaire	DICK	4 100 000
BNA	Caution solidaire	DICK	4 000 000
UIB	Caution solidaire	DICK	3 500 000
BT	Caution solidaire	DICK	2 625 000
BT	Caution solidaire	DICK	2 025 000
AMEN BANK	Caution solidaire	DICK	1 600 000
ATTIJARI BANK	Caution solidaire	DICK	1 250 000
BH	Caution solidaire	CARTHAGO	18 000 000
ATTIJARI BANK	Caution solidaire	CARTHAGO	10 000 000
BNA	Caution solidaire	CARTHAGO	6 960 000
STB	Caution solidaire	CARTHAGO	6 800 000
AMEN BANK	Caution solidaire	CARTHAGO	6 400 000
ATTIJARI BANK	Caution solidaire	CARTHAGO	6 000 000
AMEN BANK	Caution solidaire	CARTHAGO	5 320 000
STB	Caution solidaire	CARTHAGO	5 000 000
BT	Caution solidaire	CARTHAGO	3 980 000
BH	Caution solidaire	CARTHAGO	3 000 000
BNA	Caution solidaire	CARTHAGO	2 340 000
AMEN BANK	Caution solidaire	CARTHAGO	300 000
BIAT	Caution solidaire	EL MAZRAA	10 000 000
STB	Caution solidaire	EL MAZRAA	7 500 000
BNA	Caution solidaire	EL MAZRAA	7 100 000
ATTIJARI BANK	Caution solidaire	EL MAZRAA	7 000 000
BIAT	Caution solidaire	EL MAZRAA	6 000 000
STB	Caution solidaire	EL MAZRAA	5 270 000
ATB	Caution solidaire	EL MAZRAA	5 000 000
BT	Caution solidaire	EL MAZRAA	4 800 000
STB	Caution solidaire	EL MAZRAA	4 630 000
ATTIJARI BANK	Caution solidaire	EL MAZRAA	3 500 000

Banques	Nature d'engagement	Sociétés Cautionnées	Montant de la caution en DT
AMEN BANK	Caution solidaire	EL MAZRAA	3 060 000
BTK	Caution solidaire	EL MAZRAA	3 000 000
BIAT	Caution solidaire	EL MAZRAA	2 880 000
AMEN BANK	Caution solidaire	EL MAZRAA	1 710 000
ATTIJARI BANK	Caution solidaire	EL MAZRAA	1 050 000
BTK	Caution solidaire	EL MAZRAA	500 000
STB	Caution solidaire	GAN	10 000 000
BNA	Caution solidaire	GAN	9 940 000
STB	Caution solidaire	GAN	8 225 000
UIB	Caution solidaire	GAN	6 120 000
BIAT	Caution solidaire	GAN	5 450 000
BT	Caution solidaire	GAN	5 000 000
ATB	Caution solidaire	GAN	4 885 000
BT	Caution solidaire	GAN	4 640 000
BTE	Caution solidaire	GAN	4 500 000
UIB	Caution solidaire	GAN	3 000 000
BNA	Caution solidaire	GAN	2 710 000
BH	Caution solidaire	GAN	2 000 000
QNB	Caution solidaire	GAN	2 000 000
ATTIJARI BANK	Caution solidaire	GAN	1 070 000
UBCI	Caution solidaire	GLO	15 500 000
BH	Caution solidaire	GLO	12 950 000
BIAT	Caution solidaire	GLO	8 000 000
AMEN BANK	Caution solidaire	GLO	7 500 000
ATB	Caution solidaire	GLO	6 000 000
BIAT	Caution solidaire	GLO	6 000 000
ATTIJARI BANK	Caution solidaire	GLO	5 500 000
BNA	Caution solidaire	PAF	11 550 000
STB	Caution solidaire	PAF	10 000 000
AMEN BANK	Caution solidaire	PAF	5 660 000
BIAT	Caution solidaire	PAF	5 440 000
BTK	Caution solidaire	PAF	5 000 000
BIAT	Caution solidaire	PAF	4 000 000
UIB	Caution solidaire	PAF	3 650 000
STB	Caution solidaire	PAF	3 275 000
UBCI	Caution solidaire	PAF	3 100 000
BTK	Caution solidaire	PAF	3 000 000
BH	Caution solidaire	PAF	2 200 000
AMEN BANK	Caution solidaire	PAF	300 000
STB	Caution solidaire	GIPA	12 500 000
BNA	Caution solidaire	GIPA	10 000 000
BIAT	Caution solidaire	GIPA	8 950 000
AMEN BANK	Caution solidaire	GIPA	5 220 000
STB	Caution solidaire	GIPA	4 900 000
BH	Caution solidaire	GIPA	4 300 000
BT	Caution solidaire	GIPA	3 120 000
BH	Caution solidaire	GIPA	3 000 000
ATTIJARI BANK	Caution solidaire	GIPA	1 420 000

Banques	Nature d'engagement	Sociétés Cautionnées	Montant de la caution en DT
BT	Caution solidaire	GIPA	1 400 000
BTE	Caution solidaire	GIPA	961 685
BT	Caution solidaire	GIPA	440 000
AL BARAKA BANK	Caution solidaire	CEDRIA	5 143 325
STB	Caution solidaire	CEDRIA	5 000 000
ABC Tunisie	Caution solidaire	CEDRIA	5 000 000
UIB	Caution solidaire	CEDRIA	4 940 000
BH	Caution solidaire	CEDRIA	4 080 000
AMEN BANK	Caution solidaire	CEDRIA	4 000 000
QNB	Caution solidaire	CEDRIA	4 000 000
QNB	Caution solidaire	CEDRIA	3 800 000
ATB	Caution solidaire	CEDRIA	3 780 000
AMEN BANK	Caution solidaire	CEDRIA	3 350 000
BNA	Caution solidaire	CEDRIA	3 350 000
BNA	Caution solidaire	CEDRIA	2 500 000
BANQUE ZITOUNA	Caution solidaire	CEDRIA	2 000 000
STB	Caution solidaire	CEDRIA	1 030 000
UBCI	Caution solidaire	CEDRIA	760 000
BT	Caution solidaire	EL JENENE	25 000 000
BTK	Caution solidaire	EL JENENE	5 000 000
ATB	Caution solidaire	EL JENENE	3 250 000
UIB	Caution solidaire	EL JENENE	2 250 000
BTK	Caution solidaire	EL JENENE	1 000 000
UIB	Caution solidaire	SAOUEF	10 000 000
ATB	Caution solidaire	SAOUEF	7 500 000
BIAT	Caution solidaire	SAOUEF	3 700 000
ATB	Caution solidaire	SAOUEF	3 500 000
AMEN BANK	Caution solidaire	SOCIETE D'EQUIPEMENTS	7 420 000
BIAT	Caution solidaire	SOCIETE D'EQUIPEMENTS	5 100 000
BIAT	Caution solidaire	SOCIETE D'EQUIPEMENTS	2 680 000
AMEN BANK	Caution solidaire	SOCIETE D'EQUIPEMENTS	2 640 000
AMEN BANK	Caution solidaire	SOCIETE D'EQUIPEMENTS	1 880 000
BIAT	Caution solidaire	SOCIETE D'EQUIPEMENTS	1 200 000
AMEN BANK	Caution solidaire	SOCIETE D'EQUIPEMENTS	800 000
AMEN BANK	Caution solidaire	SOCIETE D'EQUIPEMENTS	400 000
AMEN BANK	Caution solidaire	SOCIETE D'EQUIPEMENTS	240 000
AMEN BANK	Caution solidaire	PPM	11 000 000
UIB	Caution solidaire	PPM	5 000 000
AMEN BANK	Caution solidaire	PPM	2 500 000
UIB	Caution solidaire	PPM	1 600 000
BNA	Caution solidaire	PPM	1 000 000
STB	Caution solidaire	UNIPACK	10 000 000
ATTIJARI BANK	Caution solidaire	UNIPACK	4 500 000
ATB	Caution solidaire	UNIPACK	2 880 000
ATTIJARI BANK	Caution solidaire	UNIPACK	1 745 000
BT	Caution solidaire	UNIPACK	800 000
BH	Caution solidaire	CARTHAGO SANITAIRE	18 000 000
STB	Caution solidaire	POULINA	5 000 000

Banques	Nature d'engagement	Sociétés Cautionnées	Montant de la caution en DT
BNA	Caution solidaire	POULINA	4 950 000
AMEN BANK	Caution solidaire	POULINA	4 000 000
BANQUE ZITOUNA	Caution solidaire	POULINA	3 000 000
AMEN BANK	Caution solidaire	POULINA	300 000
AMEN BANK	Caution solidaire	BJO	12 200 000
AMEN BANK	Caution solidaire	BJO	3 400 000
BIAT	Caution solidaire	TRIANON	15 000 000
ATTIJARI BANK	Caution solidaire	T'PAP	6 250 000
BIAT	Caution solidaire	T'PAP	5 360 000
BNA	Caution solidaire	T'PAP	3 000 000
BNA	Caution solidaire	GAN DISTRIBUTION	4 875 000
BANQUE ZITOUNA	Caution solidaire	GAN DISTRIBUTION	2 000 000
BANQUE ZITOUNA	Caution solidaire	GAN DISTRIBUTION	2 000 000
BANQUE ZITOUNA	Caution solidaire	GAN DISTRIBUTION	2 000 000
ATTIJARI BANK	Caution solidaire	SABA	6 000 000
BNA	Caution solidaire	SABA	2 800 000
BIAT	Caution solidaire	SABA	1 170 000
AMEN BANK	Caution solidaire	SABA	690 000
BH	Caution solidaire	PREMIX	6 100 000
ATTIJARI BANK	Caution solidaire	PREMIX	2 800 000
UIB	Caution solidaire	YASMINE	6 000 000
UIB	Caution solidaire	YASMINE	2 000 000
BIAT	Caution solidaire	GPL	3 930 000
BT	Caution solidaire	GPL	2 020 000
BNA	Caution solidaire	GPL	1 935 000
BIAT	Caution solidaire	SGTM	5 280 000
BTK	Caution solidaire	SGTM	700 000
BNA	Caution solidaire	SGTM	640 000
BIAT	Caution solidaire	LINPACK	3 520 000
BIAT	Caution solidaire	LINPACK	1 800 000
AMEN BANK	Caution solidaire	LINPACK	950 000
STB	Caution solidaire	ZAHRET MORNEG	1 500 000
BIAT	Caution solidaire	ZAHRET MORNEG	1 500 000
BH	Caution solidaire	ZAHRET MORNEG	1 500 000
BT	Caution solidaire	ZAHRET MORNEG	1 000 000
UBCI	Caution solidaire	ZAHRET MORNEG	250 000
ATTIJARI BANK	Caution solidaire	MED FACTOR	5 500 000
BIAT	Caution solidaire	TRANSPPOOL	2 000 000
BIAT	Caution solidaire	TRANSPPOOL	2 000 000
BIAT	Caution solidaire	TRANSPPOOL	700 000
BT	Caution solidaire	TRANSPPOOL	300 000
BIAT	Caution solidaire	CHIFCO	3 300 000
BIAT	Caution solidaire	CHIFCO	1 280 000
ATTIJARI BANK	Caution solidaire	PROINJECT	4 530 000
BIAT	Caution solidaire	TECHNOFLEX	4 140 000
BNA	Caution solidaire	ETTAMIR	4 000 000
UIB	Caution solidaire	ENNAJEH	2 500 000
BIAT	Caution solidaire	ENNAJEH	1 460 000

Banques	Nature d'engagement	Sociétés Cautionnées	Montant de la caution en DT
ATTIJARI BANK	Caution solidaire	TAZOGHRANE	3 500 000
AMEN BANK	Caution solidaire	CHAHRAZED	1 750 000
BNA	Caution solidaire	CHAHRAZED	1 500 000
BNA	Caution solidaire	MED INDUSTRIES	1 960 000
BNA	Caution solidaire	MED INDUSTRIES	1 260 000
BNA	Caution solidaire	SIGA	2 460 000
AMEN BANK	Caution solidaire	SOKAPO	1 300 000
AMEN BANK	Caution solidaire	SOKAPO	720 000
AMEN BANK	Caution solidaire	STC	1 200 000
BIAT	Caution solidaire	ESSANA OUBER	560 000
AMEN BANK	Caution solidaire	ESSANA OUBER	510 000
BIAT	Caution solidaire	OASIS	1 050 000
AMEN BANK	Caution solidaire	INDUSTRIE ET TECHNIQUES	1 000 000
Total			1 670 263 001

2- Nantissements des titres de participation donnés et garanties reçues sous la forme de nantissements de titres de participations :

Banques	Société Emprunteuses	Montant du crédit en DT	Propriétaire des titres	Titres	Nature de l'engagement
ATTIJARI BANK	PGH	10 000 000	PGH	SNA	Nantissement
				ALMES	Nantissement
				EL MAZRAA	Nantissement
			SPI	SFBT	Garantie reçue
ATTIJARI BANK	PGH	15 000 000	SPI	SFBT	Garantie reçue
			PGH	MED FACTOR	Nantissement
BANQUE ZITOUNA	PGH	10 465 500	PGH	CARTHAGO	Nantissement
				SNA	Nantissement
				ALMES	Nantissement
				GAN	Nantissement
				MBG	Nantissement
BANQUE ZITOUNA	PGH	21 413 200	PGH	CARTHAGO	Nantissement
				SNA	Nantissement
BIAT	PGH	10 000 000	SPI	SFBT	Garantie reçue
BNA	PGH	6 000 000	SPI	BNA	Garantie reçue
				SFBT	Garantie reçue
BIAT	PGH	37 000 000	SPI	SFBT	Garantie reçue
ATTIJARI BANK	PGH	20 000 000	SPI	SFBT	Garantie reçue
				ENNAKL	Garantie reçue
ATB	PGH	37 000 000	SPI	Titres FCPR	Garantie reçue
Total		166 878 700			

RAPPORT GENERAL
DES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES
Avis des auditeurs indépendants
Etats financiers individuels
Exercice clos au 31 Décembre 2024

A Mesdames et Messieurs les Actionnaires de la société POULINA GROUP HOLDING S.A.,

I. Rapport sur l'audit des états financiers :

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société POULINA GROUP HOLDING qui comprennent le bilan arrêté au 31 décembre 2024, ainsi que l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers, annexés au présent rapport font apparaître un total net de bilan de **786 954 257** dinars, des capitaux propres positifs de **654 978 200** dinars y compris le bénéfice net de l'exercice s'élevant à **129 202 381** dinars.

1. Opinion :

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société POULINA GROUP HOLDING au 31 Décembre 2024, ainsi que sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

2. Fondement de l'opinion :

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « *Responsabilités du commissaire aux comptes pour l'audit des états financiers* » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Questions clés de l'audit :

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers individuels de la période considérée. Ces questions ont été

traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clé de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport :

➤ **Evaluation des titres de participation :**

Au 31 décembre 2024, le portefeuille des titres de participation détenus directement par la société PGH s'élève à **641 192 213** dinars. En raison de l'importance de cette rubrique du bilan (voir la **Note 2** en annexe aux états financiers), nous avons considéré que l'évaluation des titres de participation constitue un point clé d'audit.

Les titres de participation sont évalués à leur date d'entrée au coût d'acquisition. A la date de clôture, cette valeur est rapprochée de la valeur d'usage des dits titres, telle que définie par la Norme Comptable « NCT 07 » relative aux placements. La valeur d'usage des participations à long terme est appréciée par la direction de la société en se basant sur différents facteurs prévus par la norme « NCT 7 » relative aux placements tels que la valeur de marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

En réponse, nous avons mis en place des procédures permettant d'apprécier la valorisation de ces participations à la date de clôture. Nos travaux ont notamment consisté à :

- Prendre connaissance de l'évaluation effectuée par la société, des méthodes retenues et des hypothèses sous-jacentes ;
- Apprécier la valeur d'usage des participations en se basant sur les différents facteurs retenus par la norme comptable 7 relative aux placements ;
- Rapprocher les valeurs calculées par nos soins avec celle retenues par la direction et vérifier l'existence d'éventuelles provisions sur les titres de participation.

4. Rapport du conseil d'administration :

La responsabilité de ce rapport de l'exercice 2024 incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers individuels ne s'étend pas au rapport du conseil d'administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des sociétés commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport du conseil d'administration par référence aux données figurant dans les états financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport du conseil d'administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous en avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du conseil d'administration semble autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du conseil d'administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

5. Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers individuels :

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers individuels conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers individuels exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers individuels, c'est au conseil d'administration de la société qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

6. Responsabilités des commissaires aux comptes pour l'audit des états financiers individuels :

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers individuels pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers individuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des

estimations comptables faites par le conseil, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le conseil du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu ;
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires :

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

1. Efficacité du système de contrôle interne :

En application des dispositions de l'Article 3 de la Loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficacité incombe au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle

interne susceptibles d'avoir un impact sur notre opinion sur les états financiers individuels. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la direction générale de la Société.

2. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur :

En application des dispositions de l'Article 19 du Décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au conseil d'administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 28 avril 2025

LES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES :

SAECO Consulting
Elyes BEN M'BAREK

Expert-Partners
Salah MEZIOU

RAPPORT SPECIAL
DES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES
Avis d'auditeurs indépendants
Etats financiers individuels
Exercice clos au 31 Décembre 2024

A Mesdames et Messieurs les Actionnaires de la société POULINA GROUP HOLDING S.A,

En application des dispositions des Articles 200 et 475 du Code des sociétés commerciales, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport spécial sur les conventions réglementées prévues par lesdits articles.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

1- Souscriptions, acquisitions et cessions des titres de participation :

Les souscriptions, les acquisitions et les cessions de titres de participation et de placements dans les sociétés du groupe ainsi que les dividendes reçus sont présentés aux **Notes 2, 5 et 12.1** annexées aux états financiers. Le montant total des acquisitions et souscriptions de titres de participation des sociétés du groupe réalisées en 2024 s'élève à **284 604 906** dinars. Le montant total des titres de participations des sociétés du groupe cédés en 2024 s'élève à **187 366 327** dinars pour un prix de cession de **186 197 375** dinars. Le montant total des cessions de titres de placements auprès des sociétés du groupe réalisées en 2024 s'élève à **54 583 936** dinars.

2- Engagements de la société envers les dirigeants :

- La rémunération brute annuelle servie au Directeur Général au titre de l'exercice 2024, à travers une filiale de la société PGH, s'élève à **350 000 dinars**.
- Les jetons de présence alloués aux membres du conseil d'administration en 2024 conformément à la décision de l'AGO du 12 Juin 2024 s'élèvent à **270 000 dinars** en brut.
- La rémunération brute allouée au comité permanent en 2024 conformément à la décision de l'AGO du 12 Juin 2024 s'élèvent à **70 000 dinars**.

3- Crédits bancaires :

Au cours de l'exercice 2024, la société PGH a contracté un crédit bancaire détaillé comme suit :

- La société PGH a contracté en 2024 auprès de l'ATB un crédit à MLT aux modalités suivantes :
 - Montant : 37 000 000 dinars ;
 - Durée : 7 ans ;

L'encours relatif à ce crédit s'élève au 31 Décembre 2024 à 37 000 000 dinars. Les intérêts supportés sur ce crédit, inscrits parmi les charges à payer au 31 Décembre 2024 s'élèvent à 679 405 Dinars.

4- Opérations d'achats et de ventes réalisées avec les parties liées :

Les opérations d'achats et de ventes ainsi que la répartition des charges communes réalisées par la société PGH avec ses parties liées sont présentées dans la **Note 19** du présent rapport, relative aux informations sur les parties liées. Le montant total des ventes ainsi que la répartition des charges communes réalisées en 2024 s'élèvent à **53 734 220 dinars (H.TVA)**. Celui des achats réalisés auprès des parties liées de la société est de **3 845 340 dinars (H.TVA)**.

5- Fonds gérés déposés chez de TDS :

- La société POULINA GROUP HOLDING a placé chez la société TUNISIE DEVELOPPEMENT SICAR un fonds géré pour un montant de **6 100 000 dinars**. Ce placement a fait l'objet d'une convention de gestion en date du 23 Mars 2020.
- La société POULINA GROUP HOLDING a porté au niveau des charges et produits de l'exercice 2024 les montants suivants se rattachant au fonds géré déposé chez de la société TUNISIE DEVELOPPEMENT SICAR :

Désignation	Montant en DT
- Dividendes	55 464
- Plus-values de cessions de placements	29 838
- Commission de gestion fonds gérés (en Hors taxes)	(61 000)

6- Revenus des titres participatifs :

- La société POULINA GROUP HOLDING détenant 544 titres participatifs chez la société EL MAZRAA pour un montant total de **27 200 000 dinars**, a porté au niveau des produits de l'exercice des intérêts sur titres participatifs au titre de l'exercice 2024 pour un montant de **2 973 001 dinars** non encaissés et portés parmi les produits à recevoir, et ce conformément à la notice d'émission en date du 24 Décembre 2019 tel qu'approuvé par le Conseil d'Administration de la société EL MAZRAA en date du 24 Décembre 2019. Une partie de ces titres, soit 344 titres, est acquise en 2024 auprès de la société NUTRIMIX pour une valeur nominale de 17 200 000 dinars. Les intérêts à recevoir payés lors de l'acquisition de ces titres sont portés parmi les produits à recevoir. (**Voir Note 2**).

7- Cautions et garanties données et reçues au profit ou par des parties liées :

- Les garanties données sur des crédits bancaires par la société PGH au profit de ses parties liées s'élèvent à **1 670 263 001** dinars. Le détail de ces cautions est présenté à la **Note 20** annexée aux états financiers.

- Les nantissements de titres de participation donnés par la société PGH en garantie de ses crédits bancaires ainsi que les garanties reçues sous la forme de nantissements sur titres auprès de ses parties liées s'élèvent à **166 878 700 dinars**. Le détail de ces nantissements est présenté à la **Note 20** annexée aux états financiers.

D'autre part, au cours de nos investigations, nous n'avons pas relevé d'autres opérations rentrant dans le cadre des dispositions des articles précités.

Tunis, le 28 avril 2025

LES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES :

SAECO Consulting
Elyes BEN M'BAREK

Expert-Partners
Salah MEZIOU

Avis des sociétés

ETATS FINANCIERS

Société Immobilière et de Participations - SIMPAR –

Siège social : 14, rue Masmouda 1082 Tunis

La Société Immobilière et de Participations - SIMPAR - publie ci-dessous, ses états financiers individuels arrêtés au 31 Décembre 2024 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2024 accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes : Mr Samir Laabidi et Mr Anis SMAOUI.

BILAN - ACTIFS
(Montants exprimés en dinars)
Notes 31 décembre 2024 31 décembre 2023
ACTIFS NON COURANTS

Actifs immobilisés	Immobilisations incorporelles	3	120 161	120 161
	Moins : amortissements		-111 915	-83 913
			8 246	36 248
	Immobilisations corporelles	3	3 418 756	3 668 524
	Moins : amortissements		-1 649 728	-1 783 111
			1 769 028	1 885 413
	Immobilisations financières	4	15 730 170	15 754 167
	Moins : provisions		-3 673 691	-3 596 945
			12 056 479	12 157 222
	Total des actifs immobilisés		13 833 753	14 078 883
	Autres actifs non courants		-	-
	Total des actifs non courants		13 833 753	14 078 883
ACTIFS COURANTS	Stocks	5	76 662 878	56 255 977
	Moins : provisions		-521 795	-521 795
			76 141 083	55 734 182
	Clients et comptes rattachés	6	377 715	2 587 291
	Moins : provisions		-129 591	-129 591
			248 124	2 457 700
	Autres actifs courants	7	6 196 192	2 615 534
	Moins : provisions		-5 250	-5 250
			6 190 942	2 610 284
	Placements et autres actifs financiers	8	88 958	67 150
	Moins : provisions		-7 560	-7 560
			81 398	59 590
	Liquidités et équivalents de liquidités	9	224 628	995 769
	Total des actifs courants		82 886 175	61 857 525
	TOTAL DES ACTIFS		96 719 928	75 936 408

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

BILAN - CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

(Montants exprimés en dinars)

Notes 31 décembre 2024 31 décembre 2023

		Notes	31 décembre 2024	31 décembre 2023
CAPITAUX PROPRES	Capital social		5 500 000	5 500 000
	Réserves		29 666 272	29 706 737
	Autres capitaux propres		3 041 071	3 041 071
	Résultats reportés		-10 137 068	-8 740 784
	Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		28 070 275	29 507 024
	Résultat net de l'exercice	10	-3 480 889	-1 396 284
	Total des capitaux propres avant affectation	11	24 589 386	28 110 740
PASSIFS				
Passifs non courants	Emprunts	12	34 976 060	27 746 669
	Autres passifs financiers	13	1 580 232	1 488 144
	Provisions	14	518 349	533 287
	Total des passifs non courants		37 074 641	29 768 100
Passifs courants	Fournisseurs et comptes rattachés	15	6 927 576	4 147 889
	Autres passifs courants	16	5 839 654	3 238 213
	Concours bancaires	17	2 540 355	-
	Autres passifs financiers	18	19 748 316	10 671 466
	Total des passifs courants		35 055 901	18 057 568
	Total des passifs		72 130 542	47 825 668
	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		96 719 928	75 936 408

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

ÉTAT DE RÉSULTAT
(Montants exprimés en dinars)
Exercice clos le **Exercice clos le**
Notes **31 décembre 2024** **31 décembre 2023**

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de biens immobiliers	19	3 757 157	11 160 030
	Produits des participations	20	241 307	561 755
	Autres produits d'exploitation	21	173 217	188 796
	Total des produits d'exploitation		4 171 681	11 910 581
CHARGES D'EXPLOITATION	Variation des stocks de produits finis et des en-cours	22	20 370 484	5 749 752
	Achats de terrains		-	-
	Achats d'études et de prestations de services	23	-710 682	-866 519
	Achats de matériels, équipements et travaux	24	-18 478 247	-10 085 456
	Charges de personnel	25	-2 262 858	-2 373 639
	Dotations aux amortissements et aux provisions (nettes des reprises)	26	-179 830	-429 083
	Autres charges d'exploitation	27	-1 350 306	-1 211 182
	Total des charges d'exploitation		-2 611 439	-9 216 127
	RÉSULTAT D'EXPLOITATION		1 560 242	2 694 454
	Charges financières nettes	28	-5 019 616	-4 044 483
	Autres gains ordinaires	29	36 233	25 152
Autres pertes ordinaires	30	-49 085	-46 095	
Résultat des activités ordinaires avant impôt		-3 472 226	-1 370 972	
Impôt sur les sociétés	31	-8 663	-25 312	
Résultat des activités ordinaires après impôt		-3 480 889	-1 396 284	
Éléments extraordinaires		-	-	
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE		-3 480 889	-1 396 284	

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

(Montants exprimés en dinars)

	Exercice clos le 31 décembre 2024	Exercice clos le 31 décembre 2023
--	--------------------------------------	--------------------------------------

	Notes	Exercice clos le 31 décembre 2024	Exercice clos le 31 décembre 2023
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	Résultat net	-3 480 889	-1 396 284
	▪ Ajustements pour :		
	- Amortissements & provisions	179 830	429 083
	▪ Variations des :		
	- Stocks	-20 406 901	-5 749 752
	- Clients	2 209 576	535 371
	- Autres actifs	-3 580 659	-227 595
	- Fournisseurs et autres passifs	6 058 201	3 965 234
	▪ Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations	-26 900	-22 500
	Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'exploitation	-19 047 742	-2 466 443
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles	63 316	22 500
	Décaissements pour acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-10 050	-221 286
	Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	65 263	150 087
	Décaissements pour acquisition d'immobilisations financières	-63 074	-137 970
	Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement	55 455	-186 669
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	Dividendes et autres distributions	-16 968	-
	Encaissements provenant des emprunts	23 845 000	8 600 000
	Remboursements d'emprunts	-8 106 776	-5 066 811
	Fonds social (variation)	-40 465	-59 415
	Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement	15 680 791	3 473 774
	VARIATION DE TRÉSORERIE	-3 311 496	820 663
	Trésorerie au début de l'exercice	995 769	175 106
	Trésorerie à la clôture de l'exercice	-2 315 727	995 769

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS RELATIFS À L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024

NOTE N°1 : INFORMATIONS GÉNÉRALES

Créée en 1973 sous l'égide de la Banque Nationale Agricole (BNA), la Société Immobilière et de Participations (SIMPAR) est une société anonyme au capital de 5 500 000 DT, divisé en 1 100 000 actions de valeur nominale de 5 DT chacune, admises à la cote permanente de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Le siège social de la SIMPAR est sis à Tunis, 14 rue Masmouda - Mutuelleville. Elle est dirigée par un Conseil d'Administration.

Son activité principale est la promotion immobilière, en sa qualité de promoteur immobilier agréé par le Ministère de l'Équipement, et son activité accessoire est la prise de participations.

La structure du capital social de la SIMPAR se présente comme suit au 31 décembre 2024 :

Actionnaires	Nombre d'actions	Valeur nominale en DT	% d'intérêt
Banque Nationale Agricole (BNA)	332 951	1 664 755	30,27%
Groupe des Assurances de Tunisie	300 886	1 504 430	27,35%
CTAMA	116 349	581 745	10,58%
Société ZIED SARL	112 281	561 405	10,21%
SOIVM SICAF	58 422	292 110	5,31%
SICAR INVEST	47 189	235 945	4,29%
AFRIQUE AUTOS	29 372	146 860	2,67%
Autres actionnaires	102 550	512 750	9,32%
Total	1 100 000	5 500 000	100%

La SIMPAR est soumise au régime fiscal du droit commun en matière d'impôt sur les sociétés et ses ventes de biens immobiliers (locaux à usage commercial ou d'habitation, terrains lotis ...) sont assujetties à la TVA (au taux de 19% ou 13% selon la catégorie de l'opération).

**NOTE N°2 : RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES,
BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES SPÉCIFIQUES**

Les états financiers de la SIMPAR ont été arrêtés, au 31 décembre 2024, conformément au Système Comptable des Entreprises en Tunisie promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996.

Les bases de mesure et les principes comptables spécifiques adoptés pour l'élaboration de ces états financiers se résument comme suit :

1. Immobilisations incorporelles et corporelles

À leur date d'entrée dans le patrimoine de la Société, les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition après déduction de la quote-part de la TVA déductible conformément aux dispositions des articles 9 et 10 du code de la TVA.

Les immobilisations corporelles et incorporelles font l'objet d'un amortissement linéaire aux taux suivants :

- Logiciels	33,33%
- Bâtiments administratifs	5%
- Bâtiments de rapport	5%
- Matériel de transport	20%
- Agencements, aménagements et installations	10%
- Équipements de bureaux	20%
- Équipements informatiques	33,33%

Les immobilisations dont le coût d'entrée ne dépasse pas 500 DT font l'objet d'un amortissement intégral au cours de l'année de leur acquisition.

2. Titres de participation

Les titres de participation sont initialement comptabilisés au coût, frais d'acquisition exclus. À la date de clôture, ils sont évalués à leur valeur d'usage (déterminée en fonction de plusieurs facteurs tels que la valeur de marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entité émettrice, la conjoncture économique et l'utilité procurée à la SIMPAR).

Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions pour dépréciation ; les plus-values ne sont pas prises en compte en résultat net.

Les dividendes relatifs aux titres de participation sont comptabilisés en produits sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société dans laquelle la participation est détenue.

3. Stocks

3.1- Terrains à bâtir ou à lotir

Les terrains à bâtir ou à lotir sont comptabilisés au coût, qui se compose du prix d'acquisition, des droits d'enregistrement, des frais d'acte, des dépenses directement engagées pour rendre le terrain prêt à la construction ou à la vente et des charges d'emprunt éventuellement encourues durant la période de son acquisition, de son aménagement ou de sa détention en vue de sa construction ou de sa vente (élaboration des plans et obtention des autorisations de bâtir préalablement à la construction physique des biens immobiliers).

Une provision pour dépréciation est éventuellement constituée pour l'excédent du coût d'entrée du terrain sur sa valeur nette de réalisation.

3.2- Travaux en cours

Les projets de promotion immobilière en cours d'achèvement sont évalués à leur coût de production à la date de clôture. Ce coût comprend, en plus de celui du terrain tel que décrit ci-haut, les rémunérations des architectes, des bureaux d'études et des géomètres, les coûts relatifs aux travaux de construction et d'équipement des biens immobiliers (confiés aux entrepreneurs ou engagés directement par la Société) et les charges financières encourues à la date de clôture et se rapportant aux emprunts spécifiques contractés pour le financement des différentes composantes du projet, y compris le terrain.

3.3- Travaux terminés

Les biens immobiliers achevés et non encore vendus à la date de clôture (lots de terrain viabilisé, locaux à usage commercial ou d'habitation, celliers, places de parking, etc.) sont évalués au plus faible de leur coût de production tel que déterminé par la comptabilité analytique de gestion et de leur valeur nette de réalisation.

Les frais d'administration générale et les frais de vente ne sont pas inclus dans le coût de production des biens immobiliers destinés à la vente. Il en est de même des charges financières encourues après l'achèvement des travaux de construction et d'équipement de ces biens immobiliers (devenus prêts à la vente).

4. Provision pour frais de réparation

Une provision pour frais réparation est constituée pour la meilleure estimation des dépenses de réparation qui seront éventuellement engagées par la Société sur les projets de promotion immobilière commercialisés et qui ne seront pas couvertes par les retenues de garantie opérées sur les facturations des entrepreneurs ou par les contrats d'assurance décennale (en tenant compte de la franchise).

5. Emprunts et coûts d'emprunt

Les emprunts contractés pour le financement des projets de promotion immobilière (y compris l'acquisition et l'aménagement des terrains en vue de leur construction ou de leur vente) sont comptabilisés initialement, parmi les passifs financiers, à leur valeur d'encaissement.

Les échéances à moins d'un an de ces emprunts de fonds portant intérêts sont reclassées des passifs financiers non courants aux passifs financiers courants.

Les coûts d'emprunt sont comptabilisés en charges de la période au cours de laquelle ils sont encourus, sauf à ce qu'ils soient incorporés dans le coût d'un actif qualifié qui exige une longue période de préparation avant de pouvoir être utilisé ou vendu (cas des projets de promotion immobilière et des lotissements), et ce, conformément aux prescriptions de la norme comptable NCT 13 relative aux *Charges d'emprunt*.

Selon cette norme, l'incorporation des coûts d'emprunt dans le coût d'un actif qualifié commence lorsque des dépenses relatives à cet actif ont été réalisées, des coûts d'emprunt sont encourus et les activités indispensables à la préparation de cet actif (élaboration des plans, obtention des autorisations de bâtir, construction physique, etc.) préalablement à son utilisation ou à sa vente prévue sont en cours. Elle cesse lorsque ces activités sont pratiquement toutes terminées.

Ainsi, les coûts d'emprunt supportés pendant la phase d'aménagement d'un terrain sont incorporés dans le coût de cet actif dans la période au cours de laquelle les opérations relatives à ce développement sont menées. Toutefois, les charges d'emprunt encourues lorsque le terrain acquis à des fins de construction est détenu sans s'accompagner d'un aménagement ne sont pas incorporables.

6. Revenus

Les ventes de biens immobiliers sont comptabilisées, sur la base des contrats de vente conclus avec les clients, lorsque les conditions suivantes sont toutes satisfaites :

- a) La Société a transféré au client les risques et avantages importants inhérents à la propriété du bien immobilier ;
- b) La Société a cessé d'être impliquée dans la gestion, telle qu'elle incombe normalement au propriétaire, et dans le contrôle effectif du bien immobilier cédé ;
- c) Le produit de la vente peut être évalué de façon fiable ;
- d) Il est probable que des avantages économiques associés à la transaction iront à la Société (l'encaissement du produit de la vente est raisonnablement sûr) ; et
- e) Les coûts encourus ou restant à encourir concernant la transaction peuvent être évalués de façon fiable.

En effet, les clients ne disposent que d'une possibilité limitée de modifier les plans - par exemple en sélectionnant une option parmi celles proposées par la Société - ou ne peuvent exiger que des variations mineures des plans d'origine.

Les conditions de comptabilisation de la vente d'un bien immobilier sont vérifiées lorsque le contrat de vente est signé par les deux parties et soumis à la formalité d'enregistrement, le bien immobilier est livré à l'acquéreur (établissement d'un procès-verbal de mise en possession et/ou de remise des clés) et le prix de vente est intégralement encaissé par la Société ou que cette dernière dispose de documents probants montrant clairement que l'encaissement intégral du prix de vente est raisonnablement sûr à très court terme (attestation d'octroi d'un prêt pour le financement de l'acquisition du bien immobilier émanant d'un établissement de crédit).

Les charges, y compris les garanties et autres coûts devant être encourus postérieurement à la livraison des biens immobiliers, sont évaluées de façon fiable et comptabilisées dans un compte de passif en contrepartie d'un compte de charge (constitution de provisions pour garantie conférée aux clients).

7. Provision pour avantages du personnel postérieurs à l'emploi

Une provision pour avantages du personnel postérieurs à l'emploi est comptabilisée par la Société pour faire face aux engagements correspondant à la valeur actuelle des droits acquis par les salariés au titre de l'assistance médicale post-retraite (sous forme de prise en charge des primes d'assurance groupe).

La provision résulte d'un calcul effectué selon la méthode rétrospective des unités de crédit projetées (prévue par la norme comptable internationale IAS 19, *Avantages du personnel*, n'ayant pas d'équivalente en Tunisie) qui prend en considération notamment l'espérance de vie des retraités, le risque de mortalité, l'évolution prévisionnelle des frais médicaux, la rotation des effectifs et un taux d'actualisation financière.

NOTE N°3 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES
(en DT)

	Valeurs brutes				Amortissements				Valeurs nettes au	
	Soldes au 31/12/2023	Entrées 2024	Sorties 2024	Soldes au 31/12/2024	Soldes au 31/12/2023	Entrées 2024	Sorties 2024	Soldes au 31/12/2024	31/12/2024	31/12/2023
Logiciels	120 161	-	-	120 161	83 913	28 002	-	111 915	8 246	36 248
Total des immobilisations incorporelles	120 161	-	-	120 161	83 913	28 002	-	111 915	8 246	36 248
Terrains	1 453 016	-	-36 416	1 416 600	-	-	-	-	1 416 600	1 453 016
Bâtiments administratifs	524 942	-	-	524 942	426 497	11 065	-	437 562	87 380	98 445
Bâtiments de rapport	589 787	-	-142 737	447 050	589 787	-	-142 737	447 050	-	-
Matériel de transport	473 525	-	-31 700	441 825	248 071	55 890	-31 700	272 261	169 564	225 454
Installations générales, agencements & aménagements des constructions	200 050	-	-48 965	151 085	200 050	-	-48 965	151 085	-	-
Installations générales, agencements & aménagements divers	222 863	3 000	-	225 863	130 987	13 488	-	144 475	81 388	91 876
Équipements de bureaux	86 709	-	-	86 709	84 338	1 348	-	85 686	1 023	2 371
Équipements informatiques	117 632	7 050	-	124 682	103 381	8 228	-	111 609	13 073	14 251
Total des immobilisations corporelles	3 668 524	10 050	-259 818	3 418 756	1 783 111	90 019	-223 402	1 649 728	1 769 028	1 885 413
Total des immobilisations incorporelles et corporelles	3 788 685	10 050	-259 818	3 538 917	1 867 024	118 021	-223 402	1 761 643	1 777 274	1 921 661

NOTE N°4 : IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

	Solde au 31 décembre 2024	Solde au 31 décembre 2023
Participations :	9 621 886	9 403 084
- Titres de participation	11 051 874	11 056 874
- Moins : Provisions	-1 429 988	-1 653 790
Fonds gérés :	1 773 322	2 134 133
- Fonds gérés (par SICAR INVEST)	4 009 985	4 070 248
- Moins : Provisions	-2 236 663	-1 936 115
Prêts au personnel :	530 933	489 667
- Échéances à plus d'un an sur prêts au personnel	537 973	496 707
- Moins : Provisions	-7 040	-7 040
Dépôts et cautionnements versés	130 338	130 338
<i>Total en DT</i>	12 056 479	12 157 222

NOTE N°4-1 : TITRES DE PARTICIPATION

	Nombre de titres	% de participation	Soldes au 31/12/2024		
			Valeur brute	Provision	Valeur nette
Sociétés du Groupe SIMPAR :			5 887 109	364 420	5 522 689
- ESSOUKNA	3 516 863	69,63%	1 762 841	-	1 762 841
- SODET SUD	18 185	8,44%	1 930 125	-	1 930 125
- SICAR INVEST	85 000	8,50%	1 179 980	-	1 179 980
- SOIVM SICAF	40 000	10,00%	390 000	-	390 000
- Société Immobilière des Œillets	40 000	22,22%	200 000	200 000	-
- SIVIA	32 626	23,30%	209 743	-	209 743
- EL MADINA	12 143	13,49%	121 430	121 430	-
- TIS	500	20,00%	50 000	-	50 000
- SOGEST (*)	6 971	69,71%	42 990	42 990	-
Sociétés hors Groupe SIMPAR :			5 164 765	1 065 568	4 099 197
- TUNIS RE	473 351	2,37%	3 506 808	-	3 506 808
- SOMOCER	134 619	0,58%	235 186	180 127	55 059
- STB	51 039	0,21%	501 582	352 395	149 187
- ATB	60 000	0,08%	365 619	194 079	171 540
- CIMENT DE BIZERTE	36 000	0,10%	286 653	270 561	16 092
- Autres	-	-	268 917	68 406	200 511
Total en DT			11 051 874	1 429 988	9 621 886

(*) La SIMPAR a procédé, en 2024, à la cession de 500 actions détenues dans le capital de la SOGEST pour un montant de 5000 DT (soit son coût d'acquisition) à SICAR INVEST avec un engagement de rétrocession, et ce, dans le cadre de la restructuration de la SOGEST.

NOTE N°4-2 : PARTICIPATION DANS LE CAPITAL DE LA SODET SUD

En 2014, la SIMPAR a procédé à l'acquisition de 4 465 actions SODET SUD, société du Groupe BNA, pour un montant de 558 125 DT (soit au prix de 125 DT l'action).

En 2015, la SODET SUD a procédé à l'augmentation de son capital social pour un montant de 15 049 800 DT, en le portant de 6 500 000 DT à 21 549 800 DT, et ce, par l'émission au pair de 150 498 actions de valeur nominale unitaire de 100 DT. Dans ce cadre, la SIMPAR a procédé à la souscription de 13 720 actions SODET SUD pour un montant global de 1 372 000 DT.

Après cette opération, la participation de la SIMPAR dans le capital de la SODET SUD remonte à 18 185 actions, ce qui correspond à un pourcentage d'intérêt de 8,44%.

Les états financiers de la SODET SUD pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 font apparaître une valeur mathématique de l'action de 20,615 DT, soit une moins-value potentielle de 1 555 KDT non comptabilisée par la SIMPAR.

En effet, un rapport d'évaluation des 12 lots de terrains à bâtir ou à lotir détenus par la SODET SUD, établi le 30 juin 2022 par un expert indépendant du Groupe BNA, fait apparaître une juste valeur globale de 40 832 KDT, contre une valeur comptable des mêmes actifs d'exploitation au bilan arrêté au 31 décembre 2023 de 13 888 KDT, soit une plus-value latente de 26 944 KDT.

En conclusion, la SIMPAR, tout en s'alignant aux sociétés du Groupe BNA, n'a pas comptabilisé de provision pour dépréciation sur les titres de participation SODET SUD lors de l'établissement des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2024, vu que leur valeur d'usage (ou valeur mathématique corrigée) est estimée être supérieure à leur coût d'acquisition.

NOTE N°4-3 : FONDS GÉRÉS

Les produits à recevoir (dividendes, plus-values sur rachats d'actions SICAV, plus-values sur cessions de titres de participation, etc.) et les charges à payer (commissions) relatifs aux quatre fonds gérés par SICAR INVEST, société du Groupe BNA, et se rapportant à l'exercice clos le 31 décembre 2024, ont été comptabilisés sur la base de situations arrêtées par cette dernière et communiquées à la SIMPAR lors de l'établissement des états financiers relatifs à l'exercice 2024. Ils se présentent comme suit :

Fonds gérés	Montant du fonds géré	Produits à recevoir	Commissions à payer	Résultat sur placement
Fonds géré n°4	720 014	1 441	5 408	-3 967
Fonds géré n°8	793 550	-	11 742	-11 742
Fonds géré n°15	427 000	8 139	22 606	-14 467
Fonds géré n°22	2 069 421	-	24 136	-24 136
<i>Total en DT</i>	<i>4 009 985</i>	<i>9 580</i>	<i>63 892</i>	<i>-54 312</i>

Les impayés relatifs aux contrats de portage liés à certains titres de participation à travers les fonds gérés ont connu une augmentation significative au cours des derniers exercices ; ils correspondent à la totalité du solde au 31 décembre 2024, soit 4 009 985 DT.

Cependant, les provisions pour dépréciation des participations en fonds gérés totalisent un montant de 2 236 663 DT au 31 décembre 2024 et représentent 56% de la valeur brute de ces actifs financiers. Elles ont été estimées sur la base des informations communiquées par SICAR INVEST qui dispose des dossiers physiques des participations (dont notamment les derniers états financiers disponibles) et compte tenu des garanties admises (contrat d'hypothèque, contrat d'assurance, etc.), régulièrement constituées et évaluées correctement.

NOTE N°5 : STOCKS

	Solde au 31 décembre 2024	Solde au 31 décembre 2023
Terrains à bâtir :	24 776 005	23 762 910
- Ariana TF 60290	8 293 897	7 909 029
- Sousse- tranche 2	1 259 327	1 226 711
- Chostrana TF 8735 - tranches 2 & 3	55 738	55 738
- Route de Raoued - tranche 3	870 611	870 611
- Jardins d'El Menzah - El Houda	1 578 899	1 546 194
- Jardins de Carthage - HSC 1.1.3	12 618 909	12 056 001
- Autres terrains à bâtir	98 624	98 626
Travaux en cours :	38 892 880	22 784 627
- Route de Raoued - tranches 2	11 899 427	3 750 505
- Les Résidences du Parc - HSC 1.11.2 et HSC 1.11.4	21 687 498	13 601 631
- Chostrana TF 8735 - HSC 7	-	2 860 712
- Chostrana TF 8735 - HSC 8	5 305 955	2 571 779

Suite Note N°5

Travaux terminés :	12 993 993	9 708 440
- Résidence Green Valley	5 635 344	-
- Résidence du Parc	74 359	74 359
- Résidence Mimosas	13 742	13 742
- Résidence Le Patio	44 553	181 006
- Résidence La Perle	111 963	111 963
- Néapolis Center Nabeul	379 320	379 320
- Lotissement Sousse - tranche 1	6 031 632	6 053 893
- Résidence Onyx	189 421	487 702
- Résidence Ranim	266 923	2 159 717
- Autres travaux terminés	246 736	246 738
Total brut en DT	76 662 878	56 255 977
Moins : Provisions	-521 795	-521 795
- Terrains à bâtir (*)	-9 775	-9 775
- Travaux terminés (**)	-512 020	-512 020
Total net en DT	76 141 083	55 734 182

() Une provision pour dépréciation d'une parcelle de terrain sise à Ksar Said, figurant parmi les éléments du stock de terrains à bâtir, a été constituée pour la totalité de son coût d'acquisition. Ce terrain a été exproprié pour cause d'utilité publique et ne pourrait plus être aménagé, ni vendu.*

*(**) Des provisions pour dépréciation de certains locaux (aux résidences Les Emeraudes, Les Orangers, Essafsaf et Le Diamant), figurant parmi les éléments du stock de travaux terminés, ont été constituées pour la totalité de leurs coûts de production. En outre, d'autres provisions pour dépréciation de certains locaux au Centre Commercial et Administratif Néapolis Nabeul, figurant parmi les éléments du stock de travaux terminés, ont été constituées pour environ 75% de leurs coûts de production.*

NOTE N°6 : CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS

	Solde au 31 décembre 2024	Solde au 31 décembre 2023
Clients ordinaires - ventes de biens immobiliers	69 382	2 127 678
Clients - effets à recevoir	298 900	446 857
Clients locataires - Néapolis Center	9 433	12 756
<i>Total brut en DT</i>	377 715	2 587 291
Moins : Provisions	-129 591	-129 591
<i>Total net en DT</i>	248 124	2 457 700

NOTE N°7 : AUTRES ACTIFS COURANTS

	Solde au 31 décembre 2024	Solde au 31 décembre 2023
Fournisseurs - comptes débiteurs :	321 109	627 944
- Entrepreneurs, avances et acomptes	222 741	551 701
- Bureaux d'études, avances et acomptes	6 025	6 025
- Autres fournisseurs, avances et acomptes	92 343	70 218
Personnel - avances et acomptes	127 571	109 503
État - comptes débiteurs :	4 651 039	1 392 465
- Acomptes provisionnels	604 816	566 144
- Retenues à la source	6 752	805
- TVA déductible ou à reporter	4 038 659	824 704
- Autres impôts et taxes	812	812
Charges constatées d'avance	7 693	11 742
Sociétés du Groupe (opérations faites en commun ...)	425 448	-
Produits à recevoir (produits des fonds gérés ...)	156 559	151 469
Autres comptes débiteurs	506 773	322 411
Total brut en DT	6 196 192	2 615 534
Moins : Provisions	-5 250	-5 250
Total net en DT	6 190 942	2 610 284

NOTE N°8 : PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

	Solde au 31 décembre 2024	Solde au 31 décembre 2023
Prêts au personnel (échéances à moins d'un an ou impayés)	88 958	67 150
Moins : Provisions	-7 560	-7 560
<i>Total en DT</i>	81 398	59 590

NOTE N°9 : LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS DE LIQUIDITÉS

	Solde au 31 décembre 2024	Solde au 31 décembre 2023
Chèques à encaisser	-	38 171
BNA Nord Hilton	218 790	634 306
BNA Avenue de Paris	-	171 039
BT	3 670	146 942
BH Kheireddine Pacha	1 767	4 910
Caisse	401	401
<i>Total en DT</i>	224 628	995 769



NOTE N°10 : RÉSULTAT PAR ACTION

	Solde au 31 décembre 2024	Solde au 31 décembre 2023
Résultat de l'exercice en DT	-3 480 889	-1 396 284
Nombre d'actions ordinaires en circulation	1 100 000	1 100 000
Résultat par action de valeur nominale de 5 DT	-3,164	-1,269

NOTE N°11 : TABLEAU DES MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES
(en DT)

	Capital social	Primes d'émission	Réserve légale	Réserve extraordinaire	Réserve pour fonds social	Réserve soumise à un régime fiscal particulier	Autres compléments d'apport	Résultats non répartis	Total
Soldes au 31 décembre 2022	5 500 000	3 000 000	550 000	28 431 642	784 510	-	41 071	-8 740 784	29 566 438
<i>Répartition du bénéfice 2022 :</i>									
- Réserves	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Dividendes	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dépenses fonds social	-	-	-	-	-59 415	-	-	-	-59 415
Perte de l'exercice 2023	-	-	-	-	-	-	-	-1 396 284	-1 396 284
Soldes au 31 décembre 2023	5 500 000	3 000 000	550 000	28 431 642	725 095	-	41 071	-10 137 068	28 110 740
<i>Répartition du bénéfice 2023 :</i>									
- Réserves	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Dividendes	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dépenses fonds social	-	-	-	-	-40 465	-	-	-	-40 465
Perte de l'exercice 2024	-	-	-	-	-	-	-	-3 480 889	-3 480 889
Soldes au 31 décembre 2024	5 500 000	3 000 000	550 000	28 431 642	684 630	-	41 071	-13 617 957	24 589 386

NOTE N°11-1 : RÉSERVE POUR FONDS SOCIAL

	Exercice clos le 31 décembre 2024	Exercice clos le 31 décembre 2023
Solde au 1er janvier :	725 095	784 510
- Trésorerie	520 295	693 746
- Prêts au personnel	204 800	90 764
Ressources de l'exercice :	24 556	20 479
- Quote-part du bénéfice de l'exercice précédent	-	-
- Intérêts des prêts au personnel	24 556	20 479
Emplois de l'exercice :	65 021	79 895
- Restauration	30 780	38 282
- Aides au personnel (non remboursables)	31 075	37 725
- Bonifications d'intérêts	3 166	3 888
Solde au 31 décembre :	684 630	725 095
- Trésorerie	438 930	520 295
- Prêts au personnel	245 700	204 800

NOTE N°12 : EMPRUNTS NON COURANTS

	Solde au 31 décembre 2024	Solde au 31 décembre 2023
Échéances à plus d'un an sur emprunts BNA : (*)	34 976 060	27 746 669
- Crédit pour acquisition du terrain Ariana	1 662 481	3 324 961
- Crédit pour acquisition du terrain Sousse	786 632	1 573 264
- Crédit pour acquisition du terrain Lac 1-11-2	-	1 099 890
- Crédit pour acquisition du terrain Lac 1-11-4	-	1 498 538
- Crédit pour réalisation du projet EHC 17 EL Mourouj VI	-	238 889
- Crédit pour réalisation du projet Sousse	261 750	523 500
- Crédit pour réalisation du projet Lac 1-11-2 et 1-11-4	7 835 000	1 500 000
- Crédit pour réalisation du projet HSC 7 Choutrana	1 589 683	2 144 444
- Crédit pour réalisation du projet HSC 8 CHOUTRANA	3 352 778	2 500 000
- Crédit pour réalisation du projet M41 Roued	11 294 444	-
- Crédit pour acquisition du terrain Jardins de Carthage	2 500 000	5 000 000
- Crédit COVID-19	450 000	650 000
- Autre crédits	5 243 292	7 693 183
Total en DT	34 976 060	27 746 669

NOTE N°13 : AUTRES PASSIFS FINANCIERS NON COURANTS

	Solde au 31 décembre 2024	Solde au 31 décembre 2023
Cautionnements reçus	33 892	33 892
Dépôts reçus pour lotissements	1 016 856	1 010 709
Dépôts reçus pour enregistrement d'actes	312 860	228 201
Dépôts reçus pour rédaction d'actes	204 572	207 640
Dépôts reçus pour frais de syndic	12 052	7 702
Total en DT	1 580 232	1 488 144

NOTE N°14 : PROVISIONS

	Solde au 31 décembre 2024	Solde au 31 décembre 2023
Provisions pour frais de réparation (1)	72 607	144 802
Provision pour indemnités de départ à la retraite (2)	296 555	241 848
Provisions pour risques fiscal et social	115 016	87 709
Provisions pour litiges (ECF, prud'homme ...)	34 171	58 928
Total en DT	518 349	533 287

1) Provisions pour frais de réparation

Des provisions pour garantie conférée aux clients sont constituées pour faire face aux dépenses de réparation futures qui seront éventuellement encourues sur les biens immobiliers vendus et qui ne sont pas couvertes par les retenues de garantie opérées sur les facturations des fournisseurs ou par les contrats d'assurance décennale (compte tenu de la franchise). Ces provisions sont constatées sur la base d'un pourcentage de 0,5% du prix de vente, et ce, suite à une décision prise au niveau du Conseil d'Administration.

Selon une Note de la Direction Générale en date du 30 juin 2016, chacune des provisions pour garantie conférée aux clients est reprise pour 100% de son montant après l'écoulement de quatre semestres suivants celui de sa constitution.

2) Provisions pour avantages du personnel postérieurs à l'emploi

Les hypothèses appliquées par la SIMPAR pour la détermination de la provision pour avantages du personnel postérieurs à l'emploi (assistance médicale post-retraite) se présentent comme suit :

- une prime d'assurance groupe annuelle égale à 700 DT par retraité ;
- un taux de croissance annuelle des primes d'assurance groupe de 5% ;
- une probabilité de départ préalable à la retraite de 5% ;
- un taux d'actualisation financière de 10% ; et
- une espérance de vie après l'âge de départ à la retraite de 15 ans.

Par ailleurs, à l'occasion de son départ en retraite, chaque salarié de la Société SIMPAR bénéficie d'une indemnité de 12 salaires. De ce fait, une provision pour IDR a été comptabilisée au 31 décembre 2024 pour un montant de 241 141 DT qui a été estimé par la CTAMA en application des dispositions de la norme comptable internationale IAS 19, *Avantage du personnel*, et en tenant compte du contrat d'assurance conclu entre les deux parties, tel qu'amendé le 31 décembre 2021 pour prendre en considération l'amélioration du régime des IDR approuvée par le Conseil d'Administration. Cette estimation a été faite, au 31 décembre 2024, sur la base d'un taux d'augmentation des salaires de 5% par an, d'un turn-over de 3% et de charges sociales de 23,07%.

NOTE N°15 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS

	Solde au 31 décembre 2024	Solde au 31 décembre 2023
Entrepreneurs	1 799 836	1 572 856
Fournisseurs ordinaires	1 392 213	235 391
Architectes	15 895	15 895
Bureaux d'études	45 686	45 901
Entrepreneurs, retenues de garantie	2 960 330	1 647 885
Fournisseurs, factures non parvenues	713 616	629 961
<i>Total en DT</i>	6 927 576	4 147 889

NOTE N°16 : AUTRES PASSIFS COURANTS

	Solde au 31 décembre 2024	Solde au 31 décembre 2023
Clients - avances et acomptes reçus	4 202 869	1 437 395
Personnel - comptes créditeurs :	555 411	501 551
- Personnel, charges à payer	496 773	443 438
- Personnel, rémunérations dues	58 638	58 113
État - comptes créditeurs :	123 566	157 915
- Retenues à la source	123 166	157 515
- Contribution sociale de solidarité (*)	400	400
- Autres impôts et taxes à payer	-	-
Organismes sociaux :	312 756	298 969
- CNSS	46 438	50 599
- CNSS - régime complémentaire	7 408	9 119
- Assurance groupe	42 889	25 932
- Prêts CNSS (oppositions)	1 155	690
- Charges sociales à payer	214 866	212 629
Sociétés du Groupe (opérations faites en commun ...)	-	281 776
Actionnaires - dividendes à payer	-	16 968
Charges à payer (charges des fonds gérés ...)	476 102	380 656
Autres comptes créditeurs	168 950	162 983
Total en DT	5 839 654	3 238 213

NOTE N°17 : CONCOURS BANCAIRES

	Solde au 31 décembre 2024	Solde au 31 décembre 2023
Découverts bancaires - BNA	2 540 355	-
<i>Total en DT</i>	2 540 355	-

NOTE N°18 : AUTRES PASSIFS FINANCIERS COURANTS

	Solde au 31 décembre 2024	Solde au 31 décembre 2023
Échéances à moins d'un an sur emprunts BNA :	17 585 530	9 076 697
- Crédit pour réalisation du projet HSC 7 Choutrana	2 060 318	55 556
- Crédit pour acquisition du terrain Lac 1-11-2	1 283 203	1 191 547
- Crédit pour acquisition du terrain Lac 1-11-4	1 748 295	1 498 538
- Crédit pour réalisation du projet EHC 17 El Mourouj VI	672 222	2 816 667
- Crédit pour réalisation du projet Lac 1-11-2 et 1-11-4	960 000	-
- Crédit pour réalisation du projet Sousse	261 750	-
- Crédit pour réalisation du terrain Sousse	786 632	-
- Crédit pour réalisation du terrain Ariana	1 662 481	-
- Crédit pour réalisation du terrain HC 1.1.3 Jardin de Carthage	2 500 000	-
- Crédit pour réalisation du projet HSC 8 CHOUTRANA	1 647 222	-
- Crédit pour réalisation du projet M41 Roued	1 305 556	-
- Crédit pour réalisation du projet Choutrana HSC 9/10	-	1 070 455
- Crédit COVID-19	250 000	250 000
- Crédit direct	2 447 851	2 193 934
Intérêts courus sur emprunts	2 162 786	1 594 769
<i>Total en DT</i>	19 748 316	10 671 466

NOTE N°19 : VENTES DE BIENS IMMOBILIERS

	Exercice clos le 31 décembre 2024	Exercice clos le 31 décembre 2023
Ventes de logements	2 325 400	10 405 918
Ventes de terrains lotis	34 107	61 112
Ventes de magasins et autres immeubles	1 397 650	693 000
<i>Total en DT</i>	3 757 157	11 160 030

NOTE N°20 : PRODUITS DES PAPTICIPATIONS

	Exercice clos le 31 décembre 2024	Exercice clos le 31 décembre 2023
Dividendes / titres de participation	231 727	555 619
Produits des fonds gérés	9 580	6 136
<i>Total en DT</i>	241 307	561 755

NOTE N°21 : AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

	Exercice clos le 31 décembre 2024	Exercice clos le 31 décembre 2023
Loyers magasins et bureaux	28 136	35 684
Cotisations syndics	23 121	55 600
Ventes dossiers d'appel d'offres	4 800	400
Frais de dossiers	3 360	2 385
Autres produits d'exploitation (jetons de présence ...)	113 800	94 727
<i>Total en DT</i>	173 217	188 796

NOTE N°22 : VARIATIONS DES STOCKS

	Exercice clos le 31 décembre 2024	Exercice clos le 31 décembre 2023
Variation du stock de terrains à bâtir	1 013 095	-5 145 125
Variation du stock de travaux en cours	16 108 253	12 142 623
Variation du stock de travaux terminés	3 249 136	-1 247 746
<i>Total en DT</i>	20 370 484	5 749 752

NOTE N°23 : ACHATS D'ÉTUDES ET DE PRESTATIONS DE SERVICES

	Exercice clos le 31 décembre 2024	Exercice clos le 31 décembre 2023
Achats d'études et de prestations de services : (*)		
- Projet Raoued - tranches 2 et 3	208 190	230 694
- Projet Résidences du Parc - HSC 1.11.2 et HSC 1.11.4	260 442	242 237
- Projet EHC 17 El Mourouj VI	-	187 379
- Projet Choutrana - Hsc 7	121 366	48 304
- Projet Choutrana - Hsc 8	52 046	54 499
- Terrain Houda Jardins d'El Menzah	32 705	35 131
- Projet Ariana	10 537	10 542
- Autres projets	25 396	57 733
Total en DT	710 682	866 519

(*) Il s'agit de l'ensemble des prestations fournies par les tiers en matière d'études techniques, d'architecture et de pilotage des projets de promotion immobilière réalisés ou en cours de réalisation.

NOTE N°24 : ACHATS DE MATÉRIELS, ÉQUIPEMENTS ET TRAVAUX

	Exercice clos le 31 décembre 2024	Exercice clos le 31 décembre 2023
Achats de matériels, équipements et travaux : (*)		
- Projet Raoued - tranches 2 et 3	7 118 652	2 085 931
- Projet Résidences du Parc - HSC 1.11.2 et HSC 1.11.4	6 838 088	1 713 946
- Projet Choutrana - tranche 2		-
- Projet Choutrana - Hsc 7	2 313 225	2 046 849
- Projet Choutrana - Hsc 8	2 206 175	1 536 346
- Projet HEHC 17 EL Mourouj VI	-	2 678 780
- Autres projets	2 107	23 604
Total en DT	18 478 247	10 085 456

(*) Il s'agit de l'ensemble des travaux et achats directs engagés au cours de l'exercice pour la réalisation des projets de promotion immobilière.

NOTE N°25 : CHARGES DE PERSONNEL

	Exercice clos le 31 décembre 2024	Exercice clos le 31 décembre 2023
Salaires et compléments de salaires	1 822 932	1 889 986
Charges sociales légales	375 365	390 075
Autres charges de personnel	64 561	93 578
Total en DT	2 262 858	2 373 639

NOTE N°26 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS

	Exercice clos le 31 décembre 2024	Exercice clos le 31 décembre 2023
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	118 022	105 175
Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	96 006	273 626
Dotations aux provisions pour dépréciation des fonds gérés	300 546	43 606
Dotations aux provisions pour risques et charges	80 441	134 074
Dotations aux provisions pour avantages postérieurs à l'emploi	60 255	-
Reprises sur provisions pour dépréciation des immobilisations financières	-319 809	-
Reprises provisions pour avantages postérieurs à l'emploi	-5 548	-28 843
Reprises sur provisions pour risques et charges	-150 083	-98 555
Total en DT	179 830	429 083

NOTE N°27 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

	Exercice clos le 31 décembre 2024	Exercice clos le 31 décembre 2023
Achats non stockés de matières et fournitures	77 166	113 024
Divers services extérieurs	659 815	598 714
Commissions des fonds gérés et services bancaires (*)	423 961	195 918
Autres charges ordinaires	15 236	34 822
Jetons de présence (servis par la Société)	108 000	108 000
Impôts, taxes et versements assimilés	66 128	160 704
Total en DT	1 350 306	1 211 182

(*) La variation à la hausse des commissions des fonds gérés et services bancaires est expliquée par la commission prélevée par la BNA, pour un montant de 302 170 DT, au titre des commissions liées aux débloques des crédits accordés à la SIMPAR au cours de l'exercice 2024.

NOTE N°28 : CHARGES FINANCIÈRES NETTES

	Exercice clos le 31 décembre 2024	Exercice clos le 31 décembre 2023
Intérêts des emprunts relatifs aux projets (*)	4 824 857	3 939 184
Intérêts débiteurs des CCB	194 759	105 299
Total en DT	5 019 616	4 044 483

(*) Les intérêts sur emprunts relatifs aux projets encourus en 2024 s'élèvent à 4 824 857 DT et s'analysent comme suit :

- Intérêts incorporés dans le stock de terrains à bâtir : 969 853 DT
- Intérêts incorporés dans les stocks de travaux en cours et travaux terminés : 2 384 337 DT
- Intérêts non incorporés dans les coûts des projets : 1 470 667 DT

NOTE N°29 : AUTRES GAINS ORDINAIRES

	Exercice clos le 31 décembre 2024	Exercice clos le 31 décembre 2023
Profits sur cessions d'immobilisations corporelles	26 900	22 500
Autres produits ordinaires	9 333	2 652
<i>Total en DT</i>	36 233	25 152

NOTE N°30 : AUTRES PERTES ORDINAIRES

	Exercice clos le 31 décembre 2024	Exercice clos le 31 décembre 2023
Pertes / redressement fiscal	-	-
Autres pertes ordinaires	49 085	46 095
<i>Total en DT</i>	49 085	46 095

NOTE N°31 : TABLEAU DE DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

	Exercice clos le 31 décembre 2024
Résultat comptable avant impôt	-3 472 226
Réintégrations :	538 948
- Provisions pour dépréciation des titres de participation	96 006
- Provisions pour avantages postérieurs à l'emploi	60 255
- Provisions pour dépréciation des participations en fonds gérés	300 546
- Provisions pour frais de réparation	17 298
- Provisions pour risques et charges	63 143
- Contribution sociale de solidarité	400
- Autres charges non déductibles	1 300
Déductions :	542 006
- Provisions pour dépréciation des titres cotés	165 211
- Dividendes	221 164
- Reprises sur provisions pour avantages postérieurs à l'emploi	5 548
- Reprises sur provisions pour risques et charges	60 591
- Reprises sur provisions pour frais de réparation	89 492
- Reprises sur provisions pour dépréciation des fonds gérés	-
Résultat fiscal	-3 475 284
Pertes reportées au 31/12/2024	-15 070 166
Amortissements différés au 31/12/2024	-647 248
Min d'IS (0,2% du chiffre d'affaires brut local)	8 663

NOTE N°33 : OPÉRATIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

a) Identification des parties liées

Les parties liées à la SIMPAR, autres que les dirigeants sociaux (Président du Conseil d'Administration et Directeur Général), sont les suivantes :

- BNA - Banque Nationale Agricole (société tête du groupe BNA) ;
- ESSOUKNA (filiale) ;
- Société ZIED (filiale) ;
- Immobilière des Œillets (filiale) ;
- SIVIA (filiale) ;
- EL MADINA (filiale) ;
- SOGEST (filiale) ;
- SICAR INVEST (entreprise associée) ;
- T.I.S (entreprise associée) ;
- CTAMA (actionnaire et administrateur).

b) Transactions et soldes relatifs aux parties liées

- 1) La SIMPAR a obtenu plusieurs crédits auprès de la BNA, destinés au financement de projets de promotion immobilière, avec un taux d'intérêt annuel TMM+3% et des hypothèques sur les biens immobiliers des projets financés. L'en-cours de ces emprunts, au 31 décembre 2024, est de l'ordre de 52 561 590 DT. Les charges d'intérêts supportées par la Société, courant 2024, au titre de ces emprunts ont totalisé 4 824 857 DT.
- 2) La SIMPAR a obtenu un crédit auprès de la BNA, destinés au financement du projet Raoued M 41 pour un montant de 14 500 000 DT contracté en mars 2024, avec un taux d'intérêt annuel égal au TMM+2,5% et une durée de remboursement de 3 ans (dont une année de grâces). Le montant débloqué en 2024 est de 12 600 000 DT.
- 3) La SIMPAR a obtenu un crédit complémentaire auprès de la BNA, destinés au financement du projet HSC 8 Choutrana pour un montant de 900 000 DT contracté en décembre 2024, avec un taux d'intérêt annuel égal au TMM+2,5% et une durée de remboursement de 3 ans (dont 18 mois de grâces). Le montant débloqué en 2024 est de 900 000 DT.
- 4) La SIMPAR a obtenu un crédit complémentaire auprès de la BNA, destinés au financement du projet HSC 7 Choutrana pour un montant de 1 150 000 DT contracté en décembre 2024, avec un taux d'intérêt annuel égal au TMM+2,5% et une durée de remboursement de 3 ans (dont 18 mois de grâces). Le montant débloqué en 2024 est de 1 150 000 DT.

Suite 1 Note N° 33

- 5) Les informations relatives à ces nouveaux crédits, garantis par des hypothèques sur les biens immobiliers acquis ou construits, ainsi que les débloques effectués en 2024 sur des anciens crédits non encore utilisés, se présentent comme suit :

Emprunt	Taux d'intérêt	Montant Emprunté	Montant débloqué	Remboursement En principal	Remboursement En intérêts
Projet HSC7 Choutarna	TMM+3%	2.500.000	300.000	-	325 566
Projet HSC7 Choutarna	TMM+2,5%	1.150.000	1.150.000	-	-
Projet M41 Roued	TMM+2.5%	14.000.000	12.600.000	-	735.084
Projet HSC8 Choutarna	TMM+2.5%	4.500.000	2.000.000	-	-
Projet HSC8 Choutarna	TMM+2.5%	900.000	500.000	-	-
Projet HSC 1-11-2/4 jardin du lac	TMM+2.5%	12.000.000	7.295.000	-	889.250
Total en DT		35 050 000	23 845 000	-	1 949 900

- 6) En 2024, les conventions d'études techniques et de pilotage conclues avec la SOGEST au cours des exercices antérieurs, ont continué à produire leurs effets. Le montant cumulé des prestations de services facturées au titre de ces conventions s'élève à 299 222 DT. Au 31 décembre 2024, le solde du fournisseur d'exploitation SOGEST chez la SIMPAR est créancier de 95 611 DT.
- 7) La SIMPAR a réalisé, en groupement avec les sociétés ESSOUKNA, SIVIA, EL MADINA et Immobilière des Œillets, le projet de lotissement d'un terrain à Sousse (première tranche). Le chiffre d'affaires réalisé en 2024 et revenant à la SIMPAR, au titre de ce projet, s'élève à 34 107 DT.
- 8) En 2024, la T.I.S a facturé à la SIMPAR les frais de maintenance ainsi que les prix de vente de divers matériels informatiques pour un montant global de 3 000 DT. Au 31 décembre 2024, le solde du fournisseur T.I.S chez la SIMPAR est créancier de 784 DT.
- 9) Les commissions revenant à SICAR INVEST au titre de sa gestion des fonds gérés de la SIMPAR au cours de l'exercice 2024, s'élèvent à 63 892 DT.
- 10) La SIMPAR a conclu avec la CTAMA, actionnaire et administrateur, deux contrats d'assurance portant sur le financement des indemnités de départ à la retraite (six fois le salaire brut pour tout employé partant en retraite) et des compléments de retraite (au profit des membres adhérents). En 2024, les charges supportées par la SIMPAR au titre de ces deux contrats d'assurance se présentent comme suit :

Suite 2 Note N° 33

	<i>Montant</i>
Assurance Complément de Retraite	54 305
Assurance Indemnité de Départ à la Retraite	85 973
<i>Total en DT</i>	<i>140 278</i>

- 11) La SIMPAR a réalisé, en groupement avec la société EL MADINA, un projet de promotion immobilière à Chotrana I. Le chiffre d'affaires réalisé en 2024 et revenant à la SIMPAR, au titre de ce projet, s'élève à 459 500 DT. Au 31 décembre 2024, le solde de la société EL MADINA chez la SIMPAR est débiteur de 499 483 DT.
- 12) La SIMPAR a procédé, en 2024, à la cession de 500 actions détenues dans le capital de la SOGEST pour un montant de 5000 DT (soit son coût d'acquisition) à SICAR INVEST avec un engagement de rétrocession, et ce, dans le cadre de la restructuration de la SOGEST.

NOTE N°34 : ENGAGEMENTS HORS BILAN*a) Hypothèques accordées à la BNA au titre des emprunts contractés :*

<i>Objet de l'hypothèque</i>	<i>Engagement</i>
Propriété sise à Sousse - titres fonciers n° 69346, 52195,44714, 106339, 42073, 84244, 85781,107269 et 200773 Sousse	3 000 000
Propriété sise à Sousse - titres fonciers n° 41239, 107204 et 105684 Sousse	700 000
Propriété sise à Sousse - titre foncier n° 105729 Sousse	100 000
Propriété sise au Lotissement AFH - EHC 18 - El Mourouj VI	1 200 000
Propriété sise au Lotissement AFH - EHC 17 - El Mourouj VI	900 000
Propriété sise au lotissement Les Résidences du Parc HSC 1.4.3 - Les Berges du Lac II	2 200 000
Propriété sise au lotissement Les Résidences du Parc HSC 1.11.4 - Les Berges du Lac II	3 300 000
Propriété sise au lotissement Les Résidences du Parc HSC 1.11.2 - Les Berges du Lac II	3 000 000
Propriété sise au Berges du Lac II - HSC 1-1-3	7 200 000
Propriété sise à El Mourouj VI - EHC 18	5 000 000
Propriété sise à El Mourouj V - EHC 25	7 400 000
Propriété sise aux Jardins du Lac - HSC 1.4.3	3 400 000
Propriété sise à Sousse - Tranche 1	1 530 000
Propriété sise à Choutrana HSC 9-10	2 800 000
Propriété sise à Mutuelleville (siège social)	1 000 000
Nantissement des titres cotés	10 300 000
Construction sur terrain HSC 7	2 500 000
Construction sur terrain HSC 8	4 500 000

Construction sur terrains HSC 1.11.2 et HSC 1.11.4	12 000 000
Construction sur terrain M41 Raoued	14 500 000
Total en DT	86 530 000

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE ET DE PARTICIPATIONS

41

Suite 1 Note N° 34

b) Hypothèques et nantissements obtenus du personnel au titre des prêts accordés :

Objet de l'hypothèque ou du nantissement	Privilège
Hypothèque de 2 ^{ème} rang sur le logement L 24 sis à la Rue 6712, Cité Ibn Khaldoun, à distraire du titre foncier n° 107264	15 000
Hypothèque de 1 ^{er} rang, en pari-passu avec la STB, sur le lot de terrain Slim et Zied 23 objet du titre foncier n° 7742 Ariana	35 310
Hypothèque du 1 ^{er} rang, en pari-passu avec l'UBCI, sur l'appartement C2 - résidence El Bousten IV	40 000
Hypothèque en rang utile sur titre foncier n° 70770 Tunis	19 000
Hypothèque de 2 ^{ème} rang sur l'appartement A14 - résidence Le Cristal	40 000
Hypothèque en 1 ^{er} rang sur l'appartement A2 - résidence La Couronne	70 000
Hypothèque en 2 ^{ème} rang sur l'appartement A8 - résidence El Bousten 8	70 000
Hypothèque en 2 ^{ème} rang sur l'appartement C22 - résidence Mariem El Mourouj 6	70 000
Privilège sur voiture SUZUKI Cellerio, 3953 TU 222	14 112
Privilège sur voiture DONGFENG DFM, 1983 TU 213	19 500
Hypothèque en 2 ^{ème} rang sur l'appartement C25 - Résidence le PATIO	70 000
Hypothèque en 2 ^{ème} rang sur l'appartement B17 - Résidence le PATIO	70 000
Hypothèque en 2 ^{ème} rang sur l'appartement C2 - Résidence ONYX	70 000
Total en DT	602 922

- c)** La SIMPAR a reçu des cautions bancaires de garantie de bonne exécution, auprès des entrepreneurs, dont le montant global est de 955 214 DT au 31 décembre 2024.
- d)** Les intérêts à échoir sur les crédits à moyen et court terme totalisent un montant de 9 003 157 DT au 31 décembre 2024.

NOTE N°35 : TABLEAU DES SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION
(Montants exprimés en dinars)

	Exercice clos le 31 décembre 2024	Exercice clos le 31 décembre 2023
Ventes de biens immobiliers	3 757 157	11 160 030
Produits des participations	241 307	561 755
Autres produits d'exploitation	173 217	188 796
Production stockée ou déstockage	20 370 484	5 749 752
Achats consommés	-19 188 929	-10 951 975
Services extérieurs et autres charges externes	-1 284 178	-1 050 478
VALEUR AJOUTÉE BRUTE	4 069 058	5 657 880
Charges de personnel	-2 262 858	-2 373 639
Impôts et taxes	-66 128	-160 704
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	1 740 072	3 123 537
Charges financières nettes	-5 019 616	-4 044 483
Autres gains ordinaires	36 233	25 152
Autres pertes ordinaires	-49 085	-46 095
Dotations aux amortissements et aux provisions (nettes des reprises)	-179 830	-429 083
Impôt sur les sociétés	-8 663	-25 312
Éléments extraordinaires	-	-
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	-3 480 889	-1 396 284

I. RAPPORT GÉNÉRAL

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE ET DE PARTICIPATIONS - SIMPAR
RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024

Messieurs les Actionnaires de la Société Immobilière et de Participations (SIMPAR),

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons effectué l'audit des états financiers de la Société Immobilière et de Participations - SIMPAR (la « Société »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2024, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 24.589.386 DT, y compris le résultat déficitaire de l'exercice s'élevant à (3.480.889) DT.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la Société au 31 décembre 2024, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISAs) applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

1) Évaluation des titres de participation

a) Risques identifiés

Les titres de participation directe ou à travers les fonds gérés (par SICAR INVEST), figurant au bilan au 31 décembre 2024 pour un montant net de 12.056.479 DT, représentent l'un des postes les plus importants du bilan (se référer à la Note 4 des états financiers). Ils sont évalués à leur date d'entrée au coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'usage, telle que définie par la norme comptable NCT 07 relative aux Placements.

Comme indiqué dans la Note 2 des états financiers, la valeur d'usage est estimée par la Direction sur la base de la valeur des capitaux propres à la clôture de l'exercice des entités concernées, de leur niveau de rentabilité et de leurs prévisions d'activité. Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée en prenant également en considération le cours moyen de bourse du dernier mois.

Les impayés relatifs aux contrats de portage liés à certains titres de participation à travers les fonds gérés ont connu une augmentation significative au cours des derniers exercices pour atteindre un montant de 4.009.985 DT au 31 décembre 2024. En outre, les derniers états financiers audités des entités concernées, disponibles chez SICAR INVEST, font apparaître que les quotes-parts de capitaux propres sont insuffisantes pour couvrir les coûts d'acquisition de ces titres de participation.

Pour l'évaluation des provisions pour dépréciation des titres de participation à travers les fonds gérés, la Direction s'est appuyée essentiellement sur les informations communiquées par SICAR INVEST sur les situations financières des entités concernées (en se référant notamment aux derniers états financiers audités). En outre, elle a pris en compte les garanties régulièrement constituées et justifiées par SICAR INVEST ainsi que tout autre élément d'information pertinent communiqué à la Société par cette dernière.

Par ailleurs, aucune provision pour dépréciation des actions SODET SUD n'a été comptabilisée au 31 décembre 2024, malgré l'excédent de leur coût d'acquisition sur la quote-part de la Société dans les capitaux propres de cette entité apparentée.

Dans ce contexte et du fait des incertitudes inhérentes à certains éléments, nous avons considéré que la correcte évaluation des titres de participation constituait un point clé de l'audit.

b) Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés

Pour apprécier le caractère raisonnable de l'estimation des valeurs d'usage des titres de participation directe ou à travers les fonds gérés, sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté principalement à :

- Vérifier que l'estimation de ces valeurs déterminées par la Direction est fondée sur une justification appropriée de la méthode d'évaluation et des éléments chiffrés utilisés ;
- Vérifier que les capitaux propres retenus concordent avec les comptes des entités concernées qui ont fait l'objet d'un audit ou de procédures analytiques et que les ajustements opérés, le cas échéant, sur ces capitaux propres (notamment dans le cas de la SODET SUD en prenant en considération une plus-value potentielle sur le stock de terrains sur la base d'une expertise externe récente) sont fondés sur une documentation probante ;
- Vérifier que les garanties prises en compte pour le calcul des provisions pour dépréciation des titres de participation à travers les fonds gérés sont admises et convenablement documentées (contrat d'assurance, contrat d'hypothèque, etc.), et sont déduites des montants des pertes potentielles encourues par la Société pour leur juste valeur ;
- Vérifier les cours de bourse utilisés.

2) Évaluation des stocks de biens immobiliers

a) Risques identifiés

Les stocks de biens immobiliers (terrains, travaux en cours et travaux terminés) figurent au bilan au 31 décembre 2024 pour un montant net de 76.141.083 DT et représentent le poste le plus important du bilan (environ 79% du total des actifs).

Comme indiqué dans la Note 2 des états financiers, ils sont comptabilisés à leur coût spécifique (d'acquisition ou de production), tel que déterminé par la comptabilité de gestion, ou à leur valeur nette de réalisation, si celle-ci est inférieure.

Le coût de production de chaque projet de promotion immobilière (ou de lotissement) inclut les coûts directement encourus pour l'acquisition et l'aménagement des terrains, la conception des plans d'architecture et l'obtention des autorisations de bâtir ainsi que les coûts de construction et d'équipement des locaux à usage de commerce ou d'habitation, à l'exclusion des frais commerciaux et des frais d'administration générale. Ce coût de production est augmenté des coûts des emprunts spécifiques contractés pour son financement, encourus depuis le commencement des travaux d'aménagement ou de construction des biens immobiliers destinés à la vente jusqu'à l'obtention du procès-verbal de récolement.

Les coûts d'entrée des biens immobiliers en stock sont donc déterminés par projet de promotion immobilière (ou de lotissement), déduction faite des coûts de production des lots de terrains ou des locaux à usage de commerce ou d'habitation vendus et pour lesquels le contrôle a été transféré aux acquéreurs, en se basant sur les données de la comptabilité de gestion ainsi que les surfaces et autres informations pertinentes indiquées dans le procès-verbal de récolement.

Pour les projets de promotion immobilière (ou de lotissement) entamés et non encore achevés ou les terrains acquis et non encore développés depuis une longue période, accumulant les coûts des emprunts spécifiques incorporés, d'une part, et pour les locaux à usage de commerce ou d'habitation accusant une mévente, d'autre part, la Direction leur détermine à la clôture de l'exercice une valeur nette de réalisation en se fondant sur les prix de vente nets pratiqués, en tenant compte des réductions commerciales et des coûts restant à encourir, ainsi que les perspectives d'écoulement compte tenu des prix offerts sur le marché de l'immobilier pour des terrains ou des locaux similaires situés dans le même endroit.

Il existe donc un risque que la valeur nette de réalisation soit inférieure au coût d'entrée pour certains biens immobiliers et, en conséquence, un risque de surévaluation des stocks, que nous avons considéré comme un point clé de l'audit au même titre que le risque d'une fausse évaluation des stocks suite à des erreurs ou des omissions commises lors de la détermination des surfaces non encore vendues et/ou des montants des charges composant leurs coûts d'entrée, y compris les coûts d'emprunt incorporés et la TVA non récupérable..

a) Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés

Nos travaux d'audit ont consisté à vérifier que les méthodes d'évaluation des coûts d'entrée en stock des biens immobiliers sont conformes aux prescriptions de la norme comptable NCT 04 relative aux Stocks, et à apprécier les données et les hypothèses retenues par la Direction pour déterminer la valeur nette de réalisation et identifier les biens immobiliers (terrains et locaux) qui doivent être comptabilisés à cette valeur.

Nous avons :

- Pris connaissance des procédures de contrôle interne mises en place pour la gestion physique et comptable des stocks de biens immobiliers destinés à la vente et pour l'identification des projets de promotion immobilière (ou de lotissement) accusant une longue période de réalisation ou de commercialisation (ou une mévente) ;

- Assisté à l'inventaire physique des différents stocks de biens immobiliers et vérifié la fiabilité des surfaces non encore vendues à la date de clôture ;
- Vérifié que les conditions d'incorporation des coûts d'emprunt aux coûts des terrains aménagés ou des projets de promotion immobilière, telles que prévues par la norme comptable NCT 13 relative aux Charges d'emprunt, sont respectées ;
- Vérifié que le montant de la TVA sur les stocks de biens immobiliers destinés à l'habitation et n'ayant pas fait l'objet de contrats ou de promesses de vente jusqu'au 31 décembre 2017, devenu récupérable en application des dispositions de l'article 79 de la loi n°2018-56 du 27 décembre 2018 portant loi de finances pour l'année 2019, relatives à la clarification de la fiscalité du secteur de la promotion immobilière, a été déterminé de manière fiable et traité correctement sur le plan comptable;
- Vérifié que les coûts d'acquisition ou de production des biens immobiliers (y compris les coûts d'emprunt incorporés et la TVA non récupérable) sont couverts par des valeurs nettes de réalisation correctement estimées et, dans le cas contraire, les provisions pour dépréciation nécessaires sont comptabilisées.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la Société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilité de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au Conseil d'Administration de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux Normes internationales d'audit (ISAs) applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute

anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux Normes internationales d'audit (ISAs) applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation.

Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu ;
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, tel que modifié par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la Société. À ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences importantes dans le système de contrôle interne de la Société, susceptibles d'impacter la fiabilité de ses états financiers relatifs à l'exercice 2024.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la Société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la Direction et au Conseil d'Administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes des valeurs mobilières émises par la Société avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 25 avril 2025

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

P/ CSL

Samir LABIDI

P/ ICCA

Anis SMAOUI

II- RAPPORT SPÉCIAL

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE ET DE PARTICIPATIONS - SIMPAR
RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024

Messieurs les Actionnaires de la Société Immobilière et de Participations (SIMPAR),

En application des dispositions des articles 200 (et suivants) et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par ces textes.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

Conventions et opérations conclues et/ou réalisées (antérieures et nouvelles)

- 1) La SIMPAR a obtenu plusieurs crédits auprès de la BNA, destinés au financement de projets de promotion immobilière, avec un taux d'intérêt annuel de TMM+2,5% et TMM+3% et des hypothèques sur les biens immobiliers des projets financés. L'en-cours de ces emprunts, au 31 décembre 2024, est de l'ordre de 52.561.590 DT. Les charges d'intérêts supportées par la Société, courant 2024, au titre de ces emprunts ont totalisé 4.824.857 DT.
- 2) La SIMPAR a obtenu un crédit auprès de la BNA, destinés au financement du projet Raoued M 41 pour un montant de 14 500 000 DT contracté en mars 2024, avec un taux d'intérêt annuel égal au TMM+2,5% et une durée de remboursement de 3 ans (dont une année de grâces). Le montant débloqué en 2024 est de 12 600 000 DT.
- 3) La SIMPAR a obtenu un crédit complémentaire auprès de la BNA, destinés au financement du projet HSC 8 Choutrana pour un montant de 900 000 DT contracté en décembre 2024, avec un taux d'intérêt annuel égal au TMM+2,5% et une durée de remboursement de 3 ans (dont 18 mois de grâces). Le montant débloqué en 2024 est de 900 000 DT.
- 4) La SIMPAR a obtenu un crédit complémentaire auprès de la BNA, destinés au financement du projet HSC 7 Choutrana pour un montant de 1 150 000 DT contracté en décembre 2024, avec un taux d'intérêt annuel égal au TMM+2,5% et une durée de remboursement de 3 ans (dont 18 mois de grâces). Le montant débloqué en 2024 est de 1 150 000 DT.
- 5) Les informations relatives à ces nouveaux crédits, garantis par des hypothèques sur les biens immobiliers acquis ou construits, ainsi que les déblocages effectués en 2024 sur des anciens crédits non encore utilisés, se présentent comme suit :

Emprunt	Taux d'intérêt	Montant Emprunté	Montant débloqué	Remboursement En principal	Remboursement En intérêts
Projet HSC7 Choutarna	TMM+3%	2.500.000	300.000	-	325 566
Projet HSC7 Choutarna	TMM+2,5%	1.150.000	1.150.000	-	-
Projet M41 Roued	TMM+2.5%	14.000.000	12.600.000	-	735.084
Projet HSC8 Choutarna	TMM+2.5%	4.500.000	2.000.000	-	-
Projet HSC8 Choutarna	TMM+2.5%	900.000	500.000	-	-
Projet HSC 1-11-2/4 jardin du lac	TMM+2.5%	12.000.000	7.295.000	-	889.250
Total en DT		35 050 000	23 845 000	-	1 949 900

- 6) En 2024, les conventions d'études techniques et de pilotage conclues avec la SOGEST au cours des exercices antérieurs, ont continué à produire leurs effets. Le montant cumulé des prestations de services facturées au titre de ces conventions s'élève à 299 222 DT. Au 31 décembre 2024, le solde du fournisseur d'exploitation SOGEST chez la SIMPAR est créditeur de 95 611 DT.
- 7) La SIMPAR a réalisé, en groupement avec les sociétés ESSOUKNA, SIVIA, EL MADINA et Immobilière des Œillets, le projet de lotissement d'un terrain à Sousse (première tranche). Le chiffre d'affaires réalisé en 2024 et revenant à la SIMPAR, au titre de ce projet, s'élève à 34 107 DT.
- 8) La SIMPAR a réalisé, en groupement avec la société EL MADINA, un projet de promotion immobilière à Chotrana I. Le chiffre d'affaires réalisé en 2024 et revenant à la SIMPAR, au titre de ce projet, s'élève à 459 500 DT. Au 31 décembre 2024, le solde de la société EL MADINA chez la SIMPAR est débiteur de 499 483 DT.
- 9) En 2024, la T.I.S a facturé à la SIMPAR les frais de maintenance ainsi que les prix de vente de divers matériels informatiques pour un montant global de 3 000 DT. Au 31 décembre 2024, le solde du fournisseur T.I.S chez la SIMPAR est créditeur de 784 DT.
- 10) La SIMPAR a procédé, en 2024, à la cession de 500 actions détenues dans le capital de la SOGEST pour un montant de 5000 DT (soit son coût d'acquisition) à SICAR INVEST avec un engagement de rétrocession, et ce, dans le cadre de la restructuration de la SOGEST.
- 11) Les commissions revenant à SICAR INVEST au titre de sa gestion des fonds gérés de la SIMPAR au cours de l'exercice 2024, s'élèvent à 63 892 DT.
- 12) La SIMPAR a conclu avec la CTAMA, actionnaire et administrateur, deux contrats d'assurance portant sur le financement des indemnités de départ à la retraite (six fois le salaire brut pour tout employé partant en retraite) et des compléments de retraite (au profit des membres adhérents). En 2024, les charges supportées par la SIMPAR au titre de ces deux contrats d'assurance se présentent comme suit :

	Montant total
Assurance Complément de Retraite	54.305
Assurance Indemnité de Départ à la Retraite	85.973
Total en DT	140.278

Obligations et engagements de la SIMPAR envers ses dirigeants

- 1) Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :
 - La rémunération du Président du Conseil d'Administration a été fixée par le Conseil d'Administration dans sa réunion en date du 28 janvier 2016. Il s'agit d'une indemnité de représentation nette de 150 DT par mois, à servir en 19,5 mensualités sur toute l'année ;
 - La rémunération du Directeur Général, qui exerce ses fonctions depuis janvier 2015, a été fixée par le Conseil d'Administration dans sa réunion en date du 31 décembre 2014, en décidant la reconduction de celle dont bénéficiait son prédécesseur (l'ex Président Directeur Général). Les éléments de cette rémunération découlent des différentes décisions du Conseil d'Administration

régissant la rémunération du Président Directeur Général, notamment celles en date du 27 janvier 1978, 19 novembre 1980, 6 mars 1984, 22 mai 1990 et 15 décembre 2004.

Les éléments de rémunération du Directeur Général englobent, outre les salaires, primes et indemnités, certains avantages en nature (voiture de fonction et quota mensuel de carburant) et une indemnité mensuelle nette de 600 DT au titre des remboursements des frais de téléphone, d'eau et d'électricité ;

- 2) Les charges de personnel encourues par la SIMPAR au titre de ses dirigeants, telles qu'elles ressortent des états financiers relatifs à l'exercice 2024, se résument comme suit :

	Président du Conseil d'Administration	Directeur Général
Rémunération annuelle brute	5.013	250.015
Avantages en nature	-	13.008
Charges sociales légales et RC	1.157	6.994
Primes d'assurance groupe	-	23.817
<i>Total en DT</i>	<i>6.170</i>	<i>293.834</i>

- 3) En 2024, le Directeur Général de la SIMPAR, en sa qualité de Directeur Général par intérim de la société SIVIA au cours de la période allant du 1^{er} octobre au 31 décembre 2024 au 30 juin 2024, et en application de la décision du Conseil d'Administration de cette dernière, a bénéficié d'une rémunération brute de 67.221 DT.
- 4) En application de la décision du Conseil d'Administration en date du 15 avril 1988, la SIMPAR a reversé les montants des jetons de présence qu'elle a reçus de certaines sociétés du Groupe BNA aux personnes qui la représentent dans les conseils d'administration de ces entités apparentées. À ce titre, le Directeur Général a bénéficié d'un montant brut de 75.872 DT au cours de l'exercice 2024.
- 5) En 2024, le Directeur Général de la SIMPAR, en sa qualité de Président du Comité Permanent d'Audit de la société ESSOUKNA, institué en application de la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005, a bénéficié d'une rémunération brute de 3.750 DT, suivant décision de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société ESSOUKNA du 10 juin 2024.
- 6) En 2024, le Directeur Général de la SIMPAR, en sa qualité de Président du Comité Permanent d'Audit de la société SIVIA, institué en application de la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005, a bénéficié d'une rémunération brute de 3.125 DT, suivant décision de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société SIVIA du 12 mai 2024.
- 7) Les membres du Conseil d'Administration de la SIMPAR (y compris le Président) ont perçu, en 2024, des jetons de présence dont le montant total brut est de 108.000 DT, suivant décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 07 juin 2024.
- 8) En 2024, les quatre membres du Comité Permanent d'Audit de la SIMPAR, institué en application de la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005, ont bénéficié d'une rémunération brute globale de 15.000 DT, suivant décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 07 juin 2024.

Enfin, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions des articles 200 (et suivants) et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Tunis, le 25 avril 2025

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

P/ CSL
Samir LABIDI

P/ ICCA
Anis SMAOUI

Avis des sociétés

ETATS FINANCIERS

**COMPANIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES
- ASTREE**

Siège social : 45, Avenue Kheireddine Pacha BP 780 - 1080 – Cedex

La Compagnie d'Assurances et de Réassurances -ASTREE-, publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2024 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2024. Ces états financiers sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes Mme Selma LANGAR (La Générale Audit & Conseil) & M. Karim DEROUICHE (Cabinet FINOR).

	Notes	Au 31 décembre 2024			Au 31 décembre 2023
		Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
AC1 Actifs incorporels	A 1	7 369 554	2 504 015	4 865 540	925 269
AC11,12,13 Investissements de recherche et développement/Logiciels /Fonds commercial		2 855 807	2 504 015	351 792	538 385
AC14 Acomptes versés		4 513 747		4 513 747	386 884
AC2 Actifs corporels d'exploitation	A 2	10 473 669	8 338 305	2 135 365	1 859 633
AC21 Installations techniques et machines		8 965 129	7 176 404	1 788 725	1 565 324
AC22 Autres installations, outillages et mobiliers		1 458 715	1 161 901	296 815	284 581
AC23 Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours		49 825		49 825	9 728
AC3 Placements	A 3	655 380 539	23 322 716	632 057 823	695 546 945
AC31 Terrains, constructions et actions de sociétés immobilières non cotée	A 3.1	31 346 924	6 657 382	24 689 542	24 908 656
AC311 Terrains et constructions d'exploitation		3 855 502	2 941 264	914 238	1 002 271
AC312 Terrains et constructions hors exploitation		18 395 604	3 716 118	14 679 486	14 810 567
AC313 Parts et actions de sociétés immobilières non cotées		9 095 818		9 095 818	9 095 818
AC32 Placements dans les entreprises liées et participations	A 3.2	25 781 365		25 781 365	25 781 365
AC33 Autres placements financiers	A 3.3	595 820 086	16 665 335	579 154 751	643 040 120
AC331 Actions, autres titres à revenu variable et parts dans les FCP		120 641 567	16 522 006	104 119 561	93 521 814
AC332 Obligations et autres titres à revenu fixe		346 696 809	416	346 696 392	285 193 474
AC333 Prêts hypothécaires		1 514 515		1 514 515	1 578 882
AC334 Autres Prêts		1 255 143	142 912	1 112 231	1 174 234
AC335 Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers		65 652 000		65 652 000	198 064 000
AC336 Autres		60 060 052		60 060 052	63 507 716
AC34 Créances pour espèces déposées auprès des Entreprises cédantes	A 3.4	2 432 165		2 432 165	1 816 804
AC5 Part des réassureurs dans les provisions techniques	A 4	55 529 163		55 529 163	50 866 918
AC510 Provisions pour primes non acquises		15 104 554		15 104 554	14 259 346
AC520 Provision d'assurance vie		2 399 890		2 399 890	1 474 388
AC530 Provisions pour sinistres Vie		339 342		339 342	184 568
AC531 Provisions pour sinistres Non Vie		37 685 376		37 685 376	34 948 616
AC550 Provisions d'égalisation et d'équilibrage Non Vie					
AC6 Créances	A 5	95 303 989	26 905 683	68 398 306	64 852 511
AC61 Créances nées d'opérations d'Assurance directe	A 5.1	78 003 632	24 910 746	53 092 886	47 143 071
AC611 Primes acquises et non émises	A 5.1.1	9 046 353		9 046 353	9 251 028
AC612 Autres créances nées d'opération d'assurance directe	A 5.1.2	57 453 160	22 740 652	34 712 508	31 308 789
AC613 Créances indemnisées subrogées à l'Entreprise d'assurance	A 5.1.3	11 504 119	2 170 095	9 334 024	6 583 254
AC62 Créances nées d'opérations de réassurance	A 5.2	4 468 132	875 912	3 592 220	3 285 521
AC63 Autres Créances	A 5.3	12 832 225	1 119 025	11 713 200	14 423 918
AC631 Personnel	A 5.3.1	220 808		220 808	259 892
AC632 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	A 5.3.2	10 470 316		10 470 316	13 332 887
AC633 Débiteurs divers	A 5.3.3	2 141 100	1 119 025	1 022 075	831 140
AC7 Autres éléments d'Actif	A 6	54 844 419		54 844 419	50 011 441
AC71 Avoirs en banques, CCP, chèques et caisse	A 6.1	19 144 719		19 144 719	16 928 074
AC72 Frais d'acquisition reportés	A 6.2	5 599 275		5 599 275	4 736 150
AC73 Comptes de régularisation Actif	A 6.3	30 100 425		30 100 425	28 347 217
AC731 Intérêts et loyers acquis non échus	A 6.3.1	18 353 489		18 353 489	18 619 926
AC733 Autres comptes de régularisation	A 6.3.2	11 746 936		11 746 936	9 727 291
Total de l'Actif :		878 901 335	61 070 719	817 830 616	864 062 717

Annexe n°2
Capitaux propres et passif du Bilan

(Chiffres en dinars tunisien)

		Au 31/12/2024	Au 31/12/2023
	<i>Notes</i>		
Capitaux propres	P 1		
CP1 Capital social ou fonds équivalent	P 1.1	30 000 000	30 000 000
CP2 Réserves et primes liées au capital	P 1.2	87 245 873	82 245 873
CP4 Autres capitaux propres	P 1.3	37 026 315	33 026 315
CP5 Résultat reporté	P 1.4	1 103 601	625 315
Total capitaux propres avant résultat :		155 375 789	145 897 503
CP6 Résultat	P 1.5	28 985 751	22 678 287
Total capitaux propres avant affectation :		184 361 541	168 575 789
Passif	P 2		
PA2 Provisions pour autres risques et charges	P 2.1	18 073 572	16 493 524
PA23 Autres provisions		18 073 572	16 493 524
PA3 Provisions techniques brutes	P 2.2	525 954 551	590 636 784
PA310 Provisions pour primes non acquises Non Vie		54 438 930	53 522 457
PA320 Provisions d'assurances Vie		235 452 142	323 977 076
PA330 Provisions pour sinistres Vie		5 536 238	4 225 448
PA331 Provisions pour sinistres Non Vie		215 318 880	192 222 204
PA340 Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes Vie		2 650 406	4 152 040
PA341 Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes Non Vie		7 016 512	6 944 108
PA350 Provision pour égalisation et équilibrage Non Vie		1 505 484	1 505 484
PA360 Autres provisions techniques Vie		238 597	295 243
PA361 Autres provisions techniques Non Vie		3 797 360	3 792 724
PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires	P 2.3	17 872 396	17 303 819
PA6 Autres dettes	P 2.4	64 203 700	64 835 974
PA61 Dettes nées d'opérations d'assurance directe	P 2.4.1	15 382 622	15 369 259
PA611 Autres dettes nées d'opérations d'assurance directe	P 2.4.1.1	11 638 987	10 609 285
PA612 Dettes indemnisées subrogées à l'Entreprise d'assurance	P 2.4.1.2	3 743 635	4 759 974
PA62 Dettes nées d'opérations de réassurance	P 2.4.2	25 043 331	26 210 959
PA63 Autres dettes	P 2.5	23 777 747	23 255 756
PA631 Dépôts et cautionnements reçus	P 2.5.1	484 846	485 746
PA632 Personnel	P 2.5.2	1 295 645	2 146 555
PA633 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	P 2.5.3	20 503 348	19 556 245
PA634 Crédoeurs divers	P 2.5.4	1 493 909	1 067 210
PA7 Autres passifs	2.6	7 364 857	6 216 827
PA71 Comptes de régularisation passif	P 2.6.1	7 364 857	6 216 827
Total des capitaux propres et du Passif :		817 830 616	864 062 717

Annexe n°3
Etat de résultat technique de l'Assurance Non Vie

(Chiffres en dinars tunisiens)

Notes	Opérations brutes	Cessions	Opérations nettes	Opérations nettes
	Au 31/12/2024	Au 31/12/2024	Au 31/12/2024	Au 31/12/2023
PRNV1 Primes acquises	175 299 754	<45 878 175>	129 421 579	119 742 360
PRNV11 Primes émises et acceptées	176 216 228	<46 723 383>	129 492 844	122 377 498
PRNV12 Variation de la provision pour primes non acquises	<916 474>	845 209	<71 265>	<2 635 138>
PRNT3 Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat	21 344 326		21 344 326	18 666 077
PRNV2 Autres produits techniques	16 581		16 581	220 538
CHNV1 Charges de sinistres	<124 014 604>	11 328 712	<112 685 892>	<99 906 038>
CHNV11 Montants payés	<100 917 928>	9 160 529	<91 757 398>	<78 031 898>
Sinistre Régles	<87 571 590>	9 160 529	<78 411 061>	<67 397 525>
Frais de Gestion	<13 346 338>		<13 346 338>	<10 634 373>
CHNV12 Variation de la provision pour sinistres	<23 096 677>	2 168 183	<20 928 494>	<21 874 140>
CHNV2 Variation des autres provisions techniques	<4 636>		<4 636>	<277 381>
CHNV3 Participation aux bénéfices et ristournes	<3 688 743>	1 773 072	<1 915 671>	<3 978 652>
CHNV4 Frais d'exploitation	<27 953 582>	11 923 886	<16 029 696>	<15 412 303>
CHNV41 Frais d'acquisition	<11 031 661>		<11 031 661>	<9 914 797>
CHNV42 Variation du montant des frais d'acquisition reportés	502 768		502 768	330 311
CHNV43 Frais d'administration	<17 424 690>		<17 424 690>	<15 850 957>
CHNV44 Commissions reçues des réassureurs		11 923 886	11 923 886	10 023 139
CHNV5 Autres charges techniques	<4 604 881>		<4 604 881>	<2 766 523>
CHNV6 Variation de la provision pour égalisation & équilibrage	-		-	<1 505 484>
RTNV Sous Total: Résultat technique de l'assurance Non Vie	36 394 213	<20 852 504>	15 541 709	14 782 595

Annexe n°4
Etat de résultat technique de l'Assurance Vie

(Chiffres en dinars tunisiens)

Notes	Opérations Brutes	Cessions	Opérations nettes	Opérations nettes
	Au 31/12/2024	Au 31/12/2024	Au 31/12/2024	Au 31/12/2023
PRV1 Primes	77 194 873	<891 716>	76 303 157	69 771 470
PRV11 Primes émises et acceptées	77 194 873	<891 716>	76 303 157	69 771 470
PRV2 Produits de placements	24 917 084		24 917 084	25 686 977
PRV21 Revenus des placements	22 850 180		22 850 180	23 172 081
PRV23 Reprise de correction de valeurs sur placements	1 215 283		1 215 283	990 865
PRV24 Profits provenant de la réalisation des placements	851 621		851 621	1 524 031
PRV4 Autres produits techniques				-
CHV1 Charge de sinistres	<164 990 319>	1 338 857	<163 651 462>	<33 748 622>
CHV11 Montants payés	<163 679 528>	258 580	<163 420 948>	<35 411 820>
Sinistre Régles	<163 021 135>		<163 021 135>	<34 796 756>
Frais de Gestion	<658 394>		<658 394>	<615 064>
CHV12 Variation de la provision pour sinistres	<1 310 791>	1 080 277	<230 514>	1 663 198
CHV2 Variation des autres provisions techniques	88 557 393		88 557 393	<34 049 089>
CHV21 Provisions d'assurance vie	88 500 747		88 500 747	<33 940 960>
CHV22 Autres provisions techniques	56 646		56 646	<108 130>
CHV3 Participation aux bénéfices et ristournes	1 267 291	1 598	1 268 889	<2 651 389>
CHV4 Frais d'exploitation	<8 096 546>	5 636	<8 090 910>	<8 266 050>
CHV41 Frais d'acquisition	<7 383 692>		<7 383 692>	<7 476 674>
CHV42 Variation du montant des frais d'acquisition reportés	360 357		360 357	17 762,909
CHV43 Frais d'Administration	<1 073 210>		<1 073 210>	<956 837>
CHV44 Commissions reçues des réassureurs		5 636	5 636	149 699
CHV5 Autres charges techniques	<787 774>		<787 774>	<759 566>
CHV9 Charges des placements	<1 565 514>		<1 565 514>	<1 423 515>
CHV91 Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêts	<854 699>		<854 699>	<787 347>
CHV92 Correction de valeur sur placements	<316 494>		<316 494>	<350 909>
CHV93 Pertes provenant de la réalisation des placements	<394 322>		<394 322>	<285 259>
RTV	16 496 488	454 376	16 950 863	14 560 216
	Sous Total : Résultat technique de l'assurance Vie			

Annexe n°5
Etat de Résultat

(Chiffres en dinars tunisiens)

	Notes	Au 31/12/2024	Au 31/12/2023
RTNV <u>Résultat Technique de l'Assurance Non Vie</u>		15 541 709	14 782 595
RTV <u>Résultat Technique de l'Assurance Vie</u>		16 950 863	14 560 216
PRNT1 <u>Produits des placements Assurance Non Vie</u>		35 701 976	31 466 266
PRNT11 Revenus des placements		32 606 800	28 385 545
PRNT13 Reprise de correction de valeurs sur placements		2 088 439	1 213 799
PRNT14 Profits provenant de la réalisation des placements		1 006 737	1 866 922
CHNT1 <u>Charges des placements de l'Assurance Non Vie</u>		<2 155 734>	<1 743 790>
CHNT11 Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêts		<1 265 357>	<964 491>
CHNT12 Correction de valeurs sur placements		<396 557>	<429 859>
CHNT13 Pertes provenant de la réalisation des placements		<493 820>	<349 439>
CHNT2 <u>Produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat technique de l'Assurance Non Vie</u>		<21 344 326>	<18 666 077>
PRNT2 Autres produits non techniques		616 360	836 814
CHNT3 Autres charges non techniques		<3 096 455>	<5 104 840>
Résultats provenant des activités ordinaires		42 214 395	36 131 183
CHNT4 Impôts sur le Résultat		<10 966 751>	<10 886 737>
Résultats provenant des activités ordinaires après impôts		31 247 644	25 244 446
CHNT5 Pertes extraordinaires		<2 261 892>	<2 566 159>
Résultat net après modifications comptables :		28 985 751	22 678 287

Annexe n° 6 : Tableau des engagements reçus et donnés

Intitulé		Notes	31/12/2024	31/12/2023
HB1	Engagements reçus		7 664 122	7 181 173
	<i>Engagements hypothécaires reçus</i>		6 951 246	6 550 433
	<i>Avals, cautions de garanties</i>		712 876	630 740
HB2	Engagements donnés		1 944 324	2 594 853
<i>HB21</i>	<i>Avals, cautions de garanties octroyés au titre d'appel d'offres</i>		1 944 324	2 594 853
<i>HB22</i>	<i>Titres et actifs acquis avec engagements de revente</i>			
<i>HB23</i>	<i>Autres engagements sur titres, actifs ou revenus</i>			
<i>HB24</i>	<i>Autres engagements donnés</i>			
HB3	Valeurs reçues en nantissement des cessionnaires et des rétrocessionnaires			
HB4	Valeurs remises par des organismes réassurés avec caution solidaire ou de substitution			
HB5	Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance			
HB6	Autres valeurs détenues pour compte de tiers			

État de flux de trésorerie (méthode directe) GENERAL

		Notes	31/12/2024	31/12/2023
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
E1	Encaissements des primes reçues des assurés	E1	266 154 763	253 673 122
E2	Sommes versées pour paiement des sinistres	E2	- 257 023 382	- 113 980 684
E3	Encaissements des primes reçues (acceptations)	E3	1 717 154	406 431
E4	Sommes versées pour les sinistres (acceptations)	E4	- 133 342	-
E5	Commissions versées sur les acceptations	E5	- 495 392	- 926
E6	Décaissements de primes pour les cessions	E6	- 53 735 961	- 31 522 319
E7	Encaissements des sinistres pour les cessions	E7	10 575 611	8 898 370
E8	Commissions reçues sur les cessions	E8	13 898 818	6 105 231
E9	Commissions versées aux intermédiaires	E9	- 25 328 964	- 24 100 765
E10	Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	E10	- 15 654 945	- 12 652 781
E11	Variation des dépôts auprès des cédantes	E11		-
E12	Variation des espèces reçues des cessionnaires	E12	2 934 674	3 226 445
E13	Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	E13	- 481 276 273	- 440 733 043
E14	Encaissements liés à la cession de placements financiers	E14	545 358 383	355 795 954
E15	Taxes sur les assurances versées au Trésor	E15	- 23 144 604	- 22 687 570
E16	Produit financiers reçus	E16	45 300 338	37 417 967
E17	Impôts sur les bénéfices payés	E17	- 2 488 397	-
E18	Autres mouvements	E18	- 6 649 972	816 991
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation			20 008 510	14 209 534
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
V1	Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	V1	- 4 590 850	- 664 520
V2	Encaissements provenant de la cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	V2		
V3	Décaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinées à l'exploitation	V3		
V4	Encaissements provenant de la cession de terrains et constructions destinées à l'exploitation	V4		
V5	Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation	V5		
V6	Encaissements provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation	V6		
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement			<4 590 850>	<664 520>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
F1	Encaissements suite à l'émission d'actions	F1		
F2	Dividendes et autres distributions	F2	- 13 167 909	- 11 970 826
F3	Encaissements provenant d'emprunts	F3		
F4	Remboursements d'emprunts	F4		
F5	Augmentation/Diminutions des ressources spéciales	F5		
Flux de trésorerie provenant des activités de financement			<13 167 909>	<11 970 826>
Incidence des variations de taux de change sur les liquidités ou équivalents de liquidités				
		L1	- 33 107	4 310
Variations de trésorerie			2 216 645	1 569 877
Trésorerie de début d'exercice			16 928 074	15 358 197
Trésorerie de fin d'exercice			19 144 719	16 928 074

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS
ARRETES AU 31/12/2024**

1. Présentation de l'entreprise, de ses opérations et de ses activités

- **Dénomination sociale** : Compagnie d'Assurances et de Réassurances « **ASTREE** »
- **Date de constitution** : 22/10/1949
- **Forme juridique** : S.A faisant appel public à l'épargne
- **Siège social** : 45, Avenue Kheireddine Pacha – Tunis, B.P. 780 TUNIS Cedex
- **Capital Social** : 30 000 000 DT
- **Branches exploitées** : Toutes branches
- **Principaux Réassureurs** :
 - MUNCHENER RUCK
 - HANOVER RE
 - TUNIS RE
 - PARTNER RE
 - ARONDO RE
 - EULER
 - EUROPE ASSISTANCE
 - MAWDY ASSISTANCIA
- **Le Président du Conseil d'Administration.**
 - M. Hichem REBAI
- **Le Directeur Général**
 - M. Moez DIMASSI
- **Les membres du Conseil d'Administration**
 - M. Zouheir HASSEN
 - M. Ahmed KAMMOUN
 - M. Éric CHARPENTIER (représentant la Banque Fédératrice du crédit Mutuel)
 - M. Loïc GUYOT (représentant le Groupe des Assurances du Crédit Mutuel)
 - Mme Maha ZOUAOUI (représentant la Banque de Tunisie)
 - M. Mohamed TRIFA (administrateur indépendant)
 - M. Sami ZGHAL (administrateur indépendant)
- **Notre réseau commercial** :
 - **01** Bureau Direct
 - **72** Agences d'assurances
 - **40** Courtiers
- **La Société mère qui publie les comptes consolidés** :
 - La Banque de Tunisie, 2 Rue de Turquie 1001- Tunis.

2. Faits marquants de l'exercice

A/ Le secteur des assurances :

Les faits saillants ayant marqué l'activité du secteur des assurances en 2024 :

1. La finalisation du projet de mise en place d'une Agence de lutte contre la fraude « Alfa » : Création de l'Agence et adoption des statuts par le Comité Directeur FTUSA.
2. L'adoption de la loi sur la RC médicale en juin 2024 impliquant le secteur des assurances.
3. L'entrée en exploitation de la plateforme d'échanges des recours inter-Compagnies en matière d'indemnisation des sinistres Automobile.
4. Le projet du constat digital Automobile (e-constat) : L'entrée en exploitation est prévue au début du 2^{ième} semestre 2025.
5. Le projet sectoriel de mise en place d'un référentiel Automobile, visant l'optimisation du processus d'indemnisation Auto : L'entrée en exploitation est prévue au début du 2^{ième} semestre 2025.
6. Le lancement du projet de digitalisation de l'attestation d'assurance Auto : en phase d'étude de faisabilité.
7. Le projet de refonte du code des assurances : poursuite des travaux au niveau de la FTUSA.
8. La nouvelle obligation fiscale incombant aux compagnies d'assurances (article 70 de la loi de finances 2025) d'adresser à l'administration fiscale, certains renseignements relatifs aux prestataires médicaux et paramédicaux (matricule fiscal, montant de l'acte, date de l'acte,).
9. L'instauration d'une nouvelle Taxe sur les primes émises (article 15 de la loi de finances 2025): Une nouvelle taxe de 1% et non facturée aux assurés destinés à financer le "Fonds de Protection Sociale des travailleuses dans le secteur agricole et sera payable mensuellement à partir du 1er janvier 2025.

B/ Activité de la Compagnie en 2024 :

▪ Production :

Situation comparative des primes émises au 31/12/2024 (hors acceptation) : En DT

Branche	31/12/2024	Part %	31/12/2023	Part %
Automobile	85 956 763	33,83	81 974 260	34,15
Vie	77 225 742	30,39	70 857 284	29,52
Maladie	31 768 741	12,50	29 632 591	12,35
Transport et aviation	12 236 497	4,82	13 606 107	5,67
Multirisques	14 978 255	5,89	12 994 050	5,41
Incendie	10 442 568	4,11	8 984 095	3,74
Individuelle	1 055 189	0,42	1 020 214	0,43
Responsabilité Civile	6 645 910	2,62	7 199 218	3,00
Risques Spéciaux	6 413 632	2,52	6 304 721	2,63
Risques Agricoles	809 506	0,32	663 547	0,28
Invalidité	2 818 241	1,11	2 638 809	1,10
Assistance	654 939	0,26	1 058 014	0,44
Assurance-Crédit	2 471 282	0,97	2 437 052	1,02
Vol	500 437	0,20	527 538	0,22
Bris de glaces et dégâts des eaux	19 615	0,01	20 266	0,01
Pertes pécuniaires	116 265	0,05	90 285	0,04
	254 113 582	100	240 008 051	100

Source : Etats de production au 31/12/2024

Au terme de l'exercice 2024, le chiffre d'affaires de la Compagnie a atteint un montant de **254,114 MD** contre **240,008 MD** à la même période en 2023, soit une enveloppe en primes additionnelles d'environ 14,105 MD qui correspond à une progression de **5,88 %**.

▪ Structure du portefeuille

La croissance du niveau d'activité de la compagnie, en 2024, s'est accompagnée d'une certaine modification de la structure de son portefeuille, dont les plus importantes sont :

- La branche Auto se positionne au 1er rang dans le portefeuille de la Compagnie, malgré la diminution de sa part de 0,33 point (33,83% contre 34,15% en 2023).
- La branche Vie occupe le second rang dans le portefeuille de la Compagnie, avec une part en croissance de 0,87 point en s'établissant à 30,39% au 31/12/2024.
- La branche Maladie maintient son 3^{ème} rang dans le portefeuille de la Compagnie, avec une légère croissance de sa part de 0,16points (12,50% contre 12,35% au 31/12/2023).

- **Sinistres :**

La sinistralité globale de la Compagnie en aggravation de 2,8 points (53,24% contre 50,44% en 2023).

- **Encaissements :**

Au 31 décembre 2024, le ratio d'encaissement s'est établi à 85,75 % contre 85,52% en 2023.

- **Placements :**

- L'ensemble des placements nets de la Compagnie totalise, au 31 décembre 2024, un montant net de 632 057 823 DT contre 695 546 945 DT à la même date une année auparavant, soit une régression de 9,13%.
- Le revenu total des placements de la Compagnie totalise, au 31/12/2024, un montant de 60 619 060 DT contre 57 153 243 DT en 2023.

- **Réassurance & Acceptation :**

- Les soldes de la réassurance Non-Vie & Vie se sont établis au 31/12/2024 respectivement à 20 852 504 DT et <454 376> DT contre 23 967 735 DT et <581 592> DT au 31/12/2023. Quant aux Acceptations, le résultat s'est établi à 327 083DT en 2024 contre un résultat de 1 227 006 DT en 2023.

- **Les autres produits & charges techniques :**

- Au 31/12/2024, les autres produits techniques Non-Vie se sont établis 16 581 DT contre 220 538 DT en 2023.
- Les autres charges techniques Non-Vie & Vie se sont élevées respectivement à 4 604 881 DT et 787 774 DT contre 2 766 523 DT et 759 566 DT, une année auparavant.

3. Normalisation comptable

- Les états financiers sont établis par référence aux dispositions de la loi 96-112 du 30 décembre 1996, portant promulgation du système comptable des entreprises et conformément aux principes et méthodes comptables définis par le décret 96-2459, portant promulgation du cadre conceptuel comptable.
- Les divers postes de bilan et des états de résultats sont déterminés à partir des regroupements des comptes principaux. Ces mêmes comptes sont alimentés par les comptes imputables ayant fait l'objet des écritures d'origine et ce conformément aux tableaux de rattachement des comptes aux états financiers.
- L'évaluation, la comptabilisation et la présentation des divers postes des états financiers ont été effectuées conformément aux normes suivantes :
 - Norme comptable **n°26** relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
 - Norme comptable **n°27** relative au contrôle interne et à l'organisation comptable dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
 - Norme comptable **n°28** relative aux revenus dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
 - Norme comptable **n°29** relative aux provisions techniques dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
 - Norme comptable **n°30** relative aux charges techniques dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
 - Norme comptable **n°31** relative aux placements dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance.

4. Principes comptables et méthodes d'évaluation appliqués aux divers postes du bilan et des comptes de résultats

4.1 / Primes émises et acceptées :

Les primes correspondent aux primes émises et acceptées, hors taxes, brutes de réassurance et nettes d'annulations et de ristournes. Elles comprennent une estimation des primes à émettre pour la part acquise à l'exercice et une estimation des primes à annuler postérieurement à la date d'arrêtés des comptes.

4.2 / Opérations techniques d'assurance Non-Vie :

▪ Provision pour primes non acquises :

Les provisions pour primes non acquises sont des provisions destinées à constater, pour l'ensemble des contrats en cours, la part des primes émises et des primes restant à émettre se rapportant à la période comprise entre la date d'inventaire et la date de la prochaine échéance de prime ou, à défaut, du terme du contrat. Ces provisions sont calculées, séparément pour chaque contrat d'assurance, sur la base de la méthode du « prorata temporis » et portent sur la prime commerciale ; c'est à dire la prime du risque, majorée des différents chargements.

Le calcul est réalisé sur la base des primes nettes de cessions dans une première phase, puis dans une seconde phase sur la base de la partie des primes cédées. La provision pour primes non acquises relative aux cessions ne doit en aucun cas être portée au passif du bilan pour un montant inférieur à celui pour lequel la part du réassureur dans la provision pour primes non acquises figurant à l'actif.

▪ Frais d'acquisition reportés :

Les frais d'acquisition des contrats, incluant notamment les commissions d'acquisition et les frais internes liés à l'établissement des contrats, sont répartis sur la durée de vie des contrats selon les mêmes règles que la provision pour primes non acquises.

La part des frais d'acquisition relative à la période comprise entre la date de clôture de l'exercice et la date d'échéance de la prime est constatée à l'actif du bilan dans le poste « frais d'acquisition reportés » inclus dans les autres éléments d'actif. La variation des frais d'acquisition reportés est comprise dans les frais d'exploitation au compte de résultat.

Ces frais sont évalués en appliquant au montant des primes non acquises le coefficient des frais d'acquisition déterminé par le rapport des frais d'acquisition aux primes émises.

▪ Montants payés :

Ce poste est composé des éléments suivants :

- Sinistres réglés durant l'exercice relatifs à l'exercice en cours et aux exercices antérieurs nets de recours encaissés ;
- Montant des rentes et des rachats de rentes payés au cours de l'exercice relatifs aux branches accident du travail et invalidité ;
- Frais de règlement des sinistres notamment les frais relatifs aux services régleurs de sinistres et les commissions affectées à la gestion des sinistres.

- **Provisions pour sinistres à payer :**

Les provisions pour sinistres à payer correspondent au coût total estimé que représentera pour l'entreprise d'assurances le paiement de tous les sinistres survenus jusqu'à la fin de l'exercice, déclarés ou non, déduction faite des sommes déjà payées au titre de ces sinistres. La provision pour sinistres à payer est calculée pour son montant brut sans tenir compte des recours à encaisser. Elle tient compte également des sinistres survenus mais non déclarés à la date de clôture du bilan.

Ces provisions incluent aussi une provision pour frais de gestion déterminée en fonction des taux de frais réels observés.

- **Provision pour participation aux bénéfices et ristournes Non-Vie :**

La provision pour participation aux bénéfices et ristournes comprend les montants destinés aux assurés ou aux bénéficiaires des contrats sous la forme de participations aux bénéfices et ristournes dans la mesure où ces derniers n'ont pas été crédités aux assurés.

Le montant de la participation aux bénéfices est évalué selon les engagements contractuels de la compagnie.

- **Autres provisions techniques :**

- **Provision pour risques en cours :**

La provision pour risques en cours représente les montants à provisionner en supplément des primes non acquises pour couvrir les risques à assumer. Cette provision est destinée à faire face à toutes les demandes d'indemnisation et à tous les frais liés aux contrats d'assurance en cours excédent le montant des primes non acquises et des primes exigibles relatives aux dits contrats.

Le poste « Autres provisions techniques » comprend également une réserve de rente d'invalidité et les arrérages de rentes à payer.

- **Provision mathématique de rentes :**

Les provisions mathématiques des rentes sont constituées lorsque les indemnités au titre d'un sinistre seront versées sous forme d'annuités. Ces provisions correspondent à la valeur actuelle probable des montants qui seront versés, sous forme de rentes et accessoires de rentes, postérieurement à la clôture de l'exercice au titre d'événements qui se sont réalisés antérieurement à la clôture de l'exercice. Elles sont calculées sur la base de méthodes actuarielles reconnues. Le montant de la provision mathématique des rentes est majoré de 5% à titre de chargement de gestion.

4.3 / Opérations techniques d'assurance vie :

- **Provision mathématique Vie :**

La provision mathématique représente la différence, à la date d'inventaire, entre les valeurs actuelles des engagements pris respectivement par l'assureur et par l'assuré.

La provision mathématique comprend la valeur actuarielle estimée des engagements de l'entreprise d'assurance y compris les participations aux bénéfices déjà allouées et déduction faite de la valeur actuarielle des primes futures. Le calcul de cette provision se fait sur la base de la prime commerciale en excluant les chargements d'acquisition des contrats. La provision mathématique est calculée contrat par contrat sur la base des normes techniques telle que définie par l'arrêté du ministre des Finances du 5 janvier 2009 et des formules actuarielles figurant au niveau des notes techniques.

- **Provision pour sinistres à payer :**

Les provisions pour sinistres à payer représentent la dette de l'entreprise d'assurance envers ses assurés pour les sinistres, rachats arrivés à échéance déclarés mais non encore décaissés par l'entreprise d'assurance ainsi que les sinistres survenus mais non encore déclarés (les sinistres tardifs).

- **Provision pour participation aux bénéfices et ristournes Vie :**

La provision pour participation aux bénéfices et ristournes comprend les montants destinés aux assurés ou aux bénéficiaires des contrats sous la forme de participations aux bénéfices et ristournes dans la mesure où ces derniers n'ont pas été crédités aux assurés.

- **Provision d'égalisation :**

La provision d'égalisation comprend les montants provisionnés pour permettre d'égaliser les fluctuations des taux de sinistres pour les années à venir dans le cadre des opérations d'assurance.

4.4 / Les opérations de réassurance & d'acceptation

Lors de l'arrêté des comptes, les opérations courantes au titre de la réassurance et de l'acceptation sont comptabilisées sur la base des décomptes trimestriels. Les opérations d'inventaire sont comptabilisées sur la base d'un bilan de réassurance et d'acceptation consolidé.

4.5 / Les opérations financières & non techniques :

- **Placements :**

Les placements et les produits y afférents sont comptabilisés conformément à la norme NC31.

Les revenus de placements (dividendes, intérêts ...) sont constatés en produits dès qu'ils sont acquis même s'ils ne sont pas encore encaissés.

- **Provision pour dépréciation des placements et des créances :**

L'évaluation des placements est appliquée conformément à la norme des placements NC31.

La méthode de provisionnement des créances nées d'opérations d'assurance directe est celle instaurée par la tutelle (circulaire « CGA » 01/2021 du 01 Décembre 2021) et qui consiste à constater des provisions sur :

- Les créances envers les assurés à concurrence de 20% pour les créances datant de (N-1) et 100 % pour les créances datant de (N-2 & antérieures) ;
- Les créances envers les intermédiaires : à 100%

Toutefois, un complément de provision est constaté en plus de la méthode de la tutelle pour permettre de couvrir les arriérés présentant un risque supérieur.

La méthode de provisionnement des autres éléments des créances est calculée au cas par cas relativement à l'échéance de l'impayé, la qualité du créancier et de l'avancement de la procédure du contentieux le cas échéant.

4.6 / Ventilation des frais généraux par destination :

Les frais généraux sont comptabilisés initialement par nature, puis ventilés par destination dans les postes des comptes de résultats au moyen de clés de répartition s'appuyant sur des indices d'activité. Les clefs de répartition analytique sont objectives et contrôlables. Par ailleurs, la présentation des frais se présentent comme suit :

- Les frais de gestion des placements sont inclus dans les charges des placements ;
- Les frais de règlement des sinistres sont compris dans les charges de sinistres ;
- Les frais d'acquisition des contrats, les frais d'administration et les autres charges techniques apparaissent au niveau de la rubrique « frais d'exploitation » correspondante aux comptes de résultats vie et non vie. Les commissions reçues des réassureurs sont inscrites en déduction de ce poste dans la mesure où ces commissions ne sont pas considérées comme un revenu mais comme une couverture des frais de gestion engagés par l'assureur.

5. Notes sur le Bilan

5.1 / Mouvements sur les éléments de l'actif

Les mouvements sur les éléments d'actif sont présentés au niveau de l'annexe N°8.

5.2 / Etat récapitulatif des placements

L'état récapitulatif des placements reprenant la valeur brute, nette et la juste valeur des placements est présenté au niveau de l'annexe N° 9.

5.3 / Ventilation des créances et dettes selon la durée résiduelle

Créances	Moins d'un an	1 an et (-) de 5 ans	Plus que 5 ans	Total
Primes acquises et non émises	9 046 353	-	-	9 046 353
Autres créances nées d'opération d'assurance directe	30 146 882	22 197 605	5 108 673	57 453 160
Créances indemnisées, subrogées à l'entreprise d'assurance	6 700 483	2 785 471	2 018 165	11 504 119
Personnel	220 808	-	-	220 808
Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	10 470 316	-	-	10 470 316
Débiteurs divers	320 053	717 547	1 103 500	2 141 100
Total des créances :	56 904 895	25 700 623	8 230 338	90 835 857

Dettes	Moins d'un an	1 an et (-) de 5 ans	Plus que 5 ans	Total
Dettes nées d'opération d'assurance directe	3 982 473	5 387 623	2 268 891	11 638 987
Dettes indemnisées, subrogées à l'entreprise d'assurance	1 105 123	1 962 154	676 358	3 743 635
Dépôts et cautionnements reçus	900	26 300	457 646	484 846
Personnel	1 295 645			1 295 645
Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	20 503 348			20 503 348
Créditeurs divers	1 034 240	205 982	253 687	1 493 909
Total des dettes :	27 921 729	7 582 059	3 656 582	39 160 369

5.4 / Capitaux propres

Le capital de l'entreprise « Astrée » s'élève à 30 000 000 DT constitué par 6 000 000 actions nominatives de 5 dinars chacune.

Le détail des mouvements ayant affecté la composition des fonds propres et la ventilation des réserves au 31 décembre 2024 se détaille comme suit :

	Capital	Réserves	Autres capitaux propres	Dividendes	Résultat reporté	Résultat de l'exercice
Solde au 31/12/2023	30 000 000	82 245 873	33 026 315		625 314	22 678 287
Affectation AGO du 21 Juin 2024	-	5 000 000	4 000 000	13 200 000	478 287	<22 678 287>
Résultat 2024	-	-	-	-	-	28 985 751
Solde au 31/12/2024	30 000 000	87 245 873	37 026 315	13 200 000	1 103 601	28 985 751

Conformément à la décision de l'AGO en date du 21 Juin 2024, la répartition du résultat 2023 a été effectuée comme suit :

Résultat au 31/12/2023 :	22 678 287
Résultat reporté :	625 314
Total à distribuer :	23 303 601
Réserve pour réinvestissements exonérés	<4 000 000>
Réserve facultatives	<5 000 000>
Dividendes	<13 200 000>
Résultat reporté :	1 103 601

La ventilation des réserves est présentée au niveau de la note P dans la rubrique informations diverses sur le bilan. Par ailleurs, aucun élément du bilan n'ayant fait l'objet d'une réévaluation durant l'exercice 2024.

5.5 / Provisions pour sinistres à payer

Récapitulation de la provision pour Sinistres à payer Vie et Non Vie

LIBELLE	Non Vie	Vie	31/12/2024	31/12/2023
Provision pour sinistres à payer	199 261 643	4 730 211	203 991 854	181 820 212
Chargement de gestion	16 953 789	806 028	17 759 817	15 691 257
Prévision de recours à encaisser	<2 228 029>		<2 228 029>	<1 885 814>
Provision SAP Acceptations	1 331 477		1 331 477	821 997
TOTAL	215 318 880	5 536 239	220 855 119	196 447 652

L'état des règlements et des provisions pour sinistres à payer par exercice de survenance est présenté en annexe N°10.

5.6 / Informations diverses sur le bilan

A – Actif du bilan

Note - A 1- Actifs incorporels

LIBELLE	Montant brut	Amorti.	VNC 31/12/2024	VNC 31/12/2023
Logiciels	7 269 554	<2 504 015>	4 765 540	825 269
Fonds Commercial	100 000	-	100 000	100 000
TOTAL	7 369 554	<2 504 015>	4 865 540	925 269

Note - A 2 - Actifs corporels d'exploitation

LIBELLE	Montant brut	Amorti.	VNC 31/12/2024	VNC 31/12/2023
AC 21 – Installations techniques et machines	8 965 129	<7 176 404>	1 788 725	1 565 324
AC 22 – Autres installations, outillages et mobiliers	1 458 715	<1 161 901>	296 815	284 581
AC 23 – Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours	49 825		49 825	9 728
TOTAL	10 473 669	<8 338 305>	2 135 365	1 859 633

Note - A 3 - Placements

A 3.1 – Terrains, constructions et actions des sociétés immobilières non cotées

LIBELLE	Montant brut	Amorti.	VNC 31/12/2024	VNC 31/12/2023
AC 311- Terrains et constructions d'exploitation	3 855 502	<2 941 264>	914 238	1 002 271
AC 312 – Terrains et constructions hors exploitation	18 395 604	<3 716 118>	14 679 486	14 810 567
AC 313 – Parts et actions dans des sociétés immobilières non cotées	9 095 818	-	9 095 818	9 095 818
TOTAL	31 346 924	<6 657 382>	24 689 542	24 908 656

A 3.2 – Placements dans les entreprises liées & Participations

LIBELLE	Montant brut	Provision	VNC 31/12/2024	VNC 31/12/2023
AC 321 – Parts dans des entreprises liées	25 781 363	-	25 781 363	25 781 363
AC 323 – Parts dans les entreprises avec lien de participation	2		2	2
TOTAL	25 781 365	-	25 781 365	25 781 365

A 3.3 – Autres placements financiers

LIBELLE	Montant brut	Amorti.	VNC 31/12/2024	VNC 31/12/2023
AC 331 – Actions, autres titres à revenu variable	120 641 567	<16 522 006>	104 119 561	93 521 814
AC 332 – Obligations et autres titres à revenu fixe	346 696 809	<416>	346 696 392	285 193 474
AC 333 – 334 Prêts	2 769 658	<142 912>	2 626 746	2 753 116
AC 335 – Dépôts monétaires	65 652 000	-	65 652 000	198 064 000
AC 336 – Autres	60 060 052		60 060 052	63 507 716
TOTAL	595 820 086	<16 665 335>	579 154 751	643 040 120

A 3.4 – Créances pour espèces déposés auprès des entreprises cédantes

LIBELLE	31/12/2024	31/12/2023
Provisions pour Primes non acquises acceptations	1 100 687	994 807
Provisions pour Sinistres à payer acceptations	1 331 477	821 997
TOTAL	2 432 165	1 816 804

Note – A 4 – Part des réassureurs dans les provisions techniques

LIBELLE	31/12/2024	31/12/2023
AC 510 – Provisions pour primes non acquises	15 104 554	14 259 346
AC 520- Provision d'assurance Vie	2 399 890	1 474 388
AC 530 – Provisions pour sinistre vie	339 342	184 568
AC 531 – Provisions pour sinistres non-vie	37 685 376	34 948 616
TOTAL	55 529 163	50 866 918

Note - A 5 – Créances

A 5.1 – Créances nées d'opérations d'assurances directes

A 5.1.1 - Primes acquises et non émises

LIBELLE	31/12/2024	31/12/2023
Primes acquises et non émises non-vie	9 315 855	9 590 140
Primes acquises et non émises vie	1 135 293	1 080 144
S/Total :	10 451 148	10 670 284
Primes à annuler	<1 404 795>	<1 419 256>
TOTAL	9 046 353	9 251 028

A 5.1.2 – Autres créances nées d'opérations d'assurances directes

LIBELLE	31/12/2024	31/12/2023
Quittances de primes à recevoir	46 951 156	45 792 557
Primes/Sinistres Affaires en Co-assureurs	926 822	303 669
Comptes à régulariser agences, courtiers et Bureau Direct – Débit	5 844 530	5 249 348
Effets à recevoir et Effets Impayés	3 364 118	2 730 648
Chèques impayés	366 533	361 513
S/Total :	57 453 160	54 437 735
Provisions au titre des arriérés primes	<19 058 064>	<20 178 763>
Provision au titre des chèques impayés	<366 533>	<361 513>
Provision au titre des effets impayés	<3 316 055>	<2 588 670>
TOTAL	34 712 508	31 308 789

A 5.1.3 – Créances indemnisées, subrogées à l'entreprise d'assurance

LIBELLE	31/12/2024	31/12/2023
Avances sur recours matériels	2 839 732	2 608 908
Avances sur recours corporels	2 140 931	1 892 392
Indemnisation Directe des Assurés	3 942 119	3 501 368
Sinistres officieux	1 523	1 523
Autres créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance	2 579 814	749 158
S/Total :	11 504 119	8 753 349
Provisions pour dépréciation de créances	<2 170 095>	<2 170 095>
TOTAL	9 334 024	6 583 254

A 5.2 – Créances nées d'opération de réassurance

LIBELLE	31/12/2024	31/12/2023
Cessionnaires	2 566 143	1 578 652
Cédantes	1 901 989	2 582 781
S/Total :	4 468 132	4 161 433
Provision pour dépréciation de créances	<875 912>	<875 912>
TOTAL	3 592 220	3 285 521

5.3 – Autres créances

A 5.3.1 – Personnel

LIBELLE	31/12/2024	31/12/2023
Avances au personnel	57 295	60 650
Autres avances	163 513	199 242
TOTAL	220 808	259 892

A 5.3.2 – Etat, Organismes de Sécurité Sociale, Collectivités Publiques

LIBELLE	31/12/2024	31/12/2023
Acomptes provisionnels	5 959 690	5 612 619
Avances sur impôts/sociétés (y compris Crédit d'impôt)	4 084 204	7 360 528
Autres	426 422	359 740
TOTAL	10 470 316	13 332 887

A 5.3.3 – Débiteurs divers

LIBELLE	31/12/2024	31/12/2023
Compte de liaison avec la délégation Maroc	907 686	893 109
Autres	1 233 414	1 041 530
S/Total :	2 141 100	1 934 639
Provision pour dépréciation	<1 119 025>	<1 103 500>
TOTAL	1 022 075	831 140

Note A 6 – Autres éléments d'actif

A 6.1 – Avoirs en banques, CCP, chèques et caisse

LIBELLE	31/12/2024	31/12/2023
Banques, CCP et chèques à l'encaissement	7 980 541	2 680 841
Effets remis à l'encaissement	9 973 681	13 163 734
Autres	1 190 497	1 083 499
TOTAL	19 144 719	16 928 074

A 6.2 – Frais d'acquisition reportés

Conformément aux principes comptables adoptés par la Compagnie et ci-dessus évoqués, les frais d'acquisition reportés s'élèvent au 31/12/2024 à **5 599 275 DT** contre **4 736 150 DT** au 31/12/2023.

A 6.3 – Compte de régularisation Actif

A 6.3.1 – Intérêts et loyers acquis et non échus

LIBELLE	31/12/2024	31/12/2023
Intérêts s/Valeurs Mobilières courus et non échus	18 341 211	18 607 648
Loyers échus et à recevoir	-	-
Loyers perçus d'avance	12 278	12 278
TOTAL	18 353 489	18 619 926

A 6.3.2 – Autres comptes de régularisation actif

LIBELLE	31/12/2024	31/12/2023
Autres comptes de régularisation Actif	11 452 143	9 658 617
Autres charges constatées ou payées d'avance	289 022	62 903
Estimation de réassurance et d'acceptation	5 771	5 771
TOTAL	11 746 936	9 727 291

Note – P – Capitaux propres et passif du Bilan

Note -P1 - Capitaux propres

LIBELLE	31/12/2024	31/12/2023
P 1.1 – Capital social	30 000 000	30 000 000
P 1.2 – Réserves et primes liées au capital	87 245 873	82 245 873
Réserve légale	3 000 000	3 000 000
Réserve facultative	79 519 870	74 519 870
Primes d'émission	4 206 546	4 206 546
Primes de fusion	407 974	407 974
Autres réserves	111 483	111 483
P 1.3 – Autres capitaux propres	37 026 315	33 026 315
Réserves spéciales de réévaluation	1 948 685	1 948 685
Réserves pour réinvestissements exonérés	35 077 630	31 077 630
P 1.4 – Résultat reporté	1 103 601	625 315
S/Total :	155 375 789	145 897 503
P 1.5 – Résultat de la période	28 985 751	22 678 287
TOTAL CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION :	184 361 541	168 575 789

Résultat par action

LIBELLE	31/12/2024	31/12/2023
Résultat net (en mD)	28 986	22 678
Nombre d'action (en milliers)	6 000	6 000
TOTAL	4,831	3,780

Note - P 2 – Passif

P 2.1 – Provisions pour autres risques et charges

Le solde de la provision pour autres risques et charges se présente comme suit :

LIBELLE	31/12/2024	31/12/2023
Provision d'ouverture	16 493 524	11 388 683
Constitution/Reprise	1 580 048	5 104 841
Provision de clôture	18 073 572	16 493 524

P 2.2 – Provisions techniques brutes

LIBELLE	31/12/2024	31/12/2023
PA 310- Provisions pour primes non acquise Non-vie	54 438 930	53 522 457
PA 320- Provisions d'assurance Vie	235 452 142	323 977 076
PA 330- Provisions pour Sinistre Vie	5 536 238	4 225 448
PA 331- Provisions pour Sinistre Non-Vie	215 318 880	192 222 204
PA 340- Provisions pour P.B & Ristournes Vie	2 650 406	4 152 040
PA 341- Provisions pour P.B & Ristournes Non-Vie	7 016 512	6 944 108
PA 350- Provisions pour Egalisation & Equilibrage Non-Vie	1 505 484	1 505 484
PA 360- Autres provisions Techniques Vie	238 597	295 243
PA 361- Autres provisions Techniques Non-Vie	3 797 360	3 792 724
- Réserve mathématique de rentes	3 687 211	3 690 815
- Réserve d'invalidité	14 736	21 898
- Arrérages à payer	19 644	19 644
- Provision pour risque en cours	75 769	60 367
TOTAL	525 954 551	590 636 784

Le détail des provisions pour sinistre à payer est présenté ci-dessous :

SAP	Non vie	Vie
Provisions pour SAP (y compris tardifs) au 31-12-2023	178 209 828	3 610 384
Provisions pour frais de gestion	15 076 193	615 064
Prévisions de recours	- 1 885 814	-
Provisions SAP Acceptation au 31-12-2023	821 997	-
Provisions pour Sinistre au 31-12-2023	192 222 204	4 225 448
Règlement des sinistres des exercices 2023 et antérieurs	- 47 341 110	- 1 607 048
Amélioration/Aggravations	- 29 310 895	- 964 936
Provisions SAP sur exercices antérieurs au 31-12-2024	115 570 198	1 653 464
Provisions SAP sur exercice en cours 2024	83 691 446	3 076 747
Provisions pour frais de gestion	16 953 789	806 027
Prévisions de recours	- 2 228 029	-
Provisions SAP Acceptation	1 331 477	-
Provisions pour Sinistre au 31-12-2024	215 318 880	5 536 238

P 2.3 – Dettes pour dépôts en espèces reçus des Cessionnaires :

LIBELLE	31/12/2024	31/12/2023
Provisions pour sinistres Non-vie	15 697 419	15 359 832
Provisions pour sinistres vie	164 389	114 520
Provisions pour primes non acquises	2 010 588	1 829 467
TOTAL	17 872 396	17 303 819

P 2.4 – Autres Dettes

P 2.4.1 – Dettes nées d'opérations d'assurance directe

P 2.4.1.1 – Autres dettes nées d'opérations d'assurance directe

LIBELLE	31/12/2024	31/12/2023
Commissions sur arriérés	4 670 942	4 460 034
Comptes de régularisation	6 796 889	5 996 974
Primes affaires collectives à payer	171 156	152 277
TOTAL	11 638 987	10 609 285

P 2.4.1.2 – Dettes indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance

LIBELLE	31/12/2024	31/12/2023
Comptes intermédiaires Sinistres	3 147 089	4 149 061
Sinistres officieux	253 426	253 426
Recours client	343 120	357 487
TOTAL	3 743 635	4 759 974

P 2.4.2 – Dettes nées d'opérations de réassurances

LIBELLE	31/12/2024	31/12/2023
Cessionnaires	23 791 778	24 982 089
Cédantes	1 223 881	1 201 198
Récessionnaires	27 672	27 672
TOTAL	25 043 331	26 210 959

2.5 – Autres dettes

P 2.5.1 – Dépôts et cautionnements reçus

LIBELLE	31/12/2024	31/12/2023
Dépôts de Garanties en espèces des Agents /Assurés	366 003	366 003
Dépôts de Garanties en espèces des locataires	118 843	119 743
TOTAL	484 846	485 746

P 2.5.2 – Personnel

LIBELLE	31/12/2024	31/12/2023
Dettes provisionnées pour congés payés	1 196 966	1 010 971
Autres charges à payer-personnel	-	1 041 506
Autres dettes	98 679	94 078
TOTAL	1 295 645	2 146 555

P 2.5.3 – Etats, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques

LIBELLE	31/12/2024	31/12/2023
Impôts sur les Sociétés et autres charges fiscales à payer	13 750 627	13 997 851
Cotisations Sociales	4 449 077	3 809 216
Taxes d'assurance à payer	1 057 236	1 057 440
Retenues à la source	1 246 408	691 738
TOTAL	20 503 348	19 556 245

P 2.5.4 – Crédoiteurs divers

LIBELLE	31/12/2024	31/12/2023
Actionnaires, dividendes à payer	497 912	465 821
Dettes sur acquisition d'immobilisations et de valeurs mobilières de Placement	-	228 441
Autres crédoiteurs divers	995 997	372 948
TOTAL	1 493 909	1 067 210

P 2.6 – Autres passifs

P 2.6.1 – Comptes de régularisation Passif

LIBELLE	31/12/2024	31/12/2023
Report de commissions reçues des réassureurs	2 342 182	2 156 907
Encaissements en instance d'affectation	114 180	85 684
Intérêts et loyers perçus ou comptabilisés d'avance	101 228	585 652
Autres comptes de régularisation Passif	4 807 267	3 388 584
TOTAL	7 364 857	6 216 827

6. Informations diverses sur l'état de résultat

6.1 / Primes émises et acceptées

La ventilation des primes se présente comme suit :

LIBELLE	Non Vie	Vie
Primes émises	196 106 089	78 845 337
Annulations	<15 708 170>	<1 091 075>
Ristournes	<3 921 752>	<614 654>
Variation des primes acquises	<274 284>	55 149
Variation des primes à annuler	14 345	116
Primes émises et acceptées	176 216 228	77 194 873

6.2 / Ventilation des produits & charges de placement

La ventilation des produits et charges de placement est présentée au niveau de l'annexe N°11.

6.3 / Résultats techniques par catégorie d'assurances

Les résultats techniques vie et non vie sont présentés respectivement en annexes N°12 et N°13.

6.4 / Affectation des produits aux différentes catégories

La méthode de cantonnement des produits et charges de placements est effectuée conformément à la norme NC27.

6.5 / Ventilation des frais généraux par nature

Les frais généraux par nature se détaille comme suit :

CHARGES PAR NATURE AU 31-12-2024	
Libelle	Au 31/12/2024
Charges de Personnel	20 571 432
Services Extérieurs	32 739 421
Charges Diverses Ordinaires	735 033
Impôts, Taxes et Versements assimilés	4 348 931
Dotations aux amortissements et aux Provisions Relatives à l'exploitation	1 914 356
Reprises sur amortissements et Provisions relatives à l'exploitation	<1 240 172>
TOTAL DES CHARGES PAR NATURE	59 069 001

6.6 / Ventilation des charges de personnel

L'effectif du personnel se détaille au 31 décembre 2024 comme suit :

LIBELLE	31/12/2024
Cadres	132
Agents d'encadrement	48
Agents d'exécution	25
Personnel Contractuel	11
Personnel de services	1
Personnel en détachement	2
TOTAL	219

Les frais de personnel s'élèvent au 31/12/2024 à la somme de **20 571 432 DT** et sont ventilés comme suit :

CATEGORIE	MONTANT	
	31/12/2024	31/12/2023
Salaires	13 601 602	11 831 475
Charges sociales	3 891 628	3 429 761
Assurance collective vie	2 700 000	2 300 000
Personnel en détachement	378 202	209 967
TOTAL	20 571 432	17 771 203

6.7 / Charges de commissions

Le montant total des commissions servies aux intermédiaires, s'élevant à la somme de **25 769 083 DT**, se détaille comme suit :

CATEGORIE	MONTANT	
	31/12/2024	31/12/2023
Agents généraux	12 251 171	11 557 592
Courtiers	5 693 390	5 441 778
Autres commissions	7 150 811	7 662 510
Commissions Acceptations	673 711	175 970
TOTAL	25 769 083	24 837 850

6.8 / Ventilation des frais généraux par destination

Les frais généraux par destination se détaille comme suit :

CHARGES PAR DESTINATION AU 31-12-2024		
Libelle	VIE	NON VIE
Frais d'acquisition	7 383 692	11 031 661
Frais d'administration	1 073 210	17 424 690
Frais de gestion des sinistres	658 394	13 346 338
Charges de placements	1 638 362	
Autres charges techniques	787 774	4 604 881
TOTAL DES CHARGES PAR NATURE	57 949 001	

6.9 / Ventilation des primes par zone géographique

La ventilation par zone géographique des primes émises nettes de taxes et d'annulations en cours, s'élevant à la somme de **254 113 582 DT** au 31 décembre 2024 se détaille comme suit :

ZONE	MONTANT	
	31/12/2024	31/12/2023
Nord	216 318 856	204 224 678
Centre	13 593 315	12 666 318
Sud	24 201 411	23 117 055
TOTAL	254 113 582	240 008 051

6.10 / Ventilation des produits non techniques

Les produits non techniques se détaillent comme suit :

LIBELLE	MONTANT
Profits exceptionnels sur exercice en cours	616 360
TOTAL	616 360

6.11 / Ventilation des autres charges non techniques

Les charges non techniques se détaillent comme suit :

LIBELLE	MONTANT
Provision pour risques & charges	1 778 251
Pertes exceptionnelles	198 204
Don RSE (FTUSA-projet Kairouan)	1 120 000
TOTAL	3 096 455

6.12 / Tableau de passage du résultat comptable au résultat fiscal

LIBELLE	31/12/2024	31/12/2023
Résultat Comptable	42 214 395	36 131 183
Réintégration	3 572 454	9 251 338
Déductions	<10 369 972>	<10 277 559>
Résultat Fiscal avant réinvestissements exonérés	35 416 877	35 104 963
Réinvestissements exonérés	8 000 000	4 000 000
Résultat Fiscal	27 416 877	31 104 963
Impôt sur les sociétés	<10 966 751>	<10 886 737>
Contributions	< 2 261 892>	< 2 566 159>
Bénéfice Comptable	28 985 751	22 678 287

6.13 / Provisions d'assurance vie

Les provisions d'assurance vie ont été évaluées conformément aux méthodes comptables décrites dans la rubrique principes comptables. La variation entre le montant d'ouverture et de clôture est présentée comme suit :

LIBELLE	31/12/2024
Provision mathématique vie à l'ouverture	323 977 076
Charges de provisions au 31/12/2024	79 476 528
	S/Total : 398 473 277
Capitaux échus, rentes et rachats polices vie payées	<158 040 808>
TOTAL	235 452 142

6.14 /Tableau de raccordement du résultat techniques par catégorie d'assurance aux états financiers

Les tableaux de raccordement des états de résultat techniques vie et non vie sont présentés au niveau des annexes N°15 et N°16.

6.15 /Note sur les pertes extraordinaires

LIBELLE	31/12/2024
Contribution Sociale Solidaire	1 096 675
Contribution au profit du budget de l'ETAT	1 096 675
Contribution aux Fonds national de la réforme éducative	68 542
Total	2 261 892

7. Note sur l'état des engagements hors bilan

Le tableau des engagements reçus et donnés est présenté en annexe N° 6. Conformément à la norme NC26 § 47, la compagnie ne présente aucun engagement à l'égard des dirigeants.

8. Note sur l'état de flux de trésorerie

L'état de flux de trésorerie est présenté en annexe N°7. Les composantes des liquidités ou équivalents de liquidités sont déterminées sur la base d'un système de recensement individuel par flux dont l'imputation au niveau des rubriques correspondantes se fait systématiquement après comptabilisation du flux.

9. Comparabilité des comptes

▪ Changement de méthodes comptables

Conformément à la norme NC26, les méthodes d'estimation, d'évaluation et de comptabilisation utilisées au 31/12/2024 sont les mêmes que celles adoptées pour l'arrêté des comptes de 2023.

10. Evènements postérieurs à la clôture

Les présents états financiers ont été autorisés pour publication par le Conseil d'Administration des comptes statuant sur les résultats de 2024, et à la date d'arrêté de comptes aucun évènement post bilan n'est survenu.



Annexe 9: Etat récapitulatif des Placements au 31/12/2024

	Valeur Brute	Valeur Nette	Juste Valeur	Plus ou moins Value latente
Placements immobiliers et placements immobiliers en cours	22 251 106	15 593 725	31 146 097	15 552 373
Parts et actions de Sociétés immobilières non cotées	9 095 818	9 095 818	9 095 818	0
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM	80 406 754	63 884 307	69 396 123	5 511 816
Prêts hypothécaires	1 514 515	1 514 515	1 514 515	0
Autres prêts	1 255 143	1 112 231	1 112 231	0
Parts d'OPCVM détenant uniquement des titres à revenu fixe	56 239 480	56 239 480	57 114 578	875 098
Autres parts d'OPCVM	9 776 699	9 777 140	11 102 251	1 325 112
Obligations et autres titres à revenu fixe	346 696 809	346 696 392	346 696 392	0
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	2 432 165	2 432 165	2 432 165	0
Autres Dépôts	125 712 052	125 712 052	125 712 052	0
TOTAL :	655 380 539	632 057 823	655 322 222	23 264 399

	<u>Valeur nette</u>	<u>Juste Valeur</u>
Actions cotées	17 222 056	22 733 872
Actions non cotées	46 662 251	46 662 251
Total :	63 884 307	69 396 123
Obligations cotées	12 682 000	12 682 000
Obligations non cotées	15 820 000	15 820 000
Titres de créances négociables et bons du trésor	318 194 392	318 194 392
Total :	346 696 392	346 696 392



Annexe n° 10 : Etat des règlements et des provisions pour sinistres à payer

Année d'inventaire	Exercice de survenance				
	2020	2021	2022	2023	2024
Inventaire 2022					
Règlements cumulés	61 721 611	59 547 051	40 293 468		
Provisions pour sinistres	16 769 965	31 442 337	61 360 325		
Total charges des sinistres	78 491 577	90 989 388	101 653 794		
Primes acquises	133 381 492	142 746 007	148 506 651		
% sinistres / primes acquises	58,85%	63,74%	68,45%		
Inventaire 2023					
Règlements cumulés	65 167 997	67 301 783	58 998 771	43 433 986	
Provisions pour sinistres	11 791 989	20 481 199	33 447 491	74 893 047	
Total charges des sinistres	76 959 986	87 782 983	92 446 262	118 327 033	
Primes acquises	133 381 492	142 746 007	148 506 651	162 304 840	
% sinistres / primes acquises	57,70%	61,50%	62,25%	72,90%	
Inventaire 2024					
Règlements cumulés	67 301 191	71 961 160	68 645 027	68 482 902	21 171 104
Provisions pour sinistres	9 051 889	13 703 691	26 397 477	39 434 141	86 768 192
Total charges des sinistres	76 353 080	85 664 851	95 042 504	107 917 043	107 939 296
Primes acquises	133 381 492	142 746 007	148 506 651	162 304 840	162 304 840
% sinistres / primes acquises	57,24%	60,01%	64,00%	66,49%	66,50%

Annexe n° 11 : Ventilation des charges et produits des placements au 31/12/2024

	Revenus et frais financiers concernant les placements dans des Entreprises liées et avec lien de participation	Autres revenus et frais financiers	Total	Raccordement
Revenus des placements immobiliers		1 774 196	1 774 196	PRNT11+PRV21
Revenus des participations	2 086 356	8 282 529	10 368 886	PRNT11+PRNT13+PRNT14+PRV21+PRV23+PRV24
Revenus des autres placements		48 475 978	48 475 978	PRNT11+PRV21
Autres revenus financiers (Honoraires, commissions)				
Total produits des placements	2 086 356	58 532 704	60 619 060	
Intérêts		483 694	483 694	CHNT11+CHV91
Frais externes et internes	651 438	2 586 115	3 237 554	CHNT11+CHNT12+CHNT13+CHV91+CHV92+CHV93
Autres frais				
Total charges des placements	651 438	3 069 810	3 721 248	



Annexe n° 12 : Résultat technique de la catégorie Vie au 31/12/2024

	Vie	Décès	Mixte	Capitalisation	Total
Primes Acquisées	1 867 133	22 184 350	991 457	52 151 933	77 194 873
Charges de prestations	- 1 493 068	- 5 372 559	- 789 054	- 156 024 848	- 163 679 528
Charges des provisions d'assurance Vie et des autres provisions techniques	697 377	3 776 664	969 700	91 188 855	89 079 268
Solde de souscription :	1 071 441	13 035 127	1 172 103	12 684 060	2 594 612
Frais d'acquisition	- 64 394	- 6 878 394	- 28 111	- 52 437	- 7 023 335
Autres charges de gestion nettes	- 95 084	- 618 623	- 43 308	- 1 103 970	- 1 860 984
Charges d'acquisition et de gestion nettes :	- 159 478	- 7 497 017	- 71 418	- 1 156 407	- 8 884 320
Produits nets de placements	1 255 049	4 669 621	664 433	16 762 467	23 351 570
Participation aux résultats	- 1 185 361	-	- 676 964	- 1 296 950	- 565 375
Solde Financier :	69 688	4 669 621	12 531	18 059 417	22 786 195
Part des réassureurs dans les primes acquises	-	-573 721	-317 995	-	- 891 716
Part des réassureurs dans les prestations payées	-	253 992	4 588	-	258 580
Part des réassureurs dans les charges de provisions	-	1 025 075	55 202	-	1 080 277
Part des réassureurs dans les participations aux résultats	-	-	1 598	-	1 598
Commissions reçues des réassureurs	-	5 358	278	-	5 636
Solde de réassurance :	-	710 704	256 329	-	454 376
Résultat technique 2024:	981 652	10 918 436	831 826	4 218 950	16 950 863
Résultat technique 2023:	618 286	8 618 171	142 207	5 181 553	14 560 216
Variation 2024 - 2023 :	363 366	2 300 265	689 618	- 962 603	2 390 647
	59%	27%	485%	19%	16%
Informations complémentaires :					
Versement périodique de rente Vie			12 988	15 631	28 618
Rachats Vie payés	552 470		336 366	4 213 602	5 102 438
Capitaux échus Vie	927 054	-	433 788	151 548 910	152 909 752
Provisions techniques brutes Vie à la clôture	15 431 110	53 916 132	7 719 606	158 385 294	235 452 142
Provisions techniques brutes Vie à l'ouverture	14 967 613	51 320 034	8 091 093	249 598 336	323 977 076



Annexe n° 13 : Résultat technique par catégorie d'assurance Non Vie au 31/12/2024

Eléments		Auto	Transport	Aviation	Incendie	Responsabilité Décennale	Responsabilité Civile	Risques Agricoles	Autres Dommages aux biens	Assistance A.E.A	Assurance Crédit	Maladie	Invalidité	Individuelle	Loi	Perte Pécuniaires	Total	Acceptations	Total
PRNV11	Primes acquises																		
	Primes acquises	84 827 934	11 548 423	486 523	25 070 215	391 046	6 407 794	797 045	6 483 441	652 483	2 298 389	31 661 853	2 841 470	1 012 674	0	116 265	174 595 554	1 620 673	176 216 228
PRNV12	Variation des primes non acquises	-257 505	459 978	-55 165	-1 031 791	91 727	-128 559	-84 088	282 518	-9 573	9 404			-64 455	0	-23 083	-810 593	-105 880	-916 474
CHNV11	Charges de prestations																		
	Prestations et frais payés	-51 396 571	-2 274 778	-11 622	-5 310 332	-26 363	-1 607 420	-147 329	-3 097 030	-3 323	-404 067	-35 665 176	-564 297	-143 652	-79 693	-1 814	-100 733 457	-184 471	-100 917 928
CHNV12	Charges des provisions pour prestations diverses	-20 809 583	138 479	0	-733 569	-141 697	-592 495	98 744	-1 388 880	-3 920	-394 912	175 101	9 435	-309 017	37 994		-23 914 320	-509 481	-24 423 801
Solde de souscription :		12 364 273	9 872 102	419 736	17 994 522	314 713	4 079 320	664 372	2 280 050	635 668	1 508 814	-3 828 222	2 286 618	495 551	-41 699	91 368	49 137 184	820 842	49 958 025
CHNV41, CHNV42	Frais d'acquisition	-3 967 356	-1 366 724	-6 329	-2 141 833	204 943	-373 198	-272 585	-1 051 109	-58 631	-368 641	-914 813	-88 696	-114 673	0	-9 245	-10 528 892		-10 528 892
CHNV43, CHNV5	Autres charges de gestion nettes	-11 881 291	-1 294 485	-74 633	-2 952 482	-44 876	-679 399	-392 041	-1 235 886	-63 060	-590 735	-1 780 171	-197 300	-245 399	0	-10 673	-21 442 430	-570 560	-22 012 990
Charges d'acquisition et de gestion nettes :		-15 848 647	-2 661 209	-80 962	-5 094 315	160 067	-1 052 597	-664 626	-2 286 994	-121 691	-959 376	-2 694 984	-285 996	-360 072	0	-19 919	-31 971 323	-570 560	-32 541 882
PRNT3	Produits nets des placements	14 676 567	660 159	67 959	2 082 058	224 725	1 760 349	38 977	809 857	9 438	254 648	387 164	4 480	114 165	77 965	7 868	21 176 378	167 947	21 344 326
CHNV3	Participation aux résultats	-136 812	-151 877	0	-692 628	0	-19 574	-17 255	-557 704	0	-266 428	-516 563	0	-7 414			-2 366 255		-2 366 255
Solde Financier :		14 539 755	508 282	67 959	1 389 430	224 725	1 740 775	21 722	252 153	9 438	-11 780	-129 400	4 480	106 751	77 965	7 868	18 810 123	167 947	18 978 070
PRNV11	Part des Réassureurs dans les primes émises	-4 454 000	-6 707 976	-481 326	-21 814 409	-397 647	-4 086 906	-602 144	-4 642 988	-779 842	-2 320 778	0	0	-435 367	0	0	-46 723 383		-46 723 383
	Part des réassureurs dans les primes non acquises	153 635	-313 135	-4 460	1 163 518	107 601	11 791	44 409	3 253 813	6 114	-9 404	0	0	8 952	0	0	845 209		845 209
CHNV11	Part des réassureurs dans les prestations payées	160 634	2 282 097	0	4 587 242	5 498	374 430	116 626	2 554 303	0	808 403	0	0	44 370	0	0	10 933 602		10 933 602
CHNV12, PRNV12	Part des réassureurs dans les charges de provisions	-2 077	-571 048	0	829 685	86 628	865 927	-14 607	755 534	-4 159	96 337	0	0	125 963	0	0	2 168 183		2 168 183
CHNV44	Commissions reçues des réassureurs	1 177 190	1 122 774	0	5 699 836	133 973	670 841	164 001	212 775	645 102				11 923 886			11 923 886		11 923 886
Solde de Réassurance (2024) :		-2 424 618	-4 187 287	-485 786	-9 534 128	-63 947	-2 163 916	-291 716	-317 838	-565 112	-780 339	0	0	-37 815	0	0	-20 852 504	0	-20 852 504
Solde de Réassurance (2023) :		-3 025 057	-6 690 330	-493 862	-10 146 541	-151 668	509 103	102 828	-2 337 386	-526 513	-866 163	0	0	-342 147	0	0	-23 967 735	0	-23 967 735
Résultat technique (2024) :		8 630 764	3 531 887	-79 054	4 755 508	635 557	2 603 582	-270 248	-72 630	-41 698	-242 682	-6 652 606	2 005 102	204 414	36 266	79 318	15 123 480	418 229	15 541 709
Résultat technique (2023) :		7 120 500	2 386 431	316 638	2 258 136	440 818	3 656 019	-298 257	1 405 867	134 429	-258 849	-6 421 774	2 169 605	372 625	36 014	-6 042	13 312 159	1 470 435	14 782 595
Variation : 2024-2023		1 510 265	1 145 456	-395 692	2 497 372	194 739	-1 052 438	28 009	-1 478 497	-176 127	16 167	-230 832	-164 503	-168 211	252	85 360	1 811 321	-1 052 206	759 115
	Aug.Bénéfice	21%	48%	125%	Aug.Bénéfice	Aug.Bénéfice	Dim.Bénéfice	Dim.Perte	Perte	Perte	Dim.Perte	Aug.Perte	Dim.Bénéfice	Dim.Bénéfice	Aug.Bénéfice	Aug.Bénéfice	Aug.Bénéfice	Dim.Bénéfice	Aug.Bénéfice
Informations complémentaires :																			
	Provisions pour primes non acquises à la clôture	34 785 913	1 629 144	139 490	8 628 015	2 397 481	1 930 512	396 761	1 909 005	136 883	928 311			345 655		111 073	53 338 243	1 100 687	54 438 930
	Provisions pour primes non acquises à l'ouverture	34 528 407	2 089 122	84 325	7 596 224	2 489 208	1 801 953	312 673	2 191 523	127 310	937 715			281 200		87 990	52 527 650	994 807	53 522 457
	Provisions pour Sinistres à payer à la clôture	157 225 077	3 718 958	623 093	15 599 521	472 917	20 572 713	98 570	8 226 674	1 802 476	4 229 261	97 413	1 254 765	65 963			213 987 403	1 331 477	215 318 880
	Provisions pour Sinistres à payer à l'ouverture	136 953 678	3 859 664	623 093	15 138 565	331 220	20 036 387	144 858	7 266 126	1 407 564	4 540 340	70 214	962 534	65 963			191 400 207	821 997	192 222 204
	Provision pour PB et Ristournes à la Clôture	1 106 117	2 691 787	124 661	1 314 636	-2 710	97 175	25 202	554 414	-12 768	561 478	568 673	-30 719	18 567	0		7 016 512		7 016 512
	Provision pour PB et Ristournes à l'ouverture	1 132 764	2 712 977	124 661	1 386 934	-2 710	97 089	8 039	240 502	-12 660	804 897	456 745	-30 719	25 588	0		6 944 108		6 944 108
	Provision pour Egalisation & Equilibrage à la Clôture				1 505 484			0									1 505 484		1 505 484
	Provision pour Egalisation & Equilibrage à l'ouverture				1 505 484			0											
	Autres provisions techniques à la clôture :	3 792 786	2 805 585	0	0	0	0	0	100 667	0	0	0	-14 736	901 270	0	0	3 792 786	0	3 792 786
	- Provisions pour risques en cours	100 667							100 667								100 667		100 667
	- Provisions mathématiques de rentes	3 687 211	2 805 585											881 626	19 644		3 687 211		3 687 211
	- Arrrages de rentes à payer	19 644															19 644		19 644
	- Réserve des rentes d'invalidité	14 736											-14 736				-14 736		-14 736
	Autres provisions techniques à l'ouverture :	3 792 724	2 771 195	0	0	0	0	0	60 367	0	0	0	21 898	939 264	0	0	3 792 724	0	3 792 724
	- Provisions pour risques en cours	60 367							60 367								60 367		60 367
	- Provisions mathématiques de rentes	3 690 815	2 771 195											919 620	19 644		3 690 815		3 690 815
	- Arrrages de rentes à payer	19 644															19 644		19 644
	- Réserve des rentes d'invalidité	21 898											21 898				21 898		21 898

**Annexe n° 14 : Tableau récapitulatif des éléments constitutifs
de la participation des assurés aux résultats techniques et financiers au 31/12/2024**

Année d'inventaire	Exercice				
	2020	2021	2022	2023	2024
Participation aux résultats (état de résultat technique) * Participation attribuée à des contrats (y compris intérêts techniques) * Variation de la provision pour participation aux bénéfices	170 280	1 935 101	1 863 862	2 683 494	1 267 291
Participation aux résultats des contrats d'assurance vie * Provisions mathématiques moyennes * Montant minimum de participation * Montant effectif de la participation dont attribuée (y compris intérêts techniques) dont variation de la provision pour PB	181 037 048	212 382 489	258 681 806	306 318 964	279 714 609

La première partie du tableau correspond à la décomposition du poste participation aux bénéfices et ristournes de l'état de résultat technique de l'assurance vie en participation attribuée aux contrats et variation de la provision pour participation aux bénéfices. Ces éléments sont obtenus à partir de la nomenclature comptable. La seconde partie du tableau reprend les éléments suivants:

- a) Les provisions mathématiques moyennes qui correspondent à la moyenne arithmétique des provisions mathématiques à l'ouverture et à la clôture de l'exercice;
- b) Le montant minimum de la PB qui est déterminé sur la base des obligations contractuelles en la matière.
- c) Le montant effectif de la participation aux bénéfices qui reprend le total de la partie (1) du tableau.

**Annexe n° 15 : Tableau de raccordement du résultat technique
par catégorie d'assurance aux états financiers
Catégorie : Vie au 31/12/2024**

	Raccordement	Total
Primes Acquisés	PRV11	77 194 873
Charges de prestations Charges des provisions d'assurance Vie et des autres provisions techniques	CHV11 CHV12, CHV21, CHV22	<163 679 528> 89 079 268
Solde de souscription :		2 594 612
Frais d'acquisition Autres charges de gestion nettes	CHV41, CHV42 PRV4, CHV43, CHV5	<7 023 335> <1 860 984>
Charges d'acquisition et de gestion nettes :		<8 884 320>
Produits nets de placements Participation aux Bénéfices	PRV2, CHV9 CHV3	23 351 570 <565 375>
Solde Financier :		22 786 195
Primes cédées ou rétrocédées Part des réassureurs dans les prestations payées Part des réassureurs dans les charges de provisions Part des réassureurs dans les participations aux résultats Commissions reçues des réassureurs	PRV11 2° Colonne CHV11 2° Colonne CHV12 2° Colonne CHV3 2° Colonne CHV44 2° Colonne	<891 716> 258 580 1 080 277 1 598 5 636
Solde de réassurance :		454 376
Résultat technique :		16 950 863
Informations complémentaires :		
Versements périodiques de rentes Vie		28 618
Montants des rachats Vie		5 102 438
Capitaux échus Vie		152 909 752
Provisions techniques brutes Vie à la clôture		235 452 142
Provisions techniques brutes Vie à l'ouverture		323 977 076

**Annexe n° 16 : Tableau de raccordement du résultat technique
par catégorie d'assurance aux états financiers
Catégorie : Non Vie au 31/12/2024**

	Raccordement	Total
Primes acquises		
Primes émises	PRNV11	176 216 228
Variation des primes non acquises	PRNV12	<916 474>
Charges de prestations		
Prestations et frais payés	CHNV11	<100 917 928>
Charges des provisions pour prestations diverses	CHNV12, CHNV2, CHNV3	<24 423 801>
Solde de souscription :		49 958 025
Frais d'acquisition	CHNV41+CHNV42	<10 528 892>
Autres charges de gestion nettes	CHNV43, CHNV5 et PRNV2	<22 012 990>
Charges d'acquisition et de gestion nettes :		<32 541 882>
Produits nets de placements	PRNT3	21 344 326
Participation aux Bénéfices	CHNV3	<2 366 255>
Solde Financier :		18 978 070
Part des réassureurs dans les primes cédées	PRNV11, PRNV12 2° Colonne	<45 878 175>
Part des réassureurs dans les prestations payées	CHNV11 2° Colonne	10 933 602
Part des réassureurs dans les charges de provisions	CHNV12, CHNV2 2° Colonne	2 168 183
Commissions reçues des réassureurs	CHNV44 2° Colonne	11 923 886
Solde de Réassurance :		<20 852 504>
Résultat technique :		15 541 709
Informations complémentaires :		
Provisions pour primes non acquises à la clôture		54 438 930
Provisions pour primes non acquises à l'ouverture		53 522 457
Provisions pour Sinistres à payer à la clôture		215 318 880
Provisions pour Sinistres à payer à l'ouverture		192 222 204
Provision pour Egalisation & Equilibrage à la Clôture		1 505 484
Provision pour Egalisation & Equilibrage à l'Ouverture		1 505 484
Provision pour participation aux bénéfices et ristournes		7 016 512
Provision pour participation aux bénéfices et ristournes		6 944 108
Autres provisions techniques à la clôture		3 792 786
Autres provisions techniques à l'ouverture		3 792 724

RAPPORT GENERAL

Mesdames et Messieurs les Actionnaires
Compagnie d'Assurances et de Réassurances « ASTREE »
45, Avenue Kheireddine Pacha, 1080 Tunis

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la compagnie d'assurances et de réassurances « ASTREE » au titre de l'exercice arrêté au 31 décembre 2024, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la compagnie « ASTREE », qui comprennent le bilan au 31 décembre 2024, les états de résultats techniques, l'état de résultat global et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice arrêté à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir un total net du bilan de 817 830 616 dinars, des capitaux propres positifs de 184 361 541 dinars, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 28 985 751 dinars.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la compagnie au 31 décembre 2024, ainsi que sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice arrêté à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises en Tunisie.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit

des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons estimé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

▪ **Evaluation des provisions techniques :**

Au 31 décembre 2024, les provisions techniques brutes totalisent un montant de 525 954 551 dinars au regard d'un total bilan de 817 830 616 dinars, ce qui représente 64 % de ce dernier. Cette rubrique est composée essentiellement des provisions d'assurances vie pour un montant de 235 452 142 dinars, provisions pour sinistres non vie pour une valeur de 215 318 880 dinars et d'autres provisions techniques pour un montant total de 74 183 529 dinars.

La composition détaillée de ces provisions est présentée au niveau de la note « P2.2 ».

Nous avons considéré que la valeur de ces provisions est un point clé de l'audit en raison de leur importance significative par rapport au total bilan de la compagnie, de leur évaluation, le plus souvent basée sur des hypothèses, des estimations ou des appréciations comme indiqué dans les notes « 4.2 » et « 4.3 » des états financiers et de l'influence qu'ils peuvent représenter dans l'appréciation du respect des deux ratios règlementaires de la compagnie.

Nous avons, à partir des entretiens avec la direction et d'autres techniques de contrôle, pris connaissance et évalué les procédures mises en place par la compagnie pour l'évaluation et la présentation des provisions techniques.

Nos travaux ont consisté également à :

- Apprécier le respect des dispositions légales et règlementaires applicables à la compagnie en matière des provisions technique notamment l'arrêté du Ministre de Finance du 27 février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation,
- Apprécier le caractère raisonnable et approprié des hypothèses retenues par la compagnie pour l'évaluation de ses engagements futurs,
- Désigner un actuair pour l'audit des provisions techniques conformément à la circulaire du Comité Général des Assurances (CGA) n°258/2010 et fixant les conditions et modalités de rédaction du rapport des commissaires aux comptes des compagnies d'assurances et réassurances destiné au CGA ainsi que la circulaire N° 3/2018 du 11 juillet 2018 relative à l'organisation des travaux de l'actuaire pour le rapport adressé au Comité Général des Assurances

- S'assurer de l'exhaustivité et de l'exactitude des provisions techniques ainsi que le bien fondé des méthodes d'évaluation appliquées par la compagnie, moyennant le recours aux travaux de l'actuaire précité,
- Analyser les tendances et corroborer les estimations moyennant le rapprochement entre les estimations historiques et les réalisations de la compagnie,
- Rapprocher les données issues du système d'information avec les chiffres comptabilisés.

Par ailleurs, nous avons également apprécié le caractère approprié des informations présentées dans les notes « P2.2 », « 4.2 » et « 4.3 » des états financiers relatives à la composition des provisions techniques et les modalités de leur évaluation.

▪ **Provisions pour créances douteuses :**

Les créances sur intermédiaires et assurés inscrites à l'actif de la compagnie s'élèvent au 31 décembre 2024 à 46 951 156 dinars. A cette même date, les provisions pour créances douteuses comptabilisées, à ce titre, s'élèvent à 19 058 064 dinars, soit une reprise de 1 120 699 dinars par rapport à la provision constatée en 2023.

Compte tenu de la circulaire du Comité Général des Assurances (CGA) n°1 du 01/12/2021, fixant la méthodologie de calcul des provisions pour les primes arriérées, nous avons considéré l'évaluation des provisions pour créances douteuses comme un point clé de notre audit.

Nous avons examiné les méthodes d'évaluation retenues par la compagnie tel que décrites au niveau de la note « 4.5 » des états financiers. En effet, nos travaux ont principalement consisté à :

- S'assurer du respect des dispositions légales et réglementaires en matière d'évaluation des provisions pour les primes arriérées,
- Apprécier les principes retenus pour estimer la provision pour créances douteuses au regard des procédures internes applicables par la compagnie,
- Apprécier l'analyse des risques effectuée par la compagnie en se basant sur les rapports d'inspection,
- Analyser la composition, la nature et l'évolution des arriérés, moyennant des revues analytiques détaillées,
- Effectuer des demandes d'information auprès des intermédiaires afin de confirmer l'exhaustivité et l'exactitude des chiffres constatés dans les comptes de la compagnie, et
- Etudier le caractère approprié des informations fournis dans les notes « 4.5 » et « A.5.1.2 » des états financiers.

▪ **Evaluation des Placements financiers**

Au 31 Décembre 2024, l'encours des placements financiers s'élève à un montant brut de 655 380 539 dinars, provisionnés à concurrence de 23 332 716 dinars, soit un montant net de 632 057 823 dinars, représentant 77% du total bilan.

Les placements financiers sont évalués conformément à l'arrêté du Ministre des Finances du 28 Mars 2005, modifiant l'arrêté du Ministre des Finances du 27 Février 2001 fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation et comme décrit dans la note 4.5 des états financiers.

Compte tenu de l'importance des placements financiers par rapport au total bilan de la compagnie « ASTREE » et les risques de dépréciation de leurs valeurs, nous avons considéré l'évaluation des placements financiers comme une question clé dans notre audit.

L'essentiel de nos travaux d'audit des placements financiers a consisté en la mise en œuvre des diligences suivantes :

- L'évaluation du contrôle interne régissant le processus d'évaluation des placements financiers afin de s'assurer de la bonne conception et l'efficacité opérationnelle des contrôles clés,
- S'assurer que les placements financiers ont été évalués conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre des finances du 27 Février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation tel qu'il a été modifié par l'arrêté du Ministre des Finances du 28 Mars 2005, et aux dispositions de la NCT 31 « Les placements dans les entreprises d'assurance et / ou de réassurance »,
- Nous avons examiné les informations données par la direction sur l'activité et les perspectives d'avenir envisageables ainsi que les critères et hypothèses retenues pour déterminer les valeurs d'utilité des différents titres de participations et les provisions qui en résultent.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au conseil d'administration. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au Système Comptable des Entreprises en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au Conseil qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'Assemblée des actionnaires a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au Conseil de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la

falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
 - Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
 - Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'Administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
 - Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
 - Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
 - Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.
-

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

▪ Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 (nouveau) de la loi n° 94 - 117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, et des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la Direction et au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la Société.

▪ Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

Fait à Tunis, le 28 Avril 2025
Les commissaires aux comptes

La Générale d'Audit et Conseil
Membre de MGI Worldwide
Selma Langar

FINOR
Karim DEROUICHE

RAPPORT SPECIAL

Mesdames et Messieurs les Actionnaires
Compagnie d'Assurances et de Réassurances « ASTREE »
45, Avenue Kheireddine Pacha, 1080 Tunis

En application des articles 200 et 475, du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte in fine dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues à travers nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A- Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants)

1- Conformément à la convention cadre pour la réalisation des opérations de pensions livrées signée en date du 1^{er} décembre 2020, votre conseil d'administration du 25 avril 2025 a autorisé des opérations de pensions livrées réalisées au cours de l'exercice 2024 pour un montant global de 181 230 208 dinars.

Les revenus constatés à ce titre en 2024 s'élèvent à 4 844 875 dinars.

Par convention de détachement signée le 11 janvier 2024, la Banque de Tunisie a détaché auprès de votre société un membre de son personnel.

La charge supportée à ce titre courant l'exercice 2024 s'élève à 132 784 dinars HT soit 157 742 dinars TTC et tenant compte d'une marge de 15%.

B- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

1- La Banque de Tunisie a détaché auprès de votre société un membre de son personnel.

La charge supportée à ce titre courant l'exercice 2024 s'élève à 185 580 dinars HT soit 220 460 dinars TTC et tenant compte d'une marge de 15%.

2- Une convention de services financiers et administratifs a été signée entre votre société et la Banque de Tunisie le 30 novembre 2007, en vertu de laquelle cette dernière est désignée comme intermédiaire agréé mandaté pour la tenue du registre des actions de votre société.

La Banque assure, en outre, l'organisation des assemblées générales des actionnaires et la mise à jour du dossier juridique.

Cette convention a fait l'objet d'un premier avenant en date du 03 mars 2009, en vertu duquel la Banque de Tunisie, outre les prestations susvisées prévues par ladite convention, assure au profit de votre société, la gestion des conventions de rétrocession des participations prises dans le cadre de son portefeuille.

Cette convention a fait l'objet d'un deuxième avenant en date du 23 septembre 2022, prenant effet à partir du 1^{er} janvier 2022, en vertu duquel, la rémunération annuelle de la banque a été portée à 41 900 dinars HT avec une majoration annuelle de 6%.

Le montant constaté à ce titre en charges de l'exercice s'élève à 47 079 dinars HT soit 56 024 dinars TTC.

3- Une convention de location a été signée en date du 1^{er} juillet 2008 entre la Banque de Tunisie et votre société en vertu de laquelle cette dernière a loué auprès de la Banque de Tunisie un local à Mateur pour abriter ses archives, et ce à titre gracieux.

Cette convention a été annulée et remplacée par une nouvelle convention en date du 27 décembre 2012, qui a fixé le loyer à un montant de 10 000 dinars HT par an moyennant une augmentation annuelle de 5% à compter de la troisième année de location.

Le montant constaté à ce titre en charges de l'exercice s'élève 16 289 dinars HT soit 19 384 dinars TTC.

4- Une convention de location a été signée le 27 décembre 2012 entre votre société et la Banque de Tunisie en vertu de laquelle cette dernière loue auprès de votre société un local à usage commercial pour l'exploitation d'une agence bancaire, situé au rez-de-chaussée du 45 avenue Khair-Eddine Pacha.

Le loyer a été fixé à un montant de 13 700 dinars HT par an moyennant une augmentation annuelle de 5% à compter de la troisième année de location.

Le montant constaté à ce titre en produits de l'exercice s'élève de 22 316 dinars.

5- Une convention de location a été signée le 06 mars 2012 entre votre société et la Banque de Tunisie en vertu de laquelle cette dernière loue auprès de votre société un local à usage commercial pour l'exploitation d'une agence bancaire, situé au rez-de-chaussée des terrasses d'ENNASR II.

Le loyer a été fixé à un montant de 28 200 dinars HT par an moyennant une augmentation annuelle de 5% chaque deux années de location.

Le montant constaté à ce titre en produits de l'exercice s'élève de 37 791 dinars.

Par ailleurs, et en dehors des conventions précitées, nos investigations n'ont relevé aucune convention en dehors des opérations courantes nécessaires à la réalisation de l'objet social, y compris une convention de bancassurance.

C- Obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants

1- Les obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants tels que visés à l'article 200 nouveau II § 5 du Code des Sociétés Commerciales sont définies comme suit :

Le conseil d'administration réuni le 13 décembre 2023 a nommé Monsieur Moez DIMASSI en qualité de Directeur Général de votre société en remplacement de monsieur Abdelmonem KOLSI parti en retraite et ce, à compter du 18 janvier 2024 et a délégué au comité de rémunération de fixer sa rémunération.

A cet effet, le comité de rémunération réuni le 12 janvier 2024 a décidé d'accorder au nouveau Directeur Général :

- Une rémunération annuelle brute fixe de deux cent trente mille dinars payables sur douze mensualités.
- Une prime annuelle brute variable calculée en fonction du Bénéfice Net de la compagnie, avec un plafond de soixante-dix mille dinars par an, payable après l'approbation des comptes par l'Assemblée Générale des Actionnaires.

Par ailleurs, le Directeur Général bénéficie d'une voiture de fonction avec une prise en charge des frais y afférents.

Le comité de rémunération réuni le 16 janvier 2024 a décidé d'accorder au Directeur Général sortant une indemnité de départ à la retraite brute de deux cent cinquante mille dinars.

Les membres du conseil d'administration sont rémunérés par des jetons de présence déterminés par le conseil d'administration et soumis annuellement à l'approbation de l'assemblée générale annuelle.

2- Les obligations et engagements vis-à-vis des Directeurs Généraux et des membres du conseil d'administration, tels qu'ils ressortent des états financiers clos le 31 décembre 2024, se présentent comme suit (en dinars) :

	Nouveau Directeur Général	Directeur Général sortant	Administrateurs
	Charges de l'exercice		
Avantages à court terme (*)	233 455	250 000	
Prov. Prime annuelle variable	70 000		
Jetons de présence			150 000
TOTAL	303 455	250 000	150 000

(*) Compte tenu des frais de carburant et hors charges fiscales et sociales

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivant et 475 du code des sociétés commerciales.

Fait à Tunis, le 28 avril 2025
Les commissaires aux comptes

P/ GAC - Mgiworldwide
Mme Selma LANGAR

FINOR
Karim DEROUICHE

MCP EQUITY FUND
SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2024
RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
Exercice clos au 31 décembre 2024

I. Rapport sur l'audit des états financiers :

- **Opinion :**

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons effectué l'audit des états financiers annuels du Fond Commun de Placement « **MCP EQUITY FUND**, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2024, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du Fond commun de placement « MCP EQUITY FUND » au 31 décembre 2024, ainsi que sa performance financière et la variation de son actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

- **Fondement de l'opinion :**

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du fonds et du gestionnaire conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

- **Paragraphe d'observation**

Nous attirons l'attention sur la note 3.3 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par le fonds MCP EQUITY FUND pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes.

Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

- **Rapport de gestion :**

La responsabilité du rapport de gestion incombe au gestionnaire du fonds.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article de l'article 20 du Code des Organismes de Placement Collectif, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du fonds dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

- **Responsabilités du gestionnaire du fonds et des responsables de la gouvernance pour les états financiers :**

Le gestionnaire du Fonds est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction du gestionnaire qu'il incombe d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, Il incombe au gestionnaire du fonds de surveiller le processus d'information financière du fonds.

- **Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers :**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles

puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités pour l'audit des états financiers sont décrites de façon plus détaillée dans l'**Annexe 1** du présent rapport de commissariat aux comptes. Cette description, qui se trouve à la page 5, fait partie intégrante de notre rapport.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires :

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

- **Efficacité du système de contrôle interne :**

En application de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, (modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005), nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne du gestionnaire.

A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent à la direction du gestionnaire.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

- **Conformité aux règles prudentielles :**

Contrairement aux dispositions des articles 2 et 2 bis du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des articles 29 et 30 du code des organismes de placement collectif et relatifs aux ratios d'emploi de l'actif des OPCVM, nous avons constaté, qu'à la date du 31/12/2024, les liquidités et quasi-liquidités du fonds représentent **20,73%** du total de l'actif, dépassant ainsi le taux de 20% prévu par l'article 2 dudit décret.

Tunis, le 18 mars 2025

Le commissaire aux comptes

ABC Audit & Conseil

Walid AMOR

Annexe 1 : Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit ISA, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le gestionnaire, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le gestionnaire du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous

nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinents concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchant la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

BILAN

Arrêté au 31 décembre 2024

(exprimé en Dinars Tunisien)

ACTIF	NOTE	31/12/2024	31/12/2023	
AC1	PORTEFEUILLE TITRES	AC1	561 592,393	546 989,157
AC1-A	ACTIONS ET DROITS RATTACHES		427 552,606	391 687,673
AC1-B	OBLIGATIONS DE SOCIETE		0,000	0,000
AC1-C	EMPRUNTS D'ETAT		123 427,380	124 297,826
AC1-D	AUTRES VALEURS (Titres OPCVM)		10 612,407	31 003,658
AC2	PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	AC2	147 245,803	92 579,867
AC2-A	PLACEMENTS MONETAIRES		0,000	0,000
AC2-B	DISPONIBILITES		147 245,803	92 579,867
AC3	CREANCES D'EXPLOITATION	AC3	1 570,140	1 634,926
TOTAL ACTIF			710 408,336	641 203,950
PASSIF				
PA1	OPERATEURS CREDITEURS	PA1	5 528,028	3 640,001
PA2	AUTRES CREDITEURS DIVERS	PA2	2 893,115	3 059,701
TOTAL PASSIF		PA	8 421,143	6 699,702
<u>ACTIF NET</u>			701 987,193	634 504,248
CP1	CAPITAL	CP1	629 821,144	578 815,105
CP2	SOMMES CAPITALISABLES	CP2	72 166,049	55 689,143
CP2-A	SOMMES CAPITALISABLES DES EXERCICES ANT.		55 689,143	53 037,976
CP2-B	RESULTAT CAPITALISABLE DE LA PERIODE		16 476,906	2 651,167
ACTIF NET			701 987,193	634 504,248
TOTAL ACTIF NET ET PASSIF			710 408,336	641 203,950

ETAT DE RESULTAT
FCP « MCP EQUITY FUND »
Période du 01 janvier au 31 décembre 2024
(exprimé en Dinars Tunisien)

ETATS DE RESULTAT COMPARES		Note	Période du 01/01/2024 au 31/12/2024	Période du 01/01/2023 au 31/12/2023
PR1	REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES	PR1	<u>32 822,397</u>	<u>17 832,991</u>
PR1-A	DIVIDENDES		26 742,250	12 887,250
PR1-B	REVENUS DES OBLIGATIONS DES SOCIETES		0,000	0,000
PR1-C	REVENUS DES EMPRUNTS D'ETAT		6 080,147	4 945,741
PR2	REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES	PR2	<u>2386,446</u>	<u>4 321,213</u>
PR2-A	REVENUS DES PLACEMENTS A TERME		0,000	0,000
PR2-B	REVENUS DES COMPTES DE DEPOT		2 386,446	3 196,218
PR2-C	REVENUS DES PRISES EN PENSION LIVREE		0,000	1 124,995
REVENUS DES PLACEMENTS			<u>35 208,843</u>	<u>22 154,204</u>
CH1	CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS	CH1	<u>-14 696,779</u>	<u>- 14 329,684</u>
TOTAL DES REVENUS NETS DES PLACEMENTS			20 512,064	7 824,520
CH2	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	CH2	-4 035,158	- 5 173,353
RESULTAT D'EXPLOITATION			16 476,906	2 651,167
PR4	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION		<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
SOMMES CAPITALISABLES DE L'EXERCICE			16 476,906	2 651,167
PR4-A	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION (ANNULATION)		<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
PR4-B	VARIAT.DES +/- VAL.POT.SUR TITRES		8 288,957	- 3 100,416
PR4-C	+/- VAL.REAL./CESSION TITRES		47 708,546	18 933,550
PR4-D	FRAIS DE NEGOCIATION DES TITRES		-4 991,464	- 5 220,101
RESULTAT NET DE L'EXERCICE			67 482,945	13 264,200

ETAT DE ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
Période du 01 janvier au 31 décembre 2024
(Exprimé en Dinars Tunisien)

		Du 01/01/2024 Au 31/12/2024	Du 01/01/2023 Au 31/12/2023
AN1	VARIATION ACTIF NET RESULTANT DES OPERAT. D'EXPLOITATION	<u>67 482,945</u>	<u>13 264,200</u>
AN1-A	RESULTAT D'EXPLOITATION	16 476,906	2 651,167
AN1-B	VARIAT.DES +/-VAL POT.SUR TITRES	8 288,957	-3 100,416
AN1-C	+/-VAL REAL...SUR CESSION DESTITRES	47 708,546	18 933,550
AN1-D	FRAIS DE NEGOCIATION DES TITRES	-4 991,464	-5 220,101
AN2	DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
AN3	TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
	SOUSCRIPTIONS	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
AN3-A	CAPITAL (SOUSCRIPTIONS)	0,000	0,000
AN3-B	REGULARISATION DES SOMMES NON DIST (S)	0,000	0,000
AN3-C	REGULARISATION DES SOMMES DISTRIBUABLES	0,000	0,000
	RACHATS	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
AN3-E	CAPITAL (RACHATS)	0,000	0,000
AN3-F	REGULARISATION DES SOMMES NON DIST (R)	0,000	0,000
AN3-I	REGULARISATION DES SOMMES DISTRIBUABLES	0,000	0,000
VARIATION DE L'ACTIF NET		67 482,945	13 264,200
<u>ACTIF NET</u>			
a-	Début de l'exercice	634 504,248	621 240,048
b-	Fin de l'exercice	701 987,193	634 504,248
<u>NOMBRE DE PARTS</u>			
a-	Début de l'exercice	4 014	4 014
b-	Fin de l'exercice	4 014	4 014
Valeur Liquidative		174,884	158,072
Taux de Rendement		10,64%	2,14%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

DE LA PERIODE DU 01.01.2024 AU 31.12.2024

Note 1 : Présentation du fonds

Le FCP « MCP EQUITY FUND » est un fonds commun de placement de type capitalisation appartenant à la catégorie des fonds mixtes, destiné à des investisseurs (particuliers ou institutionnels) acceptant un haut niveau de risque.

Il a reçu l'agrément du CMF n°50-2013 du 18 décembre 2013 ayant pour objet la constitution et la gestion au moyen de l'utilisation de ses fonds d'un portefeuille de valeurs mobilières.

La gestion du fonds est assurée par la société MENA CAPITAL PARTNERS, intermédiaire en bourse. MENA CAPITAL PARTNERS a été désigné distributeur exclusif des titres du FCP « MCP EQUITY FUND ».

L'AMEN BANK a été désignée dépositaire des titres et des fonds du FCP.

Note 2 : Déclaration de conformité

Les états financiers ont été établis et arrêtés conformément aux dispositions du système comptable des entreprises. Les règles, méthodes et principes adoptés pour l'enregistrement des opérations au courant ou à la fin de l'exercice ne comportent aucune dérogation significative par rapport à ceux prévus par les normes comptables en vigueur.

Note 3 : Principes comptables appliqués

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2024 ont été établis conformément aux dispositions du système comptable et notamment les normes comptables 16 à 18 relatives aux OPCVM.

Ces états financiers sont composés du bilan, de l'état de résultat, de l'état de variation de l'actif net et des notes aux états financiers. Ils ont été établis sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titre à leurs valeurs de réalisation.

L'exercice comptable commence le premier janvier et se termine le 31 décembre de chaque année. Toutefois, par exception le premier exercice comprend toutes les opérations effectuées depuis la date de la constitution du fonds jusqu'au 31 décembre 2015.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par le fonds pour l'élaboration de ses états financiers sont les suivants :

3.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion d'achat sont imputé en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2. Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 décembre 2023 ou à la date antérieure la plus récente.

Lorsque les conditions de marché d'un titre donné dégagent une tendance à la baisse exprimée par une réservation à la baisse ou une tendance à la hausse exprimée par une réservation à la hausse, le cours d'évaluation retenu est le seuil de réservation à la baisse dans le premier cas et le seuil de réservation à la hausse dans le deuxième cas.

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives au 31 décembre 2024.

3.3. Evaluation des autres placements

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- à la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- à la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31.12.2024 une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations du fonds figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti, compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncés dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons de Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de Bons du Trésor ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de Bons du Trésor ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

Le fonds ne dispose pas d'un portefeuille de souche de BTA ouverte à l'émission à compter du 01 janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne BTA « Juillet 2032 ».

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.4. Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leurs valeurs comptables. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achats des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3.5. Capital

Le capital est quotidiennement augmenté du montant cumulé des émissions en nominal et diminué du montant cumulé des rachats en nominal.

3.6. Le résultat net de l'exercice

Le résultat net de l'exercice est scindé en résultat d'exploitation et résultat non distribuable.

- Le résultat d'exploitation est égal au revenu du portefeuille titres et des placements monétaires diminué des charges.
- Le résultat non distribuable est égal au montant des plus ou moins-values réalisées et/ou potentielles sur titres diminué des frais de négociation.

3.7. Sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent au résultat d'exploitation de l'exercice majoré de la régularisation de ce résultat constatée à l'occasion des opérations de souscriptions et de rachat.

3-8 Traitement des opérations de pension livrée :

• Titres mis en pension :

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et présentés sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC1-Portefeuille-titres ». A la date d'arrêté, ces titres restent évalués et leurs revenus pris en compte selon les mêmes règles développées dans les paragraphes précédents. La contrepartie reçue est présentée au niveau du passif sous une rubrique spécifique « Dettes sur opérations de pensions livrées » et évaluée à la date d'arrêté à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date. Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Intérêts des mises en pension ».

• Titres reçus en pension :

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. La valeur de la contrepartie donnée est présentée sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC2- Placements monétaires et disponibilités ». A la date d'arrêté, cette créance est évaluée à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date. Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous la rubrique « PR2- Revenus des placements monétaires » et individualisés au niveau des notes aux états financiers.

Note 4 : Notes sur les éléments du Bilan et de l'état de résultat**AC1 : PORTEFEUILLE TITRES**

Le solde de cette rubrique à la clôture de l'exercice se présente comme suit :

Code ISIN	Désignation du titre	Nombre de Titres	Coût d'Acquisition	Valeur au 31/12/2024	Part dans l'actif net
	Actions		406 241,799	427 552,606	60,91%
TNDKJ8O68X14	ASSURANCE MAGHREBIA VIE	6 232	38 590,130	38 326,800	5,46%
TN0001600154	ATTIJ BANK	831	42 104,680	42 717,555	6,09%
TN0007400013	CARTHAGE CEMENT	11700	25 180,000	25 190,100	3,59%
TN0007550015	CITY CARS	3 337	40 899,145	42 052,874	5,99%
TN0007670011	DELICE HOLDING	2 221	27 293,982	36 120,123	5,15%
TN0007530017	ONE TECH HOLDING	900	7 479,000	8 374,500	1,19%
TN0007610017	S.A.H TUNISIE	2 350	23 209,249	23 774,950	3,39%
TN0007740012	SAM	1 500	6 178,174	8 730,000	1,24%
TN0001100254	SFBT	4 830	62 076,000	56 279,160	8,02%
TN0006530018	SOTETEL	2 059	13 275,840	14 178,274	2,02%
TN0006560015	SOTUVER	3 650	38 837,036	46 325,800	6,60%
TN0006060016	STAR	200	32 600,000	35 600,000	5,07%
TN0007270010	TPR	2 250	10 397,529	14 224,500	2,03%
TN0007720014	UNIMED	5 055	38 121,034	35 657,970	5,08%
	Emprunts d'Etat		115 362,900	123 427,380	17,58%
TN0008000622	BTA 6,3% 15/03/2026 (10 ANS)	20	18 800,000	20 109,837	2,86%
TN0008000739	BTA 7,4% 14/02/30	108	96 562,900	103 317,543	14,72%
	Titres OPCVM		9 525,716	10 612,407	1,51%
TNGUV3GCXU41	MCP SAFE FUND	69	9 525,716	10 612,407	1,51%
	Total général		531 130,415	561 592,393	80,00%

Le tableau ci-dessous récapitule les mouvements du portefeuille au cours de l'exercice 2024 :

	Coût d'acquisition	Intérêts courus nets	Plus (moins) values latentes	Valeur 31/12	Plus au (moins) values réalisées
Soldes au 31/12/2023	526 867,958	4 406,005	15 715,194	546 989,157	
Acquisitions de l'exercice					
Actions et droits	358 577,910			358 577,910	
Bons de trésor assimilables (BTA)	145 197,900			145 197,900	
Obligations de sociétés	0,000			0,000	
Autres Valeurs (Titres OPCVM)	1 518,030			1 518,030	
Cessions et remboursements de l'exercice					
Actions et droits	-331 388,874			-331 388,874	43 069,176
Bons de trésor assimilables (BTA)	-147 830,000			-147 830,000	2 170,000
Obligations de sociétés	0,000			0,000	0,000
Autres Valeurs (Titres OPCVM)	-21 812,509			-21 812,509	2 469,370
Variation des plus ou moins-values latentes			8 288,957	8 288,957	
Variation des intérêts courus		2 051,822		2 051,822	
Soldes au 31/12/2024	531 130,415	6 457,827	24 004,151	561 592,393	47 708,546

AC2 : PLACEMENTS MONÉTAIRES ET DISPONIBILITES

Le solde des « disponibilités et des placements monétaires » se détaillent comme suit :

	31/12/2024	31/12/2023
Placements monétaires	0,000	0,000
Disponibilités	147 245,803	92 579,867
Total Placements monétaires et disponibilités	147 245,803	92 579,867

Les disponibilités se détaillent comme suit :

	31/12/2024	31/12/2023
Amen Bank	161 841,262	173 263,449
Sommes à régler	-18 748,140	-80 683,582
Sommes à l'encaissement	4 152,681	0,000
<i>Total disponibilités</i>	147 245,803	92 579,867

AC3 : CREANCES D'EXPLOITATION

Les créances d'exploitation se détaillent comme suit :

	31/12/2024	31/12/2023
Rémunération compte en banque	936,073	1437,863
Etat, retenue à la source	534,291	197,063
Autres débiteurs divers	99,776	0,000
<i>Total des créances d'exploitation</i>	1 570,140	1 634,926

PA1 : OPERATEURS CREDITEURS

La rubrique « opérateurs créditeurs » se détaille comme suit :

	31/12/2024	31/12/2023
Rémunération du gestionnaire à payer	2 117,958	1 911,768
Rémunération du dépositaire à payer	2 991,286	1 516,007
Commission Clearing à payer	418,784	212,226
<i>Total des opérateurs créditeurs</i>	5 528,028	3 640,001

PA2 : AUTRES CREDITEURS DIVERS

La rubrique « autres créditeurs divers » se détaille comme suit :

	31/12/2024	31/12/2023
Honoraires CAC	2 783,144	2 793,419
Redevance CMF	109,971	107,222
Etat retenue à la source	0,000	159,060
<i>Total des autres créditeurs divers</i>	2 893,115	3 059,701

CP1 : CAPITAL

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 01 janvier 2024 au 31 décembre 2024 se détaillent comme suit :

Capital Au 01/01/2024

Montant en nominal	401 400,000
Nombre de parts	4 014
Nombre de porteurs de parts	2

Souscriptions Réalisées

Montant en nominal	0,000
Nombre de parts	0
Nombre de porteurs de parts entrants	0

Rachats Réalisés

Montant en nominal	0,000
Nombre de parts	0
Nombre de porteurs de parts sortants	0

Capital Au 31/12/2024

Capital	629 821,144
Montant en nominal	401 400,000
Sommes non distribuables	228 421,144
Nombre de parts	4 014
Nombre de porteurs de parts	2

Sommes non distribuables

Les sommes non distribuables au 31/12/2024 se présentent comme suit :

Sommes non distribuables	31/12/2024	31/12/2023
Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	8 288,957	-3 100,416
Plus ou moins-values réalisées sur cession des titres	47 708,546	18 933,550
Frais de négociation de titres	-4 991,464	-5 220,101
Régularisation des sommes non distribuables	0,000	0,000
Sommes non distribuables des exercices antérieurs	177 415,105	166 802,072
Total général	228 421,144	177 415,105

CP2 : Sommes distribuables

La rubrique « Sommes distribuables » se détaille comme suit :

Sommes Distribuables	31/12/2024	31/12/2023
Résultat Distribuable de l'exercice	16 476,906	2 651,167
Régularisations du résultat distribuable de l'exercice	0,000	0,000
Résultats Distribuables des exercices antérieurs	55 689,143	53 037,976
Régularisations des résultats distribuables des exercices antérieurs	0,000	0,000
Total général	72 166,049	55 689,143

PR1 : REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES

La rubrique « revenus du portefeuille titres » se détaille comme suit :

Revenus du portefeuille titres	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024	Du 01/01/2023 Au 31/12/2023
Dividendes	26 742,250	12 887,250
Revenus des Obligations de sociétés	0,000	0,000
Revenus des Emprunts d'Etat	6 080,147	4 945,741
Total général	32 822,397	17 832,991

PR2 : REVENUS DES PLACEMENTS MONÉTAIRES

La rubrique « revenus des placements monétaires » se détaille comme suit :

Revenus des placements monétaires	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024	Du 01/01/2023 Au 31/12/2023
Revenus des comptes de dépôt	2 386,446	3 196,218
Revenus des prises en pension livrée	0,000	1 124,995
Total général	2 386,446	4 321,213

CH1 : CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS

La rubrique « charges de gestion des placements » se détaille comme suit :

Charges de gestion des placements	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024	Du 01/01/2023 Au 31/12/2023
Rémunération fixe du gestionnaire	7 950,767	7 546,833
Commission de surperformance	0,000	0,000
Commission de clearing	828,464	832,933
Commissions de dépôt	5 917,548	5 949,918
Total général	14 696,779	14 329,684

CH2 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

La rubrique « autres charges d'exploitation » se détaille comme suit :

Autres charges d'exploitation	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024	Du 01/01/2023 Au 31/12/2023
Redevance CMF	668,151	634,203
Rémunération commissaire aux comptes	2 783,144	3 865,111
Impôts & taxes & versement assimilés	159,595	176,200
Publicité & publications	200,385	253,525
Autres charges d'exploitation	214,144	39,987
Services bancaires & assimilés	9,739	204,327
Total général	4 035,158	5 173,353

Note 5 : Autres notes aux Etats financiers

5.1 Données par part et ratios pertinents

Donnée par part	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
Revenus des Placements	8,772	5,519	11,153	7,102	3,718
Charges de Gestion des placements	-3,661	-3,570	-3,464	-3,635	-3,953
Revenu net des placements	5,110	1,949	7,689	3,467	-0,235
Autres Charges d'exploitation	-1,005	-1,289	-0,845	-0,762	-1,122
Résultat d'Exploitation (1)	4,105	0,660	6,844	2,705	-1,357
Régularisation du résultat d'exploitation	0,000	0,000	0,000	0,000	0,036
Sommes distribuables de l'exercice	4,105	0,660	6,844	2,705	-1,321
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	0,000	0,000	0,000	0,000	-0,036
Variation des +/- Values potentielles sur titres	2,065	-0,772	7,161	-5,481	3,174
+/- Values Réalisées sur cessions de titres	11,886	4,717	-5,143	10,034	-2,108
Frais de négociation de titres	-1,244	-1,300	-3,533	-1,700	-0,738
+/- Values sur titres et frais de négociation (2)	12,707	2,644	-1,515	2,853	0,327
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	16,812	3,304	5,329	5,557	-1,030
Droits de sorties	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Résultat non distribuable de l'exercice	12,707	2,644	-1,515	2,853	0,327
Régularisation du résultat non distribuable	0,000	0,000	0,000	0,000	0,460
Sommes non distribuables de l'exercice	12,707	2,644	-1,515	2,853	0,787
Distribution de dividendes	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Valeur liquidative	174,884	158,072	154,768	149,439	143,882

Ratios de gestion des placements	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
Charges de gestion des placements / Actif Net Moyen	2,20%	2,28%	2,28%	2,48%	2,53%
Autres charges d'exploitation / Actif Net Moyen	0,60%	0,82%	0,56%	0,52%	0,72%
Résultat distribuable de l'exercice / Actif Net Moyen	2,47%	0,42%	4,50%	-0,84%	-2,87%
Actif Net Moyen	668 234,104	627 863,927	610 538,894	627 849,180	906 685,643

5.2 Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

La gestion du FCP « **MCP EQUITY FUND** » est confiée à MENA CAPITAL PARTNERS. Cette dernière a pour mission notamment :

- Assurer l'ensemble des tâches relatives à la gestion financière, commerciale, administrative et comptable conformément aux dispositions légales et réglementaires.
- Mettre à la disposition du FCP l'ensemble de ses moyens humains et matériels pour gérer au mieux son portefeuille titres en essayant de saisir les meilleures opportunités de placements, d'acquisition ou de cession de titres.
- Communiquer quotidiennement la valeur liquidative des parts du FCP au Conseil du Marché Financier.
- Mettre à la disposition des porteurs de parts dans le délai légal suivant la clôture de l'exercice du fonds, les états financiers certifiés du FCP, accompagnés du rapport du commissaire aux comptes et du rapport de gestion.
- Assurer ses missions avec la plus grande diligence, dans le respect des règles légales et déontologiques, et au bénéfice exclusif des porteurs de parts du FCP.
- Fournir toutes informations et documents justificatifs réclamés par le dépositaire pour lui permettre de s'acquitter de sa mission de vérification et de contrôle.

En rémunération des services de gestion de « **MCP EQUITY FUND** », MENA CAPITAL PARTNERS perçoit une commission de gestion de 1% HT de l'actif net par an. Cette rémunération, décomptée jour par jour, est réglée trimestriellement à terme échu.

En plus de cette commission, il est prévu une commission de surperformance qui vise à rémunérer le gestionnaire dès que **MCP EQUITY FUND** réalise une performance positive supérieure à celle de l'indice TUNINDEX.

Cette commission de surperformance qui est de 15% HT par an est calculée sur la base du différentiel entre le rendement annuel réalisé et la performance annuelle de l'indice TUNINDEX.

Le calcul de cette commission se fait au jour le jour et vient en déduction de la valeur liquidative. Une provision ou le cas échéant une reprise de provision en cas de sous performance est comptabilisée à chaque calcul de la valeur liquidative.

L'Amen Bank assure les fonctions de dépositaire du « **MCP EQUITY FUND** ». Elle est notamment chargée à ce titre de :

- La conservation des actifs du **MCP EQUITY FUND**
- Le contrôle de la régularité des décisions du gestionnaire du **MCP EQUITY FUND**
- L'intervention de façon particulière à certaines étapes de la vie du **MCP EQUITY FUND**.

En rémunération de ses services de dépositaire, Amen Bank perçoit une rémunération annuelle de 0,16% (HT) de l'actif net avec un minimum de 5 000 dinars (HT) par an à partir de la 3^{ème} année de vie du fonds et une commission de clearing égale à 700 dinars (HT) par an.

MCP CEA FUND
SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2024

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
Exercice clos au 31 décembre 2024

I. Rapport sur l'audit des états financiers :

• **Opinion :**

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons effectué l'audit des états financiers annuels du fonds « **MCP CEA FUND** », qui comprennent le bilan au 31 décembre 2024, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du fonds « MCP CEA FUND » au 31 décembre 2024, ainsi que sa performance financière et la variation de son actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

• **Fondement de l'opinion :**

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du fonds et du gestionnaire conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

• **Paragraphe d'observation**

Nous attirons l'attention sur la note 3.3 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par le fonds MCP CEA FUND pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes.

Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

• **Rapport de gestion :**

La responsabilité du rapport de gestion incombe au gestionnaire du fonds.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article de l'article 20 du Code des Organismes de Placement Collectif, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du fonds dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

- **Responsabilités du gestionnaire du fonds et des responsables de la gouvernance pour les états financiers :**

Le gestionnaire du Fonds est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction du gestionnaire qu'il incombe d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation,

Il incombe au gestionnaire du fonds de surveiller le processus d'information financière du fonds.

- **Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers :**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités pour l'audit des états financiers sont décrites de façon plus détaillée dans l'**Annexe 1** du présent rapport de commissariat aux comptes. Cette description, qui se trouve à la page 5, fait partie intégrante de notre rapport.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires :

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

- **Efficacité du système de contrôle interne :**

En application de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, (modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005), nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne du gestionnaire.

A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent à la direction du gestionnaire.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

- **Conformité aux règles prudentielles :**

Contrairement aux dispositions de l'article 2 du décret 2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application de l'article 29 et 30 du code des organismes de placement collectif et relatif aux ratios d'emploi de l'actif des OPCVM tel que modifié par le décret présidentiel 2022-531 du 3 juin 2022, nous avons constaté que le fonds FCP MCP CEA a utilisé 59,95% de ses actifs pour l'acquisition de titres de capital de sociétés admises à la cote de la Bourse, soit en dessous du seuil minimum de 60% autorisé par ledit article.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Tunis, le 10 mars 2025

Le commissaire aux comptes

ABC Audit & Conseil

Walid AMOR

Annexe 1 : Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit ISA, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le gestionnaire, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le gestionnaire du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinents concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchant la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

BILAN
Arrêté au 31 décembre 2024
(Exprimé en Dinars Tunisien)

ACTIF		NOTE	31/12/2024	31/12/2023
AC1	PORTEFEUILLE TITRES	AC1	<u>629 845,034</u>	<u>592 138,041</u>
AC1-A	ACTIONS ET DROITS RATTACHES		382 945,561	367 658,253
AC1-B	EMPRUNTS D'ETAT		246 899,473	224 479,788
AC1-C	AUTRES VALEURS (Titres OPCVM)		-	-
AC2	PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	AC2	<u>7 129,692</u>	<u>3 354,643</u>
AC2-A	PLACEMENTS MONETAIRES		-	-
AC2-B	DISPONIBILITES		7 129,692	3 354,643
AC3	CREANCES D'EXPLOITATION	AC3	<u>1 833,256</u>	<u>2 750,987</u>
TOTAL ACTIF			638 807,982	598 243,671
PASSIF				
PA1	OPERATEURS CREDITEURS	PA1	5 747,276	3 512,437
PA2	AUTRES CREDITEURS DIVERS	PA2	2 826,706	2 972,787
TOTAL PASSIF			8 573,982	6 485,224
ACTIF NET				
CP1	CAPITAL	CP1	<u>578 435,159</u>	<u>554 307,791</u>
CP2	SOMMES CAPITALISABLES	CP2	<u>51 798,841</u>	<u>37 450,656</u>
CP2-A	SOMMES CAPITALISABLES DES EXERCICES ANT.		36 133,915	36 883,834
CP2-B	RESULTAT CAPITALISABLE DE L'EXERCICE		15 664,926	566,822
TOTAL ACTIF NET			630 234,000	591 758,447
TOTAL ACTIF NET ET PASSIF			638 807,982	598 243,671

ETAT DE RESULTAT

Période du 01 janvier au 31 décembre 2024

(Exprimé en Dinars Tunisien)

			Du 01/01/2024	Du 01/01/2023
				au
	Note		Au 31/12/2024	Au 31/12/2023
PR1	REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES	PR1	<u>32 607,838</u>	<u>7 302,289</u>
PR1-A	REVENUS DES ACTIONS		23 206,670	4 846,950
PR1-B	REVENUS DES EMPRUNTS D'ETAT		9 401,168	2 455,339
PR2	REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES	PR2	<u>1 587,027</u>	<u>11 313,705</u>
PR2-A	REVENUS DES COMPTES DE DEPOT		1 587,027	11 313,705
REVENUS DES PLACEMENTS			34 194,865	18 615,994
CH1	CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS	CH1	<u>-14 385,673</u>	<u>-11 867,987</u>
Revenu Net de placement			19 809,192	6 748,007
CH2	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	CH2	<u>-3 906,522</u>	<u>4 503,516</u>
Résultat d'exploitation			15 902,670	2 244,491
PR4	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION		<u>-237,744</u>	<u>-1 677,669</u>
SOMMES CAPITALISABLES DE LA PERIODE			15 664,926	566,822
PR4-A	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION (ANNULATION)		<u>237,744</u>	<u>1 677,669</u>
PR4-B	VARIAT.DES +/- VAL.POT.SUR TITRES		15 943,044	3 385,106
PR4-C	+/- VAL.REAL./CESSION TITRES		32 215,226	10 403,067
PR4-D	FRAIS DE NEGOCIATION DES TITRES		-5 634,406	-5 335,520
Résultat Net de l'exercice			58 426,534	10 697,144

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
Période du 01 janvier au 31 décembre 2024
(Exprimé en Dinars Tunisien)

		Du 01/01/2024	Du 01/01/2023
		Au 31/12/2024	Au 31/12/2023
AN1	VARIATION ACTIF NET RESULTANT DES OPERAT. D'EXPLOITATION	<u>58 426,534</u>	<u>10 697,144</u>
AN1-A	RESULTAT D'EXPLOITATION	15 902,670	2 244,491
AN1-B	VARIAT.DES +/-VAL POT.SUR TITRES	15 943,044	3 385,106
AN1-C	+/-VAL REAL..SUR CESSION DESTITRES	32 215,226	10 403,067
AN1-D	FRAIS DE NEGOCIATION DES TITRES	- 5 634,406	- 5 335,520
AN2	DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	<u>-</u>	<u>0,000</u>
AN3	TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	<u>- 19 950,981</u>	<u>298 367,792</u>
	SOUSCRIPTIONS	181 410,696	569 018,480
AN3-A	CAPITAL (SOUSCRIPTIONS)	98 600,000	333 800,000
AN3-B	REGULARISATION DES SOMMES NON DIST (S)	69 312,664	202 886,436
AN3-C	REGULARISATION DES SOMMES DISTRIBUABLES	13 498,032	32 332,044
	RACHATS	- 201 361,677	- 270 650,688
AN3-E	CAPITAL (RACHATS)	- 110 600,000	- 160 100,000
AN3-F	REGULARISATION DES SOMMES NON DIST (R)	- 75 709,160	- 95 313,928
AN3-I	REGUL RESUL EXE CLOS EN INS D'AF (rach)	- 15 052,517	- 15 236,760
AN3-G	DROITS DE SORTIE (R)	-	-
Variation de l'Actif Net		38 475,553	309 064,936
<u>ACTIF NET</u>			
AN4-A	DEBUT DE PERIODE	<u>591 758,447</u>	<u>282 693,511</u>
AN4-B	FIN DE PERIODE	<u>630 234,000</u>	<u>591 758,447</u>
<u>NOMBRE DE PARTS</u>			
AN5-A	DEBUT DE PERIODE	3 413,000	1 676
AN5-B	FIN DE PERIODE	3 293,000	3 413
<u>VALEUR LIQUIDATIVE</u>			
A-	DEBUT DE PERIODE	173,383	168,672
B-	FIN DE PERIODE	191,385	173,383
AN6	TAUX DE RENDEMENT	10,38%	2,79%

Notes aux états financiers
Au 31 décembre 2024

Note 1 : Présentation du fonds

Le FCP « MCP CEA FUND » est un fonds commun de placement de type capitalisation appartenant à la catégorie des fonds mixtes, dédié exclusivement aux personnes physiques titulaires de Compte Epargne en Actions « CEA » remplissant les conditions d'éligibilité au dégrèvement fiscal au titre du CEA et acceptant un haut niveau de risque.

Il a reçu l'agrément du CMF n°52-2013 du 18 décembre 2013 ayant pour objet la constitution et la gestion au moyen de l'utilisation de ses fonds d'un portefeuille de valeurs mobilières.

La gestion du fonds est assurée par la société MENA CAPITAL PARTNERS, intermédiaire en bourse.

MENA CAPITAL PARTNERS a été désigné distributeur exclusif des titres du FCP « MCP CEA FUND ».

L'AMEN BANK a été désignée dépositaire des titres et des fonds du FCP.

Note 2 : Déclaration de conformité

Les états financiers ont été établis et arrêtés conformément aux dispositions du système comptable des entreprises. Les règles, méthodes et principes adoptés pour l'enregistrement des opérations au courant ou à la fin de l'exercice ne comportent aucune dérogation significative par rapport à ceux prévus par les normes comptables en vigueur.

Note 3 : Principes comptables appliqués

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2024 ont été établis conformément aux dispositions du système comptable et notamment les normes comptables 16 à 18 relatives aux OPCVM.

Ces états financiers sont composés du bilan, de l'état de résultat, de l'état de variation de l'actif net et des notes aux états financiers. Ils ont été établis sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leurs valeurs de réalisation.

L'exercice comptable commence le premier janvier et se termine le 31 décembre de chaque année. Toutefois, par exception, le premier exercice comprend toutes les opérations effectuées depuis la date de la constitution du fonds jusqu'au 31 décembre 2015.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par le fonds pour l'élaboration de ses états financiers sont les suivants :

3.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions admises à la cote sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en bons de trésor assimilables et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2. Evaluation des placements en actions admises à la cote

Les placements en actions admises à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leurs valeurs de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 décembre 2024 ou à la date antérieure la plus récente.

Lorsque les conditions de marché d'un titre donné dégagent une tendance à la baisse exprimée par une réservation à la baisse ou une tendance à la hausse exprimée par une réservation à la hausse, le cours d'évaluation retenu est le seuil de réservation à la baisse dans le premier cas et le seuil de réservation à la hausse dans le deuxième cas.

3.3. Evaluation des autres placements

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les placements en bons de trésor assimilables sont évalués, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'ils font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'ils n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncés dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons de Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de Bons du Trésor ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)

- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de Bons du Trésor ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

Le fonds détient une ligne de BTA dont la souche a été ouverte à l'émission après le 1er janvier 2018. Elle est valorisée à la valeur actuelle sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines.

3.4. Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leurs valeurs comptables. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3.5. Capital

Le capital est quotidiennement augmenté du montant cumulé des émissions en nominal et diminué du montant cumulé des rachats en nominal.

3.6. Le résultat net de l'exercice

Le résultat net de l'exercice est scindé en résultat d'exploitation et résultat non distribuable.

- Le résultat d'exploitation est égal au revenu du portefeuille titres et des placements monétaires diminué des charges.
- Le résultat non distribuable est égal au montant des plus ou moins-values réalisées et/ou potentielles sur titres diminué des frais de négociation.

3.7. Sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent au résultat d'exploitation de l'exercice majoré de la régularisation de ce résultat constatée à l'occasion des opérations de souscriptions et de rachat.

Note 4 : Notes sur les éléments du Bilan et de l'état de résultat**AC1 : PORTEFEUILLE TITRES**

Le solde de cette rubrique à la clôture de l'exercice se présente comme suit :

Codes ISIN	Désignation du titre	Nombre de Titres	Coût d'Acquisition	Valeur au 31/12/2024	Part dans l'actif net
	Actions		368 486,457	382 945,561	60,76%
TNDK38O68X14	ASSURANCE MAGHREBIA VIE	5 300	32 786,160	32 595,000	5,17%
TN0001600154	ATTIJ BANK	640	32 365,600	32 899,200	5,22%
TN00074000I3	CARTHAGE CEMENT	10 100	21 757,000	21 745,300	3,45%
TN0007550015	CITY CARS	3 000	36 660,525	37 806,000	6,00%
TN0007670011	DELICE HOLDING	2 100	25 679,955	34 152,300	5,42%
TN0007530017	ONE TECH HOLDING	715	5 941,650	6 653,075	1,06%
TN0007610017	S.A.H TUNISIE	1 950	19 258,748	19 728,150	3,13%
TN0007740012	SAM	1 500	6 596,905	8 730,000	1,39%
TN0001100254	SFBT	4 463	57 279,800	52 002,876	8,25%
TN0006S30018	SOTETEL	1 995	12 787,280	13 737,570	2,18%
TN0006560015	SOTUVER	3 300	39 783,684	41 883,600	6,65%
TN0006060016	STAR	200	32 600,000	35 600,000	5,65%
TN0007270010	TPR	1 900	9 073,798	12 011,800	1,91%
TN0007720014	UNIMED	4 735	35 915,352	33 400,690	5,30%
	Emprunts d'Etat		231 939,205	246 899,473	39,18%
TN0008000622	BTA 6,3% 15/03/2026 (10 ANS)	69	66 298,500	70 104,556	11,12%
TN0008000606	BTA 6,7% 13-04/2028	10	9 900,000	10 355,667	1,64%
TN0008000739	BTA 7,4% 14/02/2030	174	155 740,705	166 439,250	26,41%
	Total général		600 425,662	629 845,034	99,94%

Le tableau ci-dessous récapitule les mouvements du portefeuille au cours de l'exercice 2024 :

	Coût d'acquisition	Intérêts courus nets	Plus (moins) values latentes	Valeur au 31/12	Plus (moins) values réalisées
Soldes au 31/12/2023	581 141,941	9 810,521	1 185,579	592 138,041	
Acquisitions de l'exercice					
Bons de trésor assimilables (BTA)	2 273 455,105			2 273 455,105	
Actions et droits	315 291,710			315 291,710	
Cessions et remboursements de l'exercice					
Bons de trésor assimilables (BTA)	-2 255 147,934			-2 255 147,934	2 583,266
Actions et droits	-314 315,160			-314 315,160	29 631,960
Variation des plus ou moins-values latentes			15 943,044	15 943,044	
Variation des intérêts courus		2 480,228		2 480,228	
Soldes au 31/12/2024	600 425,662	12 290,749	17 128,623	629 845,034	32 215,226

AC2 : PLACEMENTS MONÉTAIRES ET DISPONIBILITÉS

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2024 se détaille comme suit :

	31/12/2024	31/12/2023
Amen Bank	10 157,245	17 249,850
Sommes à l'encaissement sur ventes de titres	0,000	0,000
Sommes à régler sur achats de titres	-3 027,553	-13 895,207
Total placements monétaires et Disponibilités	7 129,692	3 354,643

AC3 : CREANCES D'EXPLOITATION

Les créances d'exploitation se détaillent comme suit :

	31/12/2024	31/12/2023
Autres débiteurs	100,978	0,100
Etat retenue à la source	1 302,852	1 925,260
Rémunération compte en banque	429,426	825,627
<i>Total des créances d'exploitation</i>	1 833,256	2 750,987

PA1 : OPERATEURS CREDITEURS

La rubrique « opérateurs créditeurs » se détaille comme suit :

	31/12/2024	31/12/2023
Rémunération du gestionnaire à payer	2 337,205	1 784,204
Commission Clearing à payer	418,784	212,226
Rémunération du dépositaire à payer	2 991,287	1 516,007
<i>Total des opérateurs créditeurs</i>	5 747,276	3 512,437

PA2 : AUTRES CREDITEURS DIVERS

La rubrique « autres créditeurs divers » se détaille comme suit :

	31/12/2024	31/12/2023
Honoraires CAC	2 748,241	2 744,658
Etat retenue à la source	0,000	154,852
Autres créditeurs (CMF)	78,465	73,277
<i>Total des autres créditeurs divers</i>	2 826,706	2 972,787

CP1 : CAPITAL

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 01 janvier 2024 au 31 décembre 2024 se détaillent comme suit :

CP1 : CAPITAL

Capital Au 01/01/2024

Montant en nominal	341 300,000
Nombre de parts	3 413
Nombre de porteurs de parts	98

Souscriptions Réalisées

Montant en nominal	98 600,000
Nombre de parts	986
Nombre de porteurs de parts Entrants	12

Rachats Réalisées

Montant en nominal	110 600,000
Nombre de parts	1 106
Nombre de porteurs de parts Sortants	20

Capital Au 31/12/2024

Capital	578 435,159
Montant en nominal	329 300,000
Sommes non distribuables	249 135,159
Nombre de parts	3 293
Nombre de porteurs de parts	90

Les sommes non distribuables au 31/12/2024 se présentent comme suit :

Les sommes Non Distribuables	31/12/2024	31/12/2023
Commissions sur rachats (*)	-	-
Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	15 943,044	3 385,106
Plus ou moins-values réalisés sur cession des titres	32 215,226	10 403,067
Frais de négociation de titres	- 5 634,406	-5 335,520
Sommes non distribuables des exercices antérieurs	213 007,791	96 982,630
Régularisation des sommes non distribuables	- 6 396,496	107 572,508
Total général	249 135,159	213 007,791

(*) Le Conseil d'Administration du gestionnaire, Mena Capital Partners, réuni en date du 03/05/2023, a décidé de supprimer le droit de sortie lors des opérations de rachat des parts de MCP CEA FUND. Cette modification est entrée en vigueur à partir du 08/05/2023.

CP2 : Sommes distribuables

La rubrique « sommes distribuables » se détaille comme suit :

Sommes Distribuables	31/12/2024	31/12/2023
Résultat Distribuable de l'exercice	15 902,670	2 244,491
Régularisations du résultat distribuable de l'exercice	-237,744	- 1 677,669
Résultats Distribuables des exercices antérieurs	37 450,656	18 110,881
Régularisations des résultats Distribuables des exercices antérieures	-1 316,741	18 772,953
Total général	51 798,841	37 450,656

PR1 : REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES

La rubrique « revenus du portefeuille titres » se détaille comme suit :

Revenus du portefeuille titres	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024	Du 01/01/2023 Au 31/12/2023
Dividendes	23 206,670	4 846,950
Revenus Des Emprunts d'Etat	9 401,168	2 455,339
Total général	32 607,838	7 302,289

PR2 : REVENUS DES PLACEMENTS MONÉTAIRES

La rubrique « revenus des placements monétaires » se détaille comme suit :

Revenus des placements monétaires	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024	Du 01/01/2023 Au 31/12/2023
Revenus compte de dépôt	1 587,027	11 313,705
Total général	1 587,027	11313,705

CH1 : CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS

La rubrique « charges de gestion des placements » se détaille comme suit :

Charges de gestion des placements	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024	Du 01/01/2023 Au 31/12/2023
Rémunération fixe du gestionnaire	7 202,595	5 085,136
Commission de clearing	833,016	832,933
Commission de dépôt	5 950,062	5 949,918
Commission de surperformance	400,000	0,000
Total général	14 385,673	11 867,987

CH2 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

La rubrique « autres charges d'exploitation » se détaille comme suit :

Autres charges d'exploitation	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024	Du 01/01/2023 Au 31/12/2023
Redevance CMF	605,269	427,332
Rémunération commissaire aux comptes	2 748,241	2 717,554
Impôts & taxes & versement assimilé	159,595	177,200
Autres charges d'exploitation	183,890	408,867
Services bancaires & assimilés	9,142	446,131
Publicité & publications	200,385	326,432
Total général	3 906,522	4 503,516

Note 5 : Autres notes aux Etats financiers

5.1 Données par part et ratios pertinents

Donnée par part	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
Revenus des Placements	10,384	5,454	12,674	7,978	4,835
Charges de Gestion des placements	- 4,369	-3,477	-6,187	-4,032	-3,560
Revenu net des placements	6,016	1,977	6,486	3,947	1,274
Autres Charges d'exploitation	- 1,186	-1,320	-1,723	-0,831	-1,153
Autres Produits d'exploitation	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Résultat d'Exploitation (1)	4,829	0,658	4,763	3,116	0,121
Régularisation du résultat d'exploitation	- 0,072	-0,492	0,108	0,057	0,003
Sommes distribuables de l'exercice	4,757	0,166	4,871	3,173	0,124
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	0,072	0,492	-0,108	-0,057	-0,030
Variation des +/- Values potentielles sur titres	4,841	0,992	4,112	0,805	-8,443
+/- Values Réalisées sur cessions de titres	9,783	3,048	-9,287	4,117	0,369
Frais de négociation de titres	-1,711	-1,563	-5,850	-2,368	-0,628
+/- Values sur titres et frais de négociation (2)	12,913	2,477	-11,025	2,553	-8,702
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	17,743	3,134	-6,261	5,669	-8,581
Droits de sorties	0,000	0,000	5,824	1,238	0,099
Résultat non distribuable de l'exercice	12,913	2,477	-5,200	3,791	-8,603
Régularisation du résultat non distribuable	0,332	2,069	1,528	0,361	0,125
Sommes non distribuables de l'exercice	13,245	4,545	-3,672	4,152	-8,478
Distribution de dividendes	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Valeur liquidative	191,385	173,383	168,672	167,473	160,149

Ratios de gestion des placements	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
Charges de gestion des placements / Actif Net Moyen	2,35%	2,71%	2,43%	2,27%	2,13%
Autres charges d'exploitation / Actif Net Moyen	0,64%	1,03%	0,68%	0,47%	0,69%
Résultat distribuable de l'exercice / Actif Net Moyen	2,60%	0,51%	1,87%	1,75%	0,07%
Actif Net Moyen	610 996,224	437 225,979	427 208,908	607 201,653	671 640,084

5.2 Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

La gestion du FCP « **MCP CEA FUND** » est confiée à MENA CAPITAL PARTNERS. Cette dernière a pour mission notamment :

- Assurer l'ensemble des tâches relatives à la gestion financière, commerciale, administrative et comptable conformément aux dispositions légales et réglementaires.
- Mettre à la disposition du FCP l'ensemble de ses moyens humains et matériels pour gérer au mieux son portefeuille titres en essayant de saisir les meilleures opportunités de placements, d'acquisition ou de cession de titres.
- Communiquer quotidiennement la valeur liquidative des parts du FCP au Conseil du Marché Financier.
- Mettre à la disposition des porteurs de parts dans le délai légal suivant la clôture de l'exercice du fonds, les états financiers certifiés du FCP, accompagnés du rapport du commissaire aux comptes et du rapport de gestion.
- Assurer ses missions avec la plus grande diligence, dans le respect des règles légales et déontologiques, et aux bénéfices exclusifs des porteurs de parts du FCP.
- Fournir toutes informations et documents justificatifs réclamés par le dépositaire pour lui permettre de s'acquitter de sa mission de vérification et de contrôle.

En rémunération des services de gestion de « **MCP CEA FUND** », MENA CAPITAL PARTNERS perçoit une commission de gestion de 1% HT de l'actif net par an. Cette rémunération, décomptée jour par jour, et réglée trimestriellement à terme échu.

En plus de cette commission, il est prévu une commission de surperformance qui vise à rémunérer le gestionnaire dès que **MCP CEA FUND** réalise un rendement annuel supérieur à 10%. Cette commission de surperformance, qui est de 15% HT par an, est calculée sur la base du différentiel entre le rendement annuel réalisé et le rendement annuel minimum exigé de 10%.

L'Amen Bank assure les fonctions de dépositaire du « **MCP CEA FUND** ». Elle est notamment chargée à ce titre de :

- La conservation des actifs du **MCP CEA FUND**.
- Le contrôle de la régularité des décisions du gestionnaire du **MCP CEA FUND**.
- L'intervention de façon particulière à certaines étapes de la vie du **MCP CEA FUND**.

En rémunération de ses services de dépositaire, Amen Bank perçoit une rémunération annuelle de 0,16%(HT) de l'actif net avec un minimum de 5 000 dinars (HT) par an à partir de la 3ème année de vie du fonds et une commission de clearing égale à 700 dinars (HT) par an.

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

POULINA GROUP HOLDING -PGH -
Siège Social : GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous-

La société Poulina Group Holding, publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2024 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 11 juin 2025. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes : Mr Elyes BEN M'BAREK (SAECO Consulting) & Mr Salah MEZIOU (Expert-Partners).

<i>ACTIFS</i>	<i>Notes</i>	<i>31/12/2024</i>	<i>31/12/2023</i>
ACTIFS NON COURANTS			
<i>Actifs immobilisés</i>			
Immobilisations incorporelles		50 380 735	47 171 419
Amortissements des immobilisations incorporelles		-25 539 435	-22 807 103
Immobilisations incorporelles nettes	1	24 841 300	24 364 316
Immobilisations corporelles		3 244 803 984	3 016 796 085
Amortissements des immobilisations corporelles		-1 823 866 163	-1 681 213 961
Immobilisations corporelles nettes	2	1 420 937 821	1 335 582 124
Immobilisations financières		360 750 714	361 788 218
Provisions pour dépréciation		-57 898 507	-57 366 465
Immobilisations financières nettes	3	302 852 208	304 421 754
Total des actifs immobilisés		1 748 631 329	1 664 368 194
Autres actifs non courants	4	14 797 096	8 279 890
Total des autres actifs non courants		14 797 096	8 279 890
Total des actifs non courants		1 763 428 425	1 672 648 083
ACTIFS COURANTS			
Stocks		996 247 338	1 081 377 348
Provisions sur stocks		-49 717 102	-31 033 174
Stocks nets	5	946 530 236	1 050 344 174
Clients et comptes rattachés		633 320 828	736 280 707
Provisions sur comptes clients		-113 024 142	-85 131 919
Clients nets	6	520 296 686	651 148 788
Autres actifs courants	7	340 546 773	255 597 031
Placements et autres actifs financiers	8	606 053 013	624 613 554
Liquidités et équivalents de liquidités	9	224 914 541	176 207 418
Total des actifs courants		2 638 341 250	2 757 910 965
TOTAL DES ACTIFS		4 401 769 674	4 430 559 049

Les Notes de 1 à 23 font partie intégrante des états financiers consolidés.

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	31/12/2024	31/12/2023
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		180 003 600	180 003 600
Titres en autocontrôle		-25 640 626	-25 640 626
Réserves consolidées		827 777 537	768 847 546
Résultat consolidé		162 090 645	129 654 069
Total des capitaux propres	10	1 144 231 156	1 052 864 590
INTERETS DES MINORITAIRES			
Part des minoritaires dans les réserves		9 278 603	11 997 229
Part des minoritaires dans le résultat		-1 554 840	-2 298 413
Total des intérêts des minoritaires	11	7 723 764	9 698 816
Total des capitaux propres et intérêt des minoritaires		1 151 954 920	1 062 563 406
PASSIFS			
PASSIFS NON COURANTS			
Emprunts		1 436 301 975	1 428 061 984
Autres passifs financiers		9 485 477	9 165 794
Provisions pour risques et charges		48 680 730	48 643 245
Total des passifs non courants	12	1 494 468 182	1 485 871 024
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs et comptes rattachés	13	771 723 786	829 347 095
Autres passifs courants	14	117 112 778	122 805 688
Concours bancaires et autres passifs financiers	15	866 510 008	929 971 836
Total des passifs courants		1 755 346 572	1 882 124 619
Total des passifs		3 249 814 754	3 367 995 642
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		4 401 769 674	4 430 559 049

Les Notes de 1 à 23 font partie intégrante des états financiers consolidés.

PRODUITS D'EXPLOITATION	Notes	31/12/2024	31/12/2023
Revenus	16	3 447 451 207	3 477 502 364
Production Immobilisée		2 229 307	349 110
Autres produits d'exploitation	17	15 252 557	14 464 869
Total des produits d'exploitation		3 464 933 070	3 492 316 343
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises et d'approvisionnements consommés	18	-2 196 711 876	-2 300 824 748
Charges de personnel	19	-267 877 761	-241 943 902
Dotation aux amortissements et aux provisions		-228 506 367	-203 669 673
Autres charges d'exploitation	20	-387 987 972	-400 685 695
Total des charges d'exploitation		-3 081 083 976	-3 147 124 017
Résultat d'exploitation		383 849 094	345 192 326
Charges financières nettes	21	-225 551 647	-219 439 405
Produits des placements	22	45 684 264	27 522 974
Autres gains ordinaires		9 369 601	6 990 514
Autres pertes ordinaires		-24 989 054	-8 408 917
Dotations aux Amortissements sur écarts d'acquisition positifs	1	-3 413 469	-3 390 699
Quote-part des titres mis en équivalence	3.2	13 894 066	12 211 896
Résultat des activités ordinaires avant impôt		198 842 855	160 678 689
Impôts sur les bénéfices		-30 473 099	-27 541 085
Contribution sociale de solidarité		-7 833 949	-5 781 948
Résultat des activités ordinaires après impôt		160 535 806	127 355 656
Part des minoritaires dans le résultat		-1 554 840	-2 298 413
RESULTAT NET CONSOLIDE DE L'EXERCICE		162 090 645	129 654 069

Les Notes de 1 à 23 font partie intégrante des états financiers consolidés.

<i>Désignation</i>	<i>31/12/2024</i>	<i>31/12/2023</i>
<i>FLUX DE TRESORERIE LIES À L'EXPLOITATION</i>		
<i>Résultat Net consolidé de l'exercice</i>	162 090 645	129 654 069
<u>Ajustements pour :</u>		
• Dotations aux amortissements et aux provisions	228 506 367	203 669 673
• Variation du BFR	20 629 634	-61 444 864
• Plus ou moins-values de cessions	-7 760 078	-14 905 692
• Transfert de charges	-1 513 064	-1 154 601
• Quote-part des intérêts des minoritaires dans le résultat	1 554 840	2 298 413
• Quote-part des subventions d'investissement inscrites en résultat	-3 331 902	-2 226 023
• Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	-13 894 066	-12 211 896
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	386 282 377	243 679 079
<i>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</i>		
-Variation de trésorerie suite à l'acquisition et cession d'immobilisations corporelles & incorporelles	-234 478 958	-250 810 382
-Variation de trésorerie suite à l'acquisition et cession d'immobilisations financières et autres actifs non courants	-5 479 702	1 095 769
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	-239 958 660	-249 714 612
<i>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT</i>		
- Rachat des titres d'autocontrôles	0	1 819
- Dividendes et autres distributions	-68 047 302	-53 406 919
- Variation de trésorerie provenant des emprunts et des autres modalités de financement	-50 366 732	89 183 298
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	-118 414 034	35 778 197
VARIATION DE TRESORERIE	27 909 682	29 742 664
- Trésorerie au début de l'exercice	145 111 359	115 368 695
- Trésorerie à la clôture de l'exercice	173 021 041	145 111 359

Les Notes de 1 à 23 font partie intégrante des états financiers consolidés.

POULINA GROUP HOLDING (P.G.H.)

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31 Décembre 2024

I – PRESENTATION DU GROUPE :

POULINA GROUP HOLDING est une société anonyme de droit tunisien constituée en juin 2008 ayant pour activités principales :

- La promotion des investissements par la détention et/ou la gestion d'un portefeuille titres de valeurs mobilières cotées ou non cotées en Tunisie et/ou à l'étranger ;
- La prise de participations dans le capital de toutes entreprises créées ou à créer notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport de fusion, alliance, souscription, achats de titres ou droit sociaux ou associations...;
- L'assistance, l'étude, le conseil, le marketing et l'ingénierie financière, comptable, juridique et autres...;
- Et généralement toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessous ou à tous autres objets similaires.

Le capital social de la société PGH, à la constitution, s'élevant à 150 000 000 DT représente des apports en nature sous forme d'actions ou de parts sociales de 72 sociétés du groupe POULINA.

Une augmentation du capital de PGH a été réalisée par appel public à l'épargne en 2008 et par la souscription de 16 670 000 actions de 1 DT chacune avec une prime d'émission de 4,950 par action.

Une augmentation de capital par incorporation de réserve pour un montant de 13 333 600 DT a été effectuée en 2011.

Des opérations de restructuration du capital des sociétés émettrices des titres objet des apports en nature ci-dessus indiqués, ont été réalisées avant la création de la société PGH.

Il est à signaler que le groupe POULINA, créé à l'initiative de promoteurs privés tunisiens en 1967, a démarré son activité avec une première entité d'élevage avicole.

Au fil des années, la taille du groupe s'est considérablement développée, son activité s'est largement diversifiée ce qui lui a permis d'occuper une place très importante sur le marché Tunisien dans plusieurs secteurs activités, et notamment :

- L'agriculture et l'agroalimentaire ;
 - L'industrie métallurgique et l'industrie du bois ;
 - La céramique ;
 - Le carton ;
-

- L'immobilier.

II – PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION :

II.1 Référentiel comptable :

Les états financiers consolidés du groupe POULINA GROUP HOLDING sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie tels que définis par la Loi n° 96-112 et le Décret n° 96-2459 du 30 Décembre 1996 et compte tenu des hypothèses et conventions indiqués ci-dessous. Il s'agit, entre autres :

- du cadre conceptuel ;
- de la norme comptable générale (NCT 1);
- des normes comptables relatives à la consolidation (NCT 35 à 37); et
- de la norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38).

Les états financiers consolidés sont libellés en Dinars Tunisiens et préparés en respectant notamment les hypothèses sous-jacentes et les conventions comptables, et plus précisément :

- *Hypothèse de la continuité de l'exploitation ;*
 - *Hypothèse de la comptabilité d'engagement ;*

 - Convention de l'entité ;
 - Convention de l'unité monétaire ;
 - Convention de la périodicité ;
 - Convention du coût historique ;
 - Convention de réalisation du revenu ;
 - Convention de rattachement des charges aux produits ;
 - Convention de l'objectivité ;
 - Convention de l'information complète ;
 - Convention de l'importance relative ;
 - Convention de prudence ;
 - Convention de permanence des méthodes.
-

II.2 Principes de consolidation :

II. 2 .1 Périmètre de consolidation :

Les états financiers consolidés regroupent les comptes des filiales qui sont directement ou indirectement sous le contrôle exclusif du Groupe.

Le groupe exerce un contrôle exclusif sur une filiale lorsqu'il est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles de cette filiale afin de tirer avantage de ses activités. Ce contrôle résulte :

- Soit de la détention directe ou indirecte, par l'intermédiaire de filiales, de plus de la moitié des droits de vote de l'entreprise consolidée ;
- Soit du pouvoir sur plus de la moitié des droits de vote en vertu d'un accord avec d'autres investisseurs ;
- Soit des statuts ou d'un contrat ;
- Soit du pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent ;
- Soit du pouvoir de réunir la majorité des droits de vote dans les réunions du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent.

Par ailleurs, le contrôle est présumé exister dès lors que le groupe détient directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote dans une autre entreprise (conformément au paragraphe 10 (d) de la norme NC 35 et à l'Article 461 du code des sociétés commerciales), et qu'aucun autre actionnaire n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

- Définition du périmètre de consolidation :

- La société POULINA GROUP HOLDING S.A. est la société mère du groupe à consolider ;
- Toute société dont le groupe détient directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote, est incluse dans le périmètre de consolidation et consolidée par intégration globale ;
- Toute société dont le groupe détient directement ou indirectement 20% au moins des droits de vote, est incluse dans le périmètre de consolidation et consolidée par mise en équivalence.

II.2 .2 Méthode de consolidation :

Toutes les sociétés sous contrôle exclusif du groupe sont consolidées selon la méthode d'intégration globale. L'intégration globale consiste à combiner ligne par ligne les états financiers individuels de la société mère POULINA GROUP HOLDING et de ses filiales en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges.

Afin que les états financiers consolidés présentent l'information financière du groupe comme celle d'une entreprise unique, les étapes ci-dessous sont alors suivies :

- Homogénéisation des méthodes d'évaluation et de présentation des états financiers du groupe ;
 - Elimination des opérations intragroupes et des résultats internes ;
-

- Détermination de l'impact de la fiscalité différée sur les retraitements ayant une incidence sur le résultat et / ou les capitaux propres consolidés, essentiellement les marges sur stocks estimées et les subventions d'investissement ;
- Cumul arithmétique des comptes individuels ;
- Elimination des titres de participation du groupe dans chaque société consolidée et détermination des écarts d'acquisition positifs et / ou négatifs ;
- Identification et partage de la « Part du groupe » et des « Intérêts minoritaires » dans l'actif net des sociétés consolidées.

Il est à noter qu'au 31 Décembre 2024, pour les besoins de la présentation des états financiers consolidés, **120** sociétés font l'objet d'une intégration globale et **2** sociétés font l'objet d'une mise en équivalence.

La liste des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation au 31 Décembre 2024, figure à la Note **III.1**.

II.2.2.1 Elimination des opérations intragroupes et des résultats internes :

Elimination des opérations sans incidence sur les capitaux propres :

Les créances et dettes réciproques significatives et les produits et charges réciproques significatifs entre sociétés du groupe sont éliminés en totalité sans que cette élimination n'ait d'effet ni sur le résultat ni sur les capitaux propres consolidés.

Elimination des opérations ayant une incidence sur les capitaux propres :

(a) Les marges et les plus ou moins-values, résultant des transactions entre les sociétés du groupe, qui sont comprises dans la valeur d'actifs en fin d'exercice tels que les stocks ou les immobilisations sont éliminées en totalité.

(b) Les provisions pour dépréciation des titres constituées sur les sociétés du groupe sont intégralement éliminées, par l'annulation de la dotation aux provisions constituées au cours de l'exercice et par déduction des réserves des provisions constituées au cours des exercices antérieurs.

II.2.2.2 Ecart d'acquisition « Goodwill » :

Conformément à la norme comptable nationale (NC 38) et internationale (IFRS 3), le regroupement d'entreprises ayant abouti à la création de PGH est un regroupement d'entreprises sous contrôle commun. De ce fait, il n'est pas constaté de goodwill. Toute différence entre la valeur comptable des apports et le montant du capital de PGH est enregistré dans les réserves consolidées.

Etant précisé que selon le paragraphe 10 de la norme internationale IFRS 3, un regroupement d'entreprise impliquant des entités ou des activités sous contrôle commun est un regroupement d'entreprises dans lequel la totalité des entités ou activités se regroupant sont contrôlées in-fine par la même partie ou les mêmes parties, tant avant qu'après le regroupement d'entreprises, et ce contrôle n'est pas destiné à être temporaire. Ce qui est le cas du groupe PGH.

Toutefois, des écarts d'acquisition positifs et négatifs ont été comptabilisés suite aux acquisitions par le groupe de sociétés qui n'étaient pas avant le regroupement sous le contrôle du groupe.

Il s'agit de :

- SOKAPO ;
 - PPM PLUS ;
-

- S.C.I ;
- F.M.A. ;
- MAGREB INDUSTRIE ;
- T.M.T ;
- C.G.B.

Au cours de l'exercice 2017, des écarts d'acquisition positifs ont été comptabilisés suite aux acquisitions par le groupe des sociétés suivantes :

- S.G.T.M ;
- STARMAT (Ex. I.F.F.) ;
- S.I.G.A ;

Au cours de l'exercice 2020, des écarts d'acquisitions positifs et négatifs ont été comptabilisés suite aux acquisitions par le groupe des sociétés suivantes :

- S.I.T.S ;
- I.C.C ;
- ARETA 3000 ;
- PRINTPACK (Ex COTIM) ;
- S.A.T.

Au cours de l'exercice 2021, des écarts d'acquisition positifs ont été comptabilisés suite aux acquisitions par le groupe des sociétés suivantes :

- EL FERDAOUS ;
- SOCIETE TUNISIENNE DE COMMERCE ;

Au cours de l'exercice 2022, un écart d'acquisition positif a été comptabilisé suite à l'acquisition par le groupe de la société suivante :

- BIM IN TOUCH ;

Au cours de l'exercice 2023, des écarts d'acquisitions positifs et négatifs ont été comptabilisés suite à l'acquisition par le groupe des sociétés suivantes :

- CHIFCO ;
- E.D.C ;
- JAWHRA TELECOM ;
- AYMAX CONSULTING ;
- AYMAX BENELUX ;
- AYMAX SERVICES ;
- AYMAX TECHNOLOGIES.

Au cours de l'exercice 2024, un écart d'acquisition positif a été comptabilisé suite à l'acquisition par le groupe de la société suivante :

- AYMAX EGYPTE.

Le « Goodwill positif » est amorti sur une durée de dix ans à partir de la date d'acquisition.

Le « Goodwill négatif » qui ne correspond pas à des pertes et des dépenses futures attendues, est rapporté en produits au fur et à mesure que les avantages économiques futurs des actifs identifiables amortissables acquis sont consommés (Taux annuel estimé à 10 % au niveau du groupe).

II.3 -Principes comptables d'évaluation et de présentation :

II.3.1 Immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Les taux d'amortissement pratiqués se présentent comme suit :

Rubrique	Taux
Frais de recherche et développement	33%
Logiciels et licences	33%
Fonds de commerce	5%
Constructions	5%
Installations Techniques Matériels et outillages industriels	10%
Matériel de transport	20%
Plantations	3,33%, 5%, 6,67%
Installations générales, Agencements et Aménagements	10%
Matériel informatique	15%
Mobilier et matériel de bureaux	10%
Matériel d'emballage	10%
Petit matériel d'exploitation	33%

Les dotations aux amortissements sur les nouvelles acquisitions de l'exercice sont calculées, en respectant la règle du prorata-temporis.

Les plus ou moins-values sur cession d'immobilisations et les marges sur cessions d'immobilisations intergroupes ont été éliminées.

II.3.2 Titres de participation :

Les titres de participation PGH, figurent au bilan consolidé à leur coût d'acquisition.

Les titres de participation font l'objet de provisions pour dépréciation lorsque leur valeur d'usage est inférieure à leur coût d'acquisition. La valeur d'usage est déterminée sur la base de différents critères dont, la valeur de marché, les perspectives de rentabilité et les capitaux propres réévalués. Les dividendes reçus des sociétés non consolidées sont comptabilisés en produits au cours de l'année de leur encaissement.

Les titres de participations détenus par le groupe dans les sociétés consolidées ont été éliminés selon la méthode directe décrite au § II-2-2.

II.3.3 Titres mis en équivalence :

Les titres mis en équivalence, figurent au bilan consolidé à leur quote-part dans les capitaux propres des sociétés sous influence notable.

Au 31 décembre 2024, deux sociétés ont fait l'objet de mise en équivalence à savoir, les sociétés ENNAKL Automobiles et BH ASSURANCES.

Toutes fois, la mise en équivalence des titres de la société ENNAKL S.A., dont la quasi-totalité a été acquise à la fin de l'exercice 2012, a été effectuée sur la base des états financiers consolidés du groupe ENNAKL, plutôt qu'en retenant uniquement les états financiers individuels de la société ENNAKL, et ce comme le prévoit le paragraphe 10 de la norme comptable tunisienne « NCT 35 ».

Par ailleurs, selon la norme internationale IFRS 11 « Partenariat », toute différence entre le coût de participation et la quote-part de l'investisseur dans la juste valeur des actifs et passifs est incluse dans la valeur comptable des titres mis en équivalence.

L'écart d'acquisition ainsi obtenu est amorti sur une période de 20 ans à partir de 1^{er} janvier 2013 compte tenu du contexte de l'opération d'acquisition. La dotation périodique est déduite de la quote-part du groupe PGH dans le résultat consolidé du groupe ENNAKL mis en équivalence.

II.3.4 Stocks :

Les stocks de produits et de travaux en cours sont évalués au plus bas entre leur coût de revient et leurs valeurs de réalisation nette.

Le coût de revient des stocks correspond au coût moyen pondéré d'acquisition ou de fabrication.

Les marges estimées sur stocks provenant des transactions entre les sociétés du groupe sont éliminées.

II.3.5 Placements et autres actifs financiers :

Les placements et autres actifs financiers consistent en des placements dont l'intention de détention est égale ou inférieure à douze mois.

Ces placements sont comptabilisés à leurs coûts d'acquisition. Une provision est constatée lorsque ce coût est inférieur à leur valeur de marché à la clôture de l'exercice.

II.3.6 Impôt sur les sociétés :

Les sociétés du groupe « POULINA GROUP HOLDING » sont soumises à l'impôt sur les sociétés (IS) selon les règles et les taux en vigueur en Tunisie, prévues par le Code de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés. Elles sont également soumises à la contribution sociale de solidarité, ainsi qu'à la contribution conjoncturelle instaurée par la Loi de finances pour la gestion 2025 lorsque cette dernière est applicable

Les sociétés du Groupe optimisent en général l'IS en ayant recours aux réinvestissements exonérés des bénéfices.

Il est à noter que le groupe ne tient pas compte de l'impôt différé pour les besoins de l'établissement de ses états financiers consolidés.

II.3.7 Revenus :

D'après la NCT 3, les revenus sont, soit les rentrées de fonds ou autres augmentations de l'actif d'une entreprise, soit les règlements des dettes de l'entreprise (soit les deux) résultant de la livraison ou de la fabrication de marchandises, de la prestation de services ou de la réalisation d'autres opérations qui s'inscrivent dans le cadre des activités principales ou centrales des sociétés du groupe.

Les revenus sont pris en compte au moment de la livraison aux clients ou au moment de la réalisation de services. Ils sont comptabilisés net de remises et ristournes accordées aux clients.

Des provisions pour dépréciation des créances clients sont constatées lorsque leur recouvrement est jugé improbable.

II.3.8 Etat de résultat et état des flux de trésorerie :

L'état de résultat et l'état des flux de trésorerie sont présentés selon les modèles autorisés.

III – PERIMETRE DE CONSOLIDATION :

1. Sociétés incluses dans le périmètre de consolidation au 31/12/2024 :

Le périmètre de consolidation du groupe PGH, les pourcentages de contrôle et d'intérêt ainsi que les méthodes de consolidation utilisées sont présentés dans le tableau suivant :

	Société	% d'intérêt		% de Contrôle		Qualification de participation	Méthode de consolidation
		31/12/24	31/12/23	31/12/24	31/12/23		
1	POULINA GROUP HOLDING	98,24%	98,24%	100,00%	100,00%	Société mère	Intégration Globale
2	DICK	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
3	NUTRIMIX	99,98%	99,96%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
4	EL MAZRAA	99,97%	99,93%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
5	MED OIL COMPANY	99,99%	99,96%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
6	S.N.A	99,97%	99,92%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
7	ALMES	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
8	GREEN LABEL OIL	99,98%	99,96%	99,99%	99,99%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
9	ZAHRET MORNAG	99,95%	99,90%	99,98%	99,98%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
10	G.I.P.A	99,56%	99,56%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
11	CARTHAGO	99,50%	99,49%	99,50%	99,50%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
12	YASMINE	99,14%	98,71%	99,14%	98,71%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
13	GLOBAL TRADING	19,20%	19,19%	19,20%	19,20%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
14	M.B.G.	99,96%	99,92%	99,99%	99,99%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
15	PROINJECT	99,99%	99,94%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
16	SAOUEF	99,98%	99,95%	99,99%	99,99%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
17	SIDI OTHMANE	99,99%	99,95%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
18	P.A.F	99,97%	99,90%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
19	POULINA	99,89%	99,93%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
20	EL JENENE	99,97%	99,93%	99,99%	99,99%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
21	G.A.N	99,99%	99,96%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
22	B.J.O	99,79%	99,96%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
23	TAZOGHRANE	99,65%	99,92%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
24	CEDRIA	99,98%	99,94%	99,99%	99,99%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
25	T'PAP	99,99%	99,94%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
26	UNIPACK	99,98%	99,98%	99,99%	99,99%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
27	SABA	99,97%	99,92%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
28	STE D 'INVESTISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT	79,99%	79,98%	80,00%	80,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
29	PREMIX SEBRI	99,97%	99,98%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
30	AGRO BUSINESS	99,97%	99,91%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
31	PARTNER INVESTMENT	99,98%	99,95%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
32	EL MAZRAA MARKET	99,98%	99,96%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale

Société		% d'intérêt		% de Contrôle		Qualification de participation	Méthode de consolidation
		31/12/24	31/12/23	31/12/24	31/12/23		
33	OASIS	99,14%	99,98%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
34	B.B.M	99,98%	99,98%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
35	P.P.M	99,98%	99,99%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
36	LINPACK	99,98%	99,96%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
37	G.P.L	99,98%	99,94%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
38	SOKAPO	99,98%	99,97%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
39	TECHNOFLEX	99,98%	99,94%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
40	SOCIETE D'EQUIPEMENTS	99,98%	99,96%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
41	CHAHRAZED	99,98%	99,98%	100,00%	99,99%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
42	SOCIETE TUNISIENNE DE COMMERCE	99,98%	99,94%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
43	S.G.T.M	99,99%	99,94%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
44	TRANSPPOOL	99,96%	99,89%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
45	ENNAJAH	99,99%	99,94%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
46	SUD PACK	99,93%	99,95%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
47	ETTAAMIR	99,97%	99,93%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
48	GAN DISTRIBUTION	99,99%	99,96%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
49	S.I.G.A	99,41%	99,12%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
50	LE PASSAGE	99,97%	99,94%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
51	ESSANA OUBAR	99,97%	99,94%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
52	S.T.A.S	99,97%	99,92%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
53	ASTER TRAINING	99,98%	99,94%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
54	ELIOS	99,98%	99,95%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
55	MED FACTOR	99,98%	99,94%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
56	TRIANON DE PROMOTION IMMOBILIERE	99,78%	99,82%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
57	ASTER INFORMATIQUE	99,98%	99,94%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
58	EL BORAQ	99,96%	80,21%	99,98%	80,24%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
59	S.I.T.S	99,96%	99,90%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
60	MED INDUSTRIE	99,99%	99,96%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
61	NOVA GREEN VOLT	99,99%	99,97%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
62	I.T.C	100,00%	99,97%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
63	DATA XION	99,98%	99,96%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
64	EL FERDAOUS	99,99%	99,96%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
65	MAGHREB INDUSTRIE	99,97%	99,93%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
66	S.A.T	99,56%	99,56%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
67	P.P.M PLUS	99,99%	99,97%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
68	TUNISIE DEVELOPPEMENT SICAR	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
69	INDUSTRIE ET TECHNIQUE	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
70	F.M.A	99,81%	99,43%	100,00%	99,99%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
71	I.C.C	99,98%	99,98%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
72	SELMA	99,81%	99,75%	99,90%	99,90%	Contrôle exclusif	Intégration Globale

	Société	% d'intérêt		% de Contrôle		Qualification de participation	Méthode de consolidation
		31/12/24	31/12/23	31/12/24	31/12/23		
73	PRINTPACK	99,98%	99,94%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
74	T.M.T	99,96%	99,90%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
75	BIM IN TOUCH	99,90%	99,87%	99,93%	99,93%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
76	POULINA TRADING	99,96%	99,91%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
77	LARIA INT	99,97%	99,92%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
78	ROMULUS VOYAGES	99,98%	99,98%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
79	ETTAAMIR NEGOCE	99,80%	99,78%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
80	S.C.I	99,97%	99,95%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
81	STARMAT	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
82	CARTHAGO SANITAIRE	99,98%	99,90%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
83	CARTHAGO BRIQUES	99,98%	99,95%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
84	CARTHAGO BETON CELLULAIRE	99,98%	99,94%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
85	C.G.B	97,51%	97,52%	97,52%	97,52%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
86	ORCADE NEGOCE	99,98%	99,94%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
87	POLYPHOS	99,98%	99,98%	99,98%	99,98%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
88	PAYVAGO	99,51%	99,48%	99,68%	99,68%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
89	CONCORDE TRADE COMPANY	99,96%	99,91%	99,98%	99,98%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
90	LES FRUITS DE CARTHAGE	99,96%	99,94%	99,98%	99,98%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
91	UNITED PASTRY	99,97%	99,93%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
92	BITUMEX	99,97%	99,91%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
93	SOVIT	99,98%	99,95%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
94	ENVIPACK	80,00%	80,00%	80,00%	80,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
95	POULINA DE BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	99,92%	99,87%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
96	A.C.M	99,97%	99,95%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
97	POOLSIDER	99,98%	99,96%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
98	I.B.P	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
99	SOCIETE MARITIME AMIRA	82,86%	78,72%	83,02%	78,89%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
100	ORCADE CORPORATION	84,21%	81,31%	96,25%	96,25%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
101	IDEAL CERAMIQUE	70,15%	70,15%	70,15%	70,15%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
102	HERMES INT BUSINESS LTD	70,45%	70,45%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
103	POULINA COTE D'IVOIRE	70,18%	70,18%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
104	CARVEN	99,91%	99,88%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
105	SICMA	99,95%	99,92%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
106	MED FOOD	95,45%	96,55%	99,98%	99,98%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
107	SOCIETE GENERALE NOUHOUD	99,96%	99,94%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
108	IDEAL INDUSTRIE DE L'EST ALGERIE	99,99%	99,95%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
109	ESMERALDA	76,84%	76,91%	77,23%	77,23%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
110	ATHENA FINANCES HOLDING OFFSHORE	59,95%	59,93%	60,00%	60,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
111	GIPAM	99,94%	99,90%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
112	ARETA 3000	99,79%	99,85%	99,92%	99,92%	Contrôle exclusif	Intégration Globale

	Société	% d'intérêt		% de Contrôle		Qualification de participation	Méthode de consolidation
		31/12/24	31/12/23	31/12/24	31/12/23		
113	CHIFCO	99,98%	99,95%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
114	JAWHARA TELECOM	79,40%	79,38%	79,42%	79,42%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
115	E.D.C	99,79%	99,85%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
116	AYMAX CONSULTING	74,99%	74,96%	75,00%	75,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
117	AYMAX BENELUX (i)	74,99%	74,96%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
118	AYMAX TECHNOLOGIES (i)	38,24%	38,23%	51,00%	51,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
119	AYMAX SERVICES (i)	74,81%	74,78%	99,76%	99,76%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
120	AYMAX EGYPT (ii)	59,99%	59,97%	80,00%	80,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
1	ENNAKL AUTOMOBILES	37,64%	37,57%	37,71%	37,65%	Influence notable	Mise en équivalence
2	BH ASSURANCE	31,19%	31,16%	31,25%	31,22%	Influence notable	Mise en équivalence

(i) : Ces sociétés qui sont contrôlées par la société Aymax Consulting ont été incluses dans le périmètre de consolidation à partir de l'exercice 2023. En effet, la société Aymax Consulting qui était sous influence notable en 2022 et qui faisait l'objet de mise en équivalence est devenue sous contrôle exclusif en 2023.

(ii) : Cette société qui est contrôlée par la société Aymax Consulting n'a été incluse dans le périmètre de consolidation qu'à partir de l'exercice 2024, et ce, suite à l'absence d'information financière en 2023.

2. Sociétés exclues du périmètre de consolidation au 31/12/2024 :

a) Les participations indirectes de la société PGH dans les sociétés établies en Libye, comptabilisées au niveau des états financiers des filiales pour un montant de 54 751 646 DT, ne sont pas intégrées lors de la préparation des états financiers consolidés arrêtés au 31 Décembre 2024 et restent inscrites parmi les titres de participation, et ce en raison de l'indisponibilité des informations financières s'y rattachant au 31/12/2024. Ces participations sont totalement provisionnées. Les pourcentages de contrôle et les pourcentages d'intérêts rattachés à ces participations se présentent comme suit :

	Société	% d'intérêt		% de Contrôle		Qualification de la participation	Méthode de consolidation
		31/12/2024	31/12/2023	31/12/2024	31/12/2023		
1	Technique d'Emballage en Carton Lybie	92,25%	92,26%	92,36%	92,36%	Exclue du périmètre	Non consolidée
2	Africaine de Transformation de Métaux	99,97%	99,95%	100,00%	100,00%	Exclue du périmètre	Non consolidée
3	Sahel Lebda Lissinaat Mawed El Binaa	91,98%	91,96%	92,00%	92,00%	Exclue du périmètre	Non consolidée
4	Charika Afrikaia Lissina al Elajor	70,30%	70,26%	70,33%	70,33%	Exclue du périmètre	Non consolidée
5	Selja Lisinaat Elmothalajat	69,99%	69,97%	70,00%	70,00%	Exclue du périmètre	Non consolidée
6	Poulina Lybie de Constructions et Travaux Publics	59,72%	59,70%	59,75%	59,75%	Exclue du périmètre	Non consolidée
7	Lebda Lissinaat El Plastiquia El Moussahama	56,96%	56,96%	57,00%	57,00%	Exclue du périmètre	Non consolidée
8	Tarabols Li Intaj Alaf Hayawania	50,97%	50,96%	51,00%	51,00%	Exclue du périmètre	Non consolidée
9	EttatouirEttanmiaa El Omrania El Mochtaraka (iii)	59,98%	59,94%	60,00%	60,00%	Exclue du périmètre	Non consolidée
10	Achghal Ezzaouia Poulina Bouzguenda lilinchaet	32,85%	32,85%	55,00%	55,00%	Exclue du périmètre	Non consolidée

(iii) : Participation détenue par la société « Poulina Libye de constructions et travaux publics », exclue du périmètre de consolidation.

c) Les participations indirectes de la société PGH dans les sociétés MECAWAYS et KELY DISTRIBUTION, comptabilisées au niveau des états financiers des filiales respectivement pour 885 016 DT et 32 048 DT, ne sont pas intégrées lors de la préparation des états financiers consolidés arrêtés au 31 Décembre 2024 et restent inscrites parmi les titres de participation, puisqu'il s'agit de sociétés en cours de dissolution :

Société	% d'intérêt		% de Contrôle		Qualification de la participation	Méthode de consolidation
	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2024	31/12/2023		
1 MECAWAYS	97,39 %	97,33 %	97,43 %	97,43 %	Exclue du périmètre	Non consolidée
2 KELY Distribution	99,71 %	99,72 %	99,75 %	99,75 %	Exclue du périmètre	Non consolidée

IV – NOTES AUX ETATS FINANCIERS :

IV.1-ACTIFS :

Note 1 : Immobilisations incorporelles :

La valeur nette des immobilisations incorporelles s'élève au 31 Décembre 2024 à 24 841 300 DT contre à 24 364 316 DT au 31 Décembre 2023. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023
<i>Investissement de recherche et de développement</i>	1 216 245	1 016 245
<i>Concessions de marques, brevets et licences</i>	6 026 546	5 208 362
<i>Logiciels</i>	25 587 027	19 990 357
<i>Fonds commerciaux</i>	2 566 447	2 710 242
<i>Droits au bail</i>	88 835	88 835
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>	7 811	7 811
<i>Goodwill net d'amortissements (i)</i>	14 887 824	18 149 567
Sous-Total	50 380 735	47 171 419
<i>Moins Amortissements (Hors Goodwill)</i>	-25 539 435	-22 807 103
Total net	24 841 300	24 364 316

(i) : Au 31/12/2024, ce montant correspond à la valeur brute des écarts sur acquisitions de titres totalisant un montant de 38 616 066 DT diminuée des amortissements cumulés totalisant un montant de -23 728 242 DT, soit une valeur nette de 14 887 824 DT.

Note 2 : Immobilisations corporelles :

La valeur nette des immobilisations corporelles s'élève au 31 Décembre 2024 à 1 420 937 821 DT contre 1 335 582 124 DT au 31 Décembre 2023. Cette rubrique se détaille comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023
<i>Terrains</i>	182 807 728	180 183 620
<i>Constructions</i>	687 856 967	604 745 830
<i>Plantations et cheptel</i>	10 917 294	11 005 203
<i>Installations Techniques Matériel et outillages industriels</i>	1 410 874 180	1 283 336 615
<i>Matériel de Transport</i>	203 741 455	187 122 025
<i>Installations générales, agencements et aménagements divers</i>	402 589 201	378 889 454
<i>Equipements de bureaux et matériel informatique</i>	52 064 641	48 968 114
<i>Matériel d'emballage</i>	105 544 091	93 215 106

<i>Petit matériel d'exploitation</i>	23 857 433	23 169 831
<i>Immobilisations en cours</i>	164 550 994	206 160 286
Total Brut	3 244 803 984	3 016 796 085
<i>Moins Amortissements</i>	-1 823 866 163	-1 681 213 961
Total net	1 420 937 821	1 335 582 124

Note 3 : Immobilisations financières :

Au 31 Décembre 2024, la valeur nette des immobilisations financières s'élève à 302 852 208 DT contre 304 421 754 DT au 31 Décembre 2023. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023
<i>Titres de participation</i>	145 220 939	140 993 127
<i>Titres mis en équivalence</i>	170 046 543	163 664 550
<i>Obligations</i>	10 078 894	7 673 094
<i>Prêts</i>	20 600 000	34 400 000
<i>Dépôts et cautionnements</i>	14 002 489	14 255 573
<i>Autres immobilisations financières</i>	801 850	801 874
Total Brut	360 750 714	361 788 218
<i>Moins Provisions</i>	-57 898 507	-57 366 465
Total net	302 852 208	304 421 754

3-1 Titres de participation :

Le solde brut des titres de participation au 31 Décembre 2024 se détaille comme suit :

(Exprimés en TND)

Titres	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023	Variations
ATTIJARI BANK	53 577 028	56 222 345	-2 645 317
ASHARIKA AL IFRIQUIA LISINAAT AL AAJOR (i)	17 725 340	17 725 340	0
TUNISIE LEASING & FACTORING	11 936 210	11 840 108	96 102
AFRICAINNE DE TRANSFORMATION DE METAUX (i)	9 984 378	9 984 378	0
SAHEL LEBDA LISINAAT MAWED ALBINAA (i)	7 591 441	7 591 441	0
TEC LYBIE (i)	7 264 398	7 264 398	0
ONE TECH	6 821 210	0	6 821 210
POULINA LIBYE DE CONSTRUCTION ET TRAVAUX PUBLIC (i)	6 341 449	6 341 449	0
BNA	5 380 829	5 380 829	0
MAGASIN GENERAL	5 158 601	5 158 601	0
GIPA LYBIE (i)	2 958 611	2 958 611	0
TUNIFIB	2 000 000	2 000 000	0
CLOUD TEMPLE AFRICA	1 591 408	1 591 408	0
SHARIKAT LIBDA LISINAAT ALPLASTIKIA ALMOUSAHIMA (i)	1 171 201	1 171 201	0
TRABOLS LIINTEJ ALAF (i)	970 125	970 125	0
MECAWAYS (ii)	885 016	885 016	0
EZZAOUIA (i)	744 703	744 703	0

(Exprimés en TND)

Titres	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023	Variations
BTP France	567 815	567 815	0
AGROMED	415 306	415 306	0
OXYMETAL France	324 267	324 267	0
UNIFACTOR	300 000	300 000	0
DAOUAJINE BOUZNIKA	226 001	226 001	0
LA MARINA	200 000	200 000	0
AMEN SICAR	167 882	167 882	0
ESSOUKNA	119 221	119 221	0
BITUMEN	99 300	99 300	0
CM LASER	90 000	90 000	0
ANTICAFE CARTHAGE LAND	90 000	90 000	0
AYMAX EGYPTE	0	70 751	-70 751
AFFICHE TUNISIE	70 000	70 000	0
BTS	66 500	66 500	0
STE AL MADINA NABEUL CENTRE	62 460	62 460	0
SICAB	50 000	50 000	0
STE DE GESTION DU TECHNOPOLE DE SFAX (SGTS)	50 000	50 000	0
TUNICODE	39 000	39 000	0
KELY DISTRIBUTION (ii)	32 048	32 048	0
AYMAX ADVISORY	26 567	0	26 567
MAILLE MODE	26 250	26 250	0
NEGOCIM	26 000	26 000	0
FIT	20 000	20 000	0
INTRINSEC AFRIQUE S.A.	15 000	15 000	0
CONSORTIUM TUNISIEN DES COMPOSANTS AUTOMOBILE	12 500	12 500	0
COMPROAGRI	10 000	10 000	0
O'CLAIRE	7 500	7 500	0
STE AL MADINA AROUIKA	5 233	5 233	0
STLV	100	100	0
DEALER	40	40	0
Total	145 220 939	140 993 127	4 227 811

(i) : Ces sociétés contrôlées par le groupe, et établies en Lybie ont été exclues du périmètre de consolidation en raison de l'indisponibilité des informations financières s'y rattachant.

(ii) : Ces sociétés en cours de liquidation, ont été exclues à partir de 2022 du périmètre de consolidation.

3-2 Titres mis en équivalence :

Au 31 Décembre 2024, les titres mis en équivalence totalisant la somme de 170 046 543 DT se détaillent comme suit :

(Exprimés en TND)

Entreprise Associée	Titres mis en équivalence		Quote-part dans les réserves		Quote-part dans les résultats	
	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2024	31/12/2023
ENNAKL AUTOMOBILES	112 185 683	107 482 373	-18 340 370	-20 434 055	10 795 829	8 305 048
BH ASSURANCE	57 860 860	56 182 177	7 058 395	4 645 830	3 098 237	3 906 848

Total	170 046 543	163 664 550	-11 281 975	-15 788 226	13 894 066	12 211 896

Note 4 : Autres actifs non courants :

Les autres actifs non courants s'élèvent au 31 Décembre 2024 à 14 797 096 DT contre 8 279 890 DT au 31 Décembre 2023. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023
<i>Frais préliminaires</i>	11 955 196	6 108 693
<i>Charges à répartir</i>	2 841 900	2 171 197
Total	14 797 096	8 279 890

Note 5 : Stocks :

Au 31 Décembre 2024, la valeur nette des stocks s'élève à 946 530 236 DT contre 1 050 344 174 DT au 31 Décembre 2023. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023
<i>Matières premières</i>	551 815 987	632 757 224
<i>Fournitures et consommables</i>	64 166 319	57 987 950
<i>Travaux en cours</i>	87 364 916	84 470 614
<i>Produits finis</i>	282 332 087	297 381 225
<i>Marchandises</i>	10 568 029	8 780 335
Total Brut	996 247 338	1 081 377 348
<i>Provisions sur stocks</i>	-49 717 102	-31 033 174
Total net	946 530 236	1 050 344 174

Note 6 : Clients et comptes rattachés :

Au 31 Décembre 2024, les clients et comptes rattachés nets s'élèvent à 520 296 686 DT contre 651 148 788 DT au 31 Décembre 2023. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023
<i>Clients</i>	352 429 118	355 622 849
<i>Clients, effets à recevoir</i>	113 146 682	175 398 264

<i>Clients étrangers</i>	163 559 945	196 899 263
<i>Clients, factures à établir</i>	4 185 083	8 360 331
Total Brut	633 320 828	736 280 707
<i>Provisions clients</i>	-113 024 142	-85 131 919
Total net	520 296 686	651 148 788

Note 7 : Autres actifs courants :

Au 31 Décembre 2024, les autres actifs courants s'élèvent à 340 546 773 DT contre 255 597 031 DT au 31 Décembre 2023. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023
<i>Reports d'impôts sur les sociétés</i>	81 352 071	86 588 742
<i>Reports de TVA</i>	90 777 011	77 617 262
<i>Fournisseurs, avances et acomptes</i>	7 506 461	3 112 867
<i>Créances sur cession de valeur mobilière</i>	1 203	2 327 838
<i>Débiteurs divers</i>	32 293 176	20 419 307
<i>Personnel et comptes rattachés</i>	688 408	546 874
<i>Comptes de régularisation actif</i>	127 928 444	64 984 141
Total	340 546 773	255 597 031

Note 8 : Placements et autres actifs financiers :

Au 31 Décembre 2024, les placements et autres actifs financiers totalisent un montant de 606 053 013 DT contre 624 613 554 DT au 31 Décembre 2023. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023
<i>Titres de Placements courants</i>	593 979 157	605 858 309
<i>Certificats de dépôt</i>	0	1 500 000
<i>Billets de trésorerie</i>	1 300 000	1 750 000
<i>Obligations</i>	9 300 000	13 100 000
<i>Intérêts courus</i>	1 473 856	2 405 245
Total	606 053 013	624 613 554

Note 9 : Liquidités et équivalents de liquidités :

Au 31 Décembre 2024, les liquidités et équivalents de liquidités totalisent un montant de 224 914 541 DT contre un montant de 176 207 418 DT au 31 Décembre 2023. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023
<i>Valeurs l'encaissements</i>	35 733 731	10 081 187
<i>Avoirs en Banques</i>	187 808 580	164 685 732
<i>Avoirs en Caisses</i>	1 372 230	1 440 499
Total	224 914 541	176 207 418

V.2-CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS :

Note 10 : Capitaux propres :

Au 31 Décembre 2024, les capitaux propres consolidés du groupe se présentent comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023
<i>Capital social</i>	180 003 600	180 003 600
<i>Titres en autocontrôle (i)</i>	-25 640 626	-25 640 626
<i>Réserves consolidées</i>	827 777 537	768 847 546
<i>Résultat consolidé</i>	162 090 645	129 654 069
Total	1 144 231 156	1 052 864 590

(i) : Les titres en autocontrôle constituent les titres détenus par les sociétés du groupe sur la société mère. Ces titres ne confèrent pas de contrôle à la société mère et font l'objet d'une élimination pour le calcul du pourcentage d'intérêts.

Note 11 : Intérêts des minoritaires :

Au 31 Décembre 2024, les intérêts des minoritaires totalisent un montant de 7 723 764 DT contre un montant de 9 698 816 DT au 31 Décembre 2023. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023
<i>Part des minoritaires dans les réserves</i>	9 278 603	11 997 229
<i>Part des minoritaires dans le résultat</i>	-1 554 840	-2 298 413
Total	7 723 764	9 698 816

Note 12 : Passifs non courants :

Au 31 Décembre 2024, les passifs non courants totalisent un montant de 1 494 468 182 DT contre un montant de 1 485 871 024 DT au 31 Décembre 2023. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023

<i>Emprunts et autres passifs financiers à long terme</i>	1 436 301 975	1 428 061 984
<i>Autres passifs financiers à long terme</i>	9 485 477	9 165 794
<i>Provisions pour risques et charges</i>	48 680 730	48 643 245
Total	1 494 468 182	1 485 871 024

Note 13 : Fournisseurs et comptes rattachés :

Les fournisseurs et comptes rattachés totalisent au 31 Décembre 2024 un montant de 771 723 786 DT contre un montant de 829 347 095 DT au 31 Décembre 2023. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023
<i>Fournisseurs locaux</i>	192 271 147	161 491 647
<i>Fournisseurs, effets à payer</i>	380 430 292	474 001 709
<i>Fournisseurs d'immobilisations</i>	645 495	877 693
<i>Fournisseurs étrangers</i>	167 016 207	158 352 607
<i>Fournisseurs, factures non parvenues</i>	31 360 645	34 623 439
Total	771 723 786	829 347 095

Note 14 : Autres passifs courants :

Au 31 Décembre 2024, les autres passifs courants totalisent un montant de 117 112 778 DT contre un montant de 122 805 688 DT au 31 Décembre 2023. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023
<i>Clients, avances et acomptes</i>	21 820 169	25 946 417
<i>Personnel et comptes rattachés</i>	7 804 890	6 936 376
<i>Impôts et taxes</i>	12 060 372	9 771 425
<i>Comptes d'associés hors groupe</i>	9 713 423	9 892 417
<i>Créditeurs divers</i>	52 412 569	54 529 675
<i>Comptes de régularisation passif</i>	7 388 853	10 601 131
<i>Provisions courantes</i>	5 912 501	5 128 246
Total	117 112 778	122 805 688

Note 15 : Concours bancaires et autres passifs financiers :

Les concours bancaires et autres passifs financiers totalisent un montant de 866 510 008 DT au 31 Décembre 2024 contre un montant de 929 971 836 DT au 31 Décembre 2023. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023
<i>Échéances à moins d'un an sur emprunts</i>	220 910 266	175 551 017
<i>Emprunts courants liés au cycle d'exploitation</i>	629 439 973	733 405 946
<i>Découverts bancaires</i>	16 159 769	21 014 872
Total	866 510 008	929 971 836

IV.3-ETAT DE RÉSULTAT :

Note 16 : Revenus :

Les revenus totalisent au 31 Décembre 2024 un montant de 3 447 451 207 DT contre un montant de 3 477 502 364 DT au 31 Décembre 2023. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023
<i>Ventes de biens et prestations de services</i>	3 506 869 213	3 549 753 307
<i>Remises, rabais, ristournes accordés</i>	-59 418 006	-72 250 943
Total	3 447 451 207	3 477 502 364

Note 17 : Autres produits d'exploitation :

Au 31 Décembre 2024, les autres produits d'exploitation totalisent un montant de 15 252 557 DT contre un montant de 14 464 869 DT au 31 Décembre 2023. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023
<i>Subventions d'exploitation</i>	10 182 993	11 059 495
<i>Quote-part des subventions d'investissements dans le résultat</i>	3 331 902	2 226 023
<i>Transferts de charges</i>	1 513 064	1 154 601
<i>Autres produits d'exploitation</i>	224 597	24 750
Total	15 252 557	14 464 869

Note 18 : Achats de marchandises et d'approvisionnements consommés :

Au 31 Décembre 2024, les achats de marchandises et d'approvisionnements ont totalisé la somme de 2 196 711 876 DT contre un solde au 31 Décembre 2023 de 2 300 824 748 DT qui se détaillent comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023

<i>Achats de matières premières</i>	1 451 792 529	1 709 881 548
<i>Achats de fournitures consommables</i>	197 687 692	191 959 773
<i>Achats matériels d'emballages</i>	77 091 758	86 452 748
<i>Achats de marchandises</i>	285 567 878	273 298 124
<i>Frais sur achats</i>	78 034 699	57 438 502
<i>Variations des stocks</i>	111 184 231	-15 452 523
<i>Remises, rabais, ristournes obtenus</i>	-4 646 911	-2 753 424
Total	2 196 711 876	2 300 824 748

Note 19 : Charges de personnel :

Au 31 Décembre 2024, les charges de personnel totalisent un montant de 267 877 761 DT contre un solde au 31 Décembre 2023 de 241 943 902 DT qui se détaillent comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023
<i>Salaires et compléments de salaires</i>	222 310 075	201 457 644
<i>Charges sociales légales</i>	40 635 939	35 857 983
<i>Autres charges de personnel</i>	4 931 747	4 628 275
Total	267 877 761	241 943 902

Note 20 : Autres charges d'exploitation :

Au 31 Décembre 2024, les autres charges d'exploitation ont totalisé la somme de 387 987 972 DT contre un solde au 31 Décembre 2023 de 400 685 695 DT qui se détaillent comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023
<i>Achats non stockés de matières et fournitures</i>	89 928 239	92 786 908
<i>Services extérieurs</i>	110 923 683	114 624 215
<i>Autres services extérieurs</i>	171 689 863	175 624 452
<i>Charges divers ordinaires</i>	4 138 485	3 071 235
<i>Impôts et taxes</i>	11 307 702	14 578 885
Total	387 987 972	400 685 695

Note 21 : Charges financières nettes :

Au 31 Décembre 2024, les charges financières nettes ont totalisé la somme de 225 551 647 DT contre une somme de 219 439 405 DT au 31 Décembre 2023, et se détaillent comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023
<i>Charges d'intérêt</i>	-237 307 991	-252 977 349

<i>Produits financiers nets</i>	9 636 820	22 593 997
<i>Charge sur cession de valeurs mobilières</i>	-3 997 268	-5 443 049
<i>Produits sur cession de valeurs mobilières (i)</i>	10 217 001	20 157 736
<i>Revenus des valeurs mobilières de placement (i)</i>	349 865	3 278 452
<i>Perte de change</i>	-13 572 751	-22 340 614
<i>Gain de change</i>	9 122 676	15 291 422
Total	-225 551 647	-219 439 405

(i) : Ces éléments devraient être présentés au niveau de la rubrique « Produits des placements ».

Note 22 : Produits des placements :

Au 31 Décembre 2024, les produits des placements totalisent un montant de 45 684 264 DT contre un montant au 31 Décembre 2023 de 27 522 974 DT représentant les dividendes reçus des sociétés hors groupe non consolidées et non contrôlées se détaillent comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023
<i>Dividendes</i>	45 684 264	27 522 974
Total	45 684 264	27 522 974

Note 23 : Engagements hors bilan du groupe :

Les engagements hors bilan du groupe arrêtés au 31 Décembre 2024 se détaillent comme suit :

1- Nantissements des titres de participation en garantie des crédits bancaires contractés par les sociétés du groupe :

Banques	Société Emprunteuses	Montant du crédit en DT	Propriétaire des titres	Titres
ATTIJARI BANK	PGH	10 000 000	PGH	SNA
				ALMES
			SPI	SFBT
ATTIJARI BANK	SNA	5 000 000	SPI	SFBT
ATTIJARI BANK	PGH	15 000 000	SPI	SFBT
			PGH	MED FACTOR
ATTIJARI BANK	DICK	10 000 000	SPI	SFBT
			DICK	SPI
BIAT	SPI	7 515 000	SPI	TLF
BANQUE ZITOUNA	SAOUEF	10 000 000	SPI	ENNAKL
BANQUE ZITOUNA	PGH	10 465 500	PGH	CARTHAGO
				SNA
				ALMES
				GAN
BANQUE ZITOUNA	PGH	21 413 200	PGH	CARTHAGO

Banques	Société Emprunteuses	Montant du crédit en DT	Propriétaire des titres	Titres
				SNA
ATB	MED OIL COMPANY	7 500 000	SPI	SFBT
ATB	NUTRIMIX	7 500 000	SPI	SFBT
ATB	SAOUEF	7 500 000	SPI	SFBT
ATB	DICK	7 500 000	SPI	SFBT
BANQUE ZITOUNA	YASMINE	10 000 000	SPI	ENNAKL
BANQUE ZITOUNA	EL JENENE	10 000 000	SPI	ENNAKL
BIAT	PGH	10 000 000	SPI	SFBT
ATTIJARI BANK	SPI	2 000 000	SPI	ENNAKL
ATTIJARI BANK	SPI	12 000 000	SPI	SFBT
BT	DICK	13 000 000	SPI	SFBT
BNA	PGH	6 000 000	SPI	BNA
				SFBT
BT	ENNAJEH	4 700 000	SPI	SFBT
BT	MED OIL COMPANY	7 000 000	SPI	SFBT
BT	SAOUEF	3 000 000	SPI	SFBT
BT	SOCIETE D'EQUIPEMENTS	3 000 000	SPI	SFBT
BT	SIDI OTHMANE	5 000 000	SPI	SFBT
BT	DICK	10 000 000	SPI	SFBT
BT	EL MAZRAA	10 000 000	SPI	SFBT
BT	CARTHAGO	5 000 000	SPI	SFBT
BT	SNA	2 000 000	SPI	SFBT
BT	T'PAP	2 000 000	SPI	SFBT
BT	UNIPACK	2 000 000	SPI	SFBT
BT	YASMINE	2 000 000	SPI	SFBT
ATTIJARI BANK	EL MAZRAA	7 000 000	SPI	SFBT
BIAT	PGH	37 000 000	SPI	SFBT
BT	EL MAZRAA	3 420 000	SPI	SFBT
BT	DICK	2 100 000	SPI	SFBT
BT	CARTHAGO	800 000	SPI	SFBT
ATTIJARI BANK	SPI	30 000 000	SPI	PGH
AMEN BANK	ALMES	20 000 000	SPI	ATTIJARI BANK
				SFBT
				BH ASSURANCE
				ENNAKL
AMEN BANK	DICK	30 000 000	SPI	SITS
				ATTIJARI BANK
				SFBT
				BH ASSURANCE
AMEN BANK	EL JENENE	20 000 000	SPI	ENNAKL
				SFBT
				BH ASSURANCE
				SITS
AMEN BANK	MED OIL COMPANY	10 000 000	SPI	ATTIJARI BANK
				SFBT
				BH ASSURANCE
				ENNAKL
AMEN BANK	NUTRIMIX	40 000 000	SPI	SITS
				ATTIJARI BANK
				SFBT

Banques	Société Emprunteuses	Montant du crédit en DT	Propriétaire des titres	Titres
				BH ASSURANCE
				ENNAKL
				SITS
AMEN BANK	SAOUEF	15 000 000	SPI	ATTIJARI BANK
				SFBT
				BH ASSURANCE
				ENNAKL
				SITS
AMEN BANK	SIDI OTHMANE	15 000 000	SPI	ATTIJARI BANK
				SFBT
				BH ASSURANCE
				ENNAKL
				SITS
AMEN BANK	SNA	20 000 000	SPI	ATTIJARI BANK
				SFBT
				BH ASSURANCE
				ENNAKL
				SITS
AMEN BANK	TAZOGHRANE	10 000 000	SPI	ATTIJARI BANK
				SFBT
				BH ASSURANCE
				ENNAKL
				SITS
AMEN BANK	YASMINE	20 000 000	SPI	ATTIJARI BANK
				SFBT
				BH ASSURANCE
				ENNAKL
				SITS
ATTIJARI BANK	CARTHAGO	25 000 000	SPI	SFBT
ATTIJARI BANK	SID	20 000 000	SPI	SFBT
ATTIJARI BANK	ELIOS	20 000 000	SPI	SFBT
AMEN BANK	CARTHAGO	15 000 000	SPI	SFBT
AMEN BANK	EL MAZRAA	8 000 000	SPI	SFBT
AMEN BANK	GIPA	20 000 000	SPI	SFBT
AMEN BANK	PROINJECT	5 000 000	SPI	SFBT
AMEN BANK	DICK	25 000 000	SPI	SFBT
AMEN BANK	MBG	7 000 000	SPI	SFBT
ATTIJARI BANK	PGH	20 000 000	SPI	SFBT
				SFBT
				ENNAKL
AMEN BANK	SNA	15 000 000	SPI	ATTIJARI BANK
				ENNAKEL
				PGH
				MAGASIN GENERAL
AMEN BANK	DICK	15 000 000	SPI	BH ASSURANCE
				ENNAKEL
				SITS
				TLF
				ONE TECH
				ATTIJARI BANK
				PGH
				SFBT
AMEN BANK	EL MAZRAA	15 000 000	SPI	ENNAKL

Banques	Société Emprunteuses	Montant du crédit en DT	Propriétaire des titres	Titres
				PGH
				ONE TECH
				TLF
				SFBT
				ATTIJARI BANK
				ESSOUKNA
ATB	PGH	37 000 000	SPI	FCP MAC HORIZON 2032
				FCP MAC HORIZON 2033
AMEN BANK	GLO	15 000 000	SPI	ATTIJARI BANK
AMEN BANK	NUTRIMIX	15 000 000	SPI	ATTIJARI BANK
AMEN BANK	EL JENENE	10 000 000	SPI	ATTIJARI BANK
AMEN BANK	MED OIL COMPANY	10 000 000	SPI	SFBT
AMEN BANK	SAOUEF	10 000 000	SPI	TLF
				SFBT
				ENNAKL
AMEN BANK	YASMINE	10 000 000	SPI	SFBT
				SITS
				PGH
				ENNAKEL
AMEN BANK	SIDI OTHMANE	10 000 000	SPI	SFBT
AMEN BANK	ALMES	15 000 000	SPI	SFBT
				ENNAKL
				ATTIJARI BANK
				SITS
AMEN BANK	TAZOGHRANE	10 000 000	SPI	ATTIJARI BANK
				PGH

RAPPORT GENERAL
DES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES
Avis des auditeurs indépendants
Etats financiers consolidés
Exercice clos au 31 Décembre 2024

A Messieurs les actionnaires de la société POULINA GROUP HOLDING S.A,

I. Rapport sur l'audit des états financiers :

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société **POULINA GROUP HOLDING** qui comprennent le bilan consolidé arrêté au 31 Décembre 2024, ainsi que l'état de résultat consolidé et l'état des flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers consolidés, annexés au présent rapport, font apparaître un total du bilan consolidé de **4 401 769 674** dinars et des capitaux propres consolidés (part du groupe) de **1 144 231 156** dinars y compris un bénéfice net consolidé (part du groupe) de **162 090 645** dinars.

1. Opinion :

À notre avis, à l'exception de l'incidence du point décrit dans la section « *Fondement de l'opinion* » de notre rapport, les états financiers consolidés, ci-joints, présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 Décembre 2024, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément à la loi en vigueur relative au système comptable des entreprises.

2. Fondement de l'opinion :

Nos travaux ont été limités par la non-consolidation par la société PGH des états financiers des sociétés établies en Lybie dans lesquelles elle détient des participations directes et indirectes pour un montant brut de **54 751 646 dinars** et qui sont provisionnées à hauteur de 100%, et ce compte tenu de l'indisponibilités des informations financières relatives à ces sociétés.

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « *Responsabilités du commissaire aux comptes pour l'audit des états financiers* » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Questions clés de l'audit :

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clé de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport.

➤ Evaluation du Goodwill et des participations dans les entreprises associées :

L'actif du groupe comprend un Goodwill dont la valeur nette est de **14 887 824** dinars et des participations dans des entreprises associées d'un montant de **170 046 543** dinars. Les notes **1 et 3-2** annexées aux états financiers précisent les modalités de calcul des deux éléments précités.

Nous avons considéré que l'évaluation du Goodwill et des participations dans les entreprises associées constituent un point clé d'audit dans la mesure où celle-ci est sensible aux estimations et hypothèses retenues par la direction et, par conséquent, peut avoir une incidence significative sur les états financiers. En réponse à ce point clé d'audit, nos travaux ont principalement consisté à :

- ✓ Examiner la régularité et la permanence des méthodes appliquées par la direction ;
- ✓ Analyser les hypothèses retenues pour l'évaluation et l'amortissement du Goodwill ;
- ✓ Conduire notre propre analyse pour l'amortissement du Goodwill et l'évaluation des titres mis en équivalence ;
- ✓ Contrôler la conformité de l'information communiquée dans les notes 1 et 3-2 annexées aux états financiers avec les calculs effectués.

4. Rapport de gestion relatif au groupe de sociétés :

La responsabilité du rapport de gestion du groupe incombe au conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion relatif au groupe et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des sociétés commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du groupe dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion relatif au groupe et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et

les états financiers consolidés ou la connaissance que nous en avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion du groupe semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion relatif au groupe de sociétés, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

5. Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés :

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est au conseil d'administration de la société mère **PGH SA** qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

6. Responsabilités des commissaires aux comptes pour l'audit des états financiers consolidés :

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
-

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le conseil, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le conseil du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu ;
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires :

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

1. Efficacité du système de contrôle interne du groupe :

En application des dispositions de l'Article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une

évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne du groupe relatif au traitement de l'information comptable et la préparation des états financiers consolidés. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficacité incombe à la direction et au conseil d'administration de la société mère « POULINA GROUP HOLDING S.A. ».

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne susceptibles d'avoir un impact sur notre opinion sur les états financiers consolidés.

Tunis, le 28 avril 2025

LES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES :

SAECO Consulting

Elyes BEN M'BAREK

Expert-Partners

Salah MEZIOU
